John Adams Library,

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF No
* * ADAMS
163.6
v. 2

John Adams

ABBREGE' CHRONOLOGIQUE OU EXTRAICT DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

Par le Sieur DE MEZERAY *Historiographe de France.*

TOME II.

Commençant à Loüis I. & finissant à la fin du Regne de Philippe I.

Adams
163.6
Vol. 2

A PARIS,
Chez DENYS THIERRY, ruë S. Jacques, à l'Enseigne de la Ville de Paris.

M. DC. LXXVI.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

5780

ADAMS 163.6
v.2

ROIS DE FRANCE contenus dans ce Second Volume.

'an 814. n Févr. — LOUÏS I. *dit le Debonnaire*, *Roy* XXIV. page 3

an 840. n Juin. — CHARLES II. *dit le Chauve*, *Roy* XXV. 55

'an 878. — Louïs II. *dit le Begue*, *Roy* XXVI. 139

79. en Avril. — LOUÏS III. & CARLOMAN, *Roy* XXVII. 147

84. en Decem-re. — CHARLES III. *dit le Gras*, *Roy* XXVIII. 165

888. — EUDES, *Roy* XXIX. 179

893. — CHARLES IV. *dit le Simple*, *Roy* XXX. 189

923. n Juill. — RAOUL, *Roy* XXXI. 225

396. n Janv. — Louïs IV. *dit d'Outremer*, *Roy* XXXII. 237

54. en Octobre. — LOTAIRE, *Roy* XXXIII. 301

986. n Mars. — Louïs V. *dit le Faineant*, *Roy* XXXIV. 341.

Troisiesme Race des Rois de France, appellée la Race CAPETIENNE, *ou des* CAPETS.

987. en Iuin. HUGUES CAPET, *Roy* XXXV. 349

996. en Septembre. ROBERT, *Roy* XXXVI. 399

1031. HENRY I. *Roy* XXXVII. 437

1060. PHILIPPE I. *Roy* XXXVIII. 437

LOUIS I.

DIT

LE DEBONNAIRE,

ROY XXIV.

PAPES.

encore LEON III. S. 2. ans, 4. mois sous ce regne.

ESTIENNE V. elû en Juin 816. S. 7. mois.

PASCHAL I. elû en Janvier 817. S. 7. ans, 3. mois & demy.

EUGENE II. elu en 824. S. 3. ans, 3. mois.

VALENTIN elû en 827. S. 40. jours.

GREGOIRE IV. elû en Sep. 827. S. 16. ans, dont 13. sous ce regne.

Ce Prince liberal, pieux & debonnaire,
Qui se fit estimer ou craindre à ses voisins ,
Qui vainquit les Danois , les Huns , les Sarrasins,
Se pourroit dire heureux s'il n'eust point esté pere.

LOUIS I.

DIT

LE DEBONNAIRE,

ROY XXIV.

LOUIS I. dit le Debonnaire.	BERNARD
Empereur & roy de France, aagé de quelque 35. ans.	*son neveu, Roy d'Italie, aagé de* 16. *ans.*

COMME la cour du prince qui cesse de regner est tousjours ennemie de celle qui doit succeder, il estoit à craindre qu'il n'y eust quelque faction dans celle de Charlemagne qui traversast l'advenement de Louïs. Il redoutoit particulierement Walla homme d'entreprise, qui estant prince du Sang, & ayant eu grand' part aux affaires sous son pere, eust pû aspirer à sa succession,

814.

EMPP. encore LEON Armenien, & LOUIS I. dit le DEBONNAIRE. R. 26. ans 6. mois.

ou y appeller Bernard roy d'Italie qui estoit fils de l'aisné ; Et il pouvoit encore y estre incité par les filles & les maistresses de Charlemagne, qui estoient liguées contre Louïs, à cause qu'il vouloit reformer leurs desordres.

Les forces qu'il amena d'Aquitaine, & qu'il recueillit par les chemins, dissiperent toute la faction, s'il y en avoit ; Walla se rendit à ses ordres avec une entiere sousmission, & tous les seigneurs François se hasterent d'aller au devant de luy. Il avoit fort à cœur de purger la cour de scandale, & pour ce sujet il avoit chargé le comte Garnier de se saisir de deux seigneurs, Odille & Tulle, qui vivoient trop familierement avec ses sœurs. Le premier des deux eut l'audace de venir au devant de Garnier & de le tuer, mais sur le champ il fut haché en pieces ; Et l'empereur irrité de son insolence fit crever les yeux à Tulle.

Aprés qu'il eut celebré les obseques de son pere, & partagé ses meubles avec ses freres & sœurs, il chassa de la cour toutes les femmes

qui n'y estoient que pour le divertissement, & envoya ses sœurs demeurer dans les abbayes que leur pere leur avoit données. 814.

Les ambassadeurs que Charlemagne avoit envoyez à Constantinople en ramenerent d'autres de la part de l'empereur Leon, & rapporterent un traité de paix entre les deux empires. Incontinent aprés il envoya Lotaire l'aisné de ses trois fils en Baviere, & Pepin en Aquitaine, & retint Loüis auprés de luy, parce qu'il estoit encore trop petit.

Presque au mesme temps Grimoald duc de Benevent vint remettre sa duché entre ses mains, pour la reprendre & tenir de luy, à la charge d'un tribut de sept mille escus d'or par an. 814. Bernard roy d'Italie obeïssant à son mandement, se rendit aussy auprés de luy, se reconnut son vassal, & luy fit serment de fidelité. Il faloit à mon advis, que Charlemagne luy eust donné cet Estat, à condition qu'il le releveroit de son oncle : car sans cela Louys ne pouvoit pas en qualité d'empereur, ny comme l'aisné de la maison, exiger ce serment de luy.

814. Les fils de Godefroy qui s'estoient refugiez en Suede, estant revenus avec leurs amis en Dannemarc, avoient donné bataille à Heriold & Rainfroy, & remporté une entiere victoire, Rainfroy mesme estant demeuré sur le champ. Heriold chassé de son païs se rendit prés de Loüis pour implorer son assistance, & se fit son vassal.

Les comtes François qui commandoient en Saxe, & les Abodrites eurent charge de le restablir. Ils passerent la riviere d'Egid avec une puissante armée. Les fils de Godefroy en assemblerent une autre encore plus nombreuse, & avec cela une flote de deux cents voiles : mais comme ils se tenoient à la rade prés d'une isle à trois lieuës du bord de la mer, les François ne leur pûrent faire d'autre mal que de ravager le païs.

814. La mesme année la paix fut faite avec Abulaz roy des Mores ou Sarrasins d'Espagne; Mais lors que ce prince ne fut plus, les Mores s'estant remis à piller les costes de l'Italie & de ses isles, les deputez de Cala-

ry en Sardaigne obligerent l'empereur de la rompre.

Les Romains ayant conſpiré contre le pape Leon, il en fit mourir 815.
quelques-uns de ſa propre autorité. L'empereur trouva ſon procedé fort mauvais, comme eſtant contraire à ſa debonnaireté naturelle, & à ſa ſouveraineté ſur la ville de Rome. Il donna donc ordre à Bernard roy d'Italie de ſe tranſporter là, & de s'informer de toute la verité, comme il fit. Le pape de ſon coſté envoya ſes Legats en France pour ſe purger auprés de luy : mais cependant les Romains demeurerent ſi offenſez de ſon attentat, qu'eſtant tombé malade, ils ne ſe reſaiſirent pas ſeulement des terres qu'il avoit envahies ſur eux, mais encore pillerent ſes chaſteaux à la campagne. Il falut que Bernard y envoyaſt Vinigiſe duc de Spolete avec une armée, pour appaiſer le tumulte. Il en prit quelques-uns des plus remuants & les envoya en France.

La meſme année les Sorabes s'eſ- 816.
toient rebellez, ils furent reduits aprés la priſe de leur meilleure place, par une armée de François Auſtraſiens &

de Saxons. Les Gascons, peuple leger, s'estoient aussi mis aux champs, parce qu'on leur avoit osté leur comte nommé Seguin, qui n'obeïssoit pas comme il devoit à l'empereur : Ils furent punis de leur insolence par la perte de deux batailles, & contraints de renoncer à celuy qu'ils avoient eleu en la place de Seguin. Il faut remarquer que la Gascongne estoit divisée en comté & en duché, & que la comté relevoit de la duché, & comprenoit le pays qui est depuis les Pyrenées jusqu'à la riviere de l'Adour, ensorte que Dacqs en estoit.

816. Le pape Leon estant mort le 23. de May, Estienne Diacre fut mis en sa place par l'election du Clergé ; Il ne feignit point de s'instaler dans le pontificat sans attendre la confirmation de l'empereur : toutefois il luy fit prester le serment par les Romains, & aprés il le vint trouver à Reims pour luy rendre ses devoirs. L'empereur donna charge à son neveu le roy Bernard de l'accompagner jusqu'aux Alpes, à trois ou quatre des Seigneurs de sa cour d'aller jusques-là au devant de luy,

& à son archichapelain , & deux ou trois evesques, de le recevoir quand il seroit un peu plus avant dans le royaume. Pour luy, il l'attendit à Reims, le receut à la descente de cheval, & se prosterna de tout le corps devant luy; ensuite il l'accompagna à l'eglise de l'abbaye de S. Remy, & en y entrant il luy presta la main pour le soustenir. Le Clergé de France chanta le *Te Deum*, & celuy de Rome fit des acclamations de loüanges à l'empereur.

Le pape & luy prirent ensemble du pain & du vin benists; puis l'empereur se retira dans la ville, & le laissa logé dans l'abbaye. Ils se regalerent tous deux de festins & de presens; l'empereur commença. Le Dimanche ensuivant le pape le couronna luy & l'imperatrice Hermengarde, ayant apporté tout exprés deux couronnes d'or; celle de l'empereur estoit toute couverte de pierreries, & l'autre sans aucun enrichissement. Estienne

Trois mois aprés que ~~Leon~~ fut hors de France, il mourut à Rome le 25. Janvier de l'an 817. & le Clergé eleut Paschal: celuy-cy con- 817.

noiſſant la molleſſe de l'empereur, oſa encore ſe mettre dans la chaire pontificale ſans attendre ſon aggréement. Il luy en fit pourtant des excuſes par une ambaſſade expreſſe ; & quoy que l'empereur n'euſt pas ſujet d'en eſtre content, il donna neantmoins les actes qu'il faloit pour ſa confirmation : mais il fit reprimende aux Romains, & les admoneſta de ne plus retomber dans de ſemblables attentats. Si l'on en croit les partiſans de la cour de Rome, Paſchal fit tant auprés de l'empereur qu'il luy relaſcha le droit de confirmer les papes.

817. Les fils de Godefroy demandoient la paix à l'empereur : il creut que ce n'eſtoit qu'une feinte & continua de dõner de puiſſants ſecours à Heriold.

A l'inſtance des ambaſſadeurs de l'empereur Grec qui eſtoient venus pour demander qu'on reglaſt les confins des deux empires du coſté de la Dalmatie, il envoya un deputé pour terminer cete affaire conjoinctement avec Cadolac qui commandoit pour luy en ces marches-là, & avec les Sclavons qui y avoient intereſt.

Le 17. de Février, pendant une eclipse de Lune, il commença à paroistre une comete dans le signe du Sagitaire.

Le Jeudy sainct, comme l'empereur revenoit de l'eglise en son palais, une galerie rompit sous luy; vingt personnes de qualité y furent grievement blessez: mais il n'en eut que la peur & quelques escorcheures qui se guerirent aisément, 817.

Il sembloit qu'il fust né pour estre plustost d'eglise que du monde: De la façon qu'il vivoit il eust esté encore meilleur abbé ou evesque, qu'il n'estoit bon roy. Outre ses continuels exercices de devotion (qui ne s'accordent pas tousjours avec la vie active du gouvernement) il se mesla bien avant de la reformation des ecclesiastiques. Entre autres choses dans l'assemblée d'Aix la Chapelle, qui se tint au mois de Juillet de l'an 817. il fit composer une regle pour les chanoines, tirée des escrits des saincts peres, commanda aux Benedictins d'observer la leur, envoya des commissaires dans les provinces pour retrancher la simo-

nie, le luxe, le faste & autres abus du clergé; & obligea enfin les Evesques de se reformer, & de quitter le baudrier, la ceinture, les esperons dorez & le poignard à garde enrichie de pierreries; Ce qui luy attira la haine des gents d'eglise, parmy lesquels le nombre des meschants, quoyqu'il ne fust pas le plus grand, se trouva neanmoins le plus fort, parce qu'il estoit le plus remuant.

Dans cete mesme assemblée & du consentement & par l'election generale de tous les assistants, il associa Lotaire son fils aisné à l'empire, & donna l'Aquitaine à Pepin, & la Baviere à Louys, toutes deux à titre de royaume, ayant pris le serment de tous les grands de son estat qu'ils observeroient & maintiendroient cete disposition inviolablement. Tegan chorevesque de Treves a escrit qu'il designa Lotaire son fils aisné pour son unique heritier. Agobard archevesque de Lyon dans une lettre qu'il luy escrit, luy represente, qu'aprés avoir fait faire des prieres publiques, des jeusnes de trois jours & des aumosnes par tout le royaume,

pour connoiſtre la volonté de Dieu, ſur lequel de ſes enfants il devoit jetter les yeux, il avoit aſſocié ſon fils Lotaire, dont le nom enſuite avoit eſté mis dans tous les actes publics conjoinctement avec le ſien, & qu'il avoit au meſme temps donné des partages à ſes deux autres fils; en ſorte toutefois que la France ne fuſt qu'un ſeul royaume; & non pas trois.

Les textes de ces deux autheurs ſeront entierement eſclaircis par le titre de ces partages que le tres-docte & laborieux Eſtienne Baluze a heureuſement recouvré, & qu'il doit donner bien-toſt au public. Il porte entre autres choſes, que Pepin & Louys ſeront ſous la dependance de Lotaire leur frere aiſné; Qu'ils ſe rendront tous les ans une fois auprés de luy, pour traiter des affaires communes; Qu'ils ne pourront declarer la guerre aux nations eſtrangeres, ny en recevoir des ambaſſadeurs ou y faire reſponſe, ny meſme ſe marier ſans ſon ordre. Et que ſi en mourant ils laiſſent pluſieurs fils, leur royaume ne ſera point partagé entre eux, mais ſera deferé tout

entier à celuy que la diſpoſition du pere, & l'election du peuple eleveront dans le throſne.

LOUIS LE DEBONNAIRE
empereur & roy de France, Occidentale & Orientale.

LOTAIRE	PEPIN	LOUIS
roy d'Italie, & aſſocié à l'empire.	*roy d'Aquitaine.*	*roy de Baviere.*

COMME le Debonnaire eſtoit encore à Aix la Chappelle, on luy rapporta la defection des Abodrites, & la conſpiration de Bernard roy d'Italie : l'un & l'autre mouvement fut eſtouffé dans ſa naiſſance. Bernard jeune prince s'eſtoit laiſſé mettre dans l'eſprit qu'il pouvoit detroſner ſon oncle. Ce conſeil venoit meſme de la cour de France, où il avoit pluſieurs intelligences, qui luy perſuaderent ſans doute que tout le royaume luy appartenoit comme au fils de l'aiſné. Son complot fut deſcouvert avant qu'il euſt

pû prendre toutes ſes meſures ; les troupes à qui il avoit commis la garde du paſſage des Alpes, les abandonnerent au premier bruit de la marche de celle de l'empereur, & ceux qui l'avoient embarqué dans ce deſſein, le quitterent tous les premiers. En cette détreſſe il prit le plus dangereux conſeil, ce fut de venir luy-meſme à Chalon ſe jetter aux pieds de ſon oncle, & luy demander pardon. On ne laiſſa pas de l'arreſter priſonnier avec tous les ſeigneurs de ſa ſuite.

L'empereur eſtant de retour à Aix leur fit faire leur procez : Les ſeculiers furent tous condamnez à mort ; les eveſques, du nombre deſquels eſtoit Theodulfe d'Orleans, dégradez & confinez dans un monaſtere. Quelques-uns des premiers ſubirent la rigueur de la ſentence, d'autres eurent les yeux crevez. Deux des plus qualifiez en moururent, & Bernard luy-meſme en perdit la vie trois jours aprés qu'on l'euſt aveuglé. Quiconque trouble la paix d'un Eſtat merite la mort ; mais ce fut une trop extrême rigueur d'un oncle envers un neveu, & envers un jeune

prince de 19. ans. Auſſi Louys en eut de cuiſants remords toute ſa vie, & les François ne luy pardonnerent point cette cruauté.

Bernard ne laiſſa qu'un fils nommé Pepin, & à l'aage où il eſtoit il n'en pouvoit guere avoir d'autres, au moins de legitimes. Celuy-là en produiſit trois, Bernard, Pepin & Heribert. De Pepin ſortit LA PREMIERE BRANCHE DE VERMANDOIS.

L'empereur craignant que ſes freres baſtards, (Charlemagne en avoit laiſſé pluſieurs) ne ſe portaſſent à de ſemblables conſpirations, les fit tous raſer & mettre dans des monaſteres; il relegua auſſy Adelard abbé de Corbie, & Valla ſon frere qui eſtoient ſes couſins.

818. Les Bretons avoient creé un roy nommé Morman ou Morvan. L'empereur allant contre eux en perſonne, reduiſit tout le pays en 40. jours, & Morman ayant eſté tué dans ſon camp meſme, ſoit par les ſiens, ſoit par les François, il leur donna un duc de ſa main.

Au retour de ce voyage il perdit ſa

femme Hermengarde. Elle mourut à Angers le 3. d'Octobre, de l'an 818. 818.
luy laissant trois fils, Lotaire, Pepin & Louis.

Les Abodrites estoient sujets & tributaires des François, qui neantmoins leur permettoient d'avoir un roy. Celuy qui l'estoit pour lors s'appelloit Sclaomir. Ce prince ayant intelligence avec les ennemis de la France, fut arresté par les lieutenants de l'empereur, qui l'envoyerent pardevant luy; où n'ayant pû se justifier, il fut banny, & sa royauté donnée à Ceadrague fils de Trasiscon qui avoit esté tué en une rencontre par les Danois.

Loup Centule duc des Gascons, coupable d'un pareil crime, aprés avoir esté vaincu en un grand combat par les comtes François, & depuis ayant esté fait prisonnier, souffrit une pareille punition. Il se retira en Espagne à la cour du roy des Asturies.

Ces frequents remuements marquoient assez la foiblesse du gouvernement. Lieudewit duc de la Pannonie inferieure, qui cherchoit des pre-

textes de se revolter sur quelque grief qu'il pretendoit avoir receu de Cadolac duc de Frioul, leva enfin le masque & donna bien de la peine trois ou quatre ans aux lieutenans que l'empereur avoit en Dalmatie, en Frioul, & en Baviere, jusqu'à tant qu'il eust esté chassé hors de ce pays-là. Cete année, au retour de cete expedition, Cadolac mourut sur la frontiere, & on luy substitua Baudry.

Dans l'assemblée generale tenuë à Aix, Bera comte de Barcelonne fut accusé de trahison: ayant voulu se justifier par le duel, il succomba sous les armes de son accusateur; de sorte qu'il eust perdu honteusement la vie selon la loy, si l'empereur n'eust commué la peine de la mort en celle de l'exil.

C'avoit esté un mauvais conseil à l'empereur de partager ses fils si jeunes, comme il fit; c'en fut encore un plus mauvais, aprés les avoir par-
819. tagez, d'espouser une seconde femme. Mais l'envie luy ayant pris, nonobstant sa devotion, de gouster encore les douceurs du lict nuptial, il choisit Judit fille de Helpon ou Wel-

pon duc de Baviere, d'autant plus funeste à son repos qu'elle estoit belle, galante & spirituelle.

La treve faite entre les François & les Sarrasins d'Espagne estant rom- 820.
puë, les Sarrasins recommencerent à courir les costes d'Italie, la Sardaigne & la Corse. L'an 823. ils s'emparerent de l'Isle de Crete, & y bastirent une ville en un lieu appellé Candie, d'où elle prit son nom, & le donna ensuite à toute l'isle.

Les Normands n'incommodoient pas moins les costes de la Fran- 820.
ce : treize de leurs vaisseaux ayant tenté de faire descente en Flandres, puis à l'embouchure de la Seine, allerent piller l'isle d'Amboüin sur les costes de Poitou. Il se mit cete année-là une si grande mortalité parmy les bœufs & les vaches, que peu s'en falut qu'elle ne depeuplast toute la France de ce bestail.

L'année d'aprés l'empereur con- 821.
firma les partages qu'il avoit donnez à ses fils, & obligea tous les seigneurs qui se trouverent presents, de jurer qu'ils les y maintiendroient; Et comme s'il eust craint que sa mai-

EMPP. MICHEL LE BEGUE. Et tousjours. LOUIS.

son eust manqué de princes, il se hasta de les marier, Lotaire avec Hermengarde fille du comte Hugues, & l'année d'aprés Pepin avec Engheltrude fille de Thietbert comte de Matrie. Lotaire, le mariage fait, passa en Italie, où le pape le couronna Empereur, & Pepin retourna en Aquitaine.

822. Nous ne marquerons point plusieurs minuties de negociations, d'ambassades de divers princes, & de petits exploits de guerre contre les Abodrites, les Bretons, les Sarrasins, & autres. Mais c'est une chose fort memorable, que le Debonnaire deferant aux admonitions de l'abbé Adelard son cousin qu'il avoit rappellé à la cour, se laissa si fort toucher de remords d'avoir fait mourir son neveu, & encloistré par force tous ses freres & cousins naturels, qu'il en donna sa confession aux evesques, & en fit penitence publique en presence de tout le peuple François pendant l'assemblée generale d'Attigny. Les devoirs de la penitence publique, estoient le cilice, les jeusnes, les oraisons, les aumosnes, la

reparation des maux commis, la satisfaction à ceux qu'on avoit offensez, & la frequente imposition des mains par les prestres & par les evesques. Aussi promit-il de satisfaire à tous ceux qui auroient quelque sujet de se plaindre de luy, donna ordre qu'on fist des prieres pour son salut en diverses eglises, permit à tous ceux qu'il avoit fait raser de sortir du cloistre, & rappella Vallac & Adelard pour se servir de leurs conseils.

En cete année 823. il luy nasquit un fils qu'on appella Charles, cause 823.
future d'une infinité de maux. Ce qu'on pourroit dire avoir esté presagé par un grand nombre de terribles prodiges qu'on vit cete année: Entr'autres d'un tremblement de terre qui esbranla le palais d'Aix la Chapelle jusqu'aux fondements, de furieux orages qui gasterent les biens de la campagne, d'une pluye meslée de gros carreaux de pierre qui tomberent avec de la gresle, des hommes & des bestiaux en quantité d'endroits frappez de la foudre, d'une fille de Commercy dans la Lorrai-

ne qui fut dix mois ſans manger, & enſuite de tout cela d'une peſte furieuſe

L'autorité des François à Rome incommodoit fort le pape Paſchal; Il ſçavoit à quels empereurs il avoit à faire, & taſchoit ſous main de les y affoiblir, & de les rendre odieux &
823. contemptibles. Il ſe trouva que Theodore primicere de l'egliſe, & Leon le Nomenclateur ſon gendre, furent aveuglez & puis decollez dans ſon palais, ſans autre ſujet, diſoit-on, que parce qu'ils eſtoient trop affectionnez au jeune roy Lotaire. Il ſe purgea par ſerment devant les ambaſſadeurs de l'empereur, qu'il n'avoit point conſenty à ce meurtre : mais pourtant il ne voulut jamais livrer les meurtriers, diſant qu'ils eſtoient de la famille de ſainct Pierre; Et Louïs trop Debonnaire, ſouffrit cete injure, dont il pouvoit au moins faire juſtice ſur eux.

Peu aprés ce pape vint à mourir.
724. Eugene II. ſon ſucceſſeur fit quelque ſatisfaction aux François, & on eſtablit des Juges à Rome, tous du palais de l'empereur, non pas de celuy du pape.

Les Bretons auſſy braves pour leur liberté, que les Saxons avoient eſté opiniaſtres pour leur religion, eſſayerent de ſe ſouſtraire à l'obeïſſance des François, & elûrent un ſeigneur de leur païs pour leur commander : Il s'appelloit Wihormac ou Guyomarc, & eſtoit Vicomte de Leon. L'empereur eſtant entré dans le païs avec trois armées, dont il en commandoit une, & ſes deux fils aiſnez les deux autres, fit un tel dégaſt dans les terres des ſouſlevez, qu'au bout de douze ou treize jours on les vit venir ſe jetter à ſes pieds, & luy donner les enfants des plus notables du païs pour gages de leur ſouſmiſſion. L'année d'aprés les principaux, & meſme Guyomarc leur chef, ſe rendirent à l'aſſemblée generale d'Aix, comme faiſant deſormais partie de la monarchie Françoiſe. L'empereur les regala tous de riches preſents : mais ils firent voir dans l'occaſion, qu'ils ſçavoient bien emporter les appaſts ſans ſe prendre à l'hameçon. Guyomarc à la fin s'en trouva mal ; Lambert comte de Nantes, le prit dans ſon chaſteau & le tua. 824.

La paix eſtant rompuë avec les
822. Sarraſins d'Eſpagne, les comtes Fran-
& 23. çois gardiens de la frontiere avoient
l'an 822. paſſé la Segre, & eſtant
entrez bien avant dans l'Eſpagne,
en avoient rapporté de riches deſ-
pouïlles. Le roy de Cordoüe en
voulut avoir ſa revanche ſur la Na-
varre & terres voiſines qui eſtoient
ſous l'obeïſſance des François. Cete
haute Marche ne pouvoit que diffici-
lement recevoir du ſecours de France:
car les Sarraſins tenoient Sarragoſſe &
Hueſca, qui bouchoient les chemins
par où il luy en pouvoit venir de la
Marche d'enbas, j'entends la Catalo-
gne; Et l'abord du coſté de la Gaſ-
congne par Aſpe & Roncevaux eſ-
toit fort incommode: tellement que
l'empereur n'y pût envoyer que des
Gaſcons ſous le commandement des
comtes Ebles & Azenar ou Aznar
824. qui eſtoient de cete nation. Com-
me ils eurent donné ordre à la ſeu-
reté de Pampelonne, & qu'ils vou-
lurent ſe retirer, ils trouverent que
les Sarraſins leur avoient coupé che-
min. Il faloit avoir recours aux ha-
bitans des montagnes pour leur
monſtrer

monstrer quelques sentiers escartez: mais ces perfides pillards les engagerent dans des destroits où les Sarrasins estoient en embuscade, de sorte qu'ils les taillerent tous en pieces, Ebles fut envoyé en triomphe à Cordouë, mais Aznar mis en liberté, parce qu'il estoit parent des traistres.

Les Bulgares s'estoient desjà fort signalez par leurs incursions sur les terres de l'empire d'Orient: les François commencerent à les connoistre quand ils furent leurs voisins du costé de la Pannonie. Omortag leur roy envoya des ambassadeurs à l'empereur pour regler les frontieres d'entre les deux nations. Il les tint plus de deux ans à sa suite & les renvoya sans responce.

Par l'assistance des François, Heriold avoit esté admis en partage du royaume de Dannemarc avec les enfants de Godefroy. Mais ces princes en haine de ce que luy & toute sa famille avoient receu le baptesme, le chasserent du païs; ce qui rompit la tréve faite avec les Danois. Peu aprés elle fut renoüée, & 825. & suivãs.

Heriold contraint de ſe contenter de la comté de Riuſty que l'empereur luy avoit donnée en Friſe.

826. *Les Normands courans les coſtes d'Eſpagne, prirent Seville qu'ils garderent un an entier.*

826. Les affaires de France eſtant en décadence du coſté de la Marche d'Eſpagne depuis la desfaite d'Ebles & Aznar, un ſeigneur nommé Aizo, qui s'eſtoit retiré mal-content de la cour de l'empereur, ſe ſaiſit par ſurpriſe de la ville d'Oſſonne en Catalogne, & fit ligue avec le roy des Sarraſins qui luy donna un puiſſant ſecours: avec quoy il tourmenta ſi fort les gouverneurs des places que les uns les abandonnerent, les autres ſe mirent de ſon party. Il n'y eut que Bernard comte de Barcelonne, qui perſevera dans la fidelité qu'il devoit à l'empereur.

827. L'an ſuivant, Aizo obtint un grand renfort des Sarraſins, & l'empereur de ſon coſté donna une armée à Pepin pour le chaſtier, & pour reſtablir ſes affaires en ces quartiers-là : mais les Infidelles ravagerent tout à leur aiſe les comtez de Bar-

celonne & de Gironne, avant que les troupes Françoises fussent en estat de marcher. La negligence de leurs chefs estoit cause de ce retardement; aussy elle fut severement punie à l'assemblée generale d'Aix, par la perte de leurs emplois & des * *Benefices* qu'ils tenoient de l'empereur. Cela fait, pour reparer leur faute, il donna une puissante armée à son fils Lotaire, qui s'advança jusqu'à Lyon : mais y ayant conferé avec son frere Pepin, il ne passa point plus outre, parce que les Sarrasins n'entreprenoient rien de nouveau.

* Terres données pour service.

Ce fut là le dernier effort des François pour cette marche. Car l'année suivante, la division s'estant mise dans la maison royale, & Bernard comte de Barcelonne en estant le pretexte, les Sarrasins & les Espagnols mesme, en prirent de grands avantages; de sorte que la France ne pût conserver que la Marche d'enbas, sçavoir les comtez de Barcelonne, Ampuries, Roussillon, Cerdagne, Urgel, Paillars, Ossonne, & Ribagorce. Les peuples de la haute Marche se voyant abandon- 828.

nez des François penserent à se faire un roy, qui fut Eneco ou Innigo comte de Bigorre ; de la valeur
829. duquel, & du credit qu'il avoit parmy les Gascons & les peuples des Pyrenées, ils se promettoient assez d'assistance pour tenir teste aux Sarrasins. Comme en effet il reprit Pampelonne, & quelques autres villes sur les infidelles. On le surnommoit *Arista*, par corruption d'*Ariscat*, mot qui en langue du pays veut dire le hardy, le determiné.

vers 828. ou 830.

C'est donc là qu'il faut marquer le commencement DU ROYAUME DE NAVARRE, non pas 70. ans auparavant, par un Garcia Ximenes, comme on a fait jusques icy : car tous les six rois qu'on met avant cet Innigo Arista, sont fabuleux ; aussy bien que le pretendu royaume de Sobrarve où on les fait regner. Sobrarve est une petite contrée entre l'ancien comté d'Arragon & celuy de Ribagorce, dans l'enceinte du royaume d'Arragon, non pas dans celle de Navarre, & qui n'a que six lieuës d'estenduë, & quelques bourgades dans un vallon, avec l'abbaye

de la Penna. Innigo Arista eut pour fils & successeur Ximene ou Semenon * d'Innigo, & celuy-là un Innigo de Semenon, & Garsia tous deux rois l'un aprés l'autre. D'Innigo II. fut fils un Garsia II. d'où il vint deux fils qui furent aussi successivement rois, sçavoir Fortunius Garsia & Sance Abarca premier du nom. Depuis celuy-là la suite des rois de Navarre est claire & incontestée.

* Ximene, Semenon, Fminon, Emenon, Ximinus, Emenus, Eminus, *c'est le mesme nom.*

829.

Les Bulgares ravageoient impunement la Pannonie superieure, sans que Baudry duc de Frioul s'en remuast; Aussi punit-on sa lascheté comme elle le meritoit: il fut despoüillé de tous ses honneurs, & sa duché divisée en quatre comtez.

829.

Le petit prince Charles n'avoit encore que six ans: neantmoins l'empereur à l'instigation de sa femme dont il estoit esperduëment amoureux, donna à cet enfant la Rhetie & une partie du royaume de Bourgongne, ses autres freres presents, mais fremissants de jalousie & de cholere.

EMPP. THEO-PHILE fils de Michel. R. 12. ans, & encore LOUIS LE DEBONNAIRE avec son fils LOTAIRE en Octobre 829.

LOUIS *empereur.*

LOTAIRE	PEPIN	LOUIS	CHARLES
empereur & roy d'Italie.	*roy d'Aquitaine.*	*roy de Baviere.*	*roy de Rhetie, aagé de 6. ans*

ALORS tous les restes du party du roy Bernard, les parents de ceux que l'empereur avoit fait mourir, ceux qu'il avoit chassez & puis rappellez, se liguerent entre eux, & prenant l'occasion du mescontentement des jeunes princes, eschaufferent les peuples par divers bruits, poussant mesme quelques evesques à declamer contre son mariage & à le condamner comme incestueux. En effet Judit estoit sa parente.

L'Empereur voyoit bien la tempeste qui se formoit; Sa femme, autant pour avoir lieu de gouverner absolument l'esprit foible de son mary, que par affection, augmenta si fort ses craintes, qu'elle luy persuada de donner sa confiance entiere à Bernard comte de Barcelonne qu'elle aimoit, & de le revestir de la charge

de grand chambrier, afin qu'elle puſt avoir tousjours ce ſeigneur auprés d'elle.

L'orgueil de Bernard & ſes trop eſtroites familiaritez avec l'imperatrice, redoublerent l'indignation & la jalouſie, & jetterent pluſieurs des autres ſeigneurs dans le party des malcontents. Tous enſemble s'adreſſent donc à Pepin; & dans la mauvaiſe diſpoſition où il eſtoit contre ſa belle-mere, ils luy font croire facilement que Bernard eſtoit ſon galand, & qu'elle avoit enſorcelé ſon mary: qu'ainſy il eſtoit du devoir d'un bon fils de vanger les injures de ſon pere, & de luy rendre le bon ſens & l'honneur. Il prend feu, & ſe met aux champs; l'empereur eſtant adverty qu'il approchoit, ordonne à Bernard de ſe retirer, envoye ſa femme en un monaſtere à Laon, & s'en vient à Compiegne. Les conjurez ſe ſaiſiſſent de l'imperatrice; Elle leur promet de diſpoſer ſon mary à ſe laiſſer raſer les cheveux; Et ſur cete aſſeurance ils luy donnent la liberté de luy parler en particulier. Les deux eſpoux ayant conferé enſem- 830.

ble demeurerent d'accord, que l'imperatrice prendroit le voile, mais pour luy qu'il demanderoit quelque delay pour se resoudre.

Cependant son fils Lotaire arriva d'Italie, qui confirma tout ce qui avoit esté fait, enferma son pere dans l'Abbaye de sainct Mard de Soissons, sous une garde tres-estroite, & luy donna des moines pour l'instruire à la vie claustrale, & luy persuader de prendre l'habit de religieux.

Quelque temps aprés l'imperatrice fut amenée à son mary, & à la clameur du peuple conduite à Poictiers, & là enfermée au monastere de saincte Radegonde.

830. En ce miserable estat le Debonnaire passà le printemps & l'esté, le courage tellement abattu qu'il eust consenty à se faire moine, si les moines eux-mesmes, qui vouloient profiter de l'occasion, & entrer par son moyen dans les affaires de la cour, ne l'en eussent pas destourné, & ne luy eussent donné le moyen de sortir de cete captivité. Un Gondebaud entre autres s'intrigua fort pour

le ſervir; & alla de ſa part vers ſes deux fils, Pepin & Loüis, pour les porter à embraſſer la cauſe de leur pere; à quoy ils eſtoient desja fort diſpoſez par la jalouſie qu'ils avoient conceuë de la puiſſance de leur aiſné, & de ce qu'il manioit toutes choſes à ſa fantaiſie.

La puiſſance de ces deux freres ſervant de contrepoids à celle de Lotaire, l'empereur ſortit du monaſtere où on l'avoit enfermé, conduit par les moines meſmes qui le devoient garder. Il falut aprés cela tenir une aſſemblee generale pour regler le gouvernement. La faction contraire vouloit que ce fuſt en Neuſtrie où elle eſtoit la plus forte, afin de le dégrader, ou du moins de faire caſſer ſon mariage avec Judit: mais il eut aſſez d'amis & d'adreſſe pour la faire tenir à Nimegue. En ce lieu s'eſtant rendu le plus fort par l'aſſiſtance des François Orientaux, il obligea ſon fils Lotaire de le venir trouver dans ſa tente, & de luy abandonner les chefs de la conſpiration. Tous les juriſconſultes & ſes fils meſme les jugerent dignes de 830.

mort : il leur pardonna neantmoins & se contenta de faire raser les Laïques, & renfermer ceux qui estoient d'eglise dans des monasteres. Entre autres Jessé evesque d'Amiens qui fut deposé par le jugement des evesques ; Quant à Hilduin abbé de S. Denis & à Walla, il ne fit que les chasser de sa cour.

831. Lors qu'il fut retourné à Aix, il rappella sa femme & les freres d'elle qui avoient esté rasez au commencement de l'émotion ; mais il ne voulut point la reprendre qu'elle ne se fust purgée suivant les formes ordinaires, de tout ce qu'on luy imposoit.

Les festes de Pasques venuës il fut si clement & si bon qu'en l'honneur de celuy qui avoit achepté de son propre sang le pardon de tout le genre humain, il rappella ceux qu'il avoit fait raser, & les remit tous dans leurs biens ; mais il renvoya ses trois fils dans leurs royaumes. Bernard se rendit à l'assemblée de Thionville, où il fut admis à se purger par le combat en champ clos ; & ne s'estant point trouvé d'accusateur,

il se purgea par serment. 832.

Depuis cete broüillerie aucun de ses trois fils ne luy rendit une parfaite obeïssance. Pepin & Louïs, quoy qu'il eust augmenté leur portion, ne cesserent de le fascher ; Et leur aisné Lotaire ourdissoit sous-main toutes leurs trames. Pepin ayant esté mandé à une assemblée generale d'Automne, ne vint qu'aprés qu'elle fut finie : ce qui fut cause que son pere le retint auprés de luy. Presque au mesme temps Louïs s'apprestoit de le venir visiter en trop grande compagnie : mais le pere ayant esté au devant de luy, le fit reculer, & le poursuivit jusqu'à Ausbourg. Delà il luy manda de le venir trouver à l'assemblée de Francfort ; à quoy il obeït. 832.

Il n'avoit pas si tost fait à l'un, que l'autre recommençoit. Ayant eu advis que Pepin armoit encore ; il s'advança jusqu'au palais de Jogontiac en Limosin & y assembla les estats d'Aquitaine. Le fils rebelle fut contraint de s'y trouver ; Et sa cause y ayant esté discutée, on l'arresta prisonnier. Comme on le menoit à

Tréves il s'évada, & dés que ſon pere fut hors d'Aquitaine il y rentra avec le meſme eſprit de broüillerie. Enfin ayant eſté ſommé de ſe trouver à l'aſſemblée generale de ſainct Martin, comme il n'obeït pas à cet ordre, ſon pere reſolut de punir ſa rebellion en luy oſtant le royaume d'Aquitaine.

On diſoit que le moine Gombaud,
832. outré de ce que le jeune prince l'empeſchoit de gouverner l'empereur, ce qu'il croyoit eſtre deu à ſes bons ſervices, irritoit ſans ceſſe le courroux de ſon pere contre luy, & que Judit avec ſes artifices achevant la trame, le fit pouſſer à bout, afin d'avoir ſa deſpoüille pour ſon fils Charles. En effet l'empereur la luy donna, & le fit reconnoiſtre roy d'Aquitaine par les ſeigneurs du païs. On peut juger quel fut le deſplaiſir des trois autres fils, qui avoient tout ſujet d'apprehender un pareil traitement.

Ils conjurent donc de nouveau
833. tous trois contre luy; Et les deux plus jeunes deferent la conduite de tout le deſſein à Lotaire. Il amene le Pape Gregoire avec luy pour mieux authoriſer cet attentat, (quoy

que ſans doute le S. pere ne penetraſt pas le fonds de leur intention ;) Et ils ſe mettent tous en campagne avec une grande armée. Le pere de ſon coſté aſſemble ſes forces à Vormes; car ils eſtoient arrivez prés de Baſle. Les ambaſſadeurs qu'il envoyoit vers ſes enfants & vers le pape , ayant reconnu qu'on preſſoit le ſainct pere de l'excommunier , luy declarerent en face que s'il venoit pour cela , il s'en retournaſt excommunié luy-meſme , puis qu'il tranſgreſſoit les ſaincts canons.

Les deux armées demeurerent campées entre Baſle & Strasbourg cinq ou ſix jours , pendant leſquels l'empereur & le pape eurent quelque conference pour negocier la paix. Ils y alloient tous deux à la bonne foy , mais ſous l'ombre de ce traité , les fils de l'empereur luy desbaucherẽt ſes troupes , de ſorte qu'elles paſſerent toutes de leur coſté. Ainſi ſe voyant entierement abandonné, il devint leur ſuppliant , & fut luy-meſme contraint de les aller trouver , ayant ſtipulé auparavant que ſa femme & ſon fils Charles ne perdroient ny la vie ny les

membres. Le S. pere non moins eſtonné que triſte d'une ſi funeſte cataſtrophe, ſe retira à Rome.

Ils confinerent auſſy-toſt le jeune Charles au monaſtere de Prom, ſans neantmoins le raſer, & releguerent ſa mere à Tortone en Italie, ſouſtenant que ſon mariage eſtoit nul, parce qu'elle eſtoit parente de leur pere au degré deffendu. Cela paſſoit alors pour un crime ſi énorme auprés des gents d'egliſe, qu'ils le puniſſoient à toute rigueur. Et d'ailleurs les prelats eſtoient extremement irritez contre elle, de ce qu'elle avoit fait maſſacrer Federic eveſque d'Utrect, homme reputé de ſainćte vie, parce qu'il avoit oſé condamner cet inceſte, & en reprendre l'empereur publiquement en mangeant à ſa table.

Le Debonnaire eſtant ainſy detenu, Pepin s'en retourna en Aquitaine & Louïs en Baviere. Lotaire aſſigna une aſſemblée generale à Compiegne pour le premier jour d'Octobre, laiſſant ſon pere ſous bonne garde dans le monaſtere de ſainćt Mard de Soiſſons. Pendant l'aſſemblée, quelques ſeigneurs & quel-

ques evesques ayant reconnu que les François commençoient à estre touchez de pitié pour leur ancien empereur, & apprehendant d'estre severement punis s'il remontoit sur le Throsne, s'adviserent de l'en exclure entierement en le dégradant, & le condamnant à se remettre en penitence publique. Ebon Archevesque de Reims, son frere de laict & son compagnon d'escole, mais fils d'un homme de main-morte, fut le principal autheur & promoteur de ce conseil.

833.

La forme de cete dégradation fut telle. Les evesques luy ayant remonstré ses fautes scandaleuses, il envoya querir son fils Lotaire & ses princes, & en leur presence se reconcilia avec luy. Aprés on le mena dans l'eglise de S. Mard, où prosterné sur une haire devant l'Autel, il confessa qu'il avoit esté cause de grands maux & troubles dans la France ; Et les evesques l'ayant exhorté de dire publiquement ses crimes, il les declara selon l'escrit qu'ils luy en avoient baillé. Il contenoit entre autres choses, qu'il avoit commis sacrilege,

parricide & homicide, en violant le ferment folemnel fait à fon pere dans l'Eglife & en prefence des e-
833. vefques, en confentant à la mort de fon neveu, & faifant violence à fes parents. Qu'il avoit rompu l'accord fait entre fes enfants pour le bien de la paix, & contraint fes fujets de faire un nouveau ferment, qui eftoit un parjure; d'où s'eftoient enfuivis toutes fortes de malheurs dans l'Eftat. Qu'aprés tant de defordres & de pertes caufées à fon peuple, il l'avoit encore affemblé pour fe deftruire l'un l'autre; Dont il demandoit pardon à Dieu. Puis il prefenta ce papier aux evefques qui le poferent fur l'Autel. Enfuite ils luy deftacherent fa ceinture militaire, & l'y mirent auffy; Aprés cela ils le defpoüillerent de fes habits feculiers, & le reveftirent de l'habit de penitent, qu'on ne pouvoit jamais quitter lors qu'on l'avoit pris.

L'humeur broüillonne de fes fils, & la variable legereté de fes fujets qui avoient caufé fon malheur, cauferent bien-toft fon reftabliffement. Le peuple, (c'eft à dire les gens de guerre)

qui luy avoit voulu courre ſus avant qu'on le depoſaſt,eut pitié de luy aprés ſa depoſition. Louys de Germanie eſtant pareillement touché de remords, ou pluſtoſt penſant s'agrandir s'il le reſtabliſſoit, ſollicita Lotaire de le delivrer, & Pepin y joignit auſſi ſes inſtances. Mais Lotaire n'y eſtoit nullement diſpoſé; il le transfera de Soiſſons à Compiegne, & de là à S. Denys. Alors tous deux mirent leurs troupes en campagne, & aſſignerent le lieu de leur jonction prés de Paris. Lotaire voyant qu'elles y arrivoient de tous coſtez, amuſa ſes freres quelques jours d'une eſperance d'accommodement; Puis comme il s'apperceut qu'il alloit eſtre envelopé, & qu'il n'y avoit plus de ſeureté pour luy, il reprit le chemin de Bourgongne, & ſe retira à Vienne, laiſſant ſon pere dans ſainct Denys.

Quoyque le Debonnaire fuſt en liberté, il ne voulut pas d'abord reprendre les ornements Imperiaux, mais deſira d'eſtre auparavant reconcilié à l'egliſe par les eveſques : tellement que dans celle de ſainct Denys meſme, ils luy rendirent la couronne & la

✠ ceinture militaire, *mais avec la deliberation & le conseil du peuple François.* Quelque temps aprés deux evesques luy amenerent sa femme & son fils Charles qui avoient esté laissez en liberté, par ceux qui les gardoient.

Lotaire avoit mis quelques comtes dans les villes de dessus la Loire, entre autres Lambert à Nantes & Mainfroy à Orleans, qui se faisoient fort de luy garder ce pays-là. Ces comtes ayant desfait avec grand avantage ceux de l'empereur qui estoient allez les attaquer tumultuairement, solliciterent tant leur maistre de revenir en Neustrie poursuivre la pointe de cete victoire, qu'il rebroussa sur ses pas, ayant forcé & brûlé la ville de Chalon sur Saone.

Le prince Pepin estoit venu au secours de son pere avec des troupes considerables; de sorte qu'ils estoient beaucoup plus forts que luy. Neantmoins il se vint camper vis-à-vis de leur armée, non loin de la ville de Blois, s'imaginant qu'il pourroit la desbaucher comme il avoit fait l'autre fois. Mais comme il reconnut peu aprés que tout au contraire, il

couroit riſque d'eſtre abandonné des ſiens, & qu'il ne pouvoit ſe tirer de là ſans un dangereux combat, il ſe reſolut à venir trouver ſon pere & luy demander pardon; ſçachant bien qu'il ne le luy euſt jamais donné, s'il euſt eſté pris les armes à la main.

Son pere le receut fort fierement eſtant aſſis dans ſon throſne haut elevé au milieu de ſon pavillon; il le voulut voir proſterné à genoux, & ne luy accorda ſa grace à luy & aux ſiens, qu'à condition qu'il ſortiroit de France, & qu'il n'y entreroit plus ſans ſon congé; Pour cet effet il ferma les paſſages de l'Italie aprés luy avec de fortes garniſons.

Ceux du party de ce prince demeurant ainſi à l'abandon & ſans ſup- 834.
port, paſſerent les monts, & ſe refugierent auprés de luy. Il en fut pris quelques-uns; entre autres Ebon archeveſque de Reims, qui avoit le plus contribué à la degradation de l'empereur; On l'atrapa comme il ſe ſauvoit avec les treſors de ſon egliſe. Ils furent tous amenez au Parlement de Thionville. En cete aſſemblée l'empereur fit premierement ſigner ſon

reſtabliſſement à tous les grands, ET aprés il accuſa les criminels par ſa propre bouche, & demanda juſtice. Le malheureux Ebon n'eſſaya point de ſe defendre, mais ſupplia humblement d'eſtre jugé en particulier par les eveſques. Il advoüa ſes crimes par eſcrit; ſur cela il fut dépoſé, & il ſouſcrivit meſme à ſa dégradation. Aprés cete ignominie, il ſe retira auprés de Lotaire. Agobard archeveſque de Lyon n'ayant oſé comparoir à l'aſſemblée y fut auſſy condamné.

De Thionville l'empereur alla à Mets, ET là durant la meſſe du Dimanche d'avant la Quadrageſime, ſept eveſques chanterent ſur luy ſept oraiſons pour le reconcilier à l'egliſe, afin qu'il ne manquaſt rien à ſon abſolution. Cela fait Ebon archeveſque de Reims qui avoit donné le conſeil de ſa degradation, monta en chaire & declara au peuple que ce prince avoit eſté injuſtement depoſé.

835. & 36. Il euſt eſté bon pour le repos de la France que Lotaire n'euſt jamais repaſſé les Monts pour revenir en deçà : mais l'Imperatrice Judit qui de-

ſiroit avoir un appuy pour ſon fils Charles, aprés la mort du vieil empereur qui eſtoit fort valetudinaire, s'entremit de le reconcilier avec luy, & fit mander à ce prince qu'il euſt à revenir en cour. Il n'oſa pourtant pas ſe fier ſi toſt à ſa parole ; et d'ailleurs il n'euſt pas pû y venir, eſtant ſur ces entrefaites tombé malade d'une maladie epidemique qui le mit à l'extremité, & preſque tous les ſeigneurs François, qui l'avoient ſuivi, au tombeau. Elle emporta Valac eſtimé la meilleure teſte & le plus puiſſant genie de ſa cour, comme il l'avoit eſté de celle de Charlemagne, & fit mourir tant d'autres ſeigneurs des plus conſiderables, qu'on diſoit qu'elle avoit denué la France de conſeil & de force.

L'année 836. l'empereur avoit deſſein d'aller viſiter les ſepulcres des Apoſtres à Rome : mais le bruit de la deſcente des Normands en Friſe, & qu'ils avoient bruſlé Doreſtat & Anvers, le retint en France, où il convoqua des aſſemblees generales à l'ordinaire. 836.

Vers la Feſte de Paſques il parut 837.

une Comete au Ciel dans le ſigne de la Vierge, laquelle ayant en vingt-cinq jours paſſé les Signes du Lion, du Cancer & des Iumeaux, vint mettre bas ſa chevelure & eſteindre ſon globe de feu vis à vis de la teſte du Taureau ſous les pieds du Chartier. L'empereur, qui eſtoit grand aſtronome, la deſcouvrit le premier. Il en avoit paru une autre l'année precedente, l'onzieſme d'Avril, dans le ſigne des Balances, mais elle ne ſe monſtra que trois jours.

La principale cauſe des troubles & des rebellions des enfants du Debonnaire, eſtoit le frequent changement qu'il faiſoit dans leurs partages. L'imperatrice, qui redoutoit Lotaire & deſiroit le gagner, perſuada ſon mary de l'envoyer querir & de luy faire une propoſition fort advantageuſe; c'eſtoit qu'il diviſaſt toute la monarchie en deux parts, l'Aquitaine & la Baviere non compriſes, & que ſon pere en choiſiſt une, ou bien que ſon pere la diviſaſt, & que luy euſt le choix. Lotaire luy refera le partage, & retint le choix; il prit la France Orientale depuis la Meuſe en delà, & laiſſa l'Occidentale à Charles

ſon puiſné, s'obligeant par ſerment de le deffendre & de n'entreprendre jamais rien contre la volonté de ſon pere.

Pendant ces broüilleries les Normands ne ceſſoient de piller les coſ- 838.
tes de Flandres. Ils avoient gagné un grand combat dans l'Iſle de Wakeren, qui fait partie de la Zelande, où le comte du païs avoit eſté tué; Et s'eſtant enſuite fortifiez dans ce poſte-là, ils continuerent leurs ravages, juſqu'à ce que l'armée Françoiſe les en euſt chaſſez.

Dés le premier de Janvier une comete s'eſtoit fait voir dans le ſigne 838.
du Scorpion un peu aprés le coucher du Soleil. Quelques-uns s'imaginerent qu'elle avoit preſagé la mort de Pepin roy d'Aquitaine; en effet elle arriva au mois de Nov. enſuivant. Il eſtoit aagé de quelque trente-cinq ans, & en avoit regné vingt-un. On l'enterra à Saincte-Croix de Poitiers. Il laiſſa de ſa femme Engeltrude, fille de Thiebert comte de Matrie, deux fils, Pepin & Charles, deſquels nous marquerons les adventures en leur lieu, & une fille nommée

Matilde qui eſpouſa Giraud comte de Poitiers.

A en uſer comme avoit fait Charlemagne, quand un roy avoit partagé ſes fils & qu'il en mouroit un, ſi celuy-là avoit des fils, il dependoit du peuple d'en elire un en ſa place, ou de laiſſer retourner ſon partage à ſes autres freres. Aprés la mort de Pepin il ſe trouva deux partis en Aquitaine; l'un, dont eſtoit chef un seigneur nommé Emanon, vouloit que l'aiſné de Pepin luy ſuccedaſt; l'autre, qui avoit à ſa teſte Ebroin eveſque de Poitiers, s'en rapporroit à l'empereur. Cet Ebroin le vint trouver pour ſçavoir ſes intentions, & les ayant appriſes, il diſpoſa les eſprits des Aquitains à s'y renger. Pour recompenſe de ſes intrigues, il eut l'abbaye de ſainct Germain des Prez.

Sur le poinct que l'empereur vouloit le ſuivre en Aquitaine avec une armée, il fut attiré du coſté de la Germanie pour eſtouffer les nouveaux remuëments, que Louys y vouloit exciter.
839. Enſuite du partage fait avec Lotaire, on avoit deffendu à ce prince de plus porter le titre de roy de la

la France Orientale : l'intereſt & le reſſentiment luy firent prendre les armes pour s'en conſerver la poſſeſſion. Or avant qu'il euſt pû ſe metrre en eſtat de ſe deffendre, ſon pere paſſa le Rhein & le ſerra de ſi prés, qu'il fut conſeillé de venir luy demander pardon. 839.

Au retour de ce voyage, l'empereur paſſa en Aquitaine ; & y eſtant entré juſqu'à Clermont en Auvergne, il y receut les ſeigneurs du païs, qu'Ebroin avoit diſpoſez à l'obeïſſance, & leur fit preſter le ſerment à ſon fils Charles. Mais le jeune Pepin avec ſes amis, retint touſjours l'heritage de ſon pere par quelque bout, & le deffendit ſi bien qu'il n'en pût eſtre depoſſedé de pluſieurs années.

LOUIS LE DEBONNAIRE *Empereur & Roy de France.*

LOTAIRE *empereur & roy d'Italie, aagé de 45. ans.*

LOUIS *roy de Baviere, aagé de trente-quatre ans.*

CHARLES *roy de Rhetie, Bourgongne, Neustrie, & Aquitaine, aagé de 17. ans.*

PEPIN *disputant l'Aquitaine, aagé de quatorze ans.*

COMME l'empereur estoit retour-
840. né en Aquitaine, apres le Parlement de Chaalons, & qu'il sejournoit à Poitiers pour donner ordre à asseurer ce royaume à son fils Charles : il apprit que Louys avoit desbauché les Saxons & les Turingiens; qu'il s'estoit saisy de tout le pays d'outre le Rhin, & qu'estant venu à Francfort il y avoit pris le serment de plusieurs François Orientaux. Jamais

affaire ne luy avoit tant donné de desplaisir que celle-là ; Quoy qu'il eust alors une fluxion sur la poitrine, & que la saison fust encore bien mauvaise, il partit d'Aquitaine avec une ferme resolution de chastier ces attentats. 840.

Il laissa sa femme & son fils Charles à Poitiers, fit Pasques à Aix, passa delà en Turinge, & tint un Parlement à Vormes. Puis son mal se rengregeant, il se fit descendre par eau à Ingelheim prés de Mayence. En cet endroit sa fluxion redoubla si fort qu'il fut contraint de s'aliter sous ses tentes ; et là, aprés avoir combattu quarante jours contre la mort, le cœur serré de douleur & la poitrine oppressée par un abscés, il rendit l'ame le 20. Juin, ayant tous les jours de sa maladie receu le corps de Nostre-Seigneur JESUS-CHRIST. Il estoit dans le commencement de la 64. année de son aage, & dans la fin de la 27. de son empire & de sa monarchie, avant laquelle il avoit esté roy d'Aquitaine 32. ans.

Son frere Dreux porta son corps à Mets dont il estoit evesque, &

l'y inhuma dans l'abbaye de sainct
840. Arnoul, qui estoit la tige de la maison Carlienne.

Il fut d'un naturel doux & clement, mais trop facile & trop credule, de sorte que ses conseillers le portoient quelque-fois à des injustices. Dés sa jeunesse il se plongea dans une profonde devotion ; Et si on ne veut pas dire qu'il defera trop aux ecclesiastiques, on peut dire au moins qu'il ne sceut pas discerner les bons d'avec les mauvais, ou que les employant dans les affaires & leur donnant trop de biens, il les gasta. La methode de son pere avoit esté bien meilleure, qui ne permettoit jamais qu'un homme eust plus d'un employ ou plus d'un benefice à la fois. Du reste il fut laborieux, sobre, vigilant, liberal, tres-instruit dans les bonnes lettres, qui parloit & escrivoit en Latin aussy-bien qu'homme de son royaume, & qui avec une parfaite connoissance du droit & des loix de son Estat, avoit aussy un grand soin de les faire observer.

En premieres nopces il espousa Hermengarde fille du duc Ingelram,

dont il eut trois fils, Lotaire, Pepin & Louys; & quatre filles,* Adele, Giselle, Hildegrade, & Alpaide. Adele fut femme en premieres nopces de Conrard comte de Paris, puis en secondes de Robert le Fort; On maria Giselle avec Everard duc de Frioul, pere de ce Berenger qui fut roy d'Italie; Hildegarde avec le comte Theodore; Et Alpaide avec le comte Begon.

* Adelais, Adelaide, Alix.

En secondes nopces il espousa Judit fille de Velpon ou Guelfe comte de Ravensperg, dont il eut Charles, que depuis on surnomma le chauve.

PAPES.

CHARLES II.

DIT LE CHAUVE

ROY XXV.

encore GREGOIRE IV. S. 3. ans sous ce regne.

SERGIUS II. elû en Fevrier 844. S. 3. ans, un mois.

LEON IV elû en Avril 847. S. 8. ans, 3. mois.

BENOIST III. elû en Aoust 855. S. 4. ans.

NICOLAS I. elû en Avril 858. S. 9. ans, 6. mois.

HADRIAN II. elû en Dec. 867. S. 5. ans.

JEAN VIII. elû en Decēb. 872. S. 10. ans, dont 5. sous ce regne.

Injuste, foible, & vain, je mis en decadence
Des princes Carliens l'Estat & la maison.
Lors que je rejoignois l'Empire avec la France,
Vn infidelle Iuif me donna du poison.

CHARLES II.

DIT LE CHAUVE.

ROY XXV.

Aagé de 17. ans.

LOTAIRE *empereur & roy d'Italie.*

LOUIS *roy de Germanie.*

CHARLES *roy de Bourgongne & de Neustrie.*

PEPIN *combattant pour le royaume d'Aquitaine.*

QUelques jours avant sa mort, le Debonnaire avoit envoyé son sceptre, sa couronne & son espée, marques de l'empire, à Lotaire son fils aisné, luy recommandant de proteger le prince Charles, & de luy conserver le partage qu'il luy avoit donné de son consentement. Mais

840.

EMPP. encore THEOPHILE, & LOTAIRE I.

840.

840. Lotaire s'estoit mis dans l'esprit que suivant la premiere disposition de son pere, le droit d'aisnesse & sa qualité d'empereur le devoient rendre souverain sur ses puisnez.

Dans ce dessein il part d'Italie, se rend au royaume de Bourgongne, où il vouloit establir son fort & le rendez-vous de ses troupes & de ses amis, & depesche ses Commissaires par tout pour solliciter les seigneurs de luy prester le serment. Il passe de là à Vormes, d'ou il attire les Saxons dans son party; & de Vormes il s'avança jusqu'à Francfort. Il pensoit surprendre Louïs: Mais ce prince s'estant venu camper tout proche, l'estonna si fort, que comme il usoit plus de ruse que de force, il fit tréves avec luy jusqu'au 12. de Novembre, qu'ils devoient se retrouver au mesme endroit pour vuider leurs differends, ou à l'amiable, ou par les armes.

Charles estoit alors à Bourges où
840. il attendoit que Pepin le vinst joindre, mais il manqua au rendez-vous promis, croyant qu'il trouveroit mieux ses advantages de l'autre costé. Delà il depescha vers Lotaire le prier de se sou-

venir des ſermens qu'il luy avoit faits entre les mains de ſon pere, luy offrant tout reſpect & ſouſmiſſion comme à ſon aiſné. Lotaire l'amuſoit de belles paroles, & cependant dreſſoit toutes ſes machines pour le jetter hors de ſes eſtats.

Aprés que Charles eut par ſa preſence confirmé les peuples d'entre la Meuſe & la Seine, & qu'il eut enſuite fait un voyage en Neuſtrie, il retourna en diligence en Aquitaine pour arreſter les progrez de Pepin, à qui les approches de Lotaire avoient fort enflé le courage. Il rabaiſſa un peu ſon party par le gain d'une bataille : mais cependant les peuples de Neuſtrie ſe rangerent du coſté de Lotaire. 840.

Les ſeigneurs qui accompagnoient Charles reconnoiſſant les artifices de ſon aiſné, crurent qu'il faloit les rompre par une brave reſolution, & luy conſeillerent de s'avancer tout droict vers luy. Ainſi les deux armées ſe trouverent à ſix lieuës l'une de l'autre, la ville d'Orleans entre deux. Alors les Seigneurs des deux coſtez s'entremirent de les accommoder ſuivant

la couſtume des François. Ceux du party de Charles ſe trouvant les plus foibles, conſentirent à un accord qui luy eſtoit fort deſavantageux : Car il ne luy demeuroit par proviſion que l'Aquitaine, le Languedoc, la Provence, & quelques comtez entre la Loire & la Seine ; Et il fut dit qu'ils s'aſſembleroient au Parlement qui ſe tiendroit à Atigny, pour regler tous les differends ; mais que cependant Lotaire n'attenteroit rien contre Charles ny contre Louïs, autrement qu'ils ſeroient quittes de leur ſerment.

841. Ce traité fait, Charles marcha vers la Bretagne pour reprimer les mouvements de quelques ſeigneurs Bretons. Delà il revint ſur ſes pas pour ſe trouver au Parlement d'Atigny. Lotaire avoit cependant eſſayé de luy fermer les paſſages, rompu tous les ponts de deſſus la Seine, & mis des troupes ſur les bords qui le coſtoyoient tousjours. Ces précautions ne luy ſervirent pourtant de rien, dautant que Charles ayant ſçeu qu'il y avoit des vaiſſeaux au deſſous de Rouën fit diligence de s'en ſaiſir & paſſa ſes

troupes dessus, ses ennemis s'estant 841.
mis en fuite dés qu'ils eurent veu son estendard.

En mesme temps Lotaire, par le conseil d'Albert comte de Mets son principal boute-feu, & d'Othbert evesque de Mayence, pratiquoit les François Austrasiens; ET sçachant que Louïs le Germanique estoit en marche pour joindre Charles, il fit passer le Rhein à des troupes pour aller au devant de luy, & desbaucha une partie des siennes; ensorte que Louïs fut conseillé, de peur de perdre le reste, de se retirer en Baviere. Il eust este facile à Lotaire de l'accabler, s'il l'eust vivement poursuivy: mais il se contenta de laisser des troupes le long du Rhein, commandées par Albert comte de Mets, pour l'empescher de revenir au secours de son frere Charles.

Cependant Charles ayant remonté 841.
le long des bords de la Seine, fait ses prieres à Dieu dans l'eglise sainct Denys, joint quelques troupes que deux ou trois de ses comtes luy amenoient prés de Montereau Faut-Yonne, & poussé deux comtes de Lo-

841. taire qui vouloient s'oppoſer à ſa marche, alla paſſer à Troyes, où il celebra la feſte de Paſques. Delà il ſe rendit à Atigny, pour faire voir qu'il ne manquoit pas à la conference aſſignée entre luy & Lotaire. Aprés l'y avoir attendu quelques jours en vain, il marcha vers Chaalons, & là il accueillit l'Imperatrice Judit ſa mere, & les troupes qu'elle luy amenoit d'Aquitaine.

Il apprit en meſme temps que ſon frere Louïs ayant raſſemblé ſes forces, avoit gagné une bataille ſur Albert comte de Mets, qui eſtoit demeuré mort ſur le champ, & qu'il faiſoit diligence pour le venir joindre. Voilà pourquoy il ſe mit en marche pour aller au devant, meſpriſant le bruit que Lotaire faiſoit courir qu'il fuyoit. Cependant Louïs arriva, & ainſi les deux jeunes freres eſtant joints ſe trouverent les plus forts. Lotaire eſtoit perdu s'il n'euſt pas trouvé moyen de gagner quelques jours par de feintes negociations, juſqu'à ce que Pepin, qui eſtoit en marche, l'euſt pû joindre. Quand il eut receu ce renfort, il ne parla plus que de les faire obeïr &

d'establir sur eux une souveraineté monarchique. Toutes les offres & les sousmissions qu'ils luy firent par diverses fois, jusqu'à vouloir luy donner tout leur bagage, hormis leurs armes & leurs chevaux, & luy ceder mesme une partie de leurs terres voisines de l'Austrasie, ne servirent qu'à le confirmer dans sa resolution de tout avoir, & de faire valoir son titre d'empereur. Ils furent donc contraints de luy envoyer livrer le champ de bataille pour le lendemain matin à la deuxiesme heure du jour ; c'estoit le 25. de Juin. 841.

Les deux armées estoient campées vis à vis l'une de l'autre aux environs du Bourg de Fontenay prés d'Auxerre. Toutes les forces de la France, tous les grands & tous les plus braves chefs estoient là, autour des quatre rois, qui devoient estre les tesmoins & les renumerateurs de leurs actions. Aussi le combat fut le plus opiniastre & le plus sanglant qu'on se puisse imaginer. Depuis le commencement de la monarchie Françoise, jusq'uà ce temps que j'escris, il ne s'est point respandu 841.

841. tant de ſang François en quelque journée que ç'ait eſté. Il y perit cent mille hommes ; horrible playe , & qui affoiblit ſi fort la maiſon Carlienne qu'elle ne s'en pût jamais remettre. La victoire demeura aux deux jeunes freres. Ils en uſerent avec toute l'humanité poſſible, & ne voulurent pas donner la chaſſe à l'empereur leur aiſné, de peur de reſpandre du ſang davantage. Ils firent meſme enſevelir ſes morts & penſer ſes bleſſez comme les leurs, & publierent un pardon general pour tous ceux qui le voudroient accepter. Le lendemain ils aſſemblerent les eveſques dont il y avoit un bon nombre dans leurs armées , pour les conſulter ſur la maniere dont ils auroient à expier ce carnage de tant de Chreſtiens. Les eveſques reſpondirent qu'ils n'avoient combattu que pour la juſtice, comme le jugement de Dieu en eſtoit la preuve manifeſte, et partant qu'ils les croyoient innocents; mais que ſi quelqu'un ſe ſentoit coupable d'avoir fait quelque choſe par colere, par haine ou par gloire, il euſt à s'en confeſſer ſecre-

tement & recevoir une penitence secrete : Ils ordonnerent aussy que les troupes celebrassent un jeusne de trois jours pour leurs freres qui avoient esté tuez à la bataille.

La pluspart des chefs s'estant retirez chez eux pour se rafraischir, ces princes ne pûrent pas recueillir tous les fruits d'un si notable advantage. Louis repassa le Rhein, & Charles prit sa route vers l'Aquitaine pour en chasser entierement Pepin. Ce prince estoit tellement abattu, qu'il vouloit se sousmettre à tout: Mais la dissension ayant broüillé le conseil de Charles, ensorte qu'il n'agissoit que foiblement, il reprit courage, & se remit en campagne. 841.

D'autre costé Lotaire qui s'estoit sauvé à Aix avec ses débris, ayant levé de nouvelles forces, se fit bientost revoir en Neustrie, où il avoit grand nombre de partisans, & perça jusques dans le pays du Maine, bruslant & saccageant toutes les contrées par où il passoit. Delà il rebroussa vers Paris. Son armée & celle de Charles se rencontrerent prés de S. Denys, la riviere entre deux ; Celle de Charles estant la plus foible se sauva dans

les forests du païs du Perche ; Lotaire la poursuivit quinze jours : mais ne la pouvant contraindre de venir au combat, il renvoya Pepin qu'il avoit fait
842. venir avec ses bandes d'Aquitaine.

Les deux jeunes freres en se separant s'estoient donnez rendez-vous pour se revoir au plustost. Dés que Charles eut les chemins libres, il alla jusques sur le bord du Rhein pour recueillir son frere : Et tous deux s'estant rendus à Strasbourg le 22. Février, aprés plusieurs festes & carousels, firent une nouvelle ligue & amitié, se promettant par serment solemnel de ne s'abandonner jamais l'un l'autre. Ce traité estoit conceu & escrit en deux langues, sçavoir en langue * Romance & en langue Tudesque. Il portoit que si quelqu'un des deux freres y contrevenoit, ses sujets ne seroient plus obligez de le servir. C'estoit à proprement parler, leur donner ouverture de changer de souverain quand il leur plairoit.

EMPP. MICHEL III. fils de Theophile, en Février, & encore LOTAIRE. 842.

* *Romanica*, ou *Rustica Latina*.

Cete union ayant rassuré leurs sujets, ramené ceux que Lotaire avoit desbauchez, & grossy leurs

troupes, ils ſe mirent à le chercher 842.
pour le combattre : mais il tira pays de viſteſſe, ſans s'arreſter nulle-part qu'il ne fuſt arrivé à Lyon ; & par ſa fuite il leur abandonna toute l'Auſtraſie, & une partie du royaume de Bourgongne.

Comme ils furent de retour à Aix, les eveſques par eux aſſemblez donnerent un jugement ſolemnel, & fort remarquable contre Lotaire. Il portoit que pour raiſon des crimes commis à l'endroit de l'egliſe, de ſon pere & de ſes freres, aprés une meure deliberation, ils le declaroient entierement décheu de ſa portion des terres de deçà les Monts. Et neantmoins ils ne voulurent point la deferer aux deux jeunes freres, qu'auparavant ils n'euſſent ſceu d'eux s'ils entendoient la gouverner ſelon les commandements de Dieu. A quoy ayant reſpondu qu'ils le deſiroient ainſi, les eveſques leur dirent : *Et nous par l'autorité divine vous prions que vous la receviez & la gouverniez ſelon la volonté de Dieu.* Ils diviſerent donc entre eux la portion de l'Auſtraſie que Lotaire avoit poſſedée.

842. Toutefois ce partage ne tint pas: car ce prince les ayant peu aprés recherchez d'accommodement, les amis communs firent enſorte que les trois freres s'aboucherent dans une iſle ſur la Saone, accompagnez chacun de quarante Seigneurs, en preſence deſquels ils convinrent de partager toute la ſucceſſion de leur pere (la Baviere, la Lombardie, & l'Aquitaine non compriſes) en trois parties eſgales, dont Lotaire auroit le choix. Que les meſmes quarante deputez s'aſſembleroient au mois de Novembre dans la ville de Mets pour faire cete diviſion, ſelon leur conſcience, & que cependant chaſcun des trois princes demeureroit dans la portion qu'il tenoit.

L'aſſemblée des ſix-vingts ſeigneurs ne ſe fit point à Mets; parce que Lotaire eſtant à Thionville, il n'y auroit pas eu de ſeureté pour les deputez des deux jeunes freres; Elle fut remiſe à Coblents; Et là encore faute de pouvoirs aſſez amples, ils ne purent convenir que d'une tréve juſqu'à la feſte de ſainct Jean Baptiſte, & d'une autre aſſemblée qui ſe

feroit à Thionville avant ce temps-là. 843.

Dans cet entre-temps Charles se maria dans son palais de Crecy sur Oyse, avec Hermentrude fille de * Vodon, & petite fille d'Adelard qui avoit gouverné Loüis le Debonnaire, & avoit esté un effroyable dissipateur des finances & des domaines de la couronne ; ce qui d'un costé luy avoit attiré la haine de ceux qui aimoient le bien public ; mais de l'autre l'affection des courtisans & de ceux qui ne peuvent entretenir leur grande despense que par les profusions d'un ministre.

* Selon quelques-uns Odon ou Eudes, Comte d'Orleans.

Les seigneurs François assemblez à Thionville travaillerent si bien au partage des trois freres, qu'ils en vinrent à bout le 16. du mois de Mars. Le royaume d'Occident ou France Occidentale, qui est à peu prés ce que l'on nomme aujourd'huy la France, sçavoir depuis la mer Britannique jusqu'à la Meuse ; & avec cela le Languedoc & la Marche d'Espagne, escheurent à Charles. L'Aquitaine estoit disputée par Pepin. A Loüis vint la Germanie jusqu'au 843.

Rhein, avec quelques villages en deça qu'il voulut avoir, parce qu'il y
843. avoit des vignobles; Et Lotaire outre le titre d'empereur, le royaume d'Italie & la Provence, eut tout ce qui estoit entre les royaumes de ses deux autres freres, sçavoir les terres d'entre l'Escaut, la Meuse, le Rhein & la Saone. On appella cete estenduë en langue Tudesque *Loterreich*, en langue Romance * *Lohier-regne*, & par abbregé *Lorraine*, c'est à dire le royaume de Lotaire. Le païs qui porte ce nom aujourd'huy n'en est qu'une bien petite partie.

* *Lohier en vieux François c'est* Lo*thaire.*

Quant à Pepin, on ne luy fit aucune part : mais ayant gagné une grande bataille dans l'Angoumois sur les gents de Charles son oncle, qui s'efforçoit de luy oster son royaume d'Aquitaine & assiegeoit Toulouze, il s'y maintint encore quelques années, jusqu'à ce que ses vices, plustost que les forces de ses ennemis, le déthrosnerent.

Cete division de la monarchie entre freres égaux, desunit les peuples de la Gaule, de la Germanie, & de l'Italie, qui avoient commencé à se

coler, pour ainſi dire, & à ſe joindre en un corps de monarchie; elle fit que les ſujets devinrent changeants, infidelles, factieux, & qu'ils ſe donnerent la liberté de choiſir des princes, croyant le pouvoir faire, pourveu qu'ils fuſſent du ſang royal. Mais ce qu'il y avoit de pire, eſtoit que la France, ayant perdu la meilleure partie de ſes forces par cete grande ſaignée de Fontenay, ne fut plus en eſtat de contenir les peuples qu'elle avoit ſubjuguez, particulierement les Gaſcons & les Bretons, ny de ſe deffendre des incurſions des Normands. 843.

Pour les Gaſcons, Azenar qui s'eſtoit emparé de la comté de ce païs-là, eſtant mort l'an 836. ſon frere Sance l'avoit auſſy envahie malgré Pepin, & s'y maintenoit avec l'appuy des Baſques & des Navarrois. La duché eſtoit alors tenuë par un ſeigneur nommé Totilus : Azenar bien loin de luy obeïr le fatiguoit par de continuelles incurſions, & pendant qu'il le tenoit occupé, donnoit lieu aux Normands de ravager toute cete province.

On ne ſçauroit ſans horreur ra-

conter les ruïnes, les meurtres & les embrasements que ces barbares firent par toute la France. La necessité les forçoit de sortir de leurs pays pour chercher leur subsistance ailleurs : car de cinq ans en cinq ans on mettoit dehors des peuplades ou exains de jeunes gents, que l'on donnoit en partage à des princes pour aller chercher leurs adventures en d'autres pays. Le desir du butin & de la gloire les jettoient sur les plus riches provinces ; le faux zele de leur religion impie & brutale les rendoit cruels & sanguinaires, particulierement à l'endroit des gents d'eglise ; les François se servant de leurs secours dans leurs querelles publiques & particulieres, les introduisoient dans le pays ; Et les meschants garnements que les desordres des guerres civiles avoient mis en curée, non seulement leur servoient de guides, mais encore de chefs & d'instigateurs pour tout piller, avec tant de destructions qu'on n'en trouve point de pareilles dans toutes les histoires du monde. Car depuis une mer jusqu'à l'autre, il ne demeura pas un monaste-

re, pas une eglise qui ne ressentist leur rage diabolique, pas une ville qui ne fust rançonnée, pillée ou brûlée deux ou trois fois. Ce qui faisoit assez connoistre que c'estoit une terrible vengeance de Dieu.

Aussy donna-il toutes ces années-là de visibles advertissements de faire penitence: presque tous les ans il paroissoit des cometes, on en avoit veu une peu avant la mort de Louys le Debonnaire; Et une autre encore l'an 842. Depuis l'an 840. jusqu'en 850. il parut presque toutes les années des batailles en l'air; Et la terre trembla souvent avec des mugissements effroyables. *vers l'an 840. & suiv.*

L'an 843. au mois d'Avril l'imperatrice Judit mere de Charles le Chauve, mourut à Tours, & ce Bernard qui avoit esté si fort dans ses bonnes graces, mais depuis disgracié par son mary, ayant esté accusé d'avoir brassé quelque trahison sur la Marche d'Espagne dont il estoit comte aussi bien que duc de Septimanie, fut pris & condamné à mort par le jugement des seigneurs François.

Pendant le gouvernement du duc

843. Totilus en Gaſcongne, les Normands ayant manqué une entrepriſe ſur Bourdeaux, ruinerent Baſas, Ayre, Laitoure, Daqs, Tarbe de Bigorre, Labour, Oleron & Laſcar; & battirent deux fois ce duc; mais à la troiſieſme il eut l'advantage ſur eux, & les chaſſa entierement de toute la Gaſcongne.

Il ne veſcut que peu de temps aprés ſa victoire; on donna ſa duché à Seguin; Et pour le fortifier davantage contre Sance & contre les Normands, on y joignit encore la comté de Bourdeaux, qui auparavant eſtoit de la ſeconde Aquitaine, on y adjouſta meſme, ſi je ne me trompe, celle de Saintes. Ce qui n'empeſcha pas que les Normands ayant fait une ſeconde deſcente l'an 843. ne le desfiſſent en une ſanglante journée entre Saintes & Bourdeaux, où ſa mort combla leur victoire.

Le duc Guillaume ſon ſucceſſeur ne
843. pût arreſter ce desbordement qui rouloit par la ſeconde Aquitaine, & enlevoit tantoſt la ville de Saintes, tantoſt celle d'Angouleſme, une autre fois celle de Limoges ou de Perigueux.

La confuſion qu'ils cauſoient dans ce pays-là, & la revolte de Bernard duc de Septimanie dont nous venons de parler, laquelle arriva en ces meſmes années, donna la hardieſſe aux Gaſcons du duché, de ſe joindre à ceux du comté pour faire tous enſemble le comte Sance duc de Gaſcongne. Auquel quelques années aprés ſucceda Arnaud fils d'Emenon ou Immon comte de Perigord.

Dés l'an 841. comme les rois eſtoient en campagne pour ſe deſtruire l'un l'autre, Hochery ou Oger, l'un des plus redoutables chefs des Normands qui commandoit une flote de cent cinquante vaiſſeaux, brûla la ville de Roüen le quatorzieſme de May, & l'abbaye de Gemiege quelques jours aprés ; & quinze ou ſeize ans durant continua ſes barbaries ſur la Neuſtrie, mais plus particulierement ſur la Bretagne & ſur l'Aquitaine.

Ces barbares avoient auſſy pris la route de deſcendre par la Bretagne : la revolte de cete province leur en ayant ouvert les portes. Louys le Debonnaire en avoit donné le gouvernement à Neomene iſſu des anciens rois de ce

pays-là,& frere puiſné de Rivalon pere de Salomon. Or Neomene ayant acquis quelque reputation pour avoir tenu teſte aux Normands l'an huit cent trente-ſix, commença à ſe croire digne de la couronne de ſes anceſtres : toutefois ſon deſſein n'eſclata pas juſqu'aprés la ſanglante bataille de Fontenay, qu'eſtant incité par le Comte Lambert, il ſe declara hautement ſouverain, & chaſſa tous les François de la Bretagne, hormis de Rennes & de Nantes, où ils tinrent bon.

Ce Lambert outré de ce que le roy Charles luy avoit refuſé le comté de Nantes qu'il demandoit, en recompenſe de ce qu'il avoit combattu vaillamment pour luy à la journée de Fontenay, renonça à ſon ſervice & ſe jetta dans le party de Neomene; Avec l'aide duquel ayant battu & tué Renaud comte de Poitiers, à qui le roy Charles avoit donné Nantes, il demeura maiſtre de cette ville. Mais dans peu de jours en ayant eſté chaſſé pour quelque diviſion qui ſurvint entre Neomene & luy, il alla malheureuſement que-

rir les Normands, & les amena par la riviere devant Nantes, qu'ils prirent par escalade le jour de la Sainct Jean. Ils esgorgerent la pluspart des habitans qui s'estoient refugiez dans l'eglise sainct Pierre, massacrerent l'evesque sur le grand Autel comme il disoit la Messe, & emmenerent tout ce qui restoit d'hommes en vie. Delà ils furent brûler le monastere des isles, c'est Noir-moustier. Ainsi Lambert demeura comte d'une ville destruite, & tascha de s'y maintenir, flotant entre son roy & Neomene, infidelle à l'un & à l'autre, hay de tous les deux. 844.

Aprés le partage fait entre les rois, comme la Bretagne estoit un pretendu membre de la France Occidentale, qui estoit escheuë à Charles le Chauve : ce prince n'ayant plus d'ennemis au dedans, tourna ses forces de ce costé-là, pensant remettre Neomene dans l'obeïssance. Mais il vint hardiment au devant de luy, & l'ayant rencontré sur le chemin de Chartres au Mans, il le chargea si vertement qu'il mit son armée en desroute, & le contraignit de se

ſauver dans Chartres à courſe de cheval.

Cet advantage redoublant toutes les forces des Bretons, ils faiſoient des courſes ſur le Maine, l'Anjou & le Poitou. Il ſemble neantmoins qu'il y eut quelque treve, puiſqu'à l'inſtance du roy Charles, Neomene chaſſa le comte Lambert de Nantes, qui s'alla nicher dans le bas Anjou, & y baſtit le chaſteau d'Oudon.

En meſme temps que Charles fut desfait par Neomene, les guerres civiles travaillant le Dannemarc, les ſeigneurs de ce pays-là qui ſe trouverent forts ſur mer, entre autres Ragenaire, Haſteng & Bier coſte de
845. Fer, ſous le commandement d'un roy ou chef nommé Horic, ſe jetterent ſur la France Occidentale, & ayant forcé les gardes qui defendoient l'emboucheure de la Seine, pillerent Roüen. Une partie commandée par Ragenaire montant avec des barques le long de cete riviere, ſaccagea tout à droit & à gauche, & n'ayant pû prendre la cité de Paris, en ruïna tout ce qui s'eſtendoit hors de l'iſle, pilla l'abbaye ſainct Germain des Prez, &

delà s'en alla destruire la ville de Melun. Ils n'attaquerent point l'abbaye de sainct Denys, à cause que le roy Charles fort devot envers ces saincts martyrs, y avoit mis une bonne garnison. En 868. il la fit clorre de murailles & de tours en forme de chasteau. Les moynes de ce temps-là racontent plusieurs exemples d'horribles punitions de Dieu sur ces barbares, pour leurs execrables meurtres, sacrileges, & incendies; mais ils avoient le cœur si dur, que rien n'estoit capable de les espouvanter.

Quand ils furent chargez de butin, ils se laisserent plus facilement vaincre aux presens que le roy Charles leur fit pour se retirer: mais à leur retour ils ravagerent la Picardie, la Flandre, la Frise, & prirent la ville de Hambourg: où ils se fussent establis, si toute l'Allemagne ne se fust élevée pour les en chasser.

Les prestres & les religieux fuyoient devant eux de lieu en lieu, cherchant des retraites seures ou des cachettes pour les tresors de leurs eglises, & pour les reliques des

ſaincts ; Pour leſquelles la devotion ſe redoubla tellement , quand ce grand orage fut paſſé, qu'elle cauſa quelquefois de ſanglantes querelles entre les villes & les ſeigneurs qui les repetoient , ou qui les vouloient retenir.

843. Tandis que Lotaire avoit dénué toute l'Italie de forces pour les amener en France , les ducs Radelchiſe de Benevent , & Sigenulfe de Capouë , ayant pris querelle enſemble, ſans reſpecter le jeune Louys ſon fils, appellerent à leur ſecours, l'un les Sarraſins d'Eſpagne, l'autre ceux de Sardagne , (car ces barbares avoient envahy cete iſle) & leur donnerent entrée dans l'Italie, où s'eſtant fortifiez dans pluſieurs places , ils y exercerent leurs fureurs vingt ans
847. durant ; L'an 847. ils pillerent le bourg S. Pierre de Rome & l'egliſe du Prince des Apoſtres : ce qui obligea le pape Leon IV. de le fermer de murailles , & d'y loger les Corſes que les Sarraſins avoient chaſſez de leur iſle. Cete nouvelle ville fut nommée Leonine.

Les ſeigneurs reſpectoient ſi peu

leurs rois, que Gisalbert comte des Mansuariens osa bien enlever la fille de l'empereur Lotaire, & la mena sur les terres de Charles pour l'espouser ; ce qui donna grand sujet de plainte à Lotaire, & beaucoup de peine à Louys le Germanique pour appaiser son ressentiment.

En Guyenne les grands levoient des troupes pour leurs querelles particulieres, & se battoient à toute heure malgré la deffense de Pepin. 844.
En Italie l'an 844. le clergé & les bourgeois de Rome eurent la hardiesse d'elire Serge II. pape sans la permission de l'empereur : lequel pour reprimer cet attentat envoya son fils Louys à Rome avec vingt prelats ; Dreux evesque de Mets estoit chef de cete legation. Le jeune prince connoissant l'esprit de cete ville-là, n'y voulut point aller sans avoir main forte ; il y mena de bonnes troupes avec luy, & pour faire marcher la terreur devant luy ; il ravagea tout le pays jusqu'aux portes de Rome, & pilla mesme les fauxbourgs. Le pape, pour fleschir sa colere, envoya toutes les processions

au devant de luy , & le receut avec tous les honneurs poſſibles, le couronna roy des Lombards & empereur: mais il ne voulut pas ſouffrir qu'il receuſt le ſerment de fidelité des Romains que ſous le nom de l'empereur ſon pere. Il honora auſſy Dreux de Mets du titre de ſon legat en Gaule & en Germanie. Quelques hiſtoriens l'appellent archeveſque à cauſe qu'il avoit le pallium.

C'eſt une fable que ce pape ait le premier changé ſon nom, & qu'avant ſon election il ſe ſoit appellé Groin de Porc , car ce fut Serge IV. qui avoit ce vilain nom, & qui en prit un autre; Mais celuy dont nous parlons ne changea point le ſien , car il s'appelloit Serge comme ſon pere. Il y en a qui tiennent que ce fut Octavian qui introduiſit ce myſterieux changement , & qui voulut eſtre nommé Jean. Ce fut le douzieſme de ce nom.

Selon la plus juſte ſupputation , il faut rapporter à ces années la grande & miraculeuſe victoire que Ramire roy de Galice , tenant ſon ſiege à Oviede , & ſucceſſeur d'Al-

fonſe le chaſte remporta ſur les Sarraſins qui venoient luy demander l'infame tribut d'un certain nombre de filles à quoy le tyran Mauregat avoit obligé ce royaume-là. Les Chreſtiens d'Eſpagne avoient une ſi grande confiance en l'interceſſion de ſainct Jacques le grand, qu'ils aſſeurerent l'avoir veu à la teſte de leur armée monté ſur un beau cheval blanc, & portant un eſtendard de meſme couleur; ſi bien qu'eſtant animez par cete merveilleuſe viſion, ils vainquirent les ennemis & en renverſerent ſoixante & dix mille ſur la place. En reconnoiſſance de cete faveur, Ramire ordonna, du conſentement de ſes eveſques, que toutes les terres de ſon royaume payeroient à cet Apoſtre les premices de leurs fruicts, ſçavoir certaine meſure de bled & certaine meſure de vin pour chaque arpent, & que les ſoldats auſſy dans toutes les expeditions militaires qui ſe feroient contre les Sarraſins, luy conſacreroient la dixieſme partie de leur butin.

Les François eſtant entrez une autre fois en Bretagne, s'embarraſ-

ſerent mal à propos dans des mareſcages & y receurent un ſecond eſchec par les armes de Neomene.

847. Comme Charles ſe preparoit à une troiſiéme expedition contre ce païs-la, l'effroy des Normands l'obligea d'accorder la paix à Neomene. Elle ne fut pourtant pas de longue durée, car il recommença auſſy-toſt ſes courſes ſur la France ; et Charles s'en eſtant vengé ſur la Bretagne par le feu & par le glaive, il en fit autant ſur les pays circonvoiſins & ſur le territoire de Rennes, qui n'eſtoit pas encore de ſon petit royaume.

Juſques-là il n'avoit point pris le titre de roy, ou du moins n'avoit pas pris la couronne. La couſtume de ces temps-là eſtoit que le peuple ne ✠ croyoit pas qu'un prince la portaſt legitimement, ſi elle ne luy eſtoit impoſée par la main d'un eveſque du païs, & par le conſentement de tous. Or ceux de Bretagne eſtant la pluſpart de la nomination de Loüis le Debonaire, refuſoient de donner leur miniſtere & leur approbation à cet uſurpateur. Il ſuſcita donc contre

eux une accuſation de ſimonie par le moyen d'un abbé nommé Connoyon tenu pour S. homme par le peuple. L'aſſemblée les renvoya pardevant le Pape pour ſe juſtifier, l'abbé les ſuivit à Rome, & Neomene le fit accompagner d'une celebre ambaſſade, qu'il avoit chargée de preſenter une couronne d'or au Pape, & de luy demander le reſtabliſſement de la royauté eſteinte en Bretagne. Toute la maiſon de France s'y oppoſa ſi fortement, qu'il ne pût obtenir du ſainct Pere, que des reliques, & quelques reprimendes verbales pour ces eveſques accuſez. Mais comme ils furent de retour, Neomene ayant aſſemblé le clergé de Bretagne, les força par des menaces de mort de confeſſer ces crimes, & là deſſus il les fit dépoſer, ſe rendant ainſi les maiſtre des formes de la diſcipline eccleſiaſtique.

Auſſi-toſt il mit dans leurs places des gens de ſa faction, reſtablit trois autres eveſchez, ſçavoir ceux de Dol, de Treguier & de ſainct Brieuc, & ordonna à l'eveſque de Dol, de s'eriger en metropolitain. 848. & 49.

Les Papes avoient donné le Pallium aux Prelats de ce siege, dés le sixiesme siecle; ils en avoient aussy honoré plusieurs autres, particulierement celuy d'Autun. Tout ce procedé de Neomene tendoit à se faire couronner & sacrer à la mode des rois de France; comme il fit dans la ville de Dol, où il avoit convoqué les Estats de son petit royaume. Tous ses evesques y assisterent horsmis Actard de Nantes, qui pour ce sujet ayant esté chassé de son siege, se retira vers l'archevesque de Tours son vray metropolitain : lequel ayant assemblé les evesques de sa province, & des voisines, fit faire des remonstrances à Neomene sur son attentat, mais fort inutilement.

848. Deux autres ennemis, peut-estre liguez ensemble, j'entends le jeune Pepin & les Normands, attirerent les armes du roy Charles dans l'Aquitaine. Au mois de Mars il prit quelques Navires de ces pirates dans la Dorgogne, les chassa de devant Bordeaux qu'ils assiegeoient, & contraignit Pepin de luy quitter la campagne. Mais dés qu'il fut sorty de

la province, les Normands ſurprirent Bourdeaux par la trahiſon des Juifs qui eſtoient dedans, & emmenerent en captivité Guillaume Duc des Gaſcons, & ceux que leur avarice voulut reſerver aprés que leur fureur ſe fut aſſouvie de carnage. La foibleſſe des François eſtoit ſi grande, qu'ils les laiſſerent pluſieurs années faire leur place d'armes dans cette grande ville, ſans oſer entreprendre de les en chaſſer.

Malgré les ſuggeſtions des broüillons qui vouloient la guerre, les rois Lotaire & Charles ſe virent dans le palais de Peronne, & ſe jurerent de nouveau affection & ſeureté mutuelle. Charles frere de Pepin d'Aquitaine, ſe fiant trop ſur ces demonſtrations apparentes, fut aſſez imprudent, comme il revenoit de la cour de Lotaire, de la protection duquel il ſe tenoit fort, de paſſer par la France occidentale. Le comte Vivian ayant obſervé ſa marche, l'arreſta & le mena à Charles le Chauve; qui dans l'aſſemblée de Chartres le fit tondre & l'envoya au monaſtere de Corbie. A quatre ans delà, Loüis le 849.

Germanique ſon oncle le fit archeveſque de Mayence, aprés la mort de Rabanus Maurus.

850. Le roy Pepin ſon frere avoit de fort mauvaiſes qualitez, il eſtoit yvrogne, vilainement desbauché, & violent, il vexoit extremement ſes ſujets, & autoriſoit les injuſtices & les voleries de ſes officiers. Une bonne partie des grands d'Aquitaine ayant conceu du meſpris & de la haine contre luy, appellerent le Chauve, le receurent avec grand applaudiſſement à Limoges, & l'accompagnerent au ſiege de Toulouze, qu'il prit à compoſition. Toutefois ſi toſt qu'il fut ſorti de l'Aquitaine, ils ſe reconcilierent avec Pepin.

850. Le voyage que fit Charles le Chauve en Bretagne pour mettre du renfort dans Rennes, n'empeſcha pas que Neomene n'aſſiegeaſt cete ville-là, ne la priſt, & n'y fiſt priſonniers tous les chefs de la garniſon.

851. La meſme année le traiſtre Lambert ayant tourné caſaque, arreſta le comte Amaulry, & pluſieurs autres ſeigneurs François qui eſtoient entrez dans Nantes, ſans doute pour

deffendre cete ville.

L'année ſuivante Neomene attaquant les terres des François par l'Anjou, & ruïnant les egliſes, preſque avec la meſme barbarie que les Normands, fut frappé d'une maladie violente, dont il mourut dans peu d'heures; on creut qu'il y avoit de la main de Dieu. Son fils Heriſpoux luy ſucceda, & eſtant venu à Angers trouver le roy Charles, comme diſent les Chroniques Françoiſes, receut de luy Rennes, Nantes & le pays de Rets. 851.

Il ſe fit la meſme année une aſſemblée generale de tous les royaumes de la monarchie Françoiſe à Marſne ſur les bords de la Meuſe, où les trois freres ſe trouverent & ſe jurerent amitié & ſecours mutuel. Au partir delà Charles deſcendit en Bretagne pour attaquer Heriſpoux, qu'il ne croyoit pas encore bien eſtably. Leurs armées ſe choquerent ſur les confins de l'Anjou. Si l'on en croit les Bretons, celle de Charles fut fort mal-menée. Quoy qu'il en ſoit, il accorda la paix au Breton pour aller ſe reſaiſir de l'Aquitaine, qui eſtoit une piece plus importante,

& pour s'oppoſer aux Normands.

Car cete meſme année le Pirate Hochery ſortant de Bourdeaux avec ſa flote, vint détruire l'abbaye de S. Vandrille juſqu'aux fondements, puis remontant la Seine avec ſes petits batteaux, il ſaccagea tout le pays bien avant à droit & à gauche, & brûla pluſieurs villes, entre autres celle de Beauvais.

La mauvaiſe conduite de Pepin
852. avoit ſi fort offenſé les ſeigneurs de ſon royaume, qu'enfin ils ſe ſaiſirent de ſa perſonne & le livrerent à Charles; il le fit tondre & le confina au monaſtere de ſainct Mard. D'où s'eſtant évadé, il roda quelque temps & ſe mit à piller avec les Normands, qui ſaccagerent Poictiers & quelques autres villes voiſines. Mais leurs efforts ne luy ſervirent qu'à le rendre plus odieux; tellement qu'ayant eſté repris, il fut reſſerré fort eſtroitement dans le chaſteau de Senlis.

La meſme année Lotaire aſſocia
852. Louys ſon fils aiſné à l'empire. Il en avoit trois vivants, ce Louys, Lotaire, & Charles.

LOTAIRE & LOUIS *son fils, associé à l'empire.*

LOUIS *Roy de la France Orientale & Baviere.*

CHARLES *de la France Occidentale, & de l'Aquitaine.*

CE ne seroit jamais fait de marquer tous les ravages des Normands. L'an 852. & l'an 853. quelques bandes estant descenduës en Frise, pillerent cete province-là & celle de Hollande, & aprés estant entrées dans l'Escaut elles vinrent brûler l'abbaye de S. Bertin. D'autres monterent encore par la Seine, pillerent les abbayes de Jumieges & de sainct Wandrille, puis allerent saccager sainct Quentin & Noyon : mais au retour ils furent desfaits par quelques troupes Françoises. Une autre bande entra cete derniere année par la Loire, qui pilla la ville de Tours, & mit le feu aux eglises, particulierement à celle du grand sainct Martin. 852. & 853. 853.

Ebon s'estoit restably dans l'ar-

chevesché de Reims, quand Lotaire avoit envahy les terres de Charles le Chauve; Depuis, ce roy l'en avoit
852. chassé, & en sa place avoit fait elire
& 53. Hincmar, qui aprés plusieurs contestations, fut cete année confirmé dans cet archevesché par le Synode de Soissons, tenu au mois d'Avril; dans lequel il fit aussy deposer tous les clercs qu'Ebon avoit ordonnez, depuis sa reintrusion.

852. Que ce fust necessité, ou mauvais conseil, le Chauve traitoit fort rudement les Aquitains. Il fit sauter quelques testes des principaux, entre autres celle d'un comte nommé Gosbert: dont ils conceurent tant de haine pour ce nouveau souverain, que sous pretexte qu'il n'avoit pas soin de les deffendre des Normands, ils deputerent vers Louys le Germanique le prier d'accepter le royaume ou de leur envoyer son fils.

Quelque estroite union qu'il y eust
853. eu dix ans durant entre ces deux freres, le Germanique ne feignit point de la rompre, parce qu'il s'agissoit de gagner un royaume. Il envoya un de ses fils en Aquitaine pour re-

connoiſtre la diſpoſition des eſprits: mais il ne la trouva pas telle qu'il la deſiroit, n'y ayant veu perſonne qui branlaſt que les parents & les amis de Gosbert ; de ſorte qu'il s'en retourna vers le milieu de l'Automne. Mais Charles ayant par là reconnu les intentions de Louys de Germanie, ſe mit à rechercher l'amitié de Lotaire : ſi bien qu'il s'aboucha avec luy dans un Parlement tenu à Valanciennes ; ville qui eſtoit de telle ſorte ſur les confins de leurs terres, que Lotaire en poſſedoit une moitié & Charles l'autre.

Ces deux freres s'eſtant remis de bonne intelligence, aſſignerent un autre parlement à Liege, & inviterent Louys d'y aſſiſter, pour adviſer en commun aux affaires de la monarchie Françoiſe : mais il s'en excuſa, craignant qu'à ſon exemple, ils ne luy joüaſſent quelque mauvais tour. 854.

Au ſortir delà Charles paſſa en Aquitaine, & s'en fit couronner roy à Limoges. Il n'eſt pas vray qu'il la remit en ſimple duché : car ſon fils de meſme nom que luy, la tint quel-

que temps à titre de royaume ; Et nous voyons qu'elle l'estoit encore sous les premiers rois de la race Capetienne.

855. *Quelques-uns veulent placer en cete année, aprés la mort du Pape Leon IV. l'estrange adventure de la Papesse Ieanne. On l'a tenuë cinq cents ans durant pour une verité constante ; mais dans ces derniers Siecles, les sçavants, mesme ceux qui sont separez de l'Eglise Romaine, l'ont avec raison, traitée de fable ridicule.*

La monarchie de France estoit en paix quand Lotaire vint tout d'un coup à se despoüiller de la souveraineté, & à changer sa pourpre imperiale en un habit de moine, qu'il prit dans la celebre abbaye de Prom ; Il y mourut quelques mois aprés, ayant
855 tenu l'empire 15. ans, & le royaume de Lorraine 12. à compter depuis le partage fait avec ses freres. Il seroit malaisé de juger si ce furent les mouvements de la grace de Dieu, lequel amollit quand il luy plaist les cœurs les plus endurcis, ou bien les chagrins & les inquietudes de son esprit bijarre & inconstant, qui le porterent à un

changement ſi ſurprenant.

Il eut pour femme Hermengarde fille du comte Hugues le Coüard, qui luy procrea trois fils, Loüis, Lotaire & Charles, & une fille nommée Hermengarde, qui fut enlevée par Giſalbert, Comte des Manſuariens, comme nous l'avons dit. Avant ſon abdication il partagea ſes terres entre ſes trois fils, donnant à Louys l'aiſné de tous, l'Italie & l'empire, auquel il l'avoit aſſocié l'an 851. à Lotaire le royaume de Lorraine, & à Charles la Provence & partie du royaume de Bourgongne.

LOUIS LE GERMANIQUE *en Germanie & Baviere.*

CHARLES *en Neustrie & Aquitaine.*

LOUIS *empereur & roy d'Italie.*

LOTAIRE II. *roy de Lorraine.*

CHARLES *roy de Provence & de Bourgongne.*

856. & 57. DANS ce changement tous ces princes formerent de nouvelles ligues & de nouveaux desseins. Le jeune Lotaire fort mugueté par ses deux oncles, se joignit enfin avec Charles: mais l'empereur Louïs se ligua avec le roy de Germanie. Charles estoit fort hay des grands de son estat, dautant qu'ayant conceu ou de la desfiance de leur affection, ou du mespris pour leur peu de valeur, il donnoit les emplois militaires à des gents de fortune, plustost qu'à eux. Le peuple mesme ne l'avoit pas en trop grande estime, à cause qu'il le deffendoit mal des courses des Nor-

mands & des Bretons, & qu'il autorisoit ou du moins toleroit le pillage de ses officiers. Sur ce mescontentement universel, il se forma une grande conspiration pour le destituer de la royauté: ses sujets deputerent vers Louïs le Germanique, luy offrant de le reconnoistre pour leur souverain, s'il vouloit les gouverner avec justice, & employer ses forces pour leur défense. 857.

Donc tandis que Charles estoit allé faire teste aux Bretons, Louïs traverse l'Alsace avec une armée, vient en Bourgongne, & reçoit l'hommage de grand nombre de seigneurs Neustriens dans le palais de Pont-Yon. Aprés il assigne un parlement à Atigny pour le recevoir de tous les autres, & est introduit dans la ville de Sens par l'archevesque nommé Wenilon ou Guenilon; egalement ingrat & traistre à son roy Charles, qui de clerc de sa chapelle l'avoit fait archevesque, & avoit voulu estre sacré & couronné par ses mains à saincte Croix d'Orleans. De Sens Louis s'advança jusques dans l'Orleanois: de là, je ne sçay pas pourquoy, il repassa en Champagne.

Charles qui alors estoit sur les bords de la Loire avec son armée pour faire teste aux Normands ,
855. ayant appris que son frere envahissoit son royaume , laissa là les barbares , & s'advança jusqu'auprés de Brienne pour le combattre: mais comme il vit que tout passoit de ce costé-là, que ses troupes mesme commençoient à le quitter, il eut peur que ses gents ne le livrassent, & abandonna son armée, qui se rangea tout sur l'heure aux ordres de son frere.

Une si prompte & si estonnante revolution fut aussi-tost suivie d'une toute contraire. Ceux qui avoient appellé le Germanique s'en repentirent les premiers, soit que leur humeur ne s'accommodast pas avec celle des Germains , soit qu'ils eussent honte de leur trahison. Ainsy , afin de la reparer ils voulurent en commettre une autre , & conspirerent de le faire tomber entre les mains de Charles ; Il estoit aussy aisé d'executer ce dessein que de le concevoir, pource qu'ayant esté si credule que de suivre leur advis , il avoit renvoyé les troupes de son royaume. Toutefois il reconnut

reconnut leur mauvais dessein assez à temps pour se tirer de leurs mains, & prit occasion de s'en retourner en Germanie, sur la nouvelle qu'il receut des incursions des Venedes dans ses terres. Il n'eut pas si-tost le dos tourné que Charles ayant rassemblé ses amis, reconquit son royaume aussi facilement qu'il l'avoit perdu.

L'entreprise du Germanique donna de la jalousie au jeune Lotaire, 859.
& le porta à se liguer avec son oncle Charles pour leur commune deffense. En consequence de cete union, les evesques du royaume de Neustrie & de Lorraine s'estant assemblez à Mets le 26. de May, chargerent Hincmar archevesque de Reims d'aller sommer le Germanique de reparer le tort qu'il avoit fait à son frere & d'assister au prochain parlement general : où celuy qui seroit trouvé coupable, feroit satisfaction & abandonneroit les traistres. Il respondit qu'il estoit tout prest de s'y trouver, mais que n'ayant rien fait que par le conseil des

evesques, il desiroit en prendre leur advis.

Il fut donc assemblé vers la my-Juin, un concile à Savonnieres, à un quart de lieuë de Toul, composé des evesques de douze provinces; Et on y travailla pour la reconciliation des deux freres & de Lotaire leur neveu: il n'est point marqué à quelles conditions.

Le 16. du mesme mois Charles y presenta une requeste contre Wenilon de Sens. Il disoit entre autres choses, *Qu'il avoit esté sacré roy par la volonté des evesques; partant qu'il n'avoit pû estre privé de cete consecration sans leur consentement; Et il adjoustoit qu'il eust respondu devant eux, s'il y eust esté appellé.* C'estoit se sousmettre à leur jugement. On donna quatre metropolitains pour Juges à Wenilon, qui le firent assigner à comparoistre pardevant eux dans trente jours. Nous ne voyons point qu'ils ayent continué cete procedure: car il mourut paisible en son archevesché l'an 865.

C'est une erreur grossiere de croire

*que ce soit luy qui ait donné lieu aux fables de ce Ganelon si renommé pour ses trahisons dans les vieux Romans: Ceux qui entendent l'ancien langage François, sçavent qu'*enganner *signifie tromper, & que* ganelon *veut dire un trompeur, un traistre.*

Les peres de ce mesme concile, ou peut-estre d'un autre tenu au mesme lieu, escrivirent aussy aux evesques de Bretagne, pour les exhorter de reconnoistre le metropolitain de Tours, & leur envoyerent un memoire pour admonester le roy Salomon d'obeïr à Charles roy de France son Souverain; mais il n'en tint pas grand compte.

Les deux freres Louys & Charles, & leur neveu Lotaire ayant esté reconciliez par les gents de bien, s'entrevirent dans une isle du Rhein proche d'Andernac, accompagnez de nombre égal de seigneurs qui demeurerent sur les bords de la riviere. Ils se toucherent dans la main, & convinrent de se retrouver le prochain Automne à une assemblée generale qui se tiendroit à Basle. Toutefois ils ne s'y rendirent point, &

remirent leur entreveuë au Printemps ſuivant dans l'aſſemblée de Coblents.

En ce lieu-là les eveſques, qui eſtoient alors les maiſtres du gouvernement par la foibleſſe des princes, & par le peu de credit des grands, qui n'avoient de vigueur que pour s'entrebattre & pour manger le peuple, reglerent l'accommodement de ces trois princes, & dreſſerent un formulaire pour l'obſervation de la paix ; le Germanique le jura le premier, & les deux autres aprés luy.

860. *L'Hyver de cete année 860. fut ſi fort que la mer Adriatique ſe glaça, & les marchands de ces coſtes porterent leurs denrées à Veniſe par charroy. On vit tomber en pluſieurs endroits de la neige de couleur de ſang : ce qui ne ſemblera pas merveilleux à qui conſiderera que l'on a veu ſouvent des pluyes de meſme.*

861. Comme les Bretons infeſtoient continuellement les terres de Charles, il donna la duché de France, c'eſt à dire, le gouvernement d'entre Seine & Loire, à Robert ſurnommé le Fort ou le Vaillant, pour garder cete Marche ou Frontiere. Ce que nous

avons voulu marquer, parce que ce Robert eſt conſtamment LA SOUCHE DE LA GLORIEUSE RACE DES CAPETIENS; laquelle (quand on ne compteroit ſon origine que de cete année-là) auroit aujourd'huy huit cents quatorze ans d'antiquité bien prouvée par deſcente de maſle en maſle & de teſtes couronnées; honneur dont aucune Race du monde ne ſçauroit ſe vanter.

Cete année le Chauve fit comte de HOLLANDE un ſeigneur nommé Thierry, DUQUEL ſont deſcendus ceux qui ont depuis tenu hereditairement cete Comté. Mais ils n'y ont jamais eu qu'une autorité fort limitée, & qui ne pouvoit rien entreprendre ſur la liberté du pays: de ſorte que c'eſtoit pluſtoſt comme une Republique, qu'une Souveraineté.

En cete année Robert le Fort ſurprit douze Vaiſſeaux des Normands dans la Loire & tua tous ceux qui eſtoient dedans. Il desfit auſſy quelques troupes Bretonnes qui couroient l'Anjou, tandis que Charles ayant convoqué une aſſemblée ge-

nerale en ſon palais de Piſtes, c'eſtoit prés de Mantes, travailloit à baſtir le chaſteau & le pont de l'Arche, pour empeſcher les courſes des Normands par la riviere de Seine.

Baudoüin comte de Flandres ayant
862. le ſupport du Germanique, eut l'audace de venir juſqu'à Senlis enlever Judit, fille de Charles ſon roy, & jeune veuve d'Eardulfe roy d'Angleterre d'où elle eſtoit revenuë depuis quelques mois. Il ſe retira dans les terres de Lotaire, & de là il emmena ſa nouvelle femme en ſon pays. Les troupes de Charles qui avoient voulu courir aprés, y furent bien battuës. Mais le pape l'ayant excommunié à la pourſuite de ce roy, le jeune comte en fut tellement eſtonné, que l'an ſuivant il alla à Rome ſe jetter à ſes pieds. Le ſainct Pere touché de ſa ſoûmiſſion, & des larmes de la princeſſe, interpoſa ſes prieres pour obtenir leur pardon. Charles fut conſeillé de ſe laiſſer fleſchir; auſſy bien la faute ne ſe pouvoit reparer autrement.

La paſſion du jeune roy Lotaire
862. fit un bien plus grand eſclandre. Il

avoit eſpouſé Thietberge fille de Huebert Duc d'outre le Mont-Iou, & allié de Charles le Chauve; Or dés l'an 860. ayant pris du deſgouſt pour elle, & de l'amour pour Valdrade niepce de Thietgaud, & ſœur de Gontier, celuy-ci archeveſque de Cologne, & celuy-là de Tréves: ces deux prelats intereſſez & flateurs, ayant aſſemblé leurs ſuffragants à Aix la Chapelle, les obligerent de diſſoudre ce mariage; Et tout auſſi-toſt Lotaire eſpouſa publiquement Valdrade. Les motifs pretendus de cette ſentence eſtoient un inceſte ſuppoſé de Thietberge avec le propre frere d'elle; Et que l'eveſque de Mets aſſeuroit que Valdrade avoit eſté fiancée à Lotaire, par l'empereur ſon pere, mais qu'aprés ſa mort le duc Huebert, qui pouvoit tout dans cete cour-là, avoit forcé le prince de prendre Thietberge pour femme. 862.

Pour lors eſtoit pape Nicolas I. prelat fort vigoureux, & qui le portoit haut: Il en eſcrivit au roy Charles qui cherchoit desja querelle à Lotaire, luy enjoignant de reduire ſon nepveu à la raiſon. Auſſi euſt-il taſ-

ché de le despoüiller pour le desmarier, si Louïs le Germanique ne se fust mis entre deux, & ne les eust obligez de se trouver à une assemblée generale. Lotaire s'y estant rendu, promit de se sousmettre au jugement de l'eglise ; & pour éluder les poursuites de Charles, en appella au pape, le priant de faire juger cete cause par un concile d'evesques François qui se tinst à Mets, & où sa sainčteté envoyast ses legats.

863. Le sainčt pere luy acorda sa demande ; le concile fut assemblé au mois de Juin. Les deux evesques Gontier & Thietgaud y servirent la passion du jeune prince ; Et les presens corrompirent les legats du sainčt pere ; En un mot le concile prononça en faveur de la dissolution. Les deux archevesques eurent la hardiesse de porter cette Sentence à Rome pour la faire approuver au pape : mais bien loin de cela il assembla un concile dans le palais de Latran, par lequel il cassa les actes de celuy de Mets, le nommant une prostitution infame, les deposa & les excommunia tous deux, & decla-

ra que tous les autres evesques qui avoient assisté à leur faux jugement encourroient les mesmes peines, s'ils n'en demandoient pardon par des envoyez exprés.

Thietbaud & Gontier plus irritez qu'estonnez, se retirerent à Benevent vers l'empereur Louys frere de Lotaire; delà ils respondirent fort audacieusement au decret que le pape avoit publié contre eux, & en firent un autre, par lequel ils le declarerent excommunié luy-mesme, comme contrevenant, disoient-ils, aux saincts canons, favorisant les excommuniez, & se separant par orgueil de la societé des autres evesques. L'empereur Louïs escrivit au sainct pere en leur faveur, pour obtenir leur absolution; il fit mesme un voyage à Rome pour cela, mais il ne le put fleschir ny par prieres ny par menaces; Desorte que les excommuniez n'ayant rien à esperer de ce costé là, se joignirent avec tous ceux qui s'estoient alors revoltez contre le sainct siege, particulierement avec Jean archevesque de Ravenne, & avec Photius patriarche de Constantinople. 684.

Ce qui ne fortifia pas peu le ſchiſme que ce dernier vouloit faire. Neantmoins peu aprés Thietgaud obeït à la ſentence, mais quelque instance qu'il en fiſt, il ne put obtenir ſon abſolution du vivant de Nicolas. Quant à Gontier archeveſque de Cologne il n'en tint compte, & demeura tousjours dans ſon obſtination.

865 Les ſujets du Chauve malcontents de ſon gouvernement, avoient fait diverſes ligues contre luy : il obligea pareillement ſes *fidelles* d'en faire entre eux pour ſon ſervice, &
*Miſſaticum. de s'aſſembler en chaque reſſort ſous un eſtendart ou gonfanon pour marcher quand il les manderoit. Il arriva vers ce jour-là en France un legat du pape, il s'appelloit Arſenius. Sa commiſſion portoit trois poincts, de reſtablir Rothald ou Rohaud, Eveſque de Soiſſons dans ſon ſiege, dont Hincmar ſon metropolitain l'avoit dépoſé pour certains crimes, ſans avoir eſgard à l'appel qu'il avoit interjetté au S. ſiege; de trouver les moyens d'obliger le roy Lotaire à reprendre ſa femme legitime, & à congedier Valdrade; & de travail-

ler à affermir une bonne paix entre les rois. Pour le premier, Hincmar obeït avec regret apres avoir resisté trois ans, & Rohaud fut restably. Pour le second, le legat pressa si fort Lotaire, le menaçant de l'excommunier luy & tous ses adherans, que ce prince voyant que ses freres appuyeroient cete sentence, rappella sa femme legitime, & que Valdrade fut contrainte de promettre qu'elle iroit à Rome querir son absolution. En effet elle entra deux fois en Italie à ce dessein, mais deux fois se repentant de s'estre repentie, elle retourna en arriere. Le pape ayant donc assemblé son eglise, la declara excommuniée, fit signifier son decret à tous les evesques de France & d'Italie, & escrivit des lettres fort rudes au jeune Lotaire, le menaçant de luy 865.
oster son royaume s'il perseveroit dans son adultere.

Il n'est point de souplesses ny de sousmissions que ce prince ne pratiquast pour éluder cete sentence: il 866.
apprehendoit que ses oncles ou ses freres ne s'en rendissent les executeurs, & ne le despoüillassent de son royaume.

Mais si-tost que le legat fut party de France, il recommença à maltraiter sa femme, à vouloir luy faire son procés pour adultere, & prouver ce crime par gage de bataille. L'accusée se retira sous la protection du roy Charles, le pape prit fortement sa cause en main, & le duc Huebert frere de cete reyne se revoltant contre Lotaire, se mit à piller ses terres, tuer ses gents, & exercer une cruelle vengeance, jusqu'à tant qu'il fut tué luy-mesme par le comte Conrard pere de ce Raoul qui fut le PREMIER ROY DE LA BOURGONGNE TRANSJURANE.

EMPP. BASILE Macedonien, qui tuë Michel III. qui l'avoit associé, & encore LOUIS II.

867.

867. Salomon s'estoit imaginé que le royaume de Bretagne, quoyque Neomene y fust venu plustost par conqueste que par ligne, luy appartenoit, parce qu'il estoit fils de Rivalon frere aisné de ce roy; ainsi ayant oublié qu'il avoit esté nourry tendrement sous sa tutelle, il forma une conspiration contre Herispoux son fils, le chargea un jour à la campagne, & le tua dans une eglise où il s'estoit sauvé; puis se

mit la couronne toute ſanglante ſur la teſte.

Neomene & luy s'intituloient rois de Bretagne & d'une grande partie de la Gaule , *parce qu'ils poſſedoient en effet le pays du Mayne & avec cela le bas Anjou, qu'ils avoient arrachez aux François. A cauſe de cela, on diviſa l'Anjou en deux comtez , l'une contenoit ce qui eſt delà la riviere de Mayenne & eſtoit poſſedée par ces rois Bretons, & l'autre comprenoit ce qui eſt en deçà, & appartenoit aux François.*

En meſme temps les Normands entrant dans la Neuſtrie par la Loire, s'eſpandirent dans le Nantois, le Poitou, l'Anjou & la Touraine. Ranulfe duc d'Aquitaine , & le duc Robert le Fort , que l'on appelloit auſſy marquis parce qu'il gardoit ces Marches contre ces barbares & contre les Bretons, les allerent attaquer dans un poſte qu'ils avoient fortifié proche de la riviere : mais par malheur ils furent tuez tous deux dans le combat : tellement que leur armée deſtituée de chefs , quoyqu'elle euſt l'advantage, laiſſa évader ces brigands.

Robert avoit eſpouſé Adelaïs de

laquelle il laissa deux fils fort jeunes, Eudes & Robert qui regneront cy-aprés.

Les Sarrasins ne tourmentoient
866. pas moins l'Italie. Lotaire y passa avec des troupes, non seulement pour assister l'empereur Louys son frere, mais encore plus pour meriter par ce moyen les bonnes graces du pape; c'estoit Adrian successeur de Nicolas; esperant qu'avec le temps & par ses services il en pourroit obtenir la dissolution de son mariage avec Thietberge. Le sainct Pere le receut fort bien, parce qu'il l'asseura qu'il avoit obey ponctuellement à tout ce qui luy avoit esté ordonné, qu'il traitoit son espouse avec un amour & une fidelité conjugale, & qu'il avoit quitté Valdrade pour jamais. Sur cete asseurance il leur donna la communion de sa propre main à luy & aux seigneurs qui l'accompagnoient, mais auparavant, il les adjura de ne point s'approcher de la sainte table, s'ils sçavoient que leur roy ne dist pas la verité. Quoyqu'ils sceussent qu'il se parjuroit, ils ne hesiterent point à recevoir leur condamnation.

Or il arriva peu aprés que la plusPart de ces seigneurs parjures moururent de maladie ou autrement, en si grand nombre & aussy subitement que s'ils eussent esté esgorgez par le glaive de l'Ange exterminateur ; Et que Lotaire mesme fut saisy d'une fiévre à Luques , dont il alla mourir à Plaisance le sixiesme d'Aoust. Ce que plusieurs prirent pour une punition divine ; le Corps de JESUS-CHRIST estant un glaive de mort aux indignes & àux meschants, comme il est esprit de vie aux bons. Ce prince fut enterré dans l'eglise de saint Antonin martyr à Plaisance.

Son plus jeune frere Charles roy de Provence , se mit en devoir de recueillir sa succession ; & se fit couronner à Mets par l'evesque Adventius : mais il ne vescut pas longtemps aprés , & mourut sans lignée. On l'inhuma dans l'eglise de sainct Pierre à Lyon. 868.

LOUIS *en Baviere & Germanie.*	CHARLES *en la France Occidentale, Bourgongne & Lorraine.*

LOUIS II.
Empereur en Italie.

868. & 69. CHARLES, qui tenoit alors un parlement à Poissy, adverty de la mort de Lotaire, fit grand amas de gents, & alla promptement se saisir du royaume de Lorraine ; sans se soucier de vexer ses sujets pour lors affligez d'une horrible famine qui les faisoit mourir à tas, & sans avoir esgard ny au droit de l'empereur Louys frere des deux derniers rois, à qui cete succession devoit appartenir, ny à l'entremise du pape qui le prioit par une legation expresse, de faire raison à son neveu. Les evesques de ce royaume s'estant assemblez à Mets luy defererent cete couronne ; & l'archevesque Hincmar, principal promoteur de ce decret, la luy mit sur la

teſte avec les ceremonies accouſtumées.

Lotaire avoit un fils & deux filles de Valdrade. Les deux filles eſtoient Berthe & Giſele : Berthe fut femme en premieres nopces du comte Thibaud pere de Hugues comte & marquis de Provence, & en ſecondes d'Aldebert marquis de Toſcane pere de Guy & de Lambert. Giſele fut mariée à Godefroy le Danois qui regnoit en Friſe. Le fils s'appelloit Hugues ; lequel eſtant venu en aage diſputa le royaume de Lorraine.

Hermentrude femme du Chauve 869.
eſtant morte à ſainct Denis le ſeize Octobre, il eſpouſa en ſecondes nopces Richende ou Richilde ſa maiſtreſſe, fille du Comte Buvin ou Boves, & de la ſœur de la reine Thietbergue veuve du roy Lotaire II.

C'eſtoit avec juſtice, mais ſans legitime pouvoir, que le pape s'entremettoit de connoiſtre du different 870.
de la Lorraine. Il deſpeſcha une ſeconde ambaſſade à Charles le Chauve, pour l'exhorter de la rendre à

l'empereur Louys, autrement qu'il
870. l'excommunieroit; Et il escrivit aux evesques qu'ils eussent à se separer de la Communion de ce roy, s'ils ne vouloient estre separez de celle de l'Eglise Romaine. Charles respondit assez modestement aux Legats; mais les evesques de France le prirent d'un ton plus haut, & l'archevesque Hincmar en escrivit des lettres fort brusques à Adrian.

Son neveu, de mesme nom que luy, evesque de Laon, estoit dans d'autres sentiments, & soustenoit avec chaleur tous les ordres qui venoient des Papes. Il avoit recueilly toutes les pieces, mesme les fausses, pour confirmer leur domination sur les evesques; Il condamnoit l'excommunication que son oncle avoit lancée contre Carloman fils de Charles, & refusoit d'y souscrire, parce que ce jeune prince en avoit appellé au S. siege. D'ailleurs il s'estoit porté à excommunier un seigneur Normand, à cause qu'il detenoit quelque terre de son eglise que le roy luy avoit donnée à Benefice. Son procedé fut blasmé & condamné

par les eveſques au Synode de Verberie; il en appella au pape: à cauſe 870.
dequoy ſon oncle, l'ayant cité au concile d'Atigny, qui eſtoit compoſé des eveſques de douze provinces, luy fit piller ſon equipage par les chemins; & lors qu'il fut dans l'aſſemblée, il le força de renoncer à ſon appel. Le pape en fit de grandes plaintes, & voulut attirer le procés & les deux Hincmars à Rome: mais l'archeveſque luy repartit avec vigueur, & l'en empeſcha. Cete diſpute alla ſi avant que l'Eveſque de Laon fut dépoſé & mis en priſon, & que ſon oncle, au bout de deux ans de cruelle perſecution luy fit crever les yeux. Cete affaire broüilla la cour de Charles avec le pape Adrian. Hincmar avoit fait croire à ce roy qu'il s'agiſſoit de ſon autorité dans cete affaire; le pape ſe picquoit auſſy de maintenir la ſienne. Il eſcrivit au roy diverſes lettres fort civiles ſur ce ſujet. Et ſes prieres n'ayant point eu d'effet, il en laſcha d'autres plus imperieuſes, luy ordonnant d'envoyer Rohaud Hincmar
devant ſon tribunal à Rome. A cela le roy reſpondit qu'il s'eſtonnoit de

ſa maniere d'agir : *Que les rois de France n'eſtoient point les lieutenants des papes, mais ſeigneurs ſouverains dans leurs terres*, & le pria de ne luy plus eſcrire de cet air-là, autrement qu'il luy donneroit ſujet de meſpriſer ſes decrets, & d'en deshonorer les porteurs. Adrian craignant d'enflammer davantage ſa colere, radoucit un peu ſon langage, mais il perſiſta tousjours à luy demander la meſme choſe & à luy donner des admonitions paternelles dans les occaſions.

Les deux freres Louys & Charles, aprés pluſieurs inſtances qu'en fit le dernier, & par l'entremiſe des eveſques & des ſeigneurs, ſe virent dans un lieu accordé en deça de la Meuſe, chacun avec certain nombre de gents ; & là ils partagerent le royaume de Lorraine en deux, ſans avoir nul eſgard à leur neveu l'empereur Louys.

Le pape ſouſtenant tousjours ſa
871. cauſe, envoya une celebre Legation vers les deux freres. Louys la renvoya à Charles, & celuy-cy prenant du delay, s'advança juſqu'à Lyon, comme pour conferer avec

le pape : mais c'estoit en effet pour une autre fin toute contraire. Car bien loin de faire quelque justice à son neveu, il se saisit encore du royaume de Bourgongne. Il n'y trouva aucune resistance que de Berthe femme du comte Gerard, qui soustint longtemps le siege dans Vienne, & puis la rendit à composition. Le Chauve donna cete comté en garde à Boson frere de la reine Richilde sa femme, lequel encore il fit duc d'Aquitaine & grand Maistre des * Portiers, & l'aggrandit de telle sorte, qu'il fut peu aprés un de ceux qui démembrerent la monarchie.

* *Princeps ostiariorum,*

Durant ce voyage il avoit laissé la lieutenance de son royaume à l'archevesque Hincmar ; qui par son genie non moins puissant que hardy s'estoit rendu fort necessaire. Il n'eut pas peu d'affaires à empécher les courses & les entreprises de Carloman fils aisné de son roy. Ce prince avoit quelques années auparavant conspiré contre son pere, qui pour chastiment l'avoit fait diacre malgré luy ; & comme il s'estoit revolté une autre fois, il l'avoit mis en prison & fait ex- 871.

communier par les evesques. Les
871. prieres des legats du pape, qui estoient venus l'an passé en France, l'en avoient tiré : mais il abusa de cette grace, & recommença ses brouïlleries. Estant donc retombé une troisiesme fois entre les mains de son pere, il le fit condamner à mort, & puis commua ce supplice en la privation de la veuë, afin qu'il pust faire penitence. Quelque temps aprés deux moines le tirerent adroitement de prison, & le menerent vers son oncle le Germanique, qui luy donna une abbaye pour son entretien. La mort ne l'en laissa pas jouïr longtemps.

Ce maudit usage des aveuglements & des autres mutilations, venoit de l'invention des princes Grecs ; Et on l'a pratiqué longtemps en Occident ; à cause dequoy les vassaux dans leur serment de fidelité, juroient qu'ils deffendroient la personne de leur seigneur envers & contre tous, & ne consentiroient pas qu'on le mutilast d'aucune partie de son corps.

Vers ce temps-là les Gascons desirant recueillir leurs forces sous un

duc de leur nation, & de la race 871.
de leurs anciens ducs, pour ſe ga- ou 72.
rentir de la fureur des Normands & de la vengeance de Charles le Chauve, qui venoit d'envoyer ſon fils Louys ſur leurs frontieres avec le titre de roy d'Aquitaine, allerent en Eſpagne vers le fils de Loup Centulle, que le roy des Aſturies avoit fait comte dans la vieille Caſtille, luy demander un de ſes fils. Le plus jeune, au refus de tous ſes freres, accepta cet honneur; Son nom eſtoit Sance, ſon ſurnom Mitarra, les Sarraſins* le luy avoient donné parce qu'il eſtoit leur *Ruïne* & leur *Fleau*.

*Medarra en leur langue ſignifioit ruïne, dégaſt.

DE LUY ſont venus les ducs hereditaires des Gaſcons, qui ont duré prés de deux cents ans. Il eut pour ſucceſſeur un fils de meſme nom & ſurnom que luy. Ce fils fut pere de Garcia Sance le Courbé qui en eut trois, Garcia Sance duc de Gaſcongne, Guillaume comte de Fezenzac, & Arnaud comte d'Aſtarac. Ce dernier n'eſtant pas né par la voye naturelle, mais par une inciſion qu'on fit au flanc de ſa mere, fut ſurnommé Non-nat, Pas-nat.

Les princes de la race Carlienne estoient pour la pluspart, des esprits foibles, ou fous, ou hebetez.

872. Louys empereur d'Italie, quoyque pieux & vaillant, estoit si mesprisé de ses sujets, qu'ils le vouloient separer d'avec sa femme, parce qu'il n'en avoit pas d'enfants masles. Et mesme Adelgise duc de Benevent s'estant ligué avec les Grecs, l'avoit arresté prisonnier & extorqué de luy des conditions fort injustes.

Les autheurs de ce temps-là ont remarqué qu'il neigea sans discontinuer depuis le premier jour de Novembre de l'an 872. *jusqu'à l'equinoxe du Printemps de l'an* 873.

Les enfants de Louys le Germa-
873. nique donnoient bien de la peine à leur pere, & sembloient le punir de l'ennuy qu'il avoit causé au sien. Son aisné nommé Charles, & depuis surnommé le Gras, troublé sans doute de l'horreur des conspirations qu'il avoit faites contre luy, eut de violents accez de manie, croyant avoir veu le Diable & en estre possedé. Il fut soulagé de ce mal pour quelque temps, aprés quantité de devotions

&

& de vœux ſur les tombeaux de divers ſaincts: mais ſa cervelle ayant eſté esbranlée, & meſme ſa teſte inciſée pour ce mal-là, il en eut des reſſentiments toute ſa vie.

Les Normands s'eſtoient emparez de la ville d'Angers il y avoit quatre ans, & s'y eſtoient habituez avec leurs familles ; delà ils s'en alloient quand il leur plaiſoit courir dans la Loire & dans toutes les autres rivieres qui tombent dans celle-là, & chargeoient tout le butin des pays voiſins dans leurs barques. Charles aſſiſté de Salomon roy des Bretons les aſſiegea dans cete ville-là. Le ſiege fut long : le grand travail des Bretons en vint à bout ; ils deſtournerent le cours de la Mayenne, & par ce moyen ils mirent leurs barques à ſec, & donnerent moyen aux François de s'attacher au pied de la muraille. Les pirates n'en pouvoient échapper ſi on euſt bien voulu les forcer : toutefois le Chauve, tant ils s'eſtoient rendus redoutables, craignant la vengeance que leurs autres bandes qui eſtoient en divers lieux du royaume, en euſſent pû prendre, non ſeu- 873.

lement ne leur fit point de mal, mais encore leur donna entiere liberté d'emporter tout leur butin. Ils promirent seulement de ne revenir plus jamais en France ; Et toutefois au partir delà, ils allerent se nicher dans une isle de la Loire, d'où ils continuerent leurs ravages.

Vers le mois d'Aoust, une cause inconnuë amena du costé d'Allemagne une effroyable nuée de Sauterelles, qui estoient grosses comme le poulce, & avoient six aisles, & des dents aussy dures que des cailloux. En moins d'une heure elles avoient brousté toute la verdure d'un pays de 7. ou 8. lieuës de long & 2. de large, mangeant jusqu'aux branches & a l'escorce du jeune bois. Aprés qu'elles eurent fait des degasts incroyables, un vent les emporta dans la mer Britannique, où elles se noyerent toutes : mais mortes elles ne firent pas moins de mal que vivantes : les grands monceaux que le flux en rejetta sur le bord, ayant engendré la peste dans le pays.

874. Comme le roy Salomon, qui estoit devenu homme de bien, & devot jusqu'à faire des miracles, meditoit

de ſe retirer dans un monaſtere, & de laiſſer ſa couronne à ſon fils Gueguon : deux de ſes couſins germ[illegible], Paſquitan & Urfand (le premier eſtoit fils de Xeom[illegible], lorſ[illegible] Wigon [illegible] d'une maladie qui de qu[illegible]ques [illegible]ixieſme d'A[illegible] en Bre[illegible] que [illegible]voit ſon to[illegible] [illegible] rerent [illegible]ſe de ſainct [illegible]ſſiege[illegible]nt dans ſon châ[illegible] [illegible]tan[illegible] eſta[illegible] ſorty avec ſo[illegible] de fauſſ[illegible] promeſſes qu'ils luy [illegible] de le bien traitter, les François exerçant une trop cruelle vengeance, luy creverent les yeux, & peu de jours aprés le firent mourir.

Les deux couſins ayant partagé la ſouveraineté, ſe brouillerent bien-toſt entre eux, & en vinrent aux armes proche de Rennes ; Urfand avec mille hommes ſeulement chargea Paſquitan qui en avoit douze fois autant, & remporta l'advantage.

Les autres ſeigneurs du pays, à l'exemple de ces deux-là, s'erigerent auſſy en ſouverains, entre autres Alain comte de *Broerec*, c'eſt à dire, du territoire de Vannes & de celuy de Porhoet, & Salomon comte de Rennes, fils d'une ſœur du 875.

roy de mesme nom que luy. D'autre costé les Normands destruisoient tout le pays; tellement que la BRETAGNE [illegible] AINSI DESCHIRE'E, PERDIT LE N[illegible] Franc[illegible]OYAUME, & prit celuy d[illegible] ils allerent de duché. En ce temps-la [illegible] Loire, d'ores se confondoient. [illegible]avages.

Peu aprés [illegible] d'Aoust [illegible]ba malade à l'extremité; Pasquitan l'ayant sceu rassembla ses forces. Urfand, qui ne pouvoit perdre le courage qu'en perdant le jour, se fit porter en litiere à la teste des siennes : sa presence leur donna la victoire, mais avança un peu sa mort. Beaucoup de gloire ne luy cousta qu'un moment de vie.

Son rival ne luy survescut pas long-temps, car la mort luy osta ce qu'elle luy avoit donné. Sa succession demeura en dispute entre son frere Alain & Judicael fils d'une fille de Herispoux. Ils trouverent meilleur de la diviser par un accommodement que par l'espée, & enfin elle demeura toute entiere à Alain par la mort de Judicael, qui fut tué dans un combat contre les Normands, comme on le verra cy aprés.

Louys empereur d'Italie avoit esté fort agité par les factions des grands de son Estat, & par les incursions des Sarrasins. Il y avoit vingt ans qu'il tenoit l'empire, lors qu'il fut attaqué d'une maladie qui le mit au cercueil le sixiesme d'Aoust de l'an 875. On voit son tombeau à Milan dans l'eglise de sainct Ambroise. 875.

Sa femme se nommoit Engelberge, selon quelques-uns fille d'Ethico qui estoit fils d'un autre Ethico duc de Sueve ou Allemagne. Il n'en eut qu'une fille nommée Hermengarde, qui l'an 876. fut ravie par Boson frere de la Reyne Richilde, & du consentement d'Evrard Berenger fils du duc de Frioul, qui avoit cete jeune princesse en sa garde.

LOUIS LE GERMANIQUE.	CHARLES LE CHAUVE.

CE fut entre le Germanique & le Chauve à qui se saisiroit le premier de l'Italie. Le Chauve usant de grande diligence s'y rendit plustost que Charles & Carloman deux fils du Germanique. Ils y passerent 875.

aussy par deux differents endroits ; tandis que leur frere Louys se jettoit en France pour faire diversion. Pour les deux premiers le Chauve plus rusé les amusa de belles paroles, & les renvoya adroitement ; et pour le troisiesme, les prelat[illegible]uy firent des remonstrances si p[illegible]ques, qu'il eut pitié du pauvre peuple, & s'en retourna sans avoir beaucoup commis d'actes d'hostilité.

L'interest du pape estoit d'avoir un empereur de grand nom, & qui le pust assister avec de puissantes forces, comme avoient fait Pepin & Charlemagne, mais qui ne demeurast pas en Italie, où il luy eust fort pesé sur les espaules : Voilà pourquoy il ne vouloit point de seigneurs Italiens, parce qu'ils estoient foibles & qu'ils demeuroient sur les [illegible]ux ; D'ailleurs ayant à prendre [illegible] princes Carliens, il ne s'accommodoit pas bien de la rudesse & de la fierté de ceux qui dominoient en Germanie. Il choisit donc Charles le Chauve, & l'invita par une celebre ambassade de venir à Rome recevoir la

couronne imperiale, la luy offrant comme ſi elle euſt eſté abſolument en ſa diſpoſition.

En effect il la luy mit ſur la teſte le jour de Noël avec grande ſolemnité. Aprés quoy le nouvel empereur donna la duché de Spolete à Guy fils de Lambert, & celle de Frioul à Berenger fils d'Evrard.

EMPP. encore BASILE & CHARLES II. dit le Chauve, à Noël.

A ſon retour il receut encore à Pavie la couronne de Lombardie le 8. de Février, & la confirmation de celle de l'empire par une aſſemblée des comtes & des prelats qui ſe fit dans la meſme ville, le pape y aſſiſtant en perſonne. Cela fait il reprit le chemin de France, & laiſſa le gouvernement de la Lombardie à Boſon ſon beau-frere; Et l'année ſuivante, comme il y avoit encore pluſieurs ſeigneurs d'Italie qui refuſoient de le reconnoiſtre, le pape tint un autre concile à Rome pour le confirmer une ſeconde fois, adjouſtant de terribles excommunications contre les refractaires.

875.

876.

877.

L'empire d'Occident ne pouvoit eſtre qu'un vain titre, & tout au plus n'avoit de terres que l'exarchat de Ra-

venne & le Pentapole; car ſon pouvoir n'eſtoit pas entier dans la ville de Rome, & le royaume de Lombardie n'en relevoit nullement. Neanmoins le Chauve s'en tenoit extremement obligé au pape, & taſchoit de reconnoiſtre cete grace par toutes ſortes de moyens. Juſques-là que de ſouverain s'eſtant rendu ſon ſujet, il tenoit à honneur de porter le titre de ſon conſeiller d'Eſtat. Bien plus il fit tous ſes efforts pour eſtendre ſon autorité ſur les libertez de l'Egliſe Gallicane: car dans le concile qui ſe tint à Pontion, il appuya de tout ſon pouvoir les legats de ce pape, qui apportoient des lettres de Primatie à Anſegiſe archeveſque de Sens, ſur tous les eveſques des Gaules & de la Germanie. Il ne feignoit point de dire que le pape l'avoit commis pour aſſiſter à ce concile, & pour y faire executer ſes ordres: comme en effet il fit prendre ſeance à Anſegiſe immediatement aprés les legats du ſainct ſiege. Mais les prelats François encouragez par Hincmar, qui croyoit mieux meriter cet honneur qu'Anſegiſe, ne pu-

rent eſtre induits ny par prieres ny par menaces, de donner leur conſentement à cete nouveauté. A la huitieſme ſeſſion le Chauve y fit entrer l'imperatrice ſa femme (tant il en eſtoit eſperdu) la couronne ſur la teſte, pour y preſider avec luy; Les eveſques en eurent ſi grande honte qu'ils ne ſe leverent pas ſeulement pour la recevoir. Il fut traité pluſieurs autres poincts dans les diverſes ſeſſions de ce concile, & les legats y inſiſterent puiſſamment que le Chauve fiſt quelque raiſon à Louys le Germanique du royaume de Lorraine : mais ſoit qu'il fuſt ſecretement d'accord avec eux, ou autrement, il ne ſe laiſſa point toucher à leurs remonſtrances.

Quoyque le Germanique fuſt ſeptuagenaire, & d'ailleurs troublé dans ſa maiſon par la rebellion de ſes fils, il eut neantmoins un tel reſſentiment de ce que le Chauve le meſpriſoit de la ſorte, qu'il arma de toutes ſes forces pour faire une puiſſante irruption dans la Neuſtrie. Mais comme il eſtoit à Francfort, la mort coupa la trame de ſa vie & de ſes entrepri- 876.

ſes le vingt-huitieſme d'Aouſt, le 70. de ſon aage, & le 59. depuis ſon premier couronnement. Il fut inhumé à Loresheim.

Ce prince eſtoit auſſy-bien inſtruit aux lettres qu'il le pouvoit eſtre ſelon le temps. Il ſe monſtra toute ſa vie actif, belliqueux, liberal, genereux, qui n'aimoit l'argent que pour le donner, & qui faiſoit plus de cas du fer que de l'or; grand zelateur de la juſtice & de la religion, & diſtributeur équitable des charges & des emplois, enfin plus approchant, qu'aucun autre prince de ſa race, des bonnes qualitez & des vertus de Charlemagne ſon ayeul.

D'Emme ſa ſeule femme il eut trois fils, Carloman, Charles & Louys. Elle eſtoit fille d'un comte nommé Eukengaire, ſelon quelques-uns Eſpagnole de nation, & elle ſe trouve avoir eſté fort loüée par les autheurs du temps pour ſa ſageſſe & pour ſa pieté.

CHARLES LE CHAUVE

Empereur, Roy de Neustrie, d'Aquitaine, de Bourgongne & de Provence.

CARLOMAN

Roy de Baviere, & portant le titre de Roy d'Italie.

LOUIS II.	CHARLES
de la France Orientale.	*de l'Allemagne proprement dite.*

La Lorraine à eux deux.

A La nouvelle de la mort de Louïs le Germanique, le Chauve devint aggresseur de deffenseur qu'il estoit, & resolut de despoüiller ces jeunes princes ses neveux, avant qu'ils se fussent affermis. Louys le plus voisin de ce choc luy envoya des ambassadeurs luy representer le traitté qu'il avoit fait avec leur pere, & luy offrir de prouver par trente tesmoins, dont dix subiroient l'espreuve de l'eau froide, dix celle de l'eau chaude, & dix autres celle du 876.

fer ardent, que de leur part il n'y avoit point esté contrevenu.

Le Chauve feignit d'escouter ces justifications, il receut les espreuves des trente tesmoings, qui ne furent point endommagez, ny par l'eau froide ny par la bouillante, ny par le fer tout rouge, & accorda une surseance d'armes, pendant laquelle il jura de ne le point attaquer. Il ne laissa pourtant pas de continuer sa route filant par des chemins estroits & escartez, dans le dessein de le surprendre prés d'Andernac où il estoit campé, & de luy crever les yeux. Mais Guillebert archevesque de Cologne qui estoit avec luy, ayant horreur de cete cruelle perfidie, & ne pouvant le destourner de son dessein, en advertit secretement Louys; qui se mit en si bonne posture qu'il luy desfit sa grande armée, & l'eust toute taillée en pieces s'il eust voulu la poursuivre. Ce combat se donna prés d'Andernac.

Les trois freres affermis par cete victoire dans la succession de leur
877. pere, la partagerent ainsy entre eux. Carloman l'aisné de tous, eut le royaume de Baviere, duquel la Panno-

nie, la Moravie, la Carinthie, & la Boheme estoient les membres. Louys le second eut la France Orientale ou Germanie, & avec cela une partie du royaume de Lorraine. Charles le païs des Grisons & des Suisses, la Souaube, l'Alsace, & l'autre partie de Lorraine qui les avoisinoit.

Durant toutes ces dissensions les Normands avoient beau jeu. Le Chauve ne les arrestoit qu'avec de l'or & par des presents qui les attiroient plus avant, bien loin de les repousser: de sorte que tandis qu'il se perdoit dans les imaginations de ses vaines conquestes, ils imposoient tribut sur la France Occidentale, & se faisoient payer à leur mode. C'est peut-estre à cause de cela qu'on les appella * *Truands*.

* *Tru* en vieux François signifie Tribut.

877.

Les Sarrasins d'autre costé ne tourmentoient pas moins l'Italie : ils s'estoient fortifiez à Tarente, & ayant fait ligue avec le duc de Naples, saccageoient tout jusqu'aux portes de Rome. Le pape Jean crie au secours, appelle le Chauve, & pour grande grace luy envoye la confirmation de son election à l'empire. Il passe donc en Italie avec Richilde

ſa femme qu'il menoit par tout. Le pape vint au devant de luy juſqu'à Vercel, couronna l'imperatrice à Tortone, & delà ils deſcendirent à Pavie, pour adviſer avec les ſeigneurs d'Italie aux moyens de chaſſer les Sarraſins.

Comme ils eſtoient là, ils apprirent que Carloman roy de Baviere, fils aiſné du Germanique approchoit avec une puiſſante armée pour revendiquer le royaume d'Italie & l'empire. Au bruit de ſa venuë l'aſſemblée ſe diſſipe, le pape s'enfuit à Rome, & Charles ſe ſauve en France: mais au meſme temps Carloman ſaiſy d'une terreur panique, rebrouſſe auſſy en Allemagne.

Tandis que le Chauve eſtoit éloigné de ſon royaume, les ſeigneurs François formerent une horrible conſpiration contre luy; Boſon meſme ſon favory & frere de ſa femme ſe joignit avec eux. Le ſujet ou le pretexte de leur averſion eſtoit qu'il elevoit des gens de bas lieu, qu'ils l'eſtimoient moins brave que faſtueux, que voulant tout faire à force d'argent, & donnant à toutes ſortes d'entrepriſes, il n'eſpar-

gnoit aucune deſpenſe, & par conſequent chargeoit ſes ſujets de grands ſubſides, & qu'outre cela il ſembloit meſpriſer la nation Françoiſe, en affectant de porter des habillements a la mode des Grecs qui eſtoient leurs mortels ennemis. Il arriva donc par les méchantes menées de ces conjurez qu'a ſon retour paſſant par le mont Cenis, il fut empoiſonné par Sedecias ſon medecin, Juif de nation & reputé Magicien, qui luy donna une poudre mortifere dans une potion medicinale. Il fut contraint de demeurer en un meſchant lieu nommé Brios, où il rendit l'ame dans une petite chaumine. Son corps fut inhumé à Vercel, & ſept ans aprés apporté delà en l'abbaye de S. Denis. Il mourut âgé de 55. ans, le ſecond de ſon empire & le 38. de ſon regne, à compter depuis la mort de ſon pere. 877.

Comme il aimoit plus le faſte & la vaine pompe que le ſolide, la fortune conforme à ſon humeur, le fit heureux en apparence & malheureux en effet : elle luy donna beaucoup de ſeigneuries ; mais encore plus d'inquietudes, & peu de bons

succez. La meilleure de ses qualitez fut qu'il se rendit tres-sçavant, & qu'il gratifia les gents de Lettres d'honneurs & de recompenses, les envoyant chercher jusqu'en Grece & en Asie pour en enrichir la France.

On le surnomma le Chauve & il le fut en effect. Quelques-uns par flaterie l'appellerent le Grand. Ce qui a fait confondre plusieurs de ses actes avec ceux de son ayeul.

Son pere fut blasmé d'avoir elevé aux dignitez ecclesiastiques des gents de condition servile ; et luy passant plus avant mit des gents de peu dans les emplois militaires & dans les dignitez qui n'estoient deuës qu'aux grands du royaume ; Delà vint qu'il se fit comme un bouleversement general dans l Estat, le dessous prenant le dessus, les grandes maisons s'aneantissant, & les gents de fortune en elevant de nouvelles, à qui l'obscurité de ces temps-là, tout couverts d'ignorance & de confusion, a esté fort favorable pour cacher la bassesse de leur origine.

La ville & l'abbaye de sainct Denis sont redevables à ce roy de

la Foire du Lendit ; temps *Indict* ou assigné pour monstrer les reliques de cete celebre eglise.

Il n'eut point d'enfants de Richilde sa seconde femme ; mais de Hermentrude sa premiere il en avoit eu plusieurs : Il ne restoit qu'un fils vivant, sçavoir Louys qu'on surnomma le *Begue*, parce qu'il l'estoit en effet, & une fille nommée Judit qui espousa en premieres nopces Etelulffe roy d'Angleterre, & en secondes Baudoüin comte de Flandres qui l'enleva.

PAPES

encore JEAN VIII. duran tout ce regne, & dans le suivant.

LOUIS II.

DIT LE BEGUE,

ROY XXVI.

Ie sceus par des bienfaits oster aux malcontens
Les desseins qu'ils tramoient à mon desadvantage ;
Si le Ciel m'eust permis de regner plus long-temps,
Ils eussent bien senty que j'avois du courage.

LOUIS II.

DIT LE BEGUE

ROY XXVI.

Aagé de trente à trente-trois ans.

LOUIS DIT LE BEGUE
*Empereur, Roy de Neustrie**, *Aquitaine, Bourgongne & Provence.*

* Neustrie & France Occidẽtale, *c'est le mesme.*

CARLOMAN
Roy de Baviere.

LOUIS	CHARLES
de la France Orientale.	*de l'Allemagne.*

La Lorraine à eux deux.

LA haine qu'on portoit à Charles le Chauve rejaillit sur son fils : il tascha de la racheter à force de gratifications, en donnant aux uns des abbayes, aux autres des terres ou 878.

EMPP. encore BASILE & LOUIS le Begue.

des charges : mais pour un petit nombre de ſeigneurs qu'il appaiſa, il en fit une infinité de malcontents, & les princes (on appelloit ainſi les grands) s'offenſerent qu'il euſt donné de ſon mouvement ſeul & dans ſon cabinet, ce qu'il ne pouvoit donner que par leur conſentement, & dans les aſſemblées generales.

877. Durant qu'ils faiſoient diverſes cabales, ſe fondant, comme je croy, ſur ce qu'il ne leur apparoiſſoit point que ſon pere euſt * ordonné qu'il luy ſucedaſt ; ſa belle mere Richilde luy apporta en diligence le teſtament du Chauve, par lequel il eſtoit porté formellement qu'il luy avoit donné le royaume, & qu'il l'en inveſtiſſoit par l'eſpée de ſainct Pierre, & par les ornements royaux qu'il luy envoyoit.

* C'eſtoit une condition neceſſaire que la volonté du pere.

Louys eſtant un peu plus authoriſé par ce moyen, les ſeigneurs s'accommoderent avec luy, non aſſeurement ſans qu'il luy en couſtaſt beaucoup ; Et l'Archeveſque Hincmar le couronna dans la ville de Reims, d'autres diſent à Compiegne le 18. jour de Decembre.

Cependant Lambert comte de Spolete, & Albert marquis de Toſcane, partiſans du roy Carloman qui pretendoit à l'Empire, eſtant entrez dans Rome traiterent outrageuſement le clergé, forcerent les Romains à preſter ſerment à ce prince & arreſterent le pape Jean VIII. priſonnier. Mais peu aprés, eſtant eſchappé de leurs mains, il s'embarqua ſur mer, & vint deſcendre en Provence. Il celebra le jour de la Pentecoſte dans Arles; & delà il fut conduit à Lyon, puis à Troyes, tousjours desfrayé aux deſpens des eveſques chez leſquels il paſſoit. Sur ſa route il avoit eſcrit à tous ceux de Gaule & de Germanie afin qu'ils ſe trouvaſſent à Troyes, pour y celebrer un concile; Il y avoit auſſy invité tous les quatre rois, mais il n'y eut que Louys le Begue qui s'y trouva; Il y fut couronné & ſacré par ſes mains le ſeptieſme jour de Septembre. 878.

En ce concile le pape excommunia Hugues fils baſtard du roy Lotaire II. & de Valdrade, qui ſe portoit pour legitime, & avoit amaſſé

quelques troupes de Brigands pour se rétablir dans le royaume de Lorraine. Il rehabilita aussy Hincmar evesque de Laon, luy permit de dire la Messe, quoy qu'il fust aveugle, & luy donna la moitié du revenu de l'evesché.

Ce concile achevé, le sainct Pere desirant retourner à Rome, & le roy n'estant pas en estat de le conduire à cause d'une indisposition qui luy estoit survenuë, Boson frere de l'imperatrice Richilde fut chargé de luy rendre ce devoir ; & le S. Pere fut si content de ses soins que
879. par honneur il l'adopta pour son fils.

Aprés son départ, le Begue s'acheminant en Lorraine s'aboucha au lieu de Marsne sur la Meuse, avec Louys roy de Germanie. Ils firent là un traité, par lequel ils diviserent la Lorraine entre eux, comme elle l'avoit esté entre leurs peres, & le Begue promit aussy à Louys de luy donner part au royaume d'Italie.

L'obeïssance ny l'affection des seigneurs n'estoit pas bien affermie en son endroit, ils tenoient peu de compte de ses ordres ; Et il arri-

va qu'ayant armé pour dompter la rebellion de Bernard marquis de Gotthie, il tomba malade en passant par Autun en Bourgongne; non sans soupçon qu'on l'eust empoisonné, à cause dequoy il envoya querir son fils Louys qu'il mit en la garde d'un autre Bernard comte d'Auvergne, de Thierry son grand Chambellan, de Hugues l'abbé, & de quelques autres seigneurs. Ce Hugues fut tres-puissant sur la fin du regne de Charles le Chauve, sous Louïs le Begue & sous ses enfans. Il estoit fils comme nous l'avons dit de Conrard. ✠

Le Begue estant arrivé avec grande peine dans la ville de Compiegne, se mit au lict & y rendit l'ame le Vendredy-Sainct dixiesme d'Avril: on l'enterra au mesme lieu dans l'eglise de l'abbaye de sainct Cornille. Il estoit aagé de trente à trente-cinq ans, & en avoit regné seulement un & sept mois. Avant que mourir il envoya par l'evesque de Beauvais, & par un comte, l'espée, la couronne & les autres ornemens royaux à son fils Louys, avec ordre de le faire sacrer au plustost. 79.

Il avoit en ſa jeuneſſe pris pour femme Anſgarde, fille d'un comte nommé Hardoüin, dont il avoit eu deux fils, ce Louys dont nous parlons & un autre nommé Carloman: mais le roy ſon pere ſans le conſentement duquel il l'avoit eſpouſée, l'obligea de la repudier. Voilà pourquoy quelques Hiſtoriens ont dit que ces deux princes eſtoient baſtards. Aprés ce divorce il en prit une autre nommée Adeleide ou Alix, fille de quelque prince d'Angleterre, & ſœur de Wilfrid abbé de Flavigny au duché de Bourgongne. Elle eſtoit enceinte lors qu'il mourut, & elle mit au monde un fils poſthume qui naſquit le 17. Septembre enſuivant On le nomma Charles le Simple.

L'empire d'Occident demeura va-
879. cant deux ans entiers, & l'Italie dans une extréme confuſion, par les diſcordes des ſeigneurs & par les ravages des Sarraſins, auſquels le pape eſtoit contraint de payer tribut.

On peut mettre ſous ce regne l'origine des COMTES D'ANJOU, qui commancerent, ſelon quelques vieilles chroniques, par un ſeigneur nommé

nommé Ingelger, il estoit fils d'un Breton nommé Torquat ou Tortulfe, auquel Charles le Chauve avoit donné une terre en Gastinois, & Perrette fille de Hugues Labbé en mariage. Cét Ingelger fut pere de Foulques le Roux, qui ayant esté fait comte d'Anjou par Charles le Simple, deffendit vailllamment ce pays contre les Normands.

PAPES.

LOUIS III. ET CARLOMAN.

ROY XXVII.

encore IEAN VIII. 3. ans & demy durant ce regne.

MARIN eleu sur la fin de Ianvier 883. S. un an, 20. jours.

HADRIAN III. eleu en Ianv. 884. S. un an, trois mois, dont six mois sous ce regne.

Ces deux Princes regnant avec fraternité,
Des Normands desbordez repousserent l'audace,
Louys mourut à Tours, Carloman à la Chasse,
Et tous deux sans posterité.

LOUYS III.
ET
CARLOMAN.
ROY XXVII.

en aage d'Adoleſcence.

LOUIS III. & CARLOMAN *ſon frere, Rois de la France Occidentale, de Bourgongne & d'Aquitaine.*

CARLOMAN. *Roy de Baviere.*

LOUIS le Jeune *roy de la Germanie ou France Orientale.*	CHARLES le Gras. *de l'Allemagne proprement dite.*

La Lorraine á eux deux.

JUsques à la fin de cete race on ne verra plus que cabales & factions, dont les rois eſtoient les joüets & meſme les creatures. Thierry, & les 879.

comtes à qui le Begue avoit recommandé ſon fils, avoient mandé aux autres ſeigneurs de ſe trouver à l'aſſemblée generale de Meaux; ET on avoit accommodé les querelles qui eſtoient entre Thierry & Boſon. Mais Gauzelin l'un des princes ou grands ſeigneurs de Neuſtrie, abbé de ſainct Germain des Prez, n'oublia pas les injures qu'il avoit receuës du gouvernement precedent. Il avoit noüé intelligence avec Louys roy de Germanie dés le temps qu'il avoit eſté ſon priſonnier de guerre à la bataille d'Andernac, & depuis il avoit toûjours gardé une eſtroite correſpondance avec luy. Ayant donc fait ſon party avec quelques eveſques & ſeigneurs, il mit en avant, que pour remedier aux maux de la France, il faloit la remettre toute ſous un chef, & appeller pour cet effect ce prince; qui ſeul eſtoit capable de la bien défendre, ſi on le reconnoiſſoit à l'excluſſion des baſtards de Louys le Begue; C'eſt ainſy qu'il appelloit Louys & Carloman.

Les grands vaſſaux de ces deux jeunes princes ne purent autrement

destourner cet orage, qu'en s'accordant avec le roy de Germanie ; & luy donnant par forme de gage, la partie de la Lorraine que le Chauve & le Begue avoient possedée. Il s'en saisit aussy-tost ; & depuis, ce royaume-là, quoyque contesté & souvent revendiqué par les rois de la France Occidentale, est demeuré aux rois de la Germanie ou France Orientale.

Louys ne se fust pas contenté de moins que de toute la monarchie, si ses affaires ne l'eussent pas obligé de s'en retourner promptement : mais ayant appris à Mets la maladie de Carloman son frere aisné qui estoit tombé en paralysie, il courut en Baviere pour l'empescher qu'il ne laissast son royaume à Arnoul son fils bastard. Or Carloman mourut peu aprés, & fut inhumé à Ottinghen en Baviere dans le Monastere de sainct Maximilian qu'il y avoit fondé. Il n'avoit point d'enfants legitimes, mais deux naturels, un fils & une fille, Arnoul & Gisele. Il ne put donner à Arnoul que la duché de Carinthie, le roy Louys ayant de son vivant mesme receu les serments de 880.

ſes autres ſujets. Pour Giſele, je trouve que l'an 890. elle eſpouſa Zuendipold roy de Moravie, qu'à cauſe de cela quelques-uns ont appellé fils de Carloman.

LOUIS III. & CARLOMAN.
comme cy-deſſus.

LOUIS & CHARLES LE GRAS
comme cy-deſſus.

CEPENDANT Gauzelin & Conrard qui ſe voyoient deſtituez du ſecours de Louys, craignant d'eſtre accablez par les autres ſeigneurs Neuſtriens, s'adreſſerent à Luitgarde ſa femme, princeſſe fort ambitieuſe; qui ſollicita ſi preſſamment ſon mary, qu'elle le porta à repaſſer en France avec un plus grand appareil que la premiere fois.

Sur le bruit de cette ſeconde irruption, les ſeigneurs firent couronner non ſeulement Louys fils aiſné du Begue, mais auſſy Carloman ſon frere. Ils furent ſacrez dans l'abbaye de Ferrieres en Gaſtinois par les mains d'Anſegiſe archeveſque de Sens.

Quelque temps aprés ces deux freres estant à Amiens, diviserent entre eux le royaume de leur pere; la Neustrie escheut à Louys, & les royaumes d'Aquitaine & de Bourgongne à Carloman.

Dés leur advenement ils eurent le desplaisir de voir démembrer deux royaumes de la succession qu'ils avoient recueillie, sçavoir celuy de Lorraine comme nous l'avons dit, & celuy de Bourgongne, qu'on nomma aussy royaume d'Arles & royaume de Provence. Quant à ce dernier il leur fut soustrait par Boson. Ce seigneur avoit esté en telle faveur auprés de Charles le Chauve, qu'il l'avoit fait comme son viceroy en Lombardie & luy avoit donné la Provence, sinon en souveraineté au moins à perpetuité, & sa niepce Hermengarde pour espouse. Avec ces avantages il fut encouragé par cete ambitieuse princesse de se faire roy; si bien qu'ayant gagné les seigneurs & les prelats de ce pays-là, il se fit elire par un*synode qui se tint au château royal de Mantale prés de Vienne. Il s'y trouva quatre archevesques & dix-neuf

* Grand pouvoir des evesques.

evesques, qui luy defererent la couronne, sans specifier neantmoins de quel pais. L'archevesque de Lyon le couronna le 23. d'Octobre.

Cet attentat faschoit extremement les deux freres rois : mais ils avoient outre cela deux autres ennemis sur les bras, Louys le Germanique leur cousin, & les Normands. Ils gagnerent une bataille sur ces derniers prés de la riviere de Vienne le premier jour de Novembre. Aprés quoy laissant leur victoire imparfaite, ils tournerent teste vers Louys, qui à l'instigation de l'abbé Gauzelin s'estoit advancé jusques sur leur frontiere. Quand il eut appris qu'ils venoient à luy, il n'osa passer outre, & demanda à parlementer avec eux à Gondouville, & cependant il se retira dans son royaume.

En sa retraite il desfit dans le Haynaut une bande de huit ou dix mille Normands, mais dans le choc il perdit un fils bastard qu'il avoit. Ces Pirates avoient brûlé les villes de S. Omer, Teroüenne, Arras, Tournay, S. Riquier, Sainct Valery & tous les pays de Haynaut, Flandres & Bou-

lonnois. Arras demeura trente ans desert, ses habitants s'estant refugiez dans Beauvais. Quatre Bourgeois de Tournay, qui s'estoient retirez à Noyon, rebastirent leur ville, & en donnerent les maisons à rente à qui les voulut habiter.

Les quatre rois pour accommoder leurs differends, avoient assigné une assemblée generale à * Gondoulville, prés de Mets. Louys de Germanie envoya s'en excuser sur une maladie qui luy estoit survenuë : mais Charles son frere s'y trouva, & confera avec Louys & Carloman de leurs affaires communes. Ils trouverent bon de se liguer ensemble pour la destruction de leurs ennemis, Louys le Germanique avec Louys & Carloman contre Hugues fils de Valdrade, qui saccageoit tout son plat-pays de Lorraine ; Et Charles le Gras encore avec ces deux freres pour dompter l'orgueil de Boson.

* C'est peut-estre Gondreville.

881.

Pour le premier, les gents de Louys de Germanie & des deux freres ayant esté chercher les troupes de Hugues qui estoient commandées par Thiebaut son beau-frere, firent tant qu'ils

881. les rencontrerent & les mirent en déroute, avec un horrible carnage. Puis Charles le Gras & les deux freres, marchant conjointement contre Boson, le vainquirent en une bataille prés de Mascon, & ensuite assiegerent Vienne; le rebelle y avoit laissé sa femme & s'estoit retiré dans les montagnes de Savoye. Nous ne verrons la fin de ce siege que dans deux ans d'icy.

Charles estoit venu là à la priere de ses cousins, & avoit quitté ses affaires d'Italie, où par un sejour de quelques mois il s'estoit asseuré de toute la Lombardie, si bien qu'il avoit esté couronné roy par l'archevesque de Milan. Comme il brusloit d'envie d'y retourner, il prit congé d'eux & ayant repassé les monts, alla droit

881. à Rome accompagné du patriarche d'Aquilée.

EMPP. encore BASILE & CHARLES le Gras à Noël.

Cete fois le pape, qui hesitoit à qui il donneroit la couronne imperiale, ne put la refuser à un prince si puissamment armé, ainsy il la luy mit sur la teste le jour de Noël de

881. l'an 881. Il pensoit en tirer quelque assistance contre les infidelles, &

contre les princes circonvoisins qui incommodoient extremement la ville de Rome : mais dés qu'il eut le vain titre d'empereur il sortit d'Italie. Le pape luy escrivit inutilement pour le rappeller à son secours : ses lettres, ny un voyage mesme qu'il fit en France pour cela, ne luy produisirent que de la peine & du chagrin. 881.

Cependant une * flote de Normands entrant par le Vaal se fortifia à loisir dans le palais royal de Nimegue Louys y alla avec une armée & les assiegea : mais il ne fut pas en son pouvoir de les y forcer ; tellement qu'il se contenta de les reduire à vuider le royaume. Ils en sortirent avec toutes leurs troupes, mais aussy avec tout leur butin.

*C'estoit le mot propre, aussy bié par terre que par mer.

Uue autre flote tres-puissante montant dans la Somme, força la riche abbaye de Corbie & la ville d'Amiens, puis s'espandit au large dans les contrées voisines. Le mal estoit fort grand & fort pressant: c'est pourquoy Louys laissant son frere Carloman au siege de Vienne accourut en Picardie pour y donner ordre. Il fon-

881. dit ſur ces barbares prés d'Amiens, & en coucha neuf mille par terre. Toutefois, ſoit qu'il en viſt venir à luy quelque autre plus grand corps, ou qu'il fuſt ſaiſy d'une terreur panique, il retourna en arriere; & alors le reſte de ces barbares recommença à piller comme auparavant.

Une troiſieſme bande deſcendit au lieu dit Haſlou prés de la Meuſe, & s'y eſtant fortifiée mit le feu à la cité de Liege, à celle de Tongres, qui avoit eſté autrefois ruinée par les Vandales, à Cologne, à Bonne, à Nuis, au palais d'Aix la Chapelle, à Tréves, à Mets; Et ayant gagné une bataille ſur les eveſques de ces deux dernieres villes, où celuy de Mets fut tué, il s'appelloit Wala, elle fit un horrible carnage des pauvres payſans qui s'eſtoient armez dans les Ardennes.

882. Comme Louys le Germanique aſſembloit des troupes pour leur oppoſer, il mourut à Francfort le vingtieſme de Janvier, dans la force de ſon aage & n'ayant regné que ſix ans. On porta ſon corps dans l'egliſe de ſainct Nazaire à l'abbaye de

Loresheim où il fut inhumé auprés de celuy de ſon pere. 882.

Il fut le ſeul des trois freres qui ſe maria : ſa femme ſe nommoit Luitgarde, fille de Bilmarus & ſœur de Benon qui furent ducs de Saxe. Il n'en eut qu'un fils, qui l'an 880. ſe joüant ſur une feneſtre tomba du haut en bas & ſe tua.

CHARLES dit LE GRAS *Empereur & roy d'Italie, de Germanie ou France Orientale, de Baviere & de Lorraine.*

LOUIS & CARLOMAN *de la France Occidentale, Aquitaine, & partie de Bourgongne*

LA ſucceſſion du Germanique, & plus encore la neceſſité des affaires appelloit Charles le Gras en France, où les Normands logez à Haſlou faiſoient rage, ſecondant Hugues fils de Valdrade & en eſtant reciproquement ſecondez : car ce baſtard attiroit & animoit ces barbares, & excitoit des factions parmy les ſeigneurs, pour ſe vanger au 882.

moins, s'il ne pouvoit pas s'establir.

Charles repassa donc deçà les Monts, confirma la donation de la Carinthie à Arnoul son neveu bastard, & luy donna le commandement de son armée. Aprés cela il tint un parlement à Wormes, au sortir duquel, Arnoul l'estant venu joindre, il marcha vers Hasslou.

Le plus grand malheur de la France estoit, que la pluspart des seigneurs s'estudioient à entretenir les brouilleries, & s'entendoient souvent avec les Normands, ou du moins avoient de la connivence pour eux, & ne vouloient pas les exterminer entierement, parce qu'ils en pouvoient avoir besoin dans quelque rencontre. L'avant-garde de Charles poussa d'abord les barbares; & il les eust forcez dans la premiere espouvante, si l'intelligence que quelques uns de ses chefs avoient avec eux n'eust balancé la victoire. Il les assiegea ensuite dans leurs logements avec toute son armée: mais une tempeste espouventable qui se leva, & une peste furieuse qui s'estoit mise parmy ses

troupes, leur furent encore favorables: si bien qu'aprés quinze jours de siege, ces voleurs en furent quittes pour sortir de ses royaumes, d'où ils emporterent des richesses immenses.

Ils avoient deux rois ou generaux, Sigefroy & Godefroy. Le premier se rembarqua avec plus de quarante mille hommes; l'autre, soit par interest, soit par devotion, receut le sainct Baptesme. L'empereur voulut estre son parrein, & luy donna en mariage une fille naturelle du roy Lotaire II. nommée Gise, & deux mille quatre-vingt livres d'or, avec le duché de Frise en dot. 882.

Vers le mesme temps Louys roy de la France Occidentale, estant allé au devant des princes Bretons, qui luy amenoient une armée pour aller contre les Normands, tomba malade à Tours; d'où s'estant fait rapporter en litiere, il vint mourir à sainct Denis en France, le quatriesme du mois d'Aoust, ayant regné un peu plus de trois ans. Paul Emile raconte qu'ayant poussé son cheval pour courir aprés une belle fille

qui se sauvoit dans une maison, il se rompit les reins dans la porte qui estoit trop basse, & qu'il en mourut.

CHARLES LE GRAS
Empereur & roy de Germanie.

CARLOMAN
Roy de la France Occidentale, Aquitaine & Bourgongne.

883. SON frere Carloman partit aussytost de devant Vienne, pour venir recueillir sa succession, ayant laissé la charge du siege au comte Richard qui estoit frere de Boson, mais son ennemy; Ensuite il se mit à la teste de son armée, qui marchoit contre les Normands. A son arrivée dans Autun il apprit que ces brigands espouvantez estoient sortis de la riviere de Loire: & peu de jours aprés il vit arriver Richard, qui ayant pris Vienne, luy amenoit la femme & la fille de Boson prisonnieres.

Delà il marcha contre une bande

de Normands, qui estant descendus par l'emboucheure de la Somme, 883.
couroient jusqu'à Laon & à Reims. Il les trouva à Seancour dans le Vimeu, où il les chargea avec tant de vigueur, qu'il les desfit entierement; Une partie demeura sur le champ, l'autre se sauva dans ses barques sur la riviere d'Aisne.

Ce fut en ces jours-là que le grand Hincmar archevesque de Reims, accablé d'années, & de douleur de voir ainsi la France au pillage, fuyant de sa ville qui estoit menacée par les barbares, car elle n'avoit point encore de closture de murailles, & se sauvant en litiere, mourut à Espernay; avec un extreme regret de laisser l'eglise Gallicane presque entierement destituée de Prelats qui entendissent ses droits & qui eussent soin de sa discipline. Foulques qui avoit esté comte du palais, luy succeda à l'archevesché.

A l'exemple de l'empereur Charles le Gras, Carloman son cousin traita avec les Normands pour les faire sortir de ses terres, & compo- 884.
sa à douze mille marcs d'argent;

mais cependant Hugues fils de Waldrade faisoit d'horribles ravages dans la Lorraine.

Peu aprés ce roy estant à la chasse dans la Forest d'Iveline prés de Montfort à une journée de Paris, il arriva qu'il y fut blessé mortellement par un sanglier, ou, comme d'autres disent, par un gentilhomme de sa suite qui pensoit darder ceste beste. Sa mort arriva le 6. Decembre. Il est enterré à sainct Denys. Il regna en tout cinq ans & demy, sçavoir trois ans conjointement avec son frere, & le reste luy seul.

Son pere l'avoit fiancé avec la fille de Boson l'an 878. il y a appa-
884. rence qu'il ne l'espousa pas; et on ne trouve point qu'il ait eu aucuns enfants: car ce Louys le Faineant, que quelques-uns luy donnent, est une pure chimere.

Aussy-tost que les Normands eurent appris qu'il estoit mort, ils rentrerent dans le royaume, interpretant subtilement, selon leur genie & leurs interests, que le traité qu'ils avoient fait avec luy, estoit finy

avec sa vie. Mais Hugues l'abbé les combattit, & en fit si grand carnage, qu'ils laisserent la France en repos durant quelque temps.

PAPES

CHARLES III

DIT LE GRAS.

ROY XXVIII.

encore HADRIAN neuf mois sous ce regne.

ESTIENNE VI. eleu en May 885. S. 5. ans quelques mois. dont 2. ans, 8. mois sous ce regne.

En vain deux & trois fois j'eus le chef couronné,
En Germanie, en France, en Baviere, en Lorraine;
Ie ne fus rien destors qu'on m'eut abandonné.
Il n'est point sans Sujets de Grandeur Souveraine.

CHARLES III.

DIT LE GRAS ROY XXVIII.

Aagé de quelque cinquante ans.

CHARLES LE GRAS
empereur en Italie & Germanie.

CHARLES LE SIMPLE
Aagé de ſept ans, mineur ſous la tutelle de Hugues l'abbé en France.

ON ne trouvera point eſtrange ſi les François Occidentaux ayant beſoin d'un roy majeur pour commander leurs armées, ne defererent point la couronne à Charles fils poſthume de Louys le Begue, qui n'avoit encore que ſept ans ; & s'ils preſterent le ſerment de fidelité à Charles le Gras, 884.

qu'ils voyoient fort puissant, & qui n'estoit pas encore connu pour un esprit foible & penchant à la demence.

884. On ne peut pas dire neantmoins qu'ils exclurent le pupille, puisqu'on en donna la garde & l'education à l'abbé Hugues le Grand; lequel eut en fief la comté de Paris & la duché de France, c'est à dire, tout ce qui est entre la Seine, la Loire & la Mer, à la reserve des eveschez.

885. Le bastard de Valdrade n'avoit point quitté ses pretentions sur la Lorraine; et Godefroy le Normand duc de Frise, son beau-frere, cherchoit querelle pour avoir sujet de le remettre en possession de ce royaume-là. L'empereur Charles se desfit de l'un & de l'autre, mais ce fut par de lasches moyens que les conseils de Henry duc de Saxe luy inspirerent. Car ce Henry, & Guillebert archevesque de Cologne, ayant subtilement attiré Godefroy à une conference dans une Isle du Rhin, le massacrerent fort vilainement, luy & tous les Normands de sa suite: Et au mesme temps Hugues, qui estoit venu

ſous leur foy à Joinville, fut arreſté & aveuglé, puis confiné dans l'Abbaye de ſainct Gal.

La fureur des Normands qui commençoit à s'appaiſer, ſe ralluma par cete ſanglante perfidie, & fit un effroyable effort pour s'en venger. Car ſous la conduite de Sigefroy, ils entrerent dans la Seine avec 700. barques, & un ſi grand nombre d'autres vaiſſeaux que la riviere en eſtoit toute couverte plus de 2. lieuës de long: neantmoins la ville de Pariseſtant ſituée dans une Iſle, & ayant des ponts ſur les deux bras de la riviere, arreſta tout court cete eſpouventable flote. Les barbares qui vouloient ſe rendre la Seine libre, y mirent le ſiege, ayant pris Pontoiſe & les autres places des environs, & la tinrent bloquée trois ans durant. 886.

Durant ce temps-là ils firent toutes ſortes d'efforts pour en venir à bout. Mais ſon eveſque nommé Goſſelin, l'abbé Ebon ſon neveu, le comte Eudes, qui cy-aprés ſera roy, Haſcheric frere de Thietbert comte de Meaux, qui ſucceda en l'eveſché à Goſſelin, & Ebbles de Poictiers ſon neveu abbé de ſainct Denys, de- 886. & 87.

puis principal conseiller du Roy Eudes, avec plusieurs vaillants chevaliers & avec les Parisiens, dont le courage estoit alors plus grand que leur ville, la defendirent encore mieux qu'elle ne fut attaquée.

Les assiegeants faisoient de fois à autres diverses tentatives, & donnoient des assauts aux tours des deux ponts, & puis se voyant repoussez s'en alloient faire des courses dans les provinces circonvoisines, laissant toûjours la ville bloquée par des forts qu'ils avoient bastis tout proche.

Par deux fois l'empereur Charles y envoya Henry duc de Saxe, à l'instante priere des François, qui avoient deputé vers luy le comte Eudes pour implorer son assistance. La premiere fois il força le camp des Danois, & mit quelque secours dans la ville, & cela fait il s'en retourna. Mais la seconde ayant donné imprudemment avec son cheval dans une fosse recouverte de paille & de menus branchages (c'estoit un stratagême fort ordinaire en ces temps-là) il fut renversé par terre, & aussitost tué & dépoüillé ; non sans puni-

tion

tion divine de la perfidie qu'il avoit commise à l'endroit de Godefroy. Son armée se voyant destituée de chef, se retira en Allemagne.

Enfin l'empereur y vint en personne avec de grandes forces, & se campa à Montmartre. Et toutefois, soit pour le mescontentement qui se mit entre luy & les Seigneurs François, soit pour quelque autre sujet, il aima mieux employer l'or que le fer à chasser ces voleurs. Il fit composition avec eux; qui portoit, que moyennant sept cens livres d'argent ils sortiroient de la France dans le mois de Mars, & qu'en attendant ce temps ils pourroient hyverner à l'entour de Sens dans la Duché de Bourgongne. Ce traité fait, il s'en retourna en Germanie, mais fort tourmenté d'une grande douleur de teste, pour laquelle il falut y faire des incisions. Cependant les Normands demeurerent six mois en Bourgongne & la pillerent tout à leur aise. 887.

Lors qu'ils sceurent le mauvais estat où estoient sa santé & ses affaires, ils revinrent se planter dans les prez 887.

de sainct Germain, feignant pourtant de vouloir garder l'accord ; mais en effet pour essayer de surprendre la ville. Comme ils l'eussent fait un jour sur l'heure du disner (car en ce temps-là tous les habitans d'un lieu disnoient à mesme heure) si on ne se fust apperceu qu'ils remontoient tout doucement dans leurs batteaux, lesquels ils avoient accommodez à l'espreuve du traict. On les repoussa donc vigoureusement ; & aprés on fit un autre traité avec eux, portant qu'ils n'approcheroient point de Paris de trois journées. Ensuite dequoy ils remonterent vers la Bourgongne & se mirent à piller les environs de la ville de Sens.

La France Occidentale estoit sans
887. chef, & tous les seigneurs presque egaux en autorité, sinon qu'ils deferoient un peu à Hugues l'Abbé tuteur de Charles le Simple ; mais ce seigneur mourut à Orleans dans le grand besoin du royaume l'an 887. Conrard son pere comte de Paris & duc de Rhetie estoit mort cinq ans auparavant.

Le comte Eudes luy succeda (à

ce que je croy) en la plufpart de fes gouvernements, tant par fa vertu, que parce qu'il eftoit fon frere uterin. Car les Genealogiftes affeurent que leur mere eftoit Adeleis fille de Louys le Debonnaire, qui en premieres nopces avoit efté mariée au comte Conrard, duquel elle avoit eu ce Hugues l'abbé, & un autre Conrard pere de Raoul Duc de Bourgongne, & en fecondes à Robert le Fort, duquel eftoient fils Eudes & Robert.

Charles le Gras avoit tousjours 887.
eu le cerveau foible, depuis qu'il avoit creu voir le diable, & plus encore depuis qu'on luy avoit incifé la tefte, comme nous l'avons dit. Une des premieres marques de fa folie fut la jaloufie qu'il conceut de l'imperatrice fa femme; il fe mit des penfées dans l'efprit qu'un homme fage ne s'y doit jamais mettre, pour fon honneur & fon repos. Ce chagrin n'ayant que trop paru donna la hardieffe à Berenger marquis de Frioul de piller le bagage de Lieutard evefque de Verfeil qu'on accufoit de gouverner trop familierement l'imperatrice. Neantmoins fon mary en ayant tef-

moigné du ressentiment, l'obligea de luy en venir faire satisfaction au parlement d'Uberlinghen. Mais dés l'année mesme il la repudia en pleine assemblée d'Estats, jurant qu'il ne l'avoit jamais touchée, quoy qu'il y eust dix ans qu'ils fussent ensemble. Elle s'appelloit Richarde, ou selon quelques-uns Richilde.

887. L'égarement de son esprit parut encore plus manifestement dans l'assemblée generale qui se tint au palais de Tribure entre Otthenheim & Mayence sur l'autre bord du Rhin: Si bien qu'ayant esté reconnu tout-à-fait incapable de gouverner, tous ses sujets du royaume de Germanie & de Baviere l'abandonnerent, du conseil mesme de sa sœur Hildegarde, & eleurent en sa place Arnoul fils bastard de son frere, vers la feste de la S. Martin. Il fit bien quelque effort pour empescher cete election, mais comme il pensoit armer il fut encore delaissé des Lorrains, puis des Allemands ou Souaubes, ses anciens sujets. Ensorte qu'il ne luy resta pas mesme un valet pour le servir, ny un seul denier pour vivre. Vit-on jamais

une si estrange & si subite revolution ? Il n'y eut que Luitperd evesque de Mayence, qui eut pitié de ce malheureux prince, & luy donna à manger, en attendant qu'Arnoul (vers lequel cet empereur avoit envoyé son fils naturel nommé Bernard, demander du pain) luy accorda le revenu de trois ou quatre villages pour sa subsistance.

Voilà comme ce prince qui en ce temps-là estoit le plus puissant de la terre, n'ayant aucun vice qui parust, au contraire estant tres-bon, tres-juste, & devot jusqu'à l'excés, fut reduit en cet estat pour n'avoir pas eu assez de force d'esprit, & pour avoir esté destitué d'enfants legitimes, deux choses tres necessaires à un souverain.

Cet estat déplorable dura peut-estre encore moins qu'il n'eust voulu : Il mourut ou de regret, ou ayant esté estranglé par ses ennemis, le huictiesme Janvier de l'an 888. Son corps fut enterré au monastere de Richenove qui est dans une isle du lac de Constance. 888.

De toute la race Carlienne il ne

reſtoit que deux princes, Arnoul & Charles, l'un baſtard, & l'autre enfant. Selon l'humeur des François d'alors, tout devoit eſtre regy par Arnoul; mais il y avoit tant de grands également puiſſants & ambitieux, qui croyoient bien valoir un baſtard, parce qu'ils eſtoient du ſang Carlien par femmes, qu'il ne put pas s'autoriſer ny en la France Occidentale, ny en Italie.

888. Il y en avoit deux autres dans l'Italie, ſçavoir Berenger duc de Frioul, & Guy duc de Spolete, ils avoient eſté

EMPP. encore LOVIS VI. & GVY en 888.

inveſtis de ces terres par Charles le Chauve. Tous deux eſtant iſſus du ſang royal, quoy que ſeulement par femmes, creurent qu'au defaut de maſles, capables de gouverner, ils devoient prendre leur part de la ſucceſſion de Charlemagne. Ils s'accorderent donc enſemble, que Guy auroit le titre d'empereur & la France Neuſtrienne, & Berenger l'Italie. Or le premier ayant mis quelque temps à ſe faire couronner empereur à Rome, tarda un peu trop à paſſer en France, de ſorte qu'y trouvant les eſprits changez, il retourna en Italie. En ce païs-

là il vainquit Berenger en deux sanglantes batailles, & le contraignit de se refugier vers Arnoul.

Quant à ce roy Arnoul, n'ayant pas fait assez de diligence, & d'ailleurs les François Neustriens ou Occidentaux ne s'accommodant pas bien avec les François Orientaux ou Germains, il fut bien estonné que les seigneurs de Neustrie, (desormais nous la nommerons simplement France) luy manderent, comme il pensoit y venir, que dans l'assemblée de Compiegne ils avoient eleu Eudes qui estoit comte de Paris & duc de France. 888.

En effet, quoy que quelques-uns reclamassent en faveur de Charles le Simple, il fut couronné l'année suivante par Gautier archevesque de Sens.

Quelques Autheurs de ces temps là disent que les François ne l'elurẽt que pour *tuteur du pupille & gouverneur ou regent du royaume* : Ils apportent pour preuve, qu'il resista fort à cete election, qu'il prit soin de l'éducation de Charles, que lors qu'il fut en aage il luy rendit une partie du royaume,

& que quand il mourut il le luy remit tout entier. Et si quelqu'un demande pourquoy, n'estant que regent & tuteur il prit la qualité de roy, ils respondent que dans ce siecle là & dans les trois ou quatre suivants, les tuteurs prenoient le titre des terres de leurs pupilles qu'ils administroient.

Quoy qu'il en soit, Eudes aprés cete election alla conferer avec Arnoul roy de Germanie, par le consentement duquel elle s'estoit faite. Au partir delà il fit un voyage en Aquitaine pour recevoir les hommages des Seigneurs de ce pays là, & pour empescher qu'il ne le remissent en royaume comme il y avoit esté.

D'autre-part Raoul ou Rodolphe fils du jeune Conrard, & petit fils de Hugues l'abbé, occupa le pays d'entre le Mont-Iou & les Alpes Penines, c'est à dire, la Savoye & le pays des Suisses, & se fit couronner roy *de la Bourgongne Trans-jurane*, à sainct Maurice en Valais.

Comme aussy deux ans aprés Louïs fils de Boson, avec le credit & les intrigues de sa mere qui avoit toûjours retenu l'administration du royaume

d'Arles ou de Provence aprés la mort de ſon mary, ſe fit deferer cete couronne, par un concile qui ſe tint exprés à Valence l'an 890. Il ſe fondoit ſur ce qu'il eſtoit fils d'une princeſſe du ſang, & que Charles le Gras l'avoit adopté dans l'aſſemblée 890.
d'Uberlinghen; mais ces ſortes d'adoptions n'eſtoient qu'honoraires, & ne donnoient aucun droit ſur la ſucceſſion de celuy qui adoptoit. Au reſte vous remarquerez que tous les princes qui démembrerent ainſi la monarchie, eſtoient iſſus par filles du ſang royal, & qu'ils ſe croyoient plus habiles à ſucceder qu'Arnoul ny que Charles le Simple, qu'ils regardoient tous deux comme baſtards.

encore ESTIENNE VI. prés de trois ans sous ce regne.

FORMOSE eleu en 891. on ignore le mois. S. 5. ans moins quelques mois.

ESTIENNE VII. eleu en 897. on ignore le mois, S. 3. ans quelques mois durant ce regne.

EUDES

ROY XXIX.

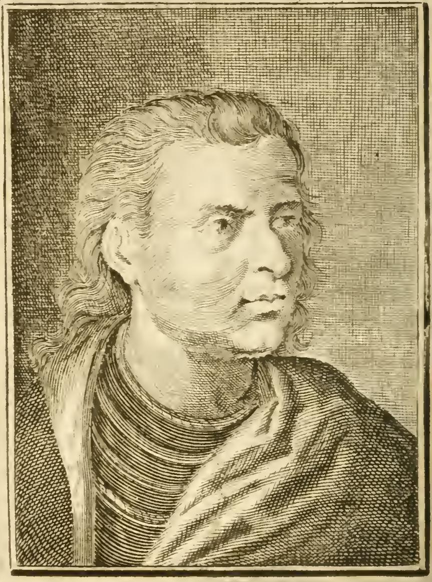

Par bonheur & par choix autant que par ses brigues,
Ce Comte de Paris vint à la royauté ;
Et fraya le chemin à sa posterité
De se la conserver par les mesmes intrigues.

EUDES

ROY XXIX.

Aagé de vingt-ſix ans.

ARNOUL *Empereur & roy de Germanie.*	EUDES *Roy de la France Occidentale & Aquitaine.*
LOUIS *du royaume d'Arles.*	RAOUL *de la Bourgongne Transjurane.*

GUY *Empereur* & BERENGER *Diſputans l'Italie entre eux.*

AINSY la ſucceſſion de la maiſon Carlienne ſe trouva diviſée en cinq dominations, ſans compter grand nombre de ſeigneurs qui s'erigerent preſque en ſouverains. La premiere eſtoit l'Italie que l'on attacha avec le titre de l'empire, 888.

La deuxiesme, la Germanie qui alors comprenoit aussy le royaume de Baviere. La troisiesme, la France, qui avec le royaume de Neustrie, contenoit aussy celuy d'Aquitaine, & partie de celuy de Bourgongne, sçavoir la duché. La quatriesme, la Bourgongne Cis-jurane, appellée ordinairement le royaume d'Arles ou de Provence, sous lequel estoient aussy le Lyonnois & le Dauphiné. Et la cinquiesme l'autre Bourgongne, autrement la Trans-jurane, qui comprenoit la Savoye, le pays des Suisses, & quelques contrées voisines.

Il ne faut pas douter que ces nouveaux rois ne fissent part de leur usurpation aux seigneurs de leur dépendance, & qu'ils ne leur accordassent toutes choses pour en avoir seulement le serment & l'hommage; et qu'aussy ces seigneurs n'en usassent de mesme à l'endroit de leurs vassaux, & ceux-là envers la petite noblesse. Delà sont nées tant de seigneuries grandes & petites, dont les evesques mesme qui se trouverent courageux & de bonne maison, n'oublierent pas de prendre leur part

ſe faiant comtes perpetuels dans leurs citez epiſcopales.

Or le roy Eudes, pour ſe monſtrer digne du choix qu'on avoit fait de luy, alla à ſon retour d'Aquitaine, attaquer les Normands qui ravageoient la Bourgongne. Il les rencontra le jour de la S. Jean Baptiſte, prés du bois de Montfaucon, & les chargea ſi rudement qu'il en tua dix-neuf mille, & pourſuivit le reſte juſques ſur la frontiere, payant bravement de ſa perſonne en toutes occaſions. Il y en a qui ſoûtiennent que ce memorable combat ſe donna à Montfaucon prés de Paris. 888.

Ceux qui par l'accommodement fait avec l'eveſque Haſcheric s'eſtoient retirez vers Sens, aprés y avoir veſcu à diſcretion ſans avoir pû neantmoins forcer cete ville, violerent le traitté, & ſe rapprochant de Paris, prirent & brûlerent Meaux, où le comte Thietbert frere de Haſcheric fut tué. Les ponts de Paris les empeſchant d'y paſſer avec leurs barques, ils les chargerent ſur des charrettes & puis les remirent dans l'eau au deſſous de la ville, pour deſcen-

dre dans la mer. Ensuite ils s'en allerent le long des costes ravager le pays de Costentin & la Bretagne jusqu'à sainct Malo.

888. & 89. A ces fleaux le ciel adjousta celuy de la famine, qui fut si furieuse presque par toutes les provinces du royaume, qu'en plusieurs endroits les hommes alloient à la chasse aux hommes, les esgorgeoient & les devoroient comme bestes feroces.

Alain & Judicaël, qui estoient en dispute pour le partage de la Bretagne, s'accorderent ensemble pour combattre les Normands leurs ennemis communs. Judicaël seul sans attendre son compagnon leur presenta temerairement la bataille, aussy y perdit-il l'honneur & la vie : mais Alain ayant assemblé toutes ses forces, les combattit si heureusement, que de quinze mille à peine s'en sauva-t'il quatre cents. Les Bretons attribuerent ce succés au vœu qu'il avoit fait de donner la dixiesme partie du butin à sainct Pierre de Rome.

Pareille devotion envers le sainct siege estoit fort ordinaire en ces siecles-là.

Plusieurs princes y voüoient leur estat, & se rendoient tributaires de sainct Pierre. Ce qui ne fortifia pas peu la persuasion que les papes s'imprimerent dans l'esprit, qu'ils avoient droit de donner & d'oster les couronnes. 889.

Aprés ces pertes les Normands n'ayant plus guere de Gents en France, deux de leurs chefs* Godefroy & Sigefroy, pour ne laisser pas deschoir leur reputation, s'en allerent embarquer une levée de cent mille hommes faite en Dannemarc, Suede & Norvege, & estant entrez dans la Meuse, ils en mirent quatre-vingt dix mille à terre, & laisserent le reste à la garde de leurs vaisseaux. Les lieutenants du roy Arnoul les ayant attaquez mal à propos, furent desfaits avec perte d'une infinité de Noblesse. 890.

* Ils les nommoient Rois.

Mais Arnoul luy mesme, picqué d'un si sanglant affront, passa le Rhein avec toutes les forces de la Germanie, les vint chercher jusques dans leur camp qui estoit prés des bords de la Meuse, & les y força avec tant de furie qu'il ne s'en sauva pas un seul. Les corps morts faisoient un pont sur la riviere, & son 890.

cours s'enfla du sang de ces barbares.

Si l'on s'estonne d'où il en pouvoit venir de si grandes quantitez, il faut sçavoir, premierement que les meschants François & toutes sortes de voleurs se joignoient avec eux; Que d'ailleurs ces pays de Dannemarc, de Norvege & de Suede, estoient alors extremement peuplez; Et que tous leurs habitants affriandez au butin, s'embarquoient a l'envy pour venir piller des pays riches & fertiles. Enfin il en sortit tant qui furent tuez, ou qui s'habituerent en France, que ces vastes terres du Nord en sont despeuplées jusqu'à cete heure. Ainsy dans ces derniers siecles l'Espagne, qui fut autrefois une fourmilliere d'hommes, s'est desertée d'elle-mesme par l'avidité qu'ont tous ses habitants de courir aux richesses du nouveau monde.

Les seigneurs Neustriens ne recon-
891. noissoient pas tous la royauté d'Eu-
& 92. des; Aymar comte de Poictiers, qu'il vouloit dépossеder pour donner sa terre à Robert son frere, Ranulfe II. duc d'Aquitaine, avec l'abbé Ebles son frere nagueres le plus grand amy du nouveau roy, & quelques

autres de ces quartiers-là, avoient pris les armes contre luy. Tandis qu'il estoit en Poictou occupé à leur faire la guerre, dont on ne trouve point l'evenement, il se forma une grande ligue pour le déthroner. Heribert * & Pepin freres issus de Bernard roy d'Italie, l'un comte de Vermandois, l'autre de Senlis, Baudoüin comte de Flandres, Foulques archevesque de Reims & plusieurs autres, envoyerent querir Charles le Simple en Angleterre, où sa mere l'avoit emmené, & le firent couronner à Reims le 27. Janvier de l'an 893. quoy qu'il n'eust encore que treize ans. Il fut sacré par le ministere de Foulques, qui en escrivit aussy-tost des lettres Apologetiques à Arnoul, à Guy, & à Raoul, les exhortant d'assister le pupille contre l'usurpateur. Ses remonstrances firent d'abord quelque impression sur l'esprit d'Arnoul en faveur de Charles : mais incontinent l'interest, ou la legereté, le retourna du costé d'Eudes.

893.

* *Herbert ou Hebert.*

Quelques autheurs ont escrit que ce Guy de Spolete, dont nous avons parlé, avoit aussy esté cou-

ronné à Langres trois ans auparavant. Ainſy il y auroit eu trois rois eleus & ſacrez dans la France Occidentale : mais Guy l'avoit entierement quittée pour l'Italie, & ſembloit n'y plus pretendre, ayant eſté couronné empereur par le pape Jean XV. en l'année 892.

CHARLES

DIT LE SIMPLE.

ROY XXX.

Entre les factions où le Ciel le fit naistre,
Charles diversement vit son Regne agité;
Et se laissant conduire à sa simplicité,
Mourut dans la prison entre les mains d'un traistre.

encore ESTIENNE VII. prés de 3. ans.

THEODORE II. eleu en 901. S. 20. jours.

JEAN IX. aussy eleu en 901. S. 3. ans 15. jours.

BENEDICT IV. elû en 905. S. environ 2. ans.

LEON V. elû en 907. S. 40. jours, apres lesquels CHRISTOPHLE le déthrosne & S. 7. mois.

SERGE III. l'an 908. ayant déthrosné Christophle, S. quelques 3. ans.

ANASTASE III. elû l'an 910. S. 2. ans 2. mois

JEAN X. intrus eleu en 912. S. 15. ans, dont onze durant ce Regne.

CHARLES IV.

DIT LE SIMPLE

ROY XXX.

Aagé de treize ans.

ARNOUL, *Roy de Germanie, de Baviere & de Lorraine.*

EUDES & CHARLES *Competiteurs pour la France Occidentale.*

GUY *Empereur & Roy d'Italie.*

RAOUL & LOUIS *en Bourgongne Transſ-jurane. en Arles.*

DEux ans durant les partis de Charles & d'Eudes ſe firent la guerre avec divers ſuccez. Eudes eſtant de retour de Guyenne chaſſa Charles de Neuſtrie. Ce prince fugitif s'en alla à Vormes 893.

implorer le secours d'Arnoul ; on ne
893. dit point s'il luy en donna, mais peu
aprés il rentra en France avec l'ayde des seigneurs de son party.

Eudes luy donnoit bien de l'exercice, mais il n'en avoit pas moins luy mesme, ayant à se precautionner contre ses propres parents, aussy-bien que contre ses ennemis. Le comte Valtere ou Gautier, fils d'Adelme son oncle paternel & comte de Laon, tira l'espée contre luy en plein parlement; aprés cete audace il alla se jetter dans sa ville: mais Eudes le suivit de si prés, que sans luy donner loisir de se defendre, il le forcea dans la place, & luy fit trancher la teste tout sur le champ.

Arnoul se rangeoit tantost de son costé, tantost de celuy de son rival,
893. & se mesloit un jour des affaires de
& 94. France, un autre de celles de l'Empire. Les François Neustriens ennuyez de ces sanglantes discordes qui desoloient leur royaume, & qui avoient donné occasion aux Normands de revenir, moyennerent je ne sçay quelle surseance entre les deux rois. Il semble que la Bourgogne & l'Aquitaine, la Champagne, & la Pi-

cardie demeurerent à Eudes, & que Charles eut tout le reste.

Il faschoit fort à Arnoul le plus puissant de tous ces rois, de voir que des princes qui n'estoient du sang de Charlemagne que par filles, eussent desmembré les plus belles pieces de sa succession. Il descendit donc en Italie, chassa Guy de toute la Lombardie, & le contraignit de se retirer dans la ville de Spolete. Mais il se contenta de cét advantage, & retourna aussy-tost en Germanie. Or comme ce Guy travailloit à rassembler une armée aux environs de Spolete, il y fut attaqué d'un flux de sang; il n'en mourut pourtant pas, comme le disent quelques-uns, mais il fut contraint de se retirer & de se tenir clos & couvert quelque temps. Arnoul neantmoins ne gagna rien à sa retraite; car comme il estoit eloigné de ce pays-là; les seigneurs defererent le royaume à Lambert fils de Guy, avant que Berenger son competiteur, qui pensoit se restablir, eust pû prendre ses mesures. Ce Lambert fut donc couronné empereur, & en porta le titre tant qu'il vescut. 894.

Cependant Arnoul attaqua Raoul
EMPP. encore LEON & LAMBERT. dans la Bourgongne Trans-jurane & luy donna bien de la peine : toutefois il ne fut pas en ſon pouvoir de l'arracher de ces montagnes.

895. L'an ſuivant il tint un concile au Palais de Tribur ſur l'autre bord du Rhein, & au ſortir delà un Parlement à Wormes. Le roy Eudes y aſſiſta, & en s'en retournant il pilla le
895. bagage des ambaſſadeurs que Charles le Simple envoyoit vers Arnoul.

En cete aſſemblée Arnoul, du conſentement des ſeigneurs, qu'il eut beaucoup de peine à obtenir, fit recevoir Zuentibold ſon fils baſtard roy de Lorraine. Ce jeune prince embraſſa incontinent le party de Charles, & aſſiegea la ville de Laon, eſtimée en ce temps-là tres importante à cauſe de ſa forte aſſiette ſur une montagne: Eudes eſtoit pour lors en Aquitaine où il rangeoit les ſeigneurs de ces pays-là ſous ſon obeïſſance: quand Zuentibold ſceut qu'il revenoit avec ſon armée victorieuſe, il leva le ſiege & tourna le dos.

Les Normands bien informez de toutes

toutes ces broüilleries recommencerent leurs ravages sur ce malheureux royaume, d'autant plus à leur aise, qu'Eudes qui estoit seul capable de les reprimer, ne s'en mettoit pas trop en peine, & les laissoit faire, pour se venger de l'inconstance des François, qui l'ayant eleu roy ne luy obeïssoient pas comme il le desiroit.

Cete année Rollon ou Rol l'un des plus puissants chefs de ces Pirates, aprés n'avoir pû rien gagner en Angleterre, où il avoit fait une descente, prit sa route vers la France, & descendit à l'embouscheure de la Seine. Peut-estre y estoit-il appellé par Charles, qui mettoit tout en œuvre pour ruïner son rival. On a escrit qu'il y fut conduit par un songe ou vision divine : car tous les grands establissements ont pour fondement des oracles ou des revelations.

896.

EMPP. encore LEON VI. & LAMBERT.

Quant à l'empire d'Italie, Arnoul y estant appellé par le pape Formose, qui se vouloit venger des outrages qu'il avoit receus par les Romains, força la ville de Rome &

les ayant chaſtiez rudement, ſe fit couronner empereur. Mais peu aprés comme il aſſiegeoit la femme de Guy dans la fortereſſe de Fermo, un de ſes valets de chambre, que cete femme adroite avoit ſceu gagner, luy donna un breuvage qui l'endormit trois jours durant, & le fit tomber en paralyſie pour quelque temps.

Il arriva cete année un horrible
897. ſcandale dans l'Egliſe Romaine : Formoſe eveſque de Porto, autrefois dégradé & condamné par le pape Nicolas, l'hiſtoire n'en marque point le ſujećt, avoit eſté eleu pape aprés Eſtienne VI. C'eſt le premier exemple dans l'egliſe & de tres-pernicieuſe conſequence, qu'un eveſque ait eſté transferé ſans neceſſité d'une egliſe à une autre, & pour ainſy dire ait quitté ſon eſpouſe pour en prendre une nouvelle. Auſſy quand il fut mort, le pape Eſtienne VII. ſon ſucceſſeur luy fit ſon procés pour ce crime-là; il ordonna que ſon corps ſeroit deterré, & l'ayant mis tout reveſtu de ſes ornements ſacrez dans le ſiege pontifical, il luy repro-

cha que par ſon ambition il avoit violé les regles de l'Egliſe, puis il le condamna comme s'il euſt eſté vivant, le deſpouilla de ſes ornements, luy coupa les trois doigts dont il avoit donné la benediction, & le fit jetter dans le Tibre une pierre au col.

Les entrepriſes, ſurpriſes, rencontres, entre Charles & Eudes ne finirent que par la mort du dernier des deux; elle arriva le troiſieſme Janvier de l'an 898. à la fin du trente-ſixieſme de ſon aage & du huitieſme de ſon regne. En mourant il recommanda fort à ſon frere Robert & aux autres ſeigneurs de reconnoiſtre le roy Charles, qu'il eſperoit devoir eſtre bien-toſt capable de regner par ſa vertu comme il l'eſtoit déja par ſa naiſſance. Il ne laiſſa qu'un fils de la reyne Theoderade ſa femme; il ſe nommoit Arnoul, qui prit le titre de roy d'Aquitaine; mais la mort l'en priva auſſy-toſt, ſans qu'il euſt eſté marié, ny comme je croy, en aage de l'eſtre. 898.

ARNOUL *Empereur en Germanie.*	CHARLES *seul en France.*
ZUENDIBOLD *en Lorraine.*	LOUIS *en Provence.*
RAOUL *en haute Bourgongne.*	LAMBERT *en Italie.*

LA perte du royaume de Lorrai-
898. ne faschoit fort les François ; c'est pour cela que Charles desirant acquerir leur estime tascha de s'en resaisir. Il y estoit incité par la rebellion du duc Renier qui avoit esté favory de Zuendibold, mais peu apres disgracié & chassé de ses terres. Il passa donc la Meuse en grande compagnie : Zuendibold ayant appris sa marche, prit la fuite, mais tous ses vassaux s'estant aussy-tost rejoints à luy, il le poursuivit à son tour ; et il y eust eu grand combat si les seigneurs de part & d'autre n'eussent moyenné une tréve entre les deux rois.

Peu aprés il se tint une assemblée

en l'abbaye de Gorze prés de Mets, qui affermit la paix entre Charles, Arnoul & Zuendibold son fils.

Sur la fin de l'année Arnoul vint à mourir au retour d'Italie, où il avoit passé pour combattre Guy de Spolete, comme Luitprand le tesmoigne. Il avoit regné douze ans depuis la mort de Charles le Gras son oncle, & tenu l'empire seulement deux ans & demy. La mesme année Guy son rival mourut en le poursuivant & le poussant hors d'Italie. Mais la mort de ces deux competiteurs ne la delivra pas de la calamité des guerres civiles. Il s'en eleva deux autres, sçavoir Berenger duc de Frioul & Louys fils de Boson, roy d'Arles, qui en disputant la domination entre eux, firent encore de ce pays-là le theatre de plusieurs autres tragedies; Berenger prit les devants, & s'estant emparé de Pavie capitale du royaume se fit proclamer roy. 899.

Arnoul eut plusieurs enfants de trois differentes femmes; entre autres Zuendibold & Arnoul surnommé le Mauvais de deux concubines,

& Louys d'une legitime. Ce dernier eſtoit aagé ſeulement de huict ans quand ſon pere mourut.

CHARLES LE SIMPLE
en France.

ZUENDIBOLD *en Lorraine.* LOUIS *en Germanie.*

LOUIS *en Provence.* RAOUL II. *en Bourgongne tranſjurane.*

LAMBERT & BERENGER
en Italie.

900. LEs princes Germains couronnerent auſſy-toſt Louys fils legitime d'Arnoul, & commirent ſa perſonne aux ſoins & à la garde d'Othon duc de Saxe qui avoit eſpouſé ſa ſœur, & de Haton archeveſque de Mayence comme la conduite de ſes armes à Lutpold ou Leopold duc de la frontiere orientale de Baviere. De ce duc quelques-uns font deſcendre la tres-illuſtre maiſon de Baviere.

La ſeigneurie de Louys fut bientoſt accruë par la mort de Zuenti-

bold; Ce bastard se conduisant avec beaucoup de desreglement & peu de justice, & n'ayant pour principal exercice que le divertissement des femmes, & pour conseil que de petits compagnons, donna sujet aux seigneurs Lorrains de l'abandonner pour se sousmettre à Louys. Ceux qui gouvernoient ce petit prince l'amenerent exprés à Thionville, où ils le couronnerent. Zuendibold essayant de s'en venger, fut tué dans une bataille qu'ils luy donnerent sur les bords de la Meuse le 3. jour d'Aoust de cete année 900. Il regna seulement cinq ans. 900.

CHARLES *en Neustrie ou France Occidentale.*	LOUIS *en Germanie & Lorraine.*
RAOUL I. *en Bourgongne*	LOUIS *en Provence.*

LAMBERT & BERENGER *en Italie.*

DANS une guerre qu'Arnoul comte de Flandres, avoit faite à Hebert comte de Vermandois, Eudes 900.

900. avoit favorisé Hebert, & le roy Charles avoit pris en main la cause d'Arnoul, auquel il avoit en partie obligation de son restablissement. Or quand Eudes fut mort, Hebert adroit & insinuant trouva moyen de se raccommoder avec Charles, & entra en si grand credit aupres de luy, que ce roy simple & mesconnoissant, osta la ville d'Arras à Baudoüin fils & successeur d'Arnoul qui estoit mort, & la donna au comte Altmar, afin qu'il rendist Peronne à Hebert.

Baudoüin vint trouver le roy, pour le supplier de luy rendre sa ville, mais il fut rebuté avec de rudes paroles. Foulques archevesque de Reims, riche en noblesse & en merite, estoit alors le principal conseiller de Charles, & il avoit excommunié Baudoüin, parcequ'il avoit envahy les terres de l'abbaye de S. Vaast que le roy luy avoit donnée. Ce qui fut cause d'un grand malheur: car Winomach seigneur de l'Islers, vassal du comte, imputant l'affront que son seigneur avoit receu aux conseils de cet archevesque, le guetta le 17. de Juin

dans un bois & l'assassina ; dont ayant esté poursuivy & excommunié par Hervé successeur de Foulques, & par tous les evesques, il se sauva en Angleterre, où il perit malheureusement estant mangé des poux. 900.

Il semble qu'en ces temps-là, c'estoit une maladie epidemique : Car on trouve plusieurs personnes dans les histoires qui en moururent, entre autres l'empereur Arnoul l'année precedente, & le roy Raoul duquel nous parlerons cy-aprés.

Les Hongres avoient commencé de se faire connoistre sur la fin du regne de Charles le Gras. Ils se placerent alors dans la Pannonie, en ayant chassé les Huns ; Et delà ils se rendirent les fleaux des provinces d'au delà du Rhein & du Danube, comme les Normands l'estoient de celles d'au deçà. C'estoit un peuple originaire de Scythie, brutal & barbare au delà de tout ce qu'on se peut imaginer. Leurs meres les formoient à l'inhumanité dés leur naissance, leur deschiquetant le visage afin qu'ils n'eussent rien d'humain, & qu'avalant le sang meslé avec leurs pleurs premier que le laict, ils s'accoustumas-

sent au carnage, & à n'avoir pitié de personne. Ils s'abbreuvoient de sang & se repaissoient de chair cruë; ils coupoient en quartiers les cœurs de ceux qu'ils prenoient en guerre, & les avaloient tout chauds. Ils n'avoient ny foy, ny honneur, ny verité; nul esprit que pour la fraude & pour faire du mal, un courage turbulent & tousjours furieux ou contre les autres ou contre eux-mesmes. Leurs femmes les surpassoient encore en meschanceté. Leurs armes les plus ordinaires estoient les fleches, & ils s'en servoient si adroitement, que toutes celles qu'ils tiroient, faisoient autant de blessures & le plus souvent mortelles. Ils n'avoient que de la cavalerie, qui estoit fort propre en rase campagne, & à fatiguer une armée à la portée de l'arc, mais inutile dans les pays montueux ou couverts, & aux sieges des villes; aussy ils ne venoient jamais aux mains, & ne combattoient qu'en caracolant.

*Ne confondez pas ce Zuentipold avecle fils d'Arnoul

901.

Le roy Arnoul les avoit appellez pour les jetter sur les bras de Zuendipold * prince Sclavon, qui vouloit usurper la Moravie & s'en faire roy. Lors que ce tyran fut mort

ils ne craignirent point de se jetter dans les terres de Louys son fils ; Et cete année ils gagnerent une grande bataille sur ses troupes prés de la ville d'Ausbourg, & ensuite pillerent la Baviere, la Souaube, la Franconie & la Saxe. 902.

L'année suivante estant bien informez des guerres civiles d'entre Berenger duc de Frioul, & Louys fils de Boson qui disputoient l'empire, ils passerent en Italie. Les Italiens ennuyez du gouvernement de Berenger, & sur tout Adelbert Marquis d'Yvrée pere d'un autre Berenger qui fut aussy roy d'Italie, avoient appellé Louys : Mais Berenger I. s'estoit si puissamment armé, avec l'aide d'un autre Adelbert marquis de Toscane, qu'il l'avoit enveloppé & reduit à luy promettre de renoncer à ce royaume, moyennant qu'il luy laissast le chemin libre pour s'en retourner en Provence.

Les serments des princes ambitieux sont de peu de tenuë, leur foy se mesure à leur interest. Louys ne fit point de conscience de rompre la sienne & de suivre les conseils d'A-

delbert de Toscane qui avoit quitté Berenger par quelque despit. A sa sollicitation il repassa les monts pour recouvrer le royaume qu'il avoit cedé, & avec cela il fut si mal-advisé que de se confier à des gents qui ne le pouvoient servir sans estre infidelles. Aussy eut-il tout loisir de s'en repentir ; car ils le livrerent laschement à Berenger, qui le priva de l'empire & des yeux. Cela fait il força le pape (c'estoit Jean IX.) de le sacrer empereur, mais si-tost qu'il fut sorty de Rome, le mesme pape manda Lambert pour luy redonner l'empire. Il avoit esté couronné ainsi que nous l'avons marqué en l'an 894. par le pape Formose, & subsistoit encore dans quelque coin d'Italie. Le S. Pere, afin de faire mieux paroistre son droit, assembla un grand concile à Ravenne, où ayant fait examiner juridiquement les raisons des deux parties, le couronnement de Berenger fut declaré nul, & celuy de Lambert confirmé solemnellement. Berenger neanmoins ne se tint pas legitimement débouté mais continua tousjours à retenir le royaume de Lombardie.

EMPP. encore LEON VI. & LAMBERT. 902.

Il le gouverna vingt-deux ans durant, on pourroit dire assez heureusement, n'eust esté les incursions des Hongrois. Au mois d'Aoust de cete derniere année ces barbares rentrerent en Italie avec une nombreuse armée, & ayant ravagé le territoire d'Aquilée, de Veronne, de Come & de Bergame, ils s'espandirent aux environs de Pavie. Berenger cependant avoit assemblé ses forces : quand ils virent qu'elles estoient trois fois plus grandes qu'ils n'avoient creu, ils se mirent sur la retraite ; et comme il les pressoit si fort qu'ils ne pouvoient eschapper sans combattre, ils luy envoyerent offrir tout leur butin & tout leur esquipage. Les Italiens ne voulurent point en ouïr parler, à moins que de les avoir tous à discretion. La necessité convertit la crainte des Hongrois en desespoir ; ils attaquerent de furie celuy qui les poursuivoit, & taillerent toute son armée en pieces. La Lombardie ensuite fut leur proye ; et on n'entreprit plus de les en chasser qu'avec de l'argent ; friand appas qui les y attira bien d'autres fois. 902.

L'an 903. il parut une estoile au pole arctique, qui dardoit du Nord nord-est vers le Sud-Oüest, un long rayon comme une lance; lequel passant entre les signes du Lion & des Jumeaux, traversoit le Zodiaque. On la vit durant vingt & trois jours.

Sept ou huit ans durant il n'y eut rien de plus memorable que les cruel-
903. les courses des Normands. L'an 903. Heric & Harec deux de leurs capitaines brûlerent le chasteau de Tours & l'eglise de sainct Martin.

L'an 905. Raoul & Gerlon deux
905. autres chefs de la mesme nation qui depuis quelques années rodoient sur ces costes & pilloient tantost un canton, tantost un autre, prirent la ville de Roüen à composition & y establirent leur demeure, fortifiant les chasteaux des environs.

Delà, cinq ans durant ils firent des courses dans toutes les provinces voisines, conquesterent le Costentin & s'y habituerent, saccagerent la Picardie, l'Artois, la Champagne, & le pays Messin, effrayerent souvent Paris, couvrirent la Seine, la Marne & la Loire des cendres des villes

qu'ils brûlerent ſur leurs bords, ſaccagerent & deſtruiſirent celle d'Evreux & celle de Bayeux, & battirent les François preſque par tout : horſmis à Chartres & auprés de Tonnerre. A Chartres l'Eveſque Goſſeaume, durant qu'ils combattoient contre Richard duc de Bourgongne, venu au ſecours de la ville, ſortit genereuſement ſur eux, portant la ſacrée Tunique de la Vierge à la teſte de ſon clergé, & avec cela eſtant ſuivy de bonnes troupes bien armées, avec leſquelles il les chargea ſi vigoureuſement qu'il les mit tous en fuite. Le meſme Richard duc de Bourgongne desfit une autre de leurs bandes auprés de Tonnerre.

De Bayeux Rollon emmena une fille d'excellente beauté, nommée Poppe dont le pere eſtoit un comte nommé Berenger, & l'eſpouſa à la mode de ſon pays, c'eſt à dire ſans preſtre.

L'année precedente Lambert avoit eſté tué en trahiſon comme il prenoit le plaiſir de la chaſſe, par Hugues comte de Milan. L'empire d'Occident demeura vacant juſqu'en l'an 915. que Berenger le fit couronner

ner une autre fois par le pape Jean X.

On peut marquer icy la naissance du royaume d'Arragon, parce qu'environ ce temps-là Sance Abarca I. ayant estendu son royaume de Navarre, ou territoire de Pampelonne, du costé de Huesca, & conquis tout le reste de la province d'Arragon, outre la comté de ce nom qui relevoit desjá de luy, prit le titre de roy de Pampelonne & d'Arragon.

L'année 911. vit la mort de deux rois, sçavoir Raoul & Louys, dont Raoul
911. regnoit dans de la Bourgongne Transjurane, & Louys dans la Germanie. Le premier eut pour successeur Raoul II. son fils. Le second aagé seulement de dix-neuf à vingt ans, ne laissa que deux filles; Placide ou Plaisance, & Matilde; la premiere eut pour mary Conrard duc de Franconie, & l'autre Henry l'Oiseleur duc de Saxe & fils du duc Othon. Les seigneurs du royaume de Louys ayant voulu deferer la couronne à cet Othon, il s'en excusa à cause de sa vieillesse, & leur conseilla genereusement d'elire Conrard duc de Franconie, quoy qu'il eust esté son ennemy.

CHARLES LE SIMPLE *en France.* CONRARD *en Germanie.*

LOUIS *en Provence.*

RAOUL II. *dans la Transjurane.* BERENGER *en Italie.*

LE capitaine Rol s'apprivoisoit peu à peu avec Franco archevesque de Rouen ; à sa priere il avoit 911.
deux ou trois fois accordé des tréves aux François. Le but de ce vertueux prelat estoit de le convertir à la Foy chrestienne, celuy de Raoul d'acquerir une souveraineté, & de devenir prince legitime de chef de pirates qu'il estoit. Les seigneurs François avoient peine à souffrir l'establissement d'un estranger de cette sorte dans le plus beau pays du royaume : mais le peuple tourmenté sans cesse par ses pillages crioit qu'on mist fin à ces maux. D'ailleurs Robert comte de Paris, qui aspiroit à la royauté, desiroit qu'il demeurast dans ce poste-là, afin de s'en servir quand il en auroit besoin. Pour toutes ces raisons, le roy

Charles fit tréves avec luy, durant lesquelles il luy proposa de luy donner en propre & à titre de Duché, la partie de Neustrie d'entre la mer, la riviere de Seine & celle d'Epte, qui tombe dans la Seine, avec sa fille Gisele en mariage, s'il vouloit se convertir de bonne foy & embrasser le christianisme.

A ces conditions Rol voulut bien se faire cathechiser, & receut le sainct baptesme la veille de Pasques de l'an 712. Le comte Robert fut son parrein & luy donna son nom. La grace de ce divin sacrement le regenera avec tant d'efficace, qu'elle en fit un des meilleurs princes de son siecle. Ensuite il fut trouver ce roy pour luy rendre hommage de la terre qu'il luy donnoit, & puis il espousa la princesse sa fille; mais elle ne vescut que peu d'années aprés ce mariage, & ne luy donna point d'enfants; desorte qu'il reprit Poppe qu'il avoit delaissée, & dont il avoit des enfants.

EMPP. CONSTANTIN VIII. fils de Leon, regne 49. ans.

912.

Ainsi cete province, que les Romains appelloient la Lyonnoise seconde, fut demembrée de la proprieté des rois de France; Non pas

pourtant de leur ſouveraineté. Ses nouveaux habitans luy donnerent le nom de NORMANDIE.

Comme on ne la leur accorda que par ce qu'on ne pouvoit pas les en chaſſer, pour la meſme raiſon on leur quitta auſſi l'hommage & mouvance de la Bretagne, parce qu'ils en eſtoient comme les maiſtres & qu'ils la pilloient quand il leur plaiſoit ; Et d'ailleurs on la reduiſoit par ce moyen ſous la ſouveraineté de la couronne, en la ſouſmettant à un duc qui en relevoit.

Dés l'année ſuivante Rol n'oublia pas de demander l'hommage aux Bretons l'eſpée à la main. Le Duc Alain *Rebré ou le Grand eſtoit mort il y avoit ſix ans, & avoit laiſſé des enfans en fort bas aage. Ceux qui les gouvernoient, pluſtoſt que de les faire déroger à leur Souveraineté, les emmenerent hors du pays avec une partie de la plus haute nobleſſe; Et depuis on n'en voit plus rien dans l'hiſtoire. * Le Comte de Porhoüet, il s'appelloit Matued, qui avoit eſpouſé une fille d'Alain le Grand, paſſa auſſy en Angleterre avec

913.

Rebré en Breton ſignifie le Grand.

* Peut-eſtre que quelque Genealogiſte les retrouvera pour en faire ſon profit.

ſa femme. Berenger comte de Rennes & Alain de Dol s'eſtant defendus le mieux qu'ils pûrent, furent enfin contraints de ployer le genou devant les Normands & de leur donner les mains.

Il y avoit encore de ces barbares en pluſieurs autres endroits de la France, particulierement en Bretagne, au pays du Mayne & en Anjou, & dans les iſles de la riviere de Loire ; mais avec le temps & à l'exemple de Rollo, ils prirent des terres à habiter, & ſe naturaliſerent François. Auparavant ils firent encor beaucoup de maux ; Et long-temps aprés, l'exemple de l'eſtabliſſement de ceux-là en attira d'autres bandes de Dannemarc & de Suede, qui n'eſtoient pas moins cruelles, mais non pas ſi redoutées que les premieres.

Parmy les grands de Germanie pluſieurs n'eſtoient pas contens de l'elec-
913. tion de Conrard. Arnoul duc de Ba-
& 14. viere orgueilleux d'avoir vaincu les Hongrois en ſa duché, s'eleva contre luy à deſſein de ſe faire roy ; Et n'y pouvant parvenir, il feignit de vouloir deferer la couronne à Charles.

Ce roy avoit tousjours la pensée de se resaisir du royaume de Lorraine ; ainsi se servant de cette conjoncture & des assistances de Renier comte d'Ardenne, qui estoit tres-puissant en ces pays-là, il y entra bien avant & se rendit maistre d'une partie de ce royaume, dont il le fit gouverneur avec la qualité de duc. 915.

Presque au mesme temps Henry duc de Saxe se rebella contre Conrard, gagna une bataille sur Everard son lieutenant, & donna la chasse à Conrard mesme ; tandis que d'un autre costé les Hongrois se debordant jusques en Alsace, bruslerent la ville de Basle, & ne purent estre arrestez qu'à force d'argent dont Conrard fut contraint de leur donner une grande somme. 916. 916.

L'an 917. mourut Rol premier duc de Normandie, renommé à jamais pour la severe justice & l'exacte police qu'il avoit establie dans ses terres ; La seule prononciation de son nom y sert encore aujourd'huy comme de main pour arrester les injustes entreprises, & amener * celuy qui les fait, devant le juge. Il eut deux en- 917.

* ha-ro.

fants de Poppe, un fils nommé Guillaume, & une fille qui s'appella Gerloc. Son fils Guillaume, depuis surnommé Longue-espée, luy succeda; Et parce qu'il estoit encore mineur, Robert comte de Paris, parrein de son pere, en prit la tutelle. Quand il fut en aage il maria sa sœur Gerloc avec Hebert comte de Vermandois.

L'année suivante arriva la mort de Baudoüin le Chauve comte de Flandres. Son fils aisné Arnoul le Gras herita de sa comté; Adolfe qui estoit le second, eut les villes de Terouënne, Boulongne & sainct Omer, mais
918. à quelques années delà il mourut sans enfants, & tout retourna à son aisné.

Foulques le Roux comte d'Anjou fils d'Ingelger, suivit Baudoüin de prés. Foulques le Bon son fils luy succeda.

Conrard roy de Germanie partit aussi de ce monde la mesme année; il mourut d'une blessure qu'il avoit receuë à la guerre de Baviere. Aux dernieres heures de sa vie il commanda par une generosité plus que

Royale, à Everard ſon frere, de porter les ornemens royaux à Henry de Saxe ſurnommé l'Oyſeleur, quoy qu'il luy euſt tousjours fait la guerre. Ainſi il luy rendit la pareille de ce qu'Othon ſon pere luy avoit deferé la couronne, & quitta tout deſir de vengeance pour avoir ſoin du ſalut de ſa patrie, qui avoit beſoin d'un Prince puiſſant pour la deffendre des incurſions des Hongrois. Ce Henry fut ſurnommé l'Oiſeleur, parce qu'on le trouva chaſſant aux oiſeaux, lors qu'on luy apporta la nouvelle de ſon election. 918.

CHARLES LE SIMPLE *en France.* HENRY L'OISELEUR *en Germanie.*

RAOUL II. *en Bourgongne Transjurane.*

LOUIS *en Provence.* BERENGER *en Italie.*

AVANT que Henry se fust entierement affermy dans son nouvel Estat, Charles se jettant dans la Lorraine, la conquit toute jusques à Wormes, & le contraignit de se rendre son sujet pour le reste de ce royaume.

Mais les seigneurs François qui
919. craignoient que s'il devenoit trop puissant & trop paisible, il ne leur ostast leurs terres qu'ils vouloient se rendre hereditaires, luy susciterent bientost de nouveaux troubles. Les plus puissants se sousleverent ouvertement contre luy; Entre autres dans la Lorraine Gisalbert & Othon fils du Duc Regnier, le premier desquels avoit espousé une fille du roy Henry; Et dans la France, Robert frere du roy

roy Eudes qui entretenoit intelligence avec les fils de Regnier.

Ces malcontents s'en estant adjoint plusieurs autres, tandis que les rois Charles & Henry se poussoient & repoussoient reciproquement dans la Lorraine, firent enfin leur cabale si forte que tous les sujets de Charles l'abandonnerent, comme avoient fait autrefois ceux de Charles le Gras. Le pretexte de cete revolte generale estoit, qu'il avoit un favory nommé Aganon, qui le possedoit entierement, disposoit de toutes choses à sa fantaisie, dissipoit le domaine royal, & traittoit insolemment les grands du royaume. Toutefois Hervé archevesque de Reims l'ayant retiré chez luy trouva moyen, aprés sept mois de temps, de le raccommoder avec ses sujets, ensorte qu'ils luy rendirent son royaume.

920. & 21.

922.

Mais il ne recouvra pas son autorité, car il n'avoit pas assez de force d'esprit pour la soustenir. Aussi luy donna-on le surnom de Simple, & de *Fallus* c'est à dire *Fou*. Les grands estoient trop accoustumez à l'independance, & Robert qui avoit veu une fois la roy-

auté dans sa maison, avoit tousjours la pensée de l'y remettre. Comme il s'entretenoit dans ce dessein, il arriva une nouvelle broüillerie; Hugues dit le Blanc fils de Robert, pretendoit l'abbaye de Chelles, parce que sa tante & sa belle-mere en avoient jouy; Charles la luy refusa hautement, & la donna à Aganon son favory. Sur ce sujet assez leger, les troubles recommencerent, & Robert en prit occasion de s'elever dans le throne. Car à l'instigation de Gisalbert, ayant surpris la ville de Laon, & les tresors d'Aganon qui estoient dedans, & par le moyen de cet argent, ayant gagné une grande partie des seigneurs François, il se fit elire & couronner roy dans Reims par l'archevesque Hervé le 20. jour de Juin de l'an 922. Trois jours aprés Hervé mourut assez subitement, ce qui donna sujet aux amis de Charles de dire qu'il avoit esté frappé de la main de Dieu. Mais plusieurs crurent que Hebert comte de Vermandois luy avoit fait donner le boucon. Quoy qu'il en soit, il ne manqua pas de prendre cete conjoncture pour mettre l'archevesché de

Reims dans ſa maiſon ; il fit elire ſon fils nommé Hugues qui n'avoit encore que cinq ans, par le peuple de Rheims, & par deux eveſques ſuf- 922.
fragants de cet archeveſché, Abbon de Soiſſons, & Bovon de Chaalons. Le roy Raoul luy accorda ſa confirmation, & l'œconomat de ce grand benefice tandis que ſon fils ſeroit mineur. Voire meſme le pape Jean X. ayant eſcouté l'eveſque Abbon & les autres deputez de cete egliſe ſur un fait ſi extraordinaire, l'approuva hautement, & commit l'adminiſtration ſpirituelle de cet archeveſché à Abbon; tous les gents de bien ſouſpirant amerement de voir un enfant qui n'avoit pas encore l'uſage de la parole, aſſis ſur le ſiege de ſainct Remy.

CHARLES LE SIMPLE. en France. | ROBERT son rival.
HENRY L'OYSELEUR, en Germanie. | RAOUL II. en Bourgongne Transjurane.
LOUIS en Provence. | BERENGER Empereur en Italie.

A La nouvelle du couronnement de Robert Charles leva le siege de Capremont, où il tenoit Gisalbert
922. l'un de ses plus grands ennemis enfermé. Ce Gisalbert avoit desja esté une fois despoüillé de toutes ses terres par ce roy, & ayant esté restably par Henry son beau-pere, s'estoit revolté une autre fois. Alors Charles qui jusques-là avoit eu l'advantage sur Henry, changea de condition, & devint suppliant en son endroit. Luy & son rival chacun de son costé, s'efforçoient par toutes sortes de moyens de le gagner; Charles luy escrivit, & Robert l'alla trouver luy-mesme & s'aboucha avec luy sur la riviere du Roër. Par ce moyen ils travailloient tous deux à l'affermir

dans la possession du royaume de Lorraine. Ces deux competiteurs en tenoient pourtant encore chacun quelque petite portion ; Charles ayant amassé des forces considerables dans celle qu'il avoit , vint resolument chercher Robert qui estoit campé prés de la ville de Soissons, au deçà de la riviere d'Aisne. Il la passa à l'improviste ; & le trouvant qui faisoit repaistre ses troupes , il le chargea de grande furie. Robert remonta à cheval mit ses gents en meilleur ordre qu'il pût : mais comme il combattoit bravement à leur teste, il fut tué d'un coup de lance, dont quelque autheur a donné la gloire à Charles mesme qui ce jour-là fit des merveilles de sa personne. Nonobstant cete mort Hugues fils de Robert , le comte de Vermandois , & les autres chefs de son party , non seulement soustindrent l'effort de Charles, mais encore le repousserent avec tant de vigueur , qu'ils l'eussent entierement desfait s'ils l'eussent poursuivy.

Ce combat se donna le quinziesme de Juin l'an 923. de sorte que Ro-

bert ne regna pas un an entier. Il avoit eſpouſé Beatrix fille de Hebert II. comte de Vermandois, dont il avoit un fils appellé Hugues, qu'on ſurnomma le Blanc, le Grand, & l'Abbé, & une fille nommée Emme qui fut mariée à Rodolfe ou Raoul duc de Bourgongne, fils du duc Richard ſurnommé le Juſticier, qui eſtoit mort l'année precedente, & d'Adeleïde ſœur de Rodolfe I. roy de la haute Bourgongne.

923. Le party de Robert ne ſe desfila point pour avoir perdu ſon chef; au contraire il ſe tint d'autant plus uny que le peril luy ſembla plus grand. Ainſi les ſeigneurs qui en eſtoient ſe reſolurent à la perſuaſion de Hugues ſon fils, qui ne ſe ſentoit pas aſſez puiſſant pour eſtre roy, mais pour en faire un, d'elire Raoul duc de Bourgongne ſon beau-frere, ſeigneur de belle & agreable preſtence & encore de meilleur ſens. Ils le firent couronner à ſainct Medard de Soiſſons le treizieſme de Juillet, par le miniſtere de Seulfe archeveſque de Sens, ou ſelon quelques-uns

d'Abbon Evesque de Soissons.

Les historiens mettent ce Raoul & Eudes cy-dessus au rang des rois de France, & toutesfois ils n'y rangent pas Robert frere d'Eudes, dont à mon advis il ne peut y avoir d'autre raison que la brieveté de son regne. 923.

PAPES.

RAOUL

ROY XXXI.

encore IEAN X. quatre ans durant ce regne.

LEON VI. en 927. S. quelques mois puis est détroné.

ESTIENNE VIII en 929. S. 2. ans un mois & demy.

IEAN XI. en 931. fils de l'infame Marosie & du pape Serge, S. 4. ans, 10. mois.

On est grand en effet quand on a l'advantage
De pouvoir en naissant d'un royaume heriter :
Mais avoir des Vertus qui le font meriter ,
C'est un plus glorieux & plus rare partage.

RAOUL,

ROY XXXI.

CHARLES LE SIMPLE.	RAOUL *son rival.*
en France.	
HENRY L'OYSELEUR, *en Germanie.*	RAOUL II. *en Bourgongne Transjurane.*
LOUIS *en Provence.*	BERENGER *Empereur.*

APRES l'election de Raoul, tout le monde abandonna le roy Charles; Et le secours des Normands qu'il voulut faire venir, ne luy fut pas seulement inutile n'ayant pû passer, parce que ses ennemis l'en empescherent, mais encore le rendit plus odieux à ses peuples. N'ayant donc plus aucune ressource, il escrivit en termes pitoyables 923.

à Henry roy de Germanie, & luy abandonna la Lorraine s'il le vouloit assister contre ses rebelles. La recompense estoit grande, & l'action de restablir un roy, fort glorieuse. Henry luy promit donc de s'y employer avec toutes les forces de la Germanie.

Le party de Robert se trouva bien estonné de cete nouvelle ; ils ne sçavoient tous comment parer un si dangereux coup : Hebert comte de Vermandois dont Robert avoit espousé la sœur les tira de peine. Le roy Charles s'imaginoit l'avoir destaché d'avec eux : & le traistre usoit d'une profonde dissimulation pour le mieux attraper. Il envoya vers luy son cousin Bernard luy porter de nouvelles asseurances de sa fidelité, & le cajola si bien que ce roy trop simple se laissa attirer dans le chasteau de Peronne. Lors qu'il l'eut en son pouvoir, il le detint prisonnier, & peu aprés il le confina à Chasteau Thierry, où il le faisoit seurement garder.

La reyne Ogine ayant appris la detention de son mary se sauva en son pays d'Angleterre, & emmena

avec elle le fils unique qu'elle avoit de luy, nommé Louys, pour le reserver à un meilleur temps loin des attentats de ceux qui ne pouvoient asseurer leur royauté que par sa mort. Seulfe archevesque de Reims, ayant un démeslé avec les parents de Hervé son predecesseur, pource qu'il les avoit despoüillez de quelques fiefs qu'ils tenoient de l'eglise, s'estoit rangé du costé de Hebert, pour avoir sa protection, & luy avoit promis de ne consentir jamais à aucune eslection que de celuy qu'il luy plairoit.

Durant le regne de Raoul, de Louys d'Outremer, & de Lotaire III. il y eut presque tousjours guerre 923.
entre les roys de France & de Germanie, pour le royaume de Lorraine; nous n'en marquerons que les grands evenemens. Il est certain que cete année Raoul en reduisit une bonne partie sous son obeïssance, en ayant chassé Henry qui avoit passé le Rhin pour achever de la conquerir.

Il falut cete année 924. faire une cueillette pour les Normands, comme Charles le Chauve en avoit fait

plusieurs, les unes volontaires & les autres par taxes.

Le duc d'Aquitaine, c'estoit Guillaume II. du nom fils d'Ebles, & neveu de Guillaume I. surnommé le Debonnaire, ne se soûmettoit pas assez à Raoul: il fut obligé de tourner ses forces de ce costé-là. Guillaume sçachant sa resolution, s'avança sur les bords de la Loire, qui faisoit les bornes de sa duché, pour luy en empescher l'entrée. Aprés quelque negociation, ce duc passa la riviere, & mettant pied à terre vint trouver Raoul, qui sans descendre de cheval l'embrassa & le baisa, & le lendemain luy accorda une tréve de huit jours. Aprés laquelle le Duc luy rendit hommage, & en recompense retira la ville de Bourges & le Berry que Raoul luy avoit ostez.

Les Italiens s'estant lassez de Berenger, defererent la souveraineté à Raoul II. roy de la Bourgongne Transjurane. A son arrivée il luy tailla en pieces une partie de ses troupes; alors Berenger ne prenant conseil que de sa vengeance, fut si malheureux que de faire ligue avec les Hongrois,

& de les attirer en Italie. Ces barbares ayant ſaccagé Mantouë, Breſſe & Bergame, reduiſirent en cendres la celebre & riche ville de Pavie capitale du royaume de Lombardie. 921.
Deux cens de ſes bourgeois eſchappez de l'incendie & de la captivité, traiterent avec ces deſtructeurs, & rachepterent d'eux les murailles de leur ville pour huict muids d'argent, qu'ils y avoient ramaſſez parmy les cendres & les ruïnes.

Cet argent receu, les Hongrois paſſerent les Monts, & penetrerent juſque dans le Languedoc. Le meſme Raoul & Hugues comte d'Arles les ſuivirent en queuë & les ſerrerent de ſi prés, que tous ces barbares, en partie tuez par le glaive, en partie abattus par la dyſenterie & par la faim, enrichirent de leurs deſpouïlles le pays qu'ils eſtoient venus piller.

L'an ſuivant, Berenger taſchant de ſe reſtablir dans le royaume d'Italie, fut tué par ſes gents meſme à Veronne. Il avoit une fille nommée Giſlete qui fut mariée à Adelbert marquis d'Yvrée, dont vint le jeune Be- 925.

renger qui fut aussy roy d'Italie. A-
925. prés la mort de Berenger le titre
Empire d'Occident vacant empereur d'Orient encore.
d'*Empereur* en Occident ne fut deferé à personne, au moins par le pape & les Italiens jusqu'à Othon I. l'an 962. Cependant le royaume demeura entierement à Raoul : mais l'inconstance des Italiens, qui va tousjours à chasser un seigneur par un autre, fit qu'ils se donnerent bien-tost à Hugues comte d'Arles, pour se desfaire de Raoul. Celuy-cy, ayant appris qu'ils avoient tué en trahison Burchard duc de Sueve son beau-pere se retira doucement en son royaume de Bourgongne, sans oser rien tenter dans une si mauvaise disposition.

RAOUL *Roy de France.*	HENRY *de Germanie.*
HUGUES *d'Italie.*	RAOUL II. *de Bourgongne.*

IL se faisoit presque toutes les an-
926. nées, diverses irruptions par les
Normands. Outre ceux qui estoient en Neustrie, il y en avoit encore dans la duché de Bourgongne, & du

costé de l'Artois ; Et à toute heure on avoit à leur faire teste ou à les poursuivre : mais comme les grands ne vouloient point que les affaires du royaume s'esclaircissent, ils avoient de si bons amis parmy eux qu'ils s'évadoient tousjours.

Cete année Raoul roy de France, les ayant enclos dans un bois au pays d'Artois, ils firent une furieuse sortie à l'improviste ; dans laquelle il fut blessé, & il eust esté pris sans le prompt secours que le comte Hebert luy donna. Ceux qui tenoient les isles de la Loire, y ayant esté long-temps assiegez par Hugues & Hebert, se deffendirent si bien qu'on leur donna la ville de Nantes pour demeure.

Une affaire terminée il en survenoit une autre ; Guillaume duc d'Aquitaine s'estoit revolté une seconde fois, Raoul fut contraint de faire voyage en ce pays-là pour le remettre dans son devoir. Comme il y estoit entré bien avant, il apprit que les Hongrois qui avoient fait de grands ravages en Allemagne & en Italie, s'estoient jettez en France

& avoient pillé la Champagne juſqu'à la riviere d'Aiſne ; il marcha droit à eux, & le bruit ſeul de ſa marche les fit ſortir promptement
927. du royaume.

Nonobſtant l'eſtroite union qui paroiſſoit entre luy & le comte Hebert, la ville de Laon fut un ſujet de grande diſcorde entre eux. Hebert la vouloit avoir pour Othon ſon fils, & le roy deſiroit la garder pour luymeſme. Hebert n'ayant pû l'obtenir d'amitié ſongea à ſe la faire donner par force. Il tira donc Charles le Simple de priſon, & le mena parlementer avec les Normands, qui ſouffroient impatiemment ſa detention, parce qu'il leur avoit donné la plus riche province de France. Cete menace n'ayant rien operé, d'autant qu'Emme femme de Raoul s'opiniaſtroit à garder Laon, & meſme s'eſtoit jettée dedans, il le conduiſit à Reims comme pour le reſtablir, & eſcrivit meſme au pape Jean X. qui le menaçoit de l'excommunier s'il ne le faiſoit, qu'il travailloit tout de bon à le remettre en poſſeſſion de ſon royaume. Et il ſem-

bloit qu'il ne s'en pouvoit pas desdire, parce qu'autrement le duc de Normandie ne vouloit pas luy rendre son fils Eudes qu'il luy avoit donné en ostage. Il falut neantmoins alors que la reine laschast prise & qu'elle rendist la place à Hebert : qui par ce moyen estant appaisé, remena Charles dans le chasteau de Peronne, & fit nouveau serment à Raoul.

L'an 928. Hugues roy d'Italie vint en France ; on ne trouve point pour quel sujet. Le roy Raoul & Hebert allerent le recevoir vers le Lyonnois & confererent avec luy. Il mit alors la province de Vienne entre les mains de Hebert pour la garder à son fils Eudes. 928.

En ce temps-là une bande de Normands descenduë dans le Boulonnois, entoura Guisnes d'un double fossé. Depuis Arnoul comte de Flandres le donna en fief à Sigefroy chef de cete flote. Ce Sigefroy quelque temps aprés enleva sa fille Eltrude : mais sçachant que le pere venoit l'assieger, il eut si grand'-peur de sa colere qu'il se pendit, & laissa sa femme grosse d'un fils nommé Adolfe ; lequel de- 929.

puis fut comte de Guiſnes.

929. Tantoſt Raoul, tantoſt Hebert faiſoient eſperer la liberté au malheureux Charles le Simple, & luy rendoient des reſpects comme à leur ſouverain. Et neantmoins ils n'avoient nulle envie de le relaſcher. La mort ſeule le tira d'entre leurs mains; elle finit ſa captivité & ſes malheurs le ſeptieſme d'Octobre de l'an 924. dans la ville de Peronne, où il avoit eſté priſonnier plus de ſix ans. Il y fut enterré dans l'egliſe de ſainct Fourſy. Son regne, à compter du jour de ſon Sacre à celuy de ſon empriſonnement, fut de trente ans, & ſa vie de cinquante. Il ne laiſſa qu'un fils nommé Louys de la reine *Ogine, fille d'Edoüard roy d'Angleterre. Je trouve qu'avant celle-là, il en avoit eu une autre nommée Frederune.

* Ogive.

RAOUL *roy de France.*	HENRY *de Germanie.*
HUGUES *d'Italie.*	RAOUL II. *de Bourgogne.*

COMME le roy Raoul estoit allé en Aquitaine, il sceut que es Normands des Isles de Loire s'estoient hazardez de percer jusque 930.
lans le Limosin ; il mena donc son arnée en ce pays-là, & les ayant renconrez dans le lieu nommé Dextricios, on ne sçait pas bien où c'est, il les y nvelopa de telle sorte qu'il ne s'en auva pas un seul. Cete victoire tresecessaire à la province, luy acquit eaucoup d'estime parmy les Aquiains, & les porta à le reconnoistre vec un peu plus de sousmission.

L'autorité royale estant dans une 930. & suiv.
xtrême foiblesse, les seigneurs se aisoient la guerre les uns aux autres our des arriere-vassaux, & pour les places qu'ils usurpoient les uns ur les autres, et bien souvent ils s'ataquoient aux rois mesme quand ils eur refusoient quelques terres ou uelques abbayes.

Hebert ne pouvoit s'accommoder
931. avec Raoul parce qu'il estoit son roy, mais entretenoit intelligence avec tous ses ennemis, & cherchoit tous les moyens de l'affoiblir. Il prenoit pour pretexte de cete querelle, que Hugues beau-frere du roy luy avoit soustrait quelques-uns de ses vassaux, entre autres Herluin comte de Monstreuïl sur la mer.

Il y eut donc une rude guerre entre-eux 5. ans durant: diverses places prises, & bien du pays saccagé. Hebert se servoit de l'assistance des Lorrains contre luy, & avoit fait serment à Henry roy de Germanie. Mais Raoul, estant assisté de Hugues le Grand, prit la ville de Reims dont Hebert joüissoit, comme estant administrateur du temporel de l'archevesché & installa Artold sur le siege de cete metropole. Il destitua aussy Bovon evesque de Chaalons, qui avoit suivy Hebert, & puis il l'assiegea luy-mesme dans Laon, & prit la place à composition.

L'audace de Hebert estant un peu rabbaissée par cet eschec, Raoul fit un voyage en Aquitaine & en

Languedoc, où il receut les hommages de Raymond & Ermengard princes de Gothie (ainsi se nommoit la partie du Languedoc, plus voisine les Monts Pyrenées), & de Loup Azenar duc de Gascongne, lequel si l'on en croit Flodoard estoit monté sur un cheval qui avoit cent ans, 932.
& neantmoins paroissoit encore vigourenx.

Guillaume duc de Normandie luy rendit aussi hommage, & en recompense il luy donna les terres que les Bretons tenoient sur la Mer; je croy que c'estoit le Bessin & les environs d'Avranches.

En Italie le roy Hugues dés l'an 929. avoit acquis la seigneurie de la ville de Rome, en espousant l'impudique Marosie veuve de Guy son frere de mere, marquis de Toscane, laquelle gouvernoit alors la ville & le siege Pontifical: mais il en avoit esté chassé par Alberic fils de cete femme, auquel il avoit donné un soufflet, & s'estoit retiré en Lombardie. Lambert qui avoit succedé au marquisat de Toscane à Guy son frere, estoit aussi frere uterin du roy Hugues,

comme fils de Berthe sa mere, laquelle estant veuve de Thibaud comte d'Arles avoit en secondes nopces espousé Adelbert pere de Guy & de Lambert. Hugues ne laissa pourtant pas de le faire mourir, & donna la Toscane à Boson son frere de pere & de mere; lequel ne luy fut pas plus fi-
933. delle que l'avoit esté Lambert.

Les peuples se dégousterent bientost de sa domination, & rappellerent le roy Raoul. Ces deux Princes estant prés de brouïller toute l'Italie, leurs amis negocierent un accommodement entre eux, qui fut tel que Raoul renonceroit au royaume d'Italie, & mesme aideroit Hugues de certain nombre de troupes pour le conserver, moyennant que Hugues luy cedast la Bresse, le Viennois, & tout ce qu'il tenoit en Provence, avec le titre de royaume d'Arles; lequel par ce moyen fut uny au royaume de la Bourgongne Transjurane.

Le nom du royaume d'Arles, *ne vient pas de ce que les rois qui l'ont possedé, y ayent jamais fait leur residence, ny qu'ils y ayent esté couronnez,*

mais de ce que cete ville estoit tres-illustre pour faire un titre, ayant esté dés le temps des empereurs Romains, la capitale de sept Provinces des Gaules, & ses Metropolitains Vicaires du S.siege. 933.

En l'année 933. une bande de Normands ravagerent toute la province de Berry ; Ebbes seigneur de Deols, les combattit prés de Chastillon sur Indre vers les confins de la Touraine & gagna sur eux une victoire signalée. Aprés laquelle il les poursuivit jusqu'à la Loire; mais dans le combat il receut une blessure dont il mourut à Orleans. Son fils & successeur Raoul, delaissa le bourg de Deols aux moynes de sainct Benoist, ausquels son pere y avoit fondé une Abbaye ; & s'en alla bastir la ville, qu'on appelle encore aujourd'huy de son nom, Chasteau Raoul, un peu au dessus de Deols sur la mesme riviere d'Indre.

Nonobstant l'accommodement de Hugues & de Raoul, les Italiens persisterent dans leur resolution de 933. destituer Hugues, & convierent Arnoul duc de Baviere de venir prendre la couronne. Il perça jusqu'à Verone

& y fut bien receu : mais Hugues ne luy permit pas de s'y affermir, & le rechassa en Baviere. Aprés quoy pour
934. s'appuyer plus fortement, il associa son fils Lotaire à la royauté.

Les actes qu'on a de Louys l'Aveugle roy de Provence, font voir qu'il estoit encore en vie l'an 933. Ainsi il n'y a pas lieu de marquer sa mort l'an 934. comme font quelques-auteurs. Il estoit pour lors aagé d'environ 55. ans, & n'avoit qu'un fils nommé Charles Constantin : lequel n'estant pas encore en aage d'adolescence, les Provençaux qui avoient besoin d'un roy qui fust capable de les gouverner, eleurent Hugues qui l'estoit déja de l'Italie, fils du comte Thibaud d'Arles & de Berthe fille bastarde du roy Lotaire & de Valdrade.

M. du Bouchet. Un gentil-homme tres-sçavant dans nostre ancienne histoire, m'a fait voir des preuves que la maison de Savoye descendoit de masle en masle de ce
933. Constantin. Ainsi elle a eu droit dés
34. 35. son origine de prendre le titre de
36. ROYALE.

Cependant les deux plus puissants seigneurs

ſeigneurs de France, Hugues le Blanc & Hebert de Vermandois, ne pouvant s'accorder enſemble ſe faiſoient rude guerre, & le roy favoriſoit Hugues, dont il avoit eſpouſé la ſœur. Henry roy de Germanie s'eſtant entremis de leur accommodement, on rendit Sainct-Quentin & Peronne à Hebert par une tréve, qui fut bientoſt ſuivie d'une paix finale.

L'an 935. les trois rois, celuy de France, celuy de Germanie, & celuy de Bourgongne, s'entrevirent prés de la Meuſe, pour donner ordre conjointement à reprimer les cruelles courſes des Bulgares, qui infeſtoient les terres de tous les trois. Cete année meſme ayant ravagé la Lombardie, ils eſtoient venus en Bourgongne : mais comme ils entendirent que le roy de France marchoit de ce coſté-là, ils rebrouſſerent en Italie. 935.

En ce voyage le meſme roy aſſiegea & reprit Dijon ſur Boſon ſon propre frere qui s'en eſtoit emparé. Ce que je marque ſeulement pour faire voir les broüilleries univerſelles de ces regnes là, meſme entre les plus proches.

Les chroniques de Normandie marquent que l'entreveuë du roy Raoul avec celuy de Germanie, & la paix se firent par l'entremise du duc Guillaume.

836. L'année 936. mourut Ebles comte d'Auvergne & de Poictou, & duc d'Aquitaine, fils de Ranulfe & successeur de Guillaume II. laissant ses Estats à Guillaume surnommé *Teste d'estoupe*, son fils.

Comme aussy Raoul roy de France sortit de ce monde le 14. de son regne, & le 15. de Janvier il mourut dans la ville d'Auxerre, où il estoit tombé malade dés l'Automne, d'une * Phtiriase universelle. Son tombeau est à saincte Colombe de Sens. Ce fut un prince liberal, vaillant, religieux, justicier, & digne d'un meilleur temps. Sa femme & un fils qu'il avoit eu d'elle l'avoient precedé d'un an, & Boson son frere de quelques mois: toux deux moururent sans enfants. Ils avoient encore un autre frere nommé Hugues, &
936. surnommé le Noir & Capet. Il fut duc de Bourgongne, & vescut long temps aprés eux; mais il mourut

* *Corruption qui engendre des poux par tout le corps,*

aussi sans posterité, & sa duché passa à l'autre Hugues Capet qui en avoit desja la moitié.

La mesme année Henry l'Oyseleur finit aussy ses jours le 2. de Juillet & les Germains mirent en sa place Othon son fils aisné depuis surnommé le Grand. A quelques mois de là il fut couronné à Aix-la-Chapelle par Hildebert archevesque de Mayence.

EGLISE du neufiesme siecle.

JAMAIS prince n'employa tant de soins & tant de temps à regler tout ce qui touche l'advantage & l'administration de l'eglise, la discipline du clergé & les mœurs du christianisme, que fit Louys le Debonnaire. Dans toutes les assemblées generales qu'il faisoit, il ne se traitoit presque d'autre chose; Luy & les grands de son Estat assistoient dans les conciles pour approuver & souscrire ce qui y estoit ordonné; depuis il le confirmoit par ses lettres patentes.

Au concile d'Aix-la-Chapelle de l'an 816. la forme de l'institution des ecclesiastiques fut redigée en CXLV. articles, & celle des Religieu-

ſes en XXVIII. toutes deux tirées des anciens conciles & des ſaincts Peres. Enſuite de ce concile, & au meſme lieu, il fit XXIX. capitulaires ou ordonnances, comme on avoit accouſtumé de faire en pareilles occaſions.

L'année ſuivante 817. il aſſembla les abbez avec leurs moines au meſme endroit, qui firent XC. chapitres ou reglements pour la diſcipline monaſtique; enſuite dequoy Benoiſt abbé d'Aniane, travailla à la reformation de l'Ordre de ſainct Benoiſt, qui eſtoit un peu defiguré.

Je remarque qu'en pluſieurs monaſteres, principalement dans ceux qui avoient eſté de l'ordre de ſainct Coulomban, il y avoit deux regles lesquelles ſe relioient dans un meſme volume, ſçavoir celle de ſainct Coulomban, & celle de ſainct Benoiſt. Je ne ſçay pas s'ils eſtoient obligez de les obſerver toutes deux, ou s'ils en pouvoient choiſir une.

Les Laïques s'eſtoient accouſtumez à outrager & à tuer les gens d'egliſe: Voila pourquoy le Debonnaire convoqua un concile à Thion

ville l'an 821. où les evesques ordonnerent de longues penitences à ceux qui auroient commis ces excez. L'année d'aprés il en assembla un autre à Attigny, dans lequel imitant l'exemple du grand Theodose, il voulut de son bon gré recevoir la penitence publique des evesques, pour la mort de Bernard son neveu, & pour les violences qu'il avoit commises à l'esgard de ses autres parents. Il y fit aussy plusieurs capitulaires pour le gouvernement de l'eglise & de l'estat.

A mesme fin, & pour adviser aux moyens d'appaiser la colere de Dieu, *Conciles.* qui paroissoit par les frequentes irruptions des Normands, il ordonna l'an 828. la convocation de quatre conciles pour l'année suivante, en quatre endroits de son royaume, à Mayenne, à Paris, à Lyon & à Thoulouze. Il dressa des articles de ce qui devoit s'y traitter, en confirma les decrets dans celuy de Vormes, qui fut tenu la mesme année en presence des legats du pape Gregoire IV. Nous n'avons les actes que de celuy de Paris, qui est le VI. de ce nom. Ils sont fort beaux & divisez en trois livres.

Il fit une autre aſſemblée l'an 832. dans l'abbaye de ſainct Denys, pour reſtablir l'ordre monaſtique, & autoriſa cete reforme par une declaration.

Il ne faut point mettre au rang de ces ſainctes aſſemblées, celle de Compiegne, où ce bon prince l'an 833. fut degradé & condamné à prendre l'habit de Penitent. Celle de ſainct Denys de l'an 834. le reconcilia à l'egliſe, & le remit dans la Communion. Le concile de Thionville fit la meſme choſe, & outre cela desgrada Ebbon archeveſque de Reims, qui avoit eſté le principal autheur de cét attentat.

Pour remercier Dieu par des œuvres auſſy bien que par des prieres, il en fit tenir un à Aix l'an 836. où il fut fait de fort beaux decrets, que les peres envoyerent à Pepin d'Aquitaine pour l'admoneſter par là de ſon devoir envers Dieu, & pour le porter à ne plus traitter ſi mal les egliſes comme il faiſoit. Ces decrets furent commentez, pour ainſy dire, & appuyez par beaucoup de raiſons & de paſſages des Peres; ce qui eſtoit ſouvent pratiqué par les conciles de ces ſiecles-là.

Il seroit trop long de marquer tous ceux qui furent tenus sous le regne de Charles le Chauve, & tous les capitulaires qu'il dressa pour ce mesme sujet de reformation. Nous avons le concile de Lauriac en Anjou l'an 843. celuy de Thionville, & celuy de Vernon en l'an 844. ceux de Beauvais & de Meaux l'an 845. Les evesques de ce dernier formerent de grandes plaintes au roy Charles, de ce qu'il donnoit les biens de l'eglise à des laïques, & qu'il laissoit deperir la discipline ecclesiastique, ce qui irritoit la colere de Dieu sur son royaume. Hincmar archevesque de Reims leur inspira la hardiesse de parler de la sorte, leur ayant remonstré que si on desiroit remedier aux desordres & corriger les pechez des enfants de l'eglise, il faloit commencer par les rois mesme, autrement que c'estoit perdre le temps. Ils exhorterent donc le roy Charles de vouloir observer les capitulaires que son pere & son ayeul avoient faits. Ausegise abbé de Lobes les avoit autre fois colligez & reduits en quatre livres, le concile ordonna à Be-

nedict levite d'en faire une nouvelle collection,& y adjousta ceux qui manquoient. Il se tint un concile à Paris
846. l'année suivante 846. pour achever les reglements qui n'avoient pû l'estre dans celuy de Meaux ; Un à Soissons en 853. & un autre à Verberie, pour rediger ce qui avoit esté ordonné à Soissons ; Un à * Touziac dans l'evesché de Toul l'an 860. composé des evesques de quatorze provinces ; Un à Soissons l'an 866. Un à Troyes l'année suivante, comme pour suppléer à celuy de Soissons, tous ceux-là pour la reformation de la discipline & des mœurs. La pluspart des autres furent pour des affaires particulieres, & ne laisserent pourtant pas de faire quelques canons. Le premier, de Mayence en l'an 847. où presidoit Rabanus Maurus archevesque de cete ville-là, fut convoqué à mesme intention que celuy de Meaux par Louys roy de Germanie sur les plaintes qu'il recevoit tous les jours, que l'on mettoit à toute heure les mains sur les personnes sacrées, & sur le patrimoine de l'eglise & des pauvres. Aussy pour re-

*On croid que c'est Tuzé piés de Vaucouleurs diocese de Toul.

compenser la pieté de ce roy, ils ordonnerent que par les eglises & monasteres de son royaume il seroit dit trois mille cinq cent messes & le psautier recité dix-sept cent fois, à son intention & de la reine son espouse.

L'année d'aprés il y en eut un autre dans la mesme ville & sous le mesme archevesque, qui bannit le moyne Godeschalch, & le renvoya à Hincmar de Reims son metropolitain; lequel dans le concile de Crecy sur Oise de la mesme année, le fit condamner comme nous le dirons cy-aprés.

Ce moyne estoit accusé de prescher des erreurs dans la doctrine de la Predestination, du libre Arbitre, & de la Redemption par le sang de JESUS-CHRIST. Ces questions furent encore agitées l'an 853. au troisiesme concile de Valence qui s'estoit assemblé pour faire le procés à l'evesque de cete ville-la, sur certains crimes. A l'esgard de ces matieres de la Grace & de la Predestnation, il y fut decidé; Qu'il s'en faloit tenir à ce qu'en avoient

decidé les conciles de Carthage & d'Orange, ſçavoir ; Que les bons n'eſtoient ſauvez qu'avec la Grace de Dieu, & les mauvais n'eſtoient damnez que par leur propre iniquité, non pour n'avoir pû eſtre bons, mais pour ne l'avoir pas voulu. On y reſolut auſſy que les eveſques nommez par le roy ne ſeroient admis à l'epiſcopat qu'aprés une ſoigneuſe & exacte perquiſition de leur capacité, de leur foy & de leurs bonnes mœurs. On y fulmina encore une ſevere ſentence contre les duels, portant, que celuy qui auroit tué ou eſtropié ſa partie dans cete ſorte de combats ſeroit tenu pour un deteſtable meurtrier & un infame brigand, & contraint par toutes voyes à la penitence publique, & que celuy qui y auroit eſté tué, ſeroit privé des prieres de l'egliſe & de la ſepulture.

Le concile de Paris de l'an 847. fut pour l'affaire d'Ebbon de Reims; Celuy de Tours de l'an 849. fut aſſemblé au ſujet de l'entrepriſe de Neomene qui avoit donné un metropolitain aux eveſques de Bretagne. & partant les avoit diſtraits de

l'archevesché de Tours. Il s'en fit un autre à Soissons où la dégradation des Ordinands qu'Ebbon avoit sacrez durant le temps qu'il s'estoit reintrus dans l'archevesché, fut ordonnée. En celuy de Crecy l'an 858. les evesques deputerent deux de leur corps pour aller faire des remonstrances à Louys le Germanique sur ce qu'il envahissoit le royaume de Charles son frere. Il y en eut un à Savonnieres, prés du fauxbourg de Toul, l'an 859. pour accommoder cete querelle. Lotaire le jeune en convoqua deux à Aix-la-Chapelle l'an 860. pour le faict de son mariage avec Thietberge. Et il y en eut encore un troisiesme à Mets pour le mesme sujet.

Dans celuy de Senlis de l'an 860. Hincmar fit condamner & degrader Roüauld evesque de Soissons. Ce jugement ne fut donné que sur l'accusation d'un Prestre, que Roüauld avoit deposé, parce qu'on l'avoit surpris avec une femme, & mutilé des parties qui sont inutiles à un bon ecclesiastique. Aussy Roüauld en appella à Rome; Le pape Nico-

las manda à Hincmar & aux evesques qu'ils luy envoyassent l'accusé pour revoir son procés ; et à la seconde fois il les interdit jusqu'à ce qu'ils eussent obey. Mais Hincmar qui avoit grand credit dans l'eglise gallicane, tint ferme, & fit donner des gardes à Roüauld de peur qu'il ne sortist du royaume. Neantmoins deux ans aprés il alla à Rome, & fut restably dans son evesché par le jugement du pape Nicolas.

Le mesme sainct pere ordonna à Herard archevesque de Tours, d'assembler un concile à Soissons l'an 866. (ce fut le troisiesme) pour remettre Wlfade * & ses compagnons clercs de l'eglise de Reims, dans leurs grades, si Hincmar, qui les avoit deposez trois ans auparavant dans une assemblée d'evesques tenuë dans la mesme ville, refusoit de le faire. Le concile de Troyes de 867. travailla à la mesme chose. Il y en eut un à Verberie en 869. un à Attigny l'an 870. & un autre à Douzy l'an 871. pour l'affaire du malheureux Hincmar de Laon. Dans celuy d'Attigny, il fut aussi traitté de la division du royaume

* Il fut depuis archevesque de Bourges.

de Lotaire I. comme auſſi encore de la rebellion de Carlomam fils du Chauve, qui fut condamné à tenir priſon à Senlis. Ce qui fut confirmé par un autre tenu à Senlis meſme l'an 873.

Le II. concile de Douzy * l'an 874. fut contre les mariages inceſtueux, & contre ceux qui envahiſſoient les biens de l'egliſe. Celuy de * Pontigon l'an 876. confirma les reglements faits en celuy de Pavie. Le pape Jean VIII. s'eſtant ſauvé de la captivité de Lambert comte de Spolete, & d'Albert marquis de Toſcane, lors qu'il fut en France, convoqua le concile de Troyes en 878. où il fit approuver l'excommunication qu'il avoit jettée à Rome ſur ces perſecuteurs, & la condamnation de Formoſe eveſque de Porto, & de ſes complices. Les eveſques de Bourgongne dans celuy de Mantalle * defererent le royaume à Boſon l'an 879. Il y en eut un à Fimes en Champagne l'an 881. entre les actes duquel il y a une exhortation & advis au roy Louys fils de Louys le Begue, pour bien gouverner. Le roy Arnoul en fit tenir un à Mets

* Peut-eſtre c'eſt Tuiſy ſur la riviere de Veſle dioceſe de Reims.

* On croit que c'eſt Pontyon 2. lieuës au deſſus de Vitry.

* Palais de ces rois de Bourgongne, à quatre lieuës de Vienne.

l'an 888. Celuy de Valence en Dauphiné l'an 890. donna le royaume de la Bourgongne Cis-jurane ou d'Arles à Louys fils de Boson. Dans le mesme royaume il y en eut un à Vienne deux ans aprés, dont il reste quelques canons. La mesme année celuy de Reims, où presida Foulques successeur de Hincmar, decerna des lettres comminatoires à Baudoüin comte de Flandres, qui envahissoit les biens des eglises.

La question du culte des images, & celle touchant la Predestination, penserent diviser l'Eglise Gallicane. Pour le premier, il est certain qu'il n'y avoit point d'evesques dans les Estats de France qui voulussent briser les images, ny qui rejettassent l'intercession des Saincts, sinon Claude de Turin, qui fut battu de tant de costez, qu'il ne pût pas tenir. Mais plusieurs & des plus doctes, entre autre Jonas d'Orleans & Agobard de Lyon, ne pouvoient souffrir qu'on adorast les Images. Tellement que les empereurs Theophile & Michel ayant envoyé des ambassadeurs en France l'an 825. pour adviser avec

le Debonnaire aux moyens d'ofter le ſchiſme qui diviſoit l'Egliſe Grecque d'avec la Romaine, les eveſques qui furent aſſemblez à Paris pour en conferer, firent recueillir beaucoup de paſſages des peres & pluſieurs raiſons ſur cete matiere, dont ils inferoient qu'il ne faloit point permettre le culte des images. Ils dreſſerent meſme des lettres en cete conformité, pour faire tenir au pape ſur ce ſujet, tant en leur nom qu'en celuy de l'empereur, & d'autres encore que le pape devoit envoyer aux empereurs d'Orient. Mais on ne voit point que cete reſolution ait eu aucune ſuite ; l'Egliſe Gallicane a receu le culte des images, & tient le ſentiment contraire pour heretique.

Pour la queſtion de la Predeſtination, elle fit encore plus de bruit. Ce fut le moine Godeſcalch natif de Germanie, mais qui avoit pris l'habit dans l'abbaye d'Orbais au dioceſe de Soiſſons, lequel donna occaſion à ces diſputes. Au retour d'un pelerinage de Rome paſſant par Mayence, il debita quelques propoſitions ſur ce ſujet, qui ſembloient du-

res & ſcandaleuſes; on l'accuſa d'enſeigner que Dieu deſtinoit incommuablement les reprouvez à la damnation, comme les eſlûs à la gloire, & partant que comme il eſtoit l'auteur des bonnes actions, il l'eſtoit pareillement du peché. Ceux qui le vouloient deffendre ſouſtenoient au contraire, qu'il n'avoit point d'autre doctrine que celle de ſainct Auguſtin, de ſainct Fulgence, de ſainct Gregoire, & enfin de toute l'egliſe, qui eſt, que Dieu prepare les peines eternelles à ceux qu'il prevoit devoir mourir dans le peché, ſans que pourtant il les predeſtine ny qu'il les porte à pecher.

Quoy qu'il en ſoit, Rabanus Maurus archeveſque de Mayence, le jugea coupable de l'erreur dont il eſtoit accuſé: mais parce qu'en le condamnant il teſmoigna auſſi improuver en general cete propoſition, que Dieu predeſtine à la mort, ignorant qu'elle fuſt de ſainct Fulgence, & autoriſée par beaucoup de peres, Godeſcalch luy reprocha qu'il eſtoit dans les erreurs contraires à leurs ſentiments.

Il y a apparence que ce moine ne s'expliqua pas avec tout le respect & toute la deference qu'il devoit à un si grand prelat ; Et mesme ayant esté cité au concile de Mayence, il presenta une requeste d'accusation contre luy. Aussy l'archevesque le traitta de brouïllon & d'insolent, & le renvoya à Hincmar son archevesque pour le juger.

Hincmar, qui de soy estoit peu misericordieux, & d'ailleurs desja mal disposé à l'endroit du moine, à cause de son procedé trop hardy, usa d'une grande rigueur envers luy. Car dans le concile de Crecy il le fit condamner *pour son opiniastretê incorrigible, & pour avoir esté cause de trouble*, à estre deposé de l'ordre de prestrise, fustigé jusqu'à tant qu'il eust jetté ses escrits dans un feu qu'on alluma devant luy, puis renfermé dans une estroite prison, où il mourut au bout de douze ou quinze ans. Il persista neantmoins dans ses sentiments jusqu'à la fin ; Et Hincmar le traittant comme un excommunié luy refusa les Sacrements, mesme à l'extremité de sa

vie, & la ſepulture aprés ſa mort.

Or comme dans le concile de Crecy, cet archeveſque avoit dreſſé quatre chapitres, dans leſquels il paroiſſoit refuter la propoſition de ſainct Fulgence, & en combattre d'autres de ſainct Auguſtin : les plus grands perſonnages de ce temps-là s'oppoſerent à cete entrepriſe. Entre autres ſainct Prudence eveſque de Troyes, Servais Loup preſtre de Mayence, Loup abbé de Ferrieres, Ratramne moine de Corbie; et meſme toute l'egliſe de Lyon, au jugement de laquelle Hincmar s'eſtoit rapporté, & ſon paſteur ſainct Remy, qui pour ſa doctrine & pour l'eſprit eccleſiaſtique eſtoit comparable aux anciens peres.

Il ſe tint là-deſſus pluſieurs conciles, & il fut compoſé pluſieurs eſcrits de part & d'autre, Jean Scot combattant pour Hincmar, & Florus pour l'egliſe de Lyon. Mais ces livres (diſent les doctes) font bien voir que tous eſtoient dans les ſentiments de ſainct Auguſtin, mais qu'ils ne s'entendoient point, & que les erreurs dont ils ſe condamnoient les

uns les autres n'estoient que dans le sens que chacun attribuoit à ses parties. Aussy les conciles où ces disputes furent portées, les assoupirent sagement, en prononçant, qu'il en faloit deliberer avec plus ample discussion. Ce que sans doute ils n'eussent pas fait, s'il y eust eu certainement des erreurs de part ou d'autre.

Tout le mal de cete tempeste tomba sur deux prestres, Godescalch & Jean Scot, qui en patirent pour s'estre attaquez aux evesques. Le premier fut accommodé comme vous l'avez veu ; L'autre ayant esté fort baffoüé & mesprisé, se vit enfin contraint de quitter la cour & le royaume ; et mesme aprés sa mort il fut condamné comme le precurseur de Berenger & des Sacramentaires. Rabanus, & Amalarius diacre de Tréves furent aussy blasmez de leur vivant de tenir la vilaine opinion des STERCORANISTES, qu'on ne sçauroit expliquer sans blesser le respect qui est deu au plus sacré des mysteres.

L'administration des Sacrements se pratiquoit tousjours en la mesme ma-

niere que dans les ſiecles precedents; mais les eveſques faiſoient obſerver la penitence publique beaucoup plus exactement que jamais , & plus les desordres croiſſoient plus ils y apportoient de rigueur.

Leur autorité avoit pris un grand accroiſſement depuis que Pepin s'eſtoit ſervy de leur credit pour ſe faire roy, & que Charlemagne, à l'exemple des rois Viſigoths, avoit voulu qu'on traittaſt les affaires civiles & eccleſiaſtiques en meſmes aſſemblées; dans leſquelles ces prelats tenant les premiers rangs, & ayant le plus d'eſprit, donnoient ſouvent tel branle aux reſolutions qu'il leur plaiſoit. Mais la rebellion des enfants de Louys le Debonnaire contre leur pere, & enſuite leurs diſcordes civiles eleverent encore leur pouvoir plus haut, & le mirent à tel poinct qu'ils ſembloient s'attribuer le droit d'inſtituer & de deſtituer les rois, à l'exemple du pape, qui diſpoſoit de l'empire, comme ſi c'euſt eſté un benefice dépendant de luy ſeul.

Il eſt bon de remarquer qu'en couronnant les rois , ils ne manquoient

pas de leur faire promettre ſolemnellement de bien conſerver les droits de l'egliſe : Et ils n'avoient pas moins de zele pour le ſoulagement des peuples , ny pour les prerogatives de la Nobleſſe, quoy qu'elle ne les traitta pas trop bien, & qu'elle envahiſt ſouvent leurs poſſeſſions.

De ceux qui parurent avec plus d'eſclat , les uns ſe ſignalerent par des intrigues & des factions ; & de ceux-là il y en eut un grand nombre, Ebbon de Reims, Agobard de Lyon , & Bernard de Vienne dans la dégradation de Loüys le Debonnaire ; Ebroin de Poictiers pour diſpoſer l'Aquitaine à ſe remettre entre les mains de cet empereur , qui la vouloit donner à Charles ſon fils bien-aimé ; Thietgaud de Cologne & Gontier de Mayence dans l'affaire du mariage de Valdrade ; Et Hincmar de Reims dans la reſiſtance qu'il fit au pape , & dans toutes les affaires de l'egliſe & de l'eſtat, dont il ſe meſla avec autant de chaleur que de capacité durant le regne de Charles le Chauve.

Les autres ſe rendirent illuſtres par

leur doctrine, comme ce mesme Agobard, Theodulfe d'Orleans, & Jonas son successeur, Rabanus Maurus tiré de l'Ordre de saint Benoist, archevesque de Mayence, ce mesme Hincmar de Reims qui avoit esté abbé de S. Denys, & l'autre Hincmar son neveu evesque de Laon, Remy de Lyon, Adon de Vienne, Hilduin abbé de S. Denys, Loup abbé de Ferrieres en Gastinois, Henry moine de sainct Germain d'Auxerre, Valafride Strabon abbé de Richenove, Florus maistre de l'eglise de Lyon, c'est à dire Theologal, & Jean Scot ou l'Escossois, surnommé Erigena. Ce dernier estoit grand Philosophe pour ce temps-là, & Charles le Chauve le cherissoit si fort à cause de la beauté & de la delicatesse de son esprit, qu'il le faisoit coucher dans sa chambre: mais en Theologie il passa pour un esprit esgaré & qui n'avoit pas les sentiments droits.

Quant à Hincmar de Reims, nous avons ses œuvres dont chacun peut juger. L'autre Hincmar son neveu fort zelé pour l'authorité des papes recueillit leurs lettres decretales,

& fut le premier qui osa mettre le nom des anciens papes, à celles qui jusques-là n'en avoient point, & que pourtant Isidore Mercator avoit desja colligées comme veritables. Les autres Canonistes ont suivy son erreur, jusqu'à tant que les plus judicieux ont reconnu qu'elles estoient supposées. Adon de Vienne composa un martyrologe qui se lit encore. Hilduin escrivit la vie de S. Denys l'Areopagite par le commandement de Louïs le Debonnaire, & sur les memoires de Methodius Patriarche de Constantinople; Lesquels ont donné lieu à deux croyances, que les critiques pretendent avoir convaincuës de faux; l'une est que ce sainct Denys ait esté evesque de Paris; l'autre, que les escrits qui se lisent sous son nom, soyent de luy.

Nous avons les epistres de Loup de Ferrieres qui nous donnent de grandes lumieres pour les choses de son temps; Et le moine Henry escrivit la vie de sainct Germain d'Auxerre en vers plus elegans que la rudesse du siecle ne le portoit.

Je remarqueray en passant que la

poësie latine tascha de se resveiller sous Charles le Chauve, & qu'entre autres poëtes qui le flaterent, il y en eut un qui fit une piece de trois cens vers Hexametres, dont tous les mots commençoient par la lettre C. à la loüange des Chauves.

SAINTS Quelques-uns meriterent par leur bonne vie d'estre mis au catalogue des saincts; Comme Anscher pris dans l'ordre de sainct Benoist par Louys le Debonnaire, pour estre le premier archevesque de l'eglise de Hambourg establie par cet empereur, & pour prescher l'evangile aux Danois & aux Suedois; le mesme Rabanus dont nous avons parlé; deux Audris, l'un de Sens, l'autre du Mans; Ayos * de Bourges, Prudence de Troyes, Hildeman de Beauvais, Folquin, & Hunfroy de Teroüanne, Amant de Rodez, & Bernard de Vienne. Ce dernier eut Adon cy-dessus pour successeur dans sa sainćteté & dans son siege: mais il en a peu d'autres dans cette grande maxime du christianisme, laquelle il avoit souvent à la bouche & tousjours dans l'ame: QUE LES BIENS

*Aigulfus

DE

DE L'EGLISE SONT LE PA-
TRIMOINE DES PAUVRES,
& qu'un ecclesiastique n'en a l'usage
que pour ses simples necessitez. Aussi ✠
n'avoit-il pour tous domestiques, qu'-
un Prestre & un serviteur ; Disant
par ce bel exemple à tous les Prelats;
QUE QUI EST GRAND DE SOY-
MESME N'A POINT BESOIN
D'EQUIPAGE ET DE VALETS
POUR LE PAROISTRE.

LEON VII, en 936. S. 3. ans six mois.

ESTIENNE IX. eleu sur la fin de 939. S. 3. ans, 4. mois.

MARIN II. eleu en 943. S. 3. ans, six mois & demy.

AGAPET II. en 946. S. 9. ans, 7. mois.

LOUIS IV.

DIT D'OUTREMER

ROY XXXII.

Ce Prince nous fait voir que pour precipiter
Les plus justes desseins, on les fait avorter.
Il faut dissimuler selon les conjonctures,
Son courage trop chaud, son esprit trop leger,
L'ont rendu le joüet d'estranges adventures,
Et tousjours l'ont tenu flotant dans le danger.

LOUIS IV.

DIT D'OUTREMER

ROY XXXII.

Aagé de 19. à 20. ans.

.OUIS IV. IT D'OUTREMER *aagé de dix-neuf ans, en France.*	OTHON I. *en Germanie.*
.AOUL II. *en Bourgongne Transf-jurane.*	HUGUES & LOTAIRE *son fils en Italie.*

ENTRE tous les seigneurs François, Hugues le Blanc comte de Paris & d'Orleans, duc de Fran- 936.
e, & beau-frere du defunct roy, se ouvoit le plus autorisé dans le roy-ume: il n'osoit pourtant prendre la ouronne, parce que Hebert comte

de Vermandois & Giſelbert duc de Lorraine, deux tres-puiſſants ennemis, luy euſſent rompu ſes meſures, & qu'il ne ſe voyoit pas aſſez de forces pour chaſſer les Hongrois qui couroient la Champagne & le Berry. Il trouva donc plus ſeur de faire encore un roy du ſang de Charlemagne, qui luy euſt obligation de ſon eſtabliſſement.

Pour cet effet il envoya en Angleterre une celebre deputation de prelats & de ſeigneurs, dont Guillaume archeveſque de Sens eſtoit le chef, ſupplier Ogine veuve de Charles le Simple, de vouloir ramener Louys ſon fils, que les François deſiroient reconnoiſtre pour leur roy. Elle leur accorda leur priere; non pas ſans beaucoup de reſiſtance de la part du roy Aldeſtan ſon frere. Il craignoit que ſon neveu ne periſt par quelque trahiſon, comme avoit fait ſon pere ; c'eſt pourquoy il ne ſe contenta pas de prendre leurs ſerments, il en prit auſſi des oſtages. Hugues & les autres ſeigneurs vinrent recevoir leur roy à la deſcente de ſon vaiſſeau à Boulogne, luy rendirent hommage ſur

la greve, & delà le menerent à Laon; où il fut ſacré par Artold archeveſque de Reims le vingtieſme jour de Juin de l'an 936. 936

Incontinent aprés ſon ſacre, Hugues qui retenoit encore l'adminiſtration du royaume, le mena dans la duché de Bourgongne pour ſes propres intereſts. Car il y avoit des pretentions, on ne ſçait pas bien ſur quoy fondées; Et Hugues le Noir ſe l'approprioit comme heritier du deffunct roy Raoul ſon frere, qui l'avoit eüe de Richard ſon pere, auquel Boſon l'avoit donnée lors qu'il fut fait roy de Bourgongne. Le Noir s'eſtoit donc ſaiſy de la ville de Langres aprés la mort du roy Raoul, mais le nouveau roy le mit dehors ſans coup ferir, & l'obligea de ceder la moitié de la duché à Hugues le Blanc.

Les chroniques de Normandie marquent cete année une entre-veüe du roy Louys, avec Henry roy de Germanie, & diſent qu'elle fut moyennée par le duc Guillaume; dont Louys ſe ſentit tellement obligé à ce duc, qu'au retour il le pria de tenir ſon fils Lotaire ſur les fonts. Mais

elles se trompent au temps de cet evenement : il ne peut estre mis que quatre ou cinq ans aprés.

L'an 937. Raoul roy de la Bourgongne Trans-jurane, mourut ayant regné 25. ans dans ce royaume-là, & cinq seulement en celuy d'Arles. Il laissa trois enfants ; Conrad qui luy succeda, mais dont Othon se saisit & le detint 14. ans auprés de luy ; Burchard qui fut evesque de Lausanne ; & Adeleis tres-illustre Princesse, qui en premieres nopces fut femme de Lotaire roy d'Italie, & en secondes de l'empereur Othon I.

LOUIS *en France.* CONRAD *en Bourgongne & Arles.*

OTHON *en Germanie. & Lorraine.* HUGUES & LOTAIRE *son fils en Italie.*

937. & 938. L'Aage de vingt ans sembloit en ce temps-là estre requis pour la majorité des rois. Louys d'Outre-

mer l'ayant atteint la seconde année de son regne, prit le gouvernement en main, & fit venir la reyne sa mere à Laon pour se servir de ses conseils. Aussi-tost, il songea à restablir son autorité; Pour cela il s'attaqua premierement à de petits rebelles, puis il s'en prit à Hebert mesme, qu'il croyoit plus aisé à ruiner, parce qu'il estoit fort odieux pour sa trahison envers Charles le Simple. En effet il luy enleva quelques places assez facilement: mais Hugues craignant qu'aprés cela il ne vinst à luy, se rallia avec Hebert, qui d'ailleurs estoit son oncle maternel; Et parce qu'il voyoit peu d'asseurance avec un homme qui n'avoit point de foy, il s'appuya encore de l'alliance du Roy Othon, en espousant sa fille nommée Havide. *

* Hauvide. Hadvide, Hadvige, Avoye.

938.

Le roy de son costé se fortifia d'une liaison plus estroite avec Arnoul comte de Flandres, ennemy mortel de Hugues, avec Artold archevesque de Reims, avec Hugues le Noir frere du deffunct roy Raoul, & quelques autres. Cette année Giselbert Duc de Lorraine, estant venu au secours de Hugues

le Grand ſon beau-frere, Arnoul & le Noir negocierent une tréve juſqu'au premier jour de Janvier de l'année ſuivante entre ce duc & le roy.

939. Dés qu'elle fut finie, la guerre recommença plus fortement. Comme le roy eſtoit en Bourgongne, pour partager cete duché avec le Noir, Hugues le Blanc, Hebert de Vermandois & Guillaume duc de Normandie, coururent & bruſlerent les terres d'Arnoul. Les cenſures des eveſques n'eurent pas aſſez de force pour les arreſter : mais le retour du roy leur donna plus de crainte, & fit renoüer la tréve juſqu'au mois de Juin.

Henry frere puiſné d'Othon s'eſtoit perſuadé que le royaume de Germanie luy appartenoit, parce qu'il eſtoit né ſon pere eſtant roy, & qu'Othon eſtoit venu au monde avant qu'il le fuſt. Giſelbert trespuiſſant en Lorraine, & qui avoit eſpouſé Gerberge la ſœur de ces deux Princes, ſe rangea du coſté du puiſné au lieu de ſe porter mediateur entre eux. Ces deux beaux-freres ainſi liguez, envoyerent vers le roy

Louys pour se soûmettre à son obeïssance ; Et depuis Othon les ayant battus & forcez au passage du Rhin, le desespoir de leurs affaires porta Giselbert & quelques autres seigneurs Lorrains, à venir jusqu'à Laon luy faire hommage.

Peu s'en falut qu'alors tout le royaume de Lorraine ne se rendist à ce roy ; il penetra jusqu'en Alsace & fut bien receu par tout : mais comme il vint à traiter en païs de conqueste, des peuples qui se rendoient volontairement à luy, il aliena aussitost leurs affections, & reperdit par ses violences, ce qu'il avoit reconquis avec justice.

Car Hugues le Grand, Hebert, Guillaume duc de Normandie, & mesme Arnoul de Flandres ne trouvant pas expedient pour eux qu'il se rendist si puissant, se rallierent tous avec Othon ; Lequel ayant quitté le siege de Capremont, qui estoit la forteresse imprenable de Giselbert, & les ayant joints, regagna le cœur des Lorrains, & chassa facilement Louys de l'Alsace. Puis il mit le siege devant Brisac, place fort 939.

considerable dés ce temps-là, & où il se vit de fort beaux faicts de guerre.

Tandis qu'Othon estoit à ce siege, une partie des siens, particulierement les Prelats, l'abandonnerent: mais Giselbert & Everard furent deffaits par ses gents au passage du Rhin prés d'Andornac, où le dernier demeura mort sur la place, & l'autre, qui estoit le boute-feu de toutes ces guerres, fut noyé. Ce desavantage ayant ruïné le party de Henry, il fut
939. sage, & se remit de bonne heure à la discretion de son frere, qui luy pardonna, mais le tint prisonnier pour quelque temps. Cependant Brisac se rendit, & toute la Lorraine luy demeura, dont il donna le gouvernement à Henry mesme, & peu aprés au comte Othon, qui s'en fit appeller duc.

L'année suivante, le roy Louys
940. pensant s'appuyer du costé de ce roy, ou peut-estre s'acquerir des vassaux & des amis en Lorraine, espousa Gerberge sa sœur, veuve de Giselbert, & sœur aussy de Hedvige ou Hadvide que Hugues le Blanc avoit espousée la mesme année; Elle avoit deux enfants de Giselbert, sçavoir Regnier & Lam-

bert. Le premier fut surnommé *au Long Col.*

La meilleure partie du clergé de Reims n'avoit pû souffrir que Hugues fils de Hebert, qui avoit esté intrus dans le siege episcopal à l'aage de 5. ans, s'y maintinst : elle y avoit donc installé un moine nommé Artold, qui par consequent estoit ennemy de Hebert, & fort attaché au party du roy. Ce differend engendra une sanglante guerre qui dura dix-huict ou vingt ans, & molesta fort toute la Champagne. Cete année, aprés quelques 940.
autres faits peu memorables, Hebert avec Hugues le Blanc & Guillaume duc de Normandie assiegerent Reims; les habitants prirent tellement l'espouvante, qu'ils leur ouvrirent les portes, & abandonnerent Artold. Dans la mesme crainte il se laissa persuader de ceder l'archevesché à Hugues, & d'accepter une abbaye pour recompense de son droict. Mais bientost aprés il s'en repentit, quoy que les evesques eussent sacré Hugues; le roy embrassa sa deffense, & la querelle se ralluma.

De Reims les liguez allerent planter

le siege devant Laon : mais au bruit de la marche du roy qui revenoit du duché de Bourgongne, ils se retirerent vers Othon, & l'ayant amené comme en triomphe jusqu'au palais d'Atigny, ils se mirent sous sa protection.

Si-tost que le roy Louys eut rafraischy Laon, il se retira en Bourgongne. Son fort estoit de ce costé-là à cause de Hugues le Noir, duquel, & de Guillaume comte de Poitiers, il estoit accompagné. Le roy Othon ayant levé une puissante armée le poursuivit jusques-là, & donna tant de terreur à Hugues le Noir, qu'il luy jura qu'à l'advenir il n'employeroit plus ses forces contre Hugues le Blanc ny contre Hebert, qui estoient ses nouveaux vassaux.

941. Le comte Hebert s'estoit saisy de la ville de Laon; Louys fit un effort pour l'assieger:mais ce fut à son grand dommage; car estant surpris dans ses logements par ses mauvais sujets, il vit tuer devant ses yeux plus de la moitié dé ses gents, & ne pût sauver sa vie que par une honteuse fuite.

Estant ensuite abandonné de tous

ſes ſujets de Neuſtrie, il ſe refugia auprés de Charles Conſtantin comte de Vienne, qui eſtoit ſon couſin germain, comme eſtant fils de Louys l'Aveugle roy d'Italie & d'Arles, & d'une ſœur de la reine Ogine. Delà il eut recours au pape, aux ſeigneurs Aquitains, & à Guillaume duc de Normandie. Le pape envoya un legat exhorter les ſeigneurs Neuſtriens de luy eſtre fidelles: ceux d'Aquitaine vinrent luy rendre hommage à Vienne, & luy offrir leur aſſiſtance: ET Guillaume quittant le party des liguez le traita magnifiquement dans ſa ville de Rouën, & le ſervit de ſes troupes, comme firent auſſy les Bretons.

Avec ces forces, il chercha toutes les occaſions de combattre ſes ennemis: mais ils s'eſtoient retirez au deça * de l'Oiſe, & ayant rompu les ponts ne vouloient point en venir aux mains. Ainſy il ſe fit une tréve entre eux; ET puis par l'entremiſe du roy Othon il ſe conclut une paix, par laquelle Hugues & Hebert ſe ſouſmirent à leur roy. 942.

* J'eſcris à Paris.

Il y avoit une haine mortelle en- 942.

tre Guillaume duc de Normandie & Arnoul comte de Flandres, au ſujet de ce que ce dernier vouloit contraindre Herluin comte de Monſtreuïl d'eſtre ſon vaſſal, & avoit pris ſon chaſteau, & que Guillaume au contraire avoit par pure generoſité, embraſſé le party de Herluin, & l'aſſiſtoit puiſſamment, luy ayant rendu ſon chaſteau de Monſtreuil qu'il avoit repris ſur Arnoul. Tellement qu'Arnoul ne pouvant tirer raiſon de Herluin ſe porta à une horrible & cruelle laſcheté contre ſon deffenſeur; C'eſt qu'ayant negocié, ſous pretexte de reconciliation, une entreveuë avec Guillaume dans une Iſle ſur la Somme vis-à-vis de Pequigny, il l'y fit traiſtreuſement aſſaſſiner le 18. Decembre de l'an 942.

Ce bon & vertueux prince eſtoit ſur le poinct, quand il fut tué, de prendre l'habit de ſainct Benoiſt au monaſtere de Jumieges, qu'il avoit commencé de rebaſtir. Il n'avoit qu'un fils nommé Richard, né de Sporte ſa femme qui eſtoit fille de Hebert comte de Senlis; il luy ſuc-

ceda en ſa duché, aagé ſeulement de ſept à huit ans.

Une grande partie des Normands eſtoient encore idolâtres, & il en arrivoit tous les jours de nouvelles bandes du Septentrion, qui les rechauffoient dans leur vieille ſuperſtition. Aprés la mort de Guillaume, ils ſe 943.
revolterent contre ſon fils, & le voulurent contraindre de renoncer au Bapteſme. Hugues le Grand allié de ſon pere, le ſecourut contre ces rebelles impies, les battit en diverſes rencontres, & l'ayda à ſe deffaire de leurs chefs; ils ſe nommoient Setric & Rodard. Mais cependant quelques autres flotes de ces barbares profitant des diviſions qui eſtoient en Bretagne, entre les comtes Berenger & Alain, firent un grand carnage de Bretons, & prirent la ville de Dol, dont l'eveſque fut accablé par la foule de ceux qui ſe ſauvoient dans ſon egliſe.

Comme le roy eut reconnu que les Normands eſtant diviſez, leur petit duc Richard ſeroit fort aiſé à deſpoüiller, & que ce ſeroit un beau coup de ſe reſaiſir d'un ſi grand & ſi

bon pays, il fit un voyage à Roüen vers l'Automne, & s'asseura de la personne de Richard, sous pretexte de le vouloir nourrir en sa cour. Les Bourgeois d'abord s'en esmeurent & prirent les armes, de sorte qu'il fut obligé de le monstrer au peuple & de luy confirmer la duché : mais leur premiere fougue passée, il sceut si bien leur persuader qu'il auroit grand soin de son education, qu'ils luy permirent de l'emmener avec luy à Laon.

Quand il l'eut tout-à-fait en sa puissance, Arnoul comte de Flandres, qui avoit interest qu'on exterminast tous les Normands, luy conseilla de le mettre en un estat où il ne pust jamais luy faire de peine; & à force de raisons, & de presents plus persuasifs que les discours, il le porta à resoudre qu'il faloit luy
943. brusler les jarets & se resaisir ensuite de la Normandie. Avant qu'on en fust venu à l'execution, le sage gouverneur de Richard, il s'appelloit Osmond, tira habilement son pupille de ce danger ; Il le desroba de la cour, enveloppé dans un fagot d'herbes que l'on apportoit aux chevaux, & le jetta

dans Senlis. Cete ville, l'une des plus fortes de ce temps là, estoit alors tenüe par le comte Bernard oncle maternel de Richard : lequel garda ce pupille sans le vouloir rendre ny aux Normands, ny au Roy, qu'il n'eust veu plus clair dans les evenements de la guerre qui se preparoit.

Pendant ces brouïlleries, Hebert comte de Vermandois mourut à Peronne, tourmenté d'un bruslant remords de sa trahison, & criant sans cesse dans l'agonie, *Nous estions douze qui trahismes le roy Charles.* Il avoit trois fils, Hebert & Robert qui partagerent ses terres, & Hugues pretendu archevesque de Reims. 943.

Le roy Louys, qui avoit ce defaut de ne sçavoir point dissimuler, s'aheurta aussi-tost à les vouloir ruiner. Sa vengeance trop precipitée luy attira de meschantes affaires ; les autres grands redoutant de pareilles secousses, se reünirent tous pour les defendre. Hugues mesme s'accommoda avec les Normands, & le roy Othon se mit de la partie, & se declara ouvertement contre Louys: qui à cause de cela se reconcilia avec Hugues. 944.

Du commencement ce Duc avoit embrassé la cause du petit Richard: mais comme le roy luy eut promis de partager la duché de Normandie avec luy, & de luy donner les territoires des eveschez d'Evreux, de Lisieux, & de Bayeux, non seulement il abandonna le pupille, mais encore il se joignit avec le roy pour le ruïner entierement. Ils entrerent donc en mesme temps dans le pays, le roy du costé de Rouen, & Hugues du costé d'Evreux. Bernard Comte de Senlis, qui avoit sauvé son neveu, sauva aussy son pays par une telle adresse. Il conseilla aux Normands de faire semblant de se sousmettre au roy, pour eviter les desolations de la guerre; et aprés il luy persuada facilement de retenir toute cette riche Province, & d'oster à Hugues les places qu'il y avoit conquises. En effet il le contraignit aussi-tost de luy rendre Evreux; si bien que par ce moyen il y eut une nouvelle rupture entre ces deux princes.

Bernard ne manqua pas aprés d'en
944. tirer le fruict qu'il souhaitoit: car il persuada à Hugues malcontent, de re-

prendre la protection de Richard, & mesme deluy promettre sa fille* Emine, qui estoit encore fort jeune ; aussy ne l'épousa-il que seize ans aprés. De plus ce petit prince estant tousjours depossedé de sa duché, il ajusta si bien toutes ses ruses qu'il le fit restablir : voicy comment. Il y avoit un chef ou roy Normand nommé Aigrold, qui estant venu depuis quelques années de Dannemarc, s'estoit habitué en Costentin : Ce prince ayant concerté avec Bernard, se revolta contre Louys, & l'envoya sommer de mettre le petit Richard en liberté. A cete nouvelle Bernard faisant fort le zelé, assure le roy que toute la Normandie est unie pour son service, & par ces belles paroles il l'engage d'y aller en personne, pour reprimer ce Pirate. Son armée & celle d'Aigrold estant proches l'une de l'autre, Aigrold feint d'avoir peur, & demande une conference. Le roy la luy accorde, & se rend pour cela au village de Crescenville à my-chemin de Caën & de Lisieux. La partie estoit si bien faite que le Normand s'y trouvant le plus fort, tailla en pieces

* Emme.

tous ceux qui accompagnoient le roy, se saisit de sa personne & l'envoya prisonnier à Rouën.

944. En cete mesme rencontre, Herluin comte de Monstreuil sur la mer, principal sujet de la querelle d'entre deffunct Guillaume & Arnoul, fut massacré par Aigrold, en vengeance de ce qu'encore qu'il eust esté tousjours protegé par Guillaume, neantmoins il s'estoit ingratement rangé avec Arnoul pour opprimer la Normandie & son petit duc.

945. En vain la reyne Gerberge envoya vers les Normands leur offrir des conditions fort advantageuses pour la delivrance de son mary, ils ne voulurent point y entendre si elle ne leur donnoit ses deux fils en ostage, à quoy elle ne pouvoit se resoudre; en vain elle implora le secours du roy Othon son pere pour la delivrance de son mary; il falut qu'elle eust recours à Hugues son plus grand ennemy. Il refusa d'employer envers les Normands autre chose que sa mediation; elle l'accepta, & luy en vertu d'un plein pouvoir qu'il

se fit signer par tous les evesques & seigneurs de France, arresta avec les Normands dans une conference qui se fit à S. Clair sur Epte, Que Loüys restabliroit Richard en sa duché & le recevroit à l'hommage, & que deslors il seroit mis en liberté, en donnant le second de ses fils & deux evesques pour seureté de sa parole, Mais Louys sortant des mains des Normands, demeura au pouvoir de Hugues; qui sur je ne sçay quels pretextes, le detint encore un an sous la garde de Thibaud comte de Blois son cousin germain, & ne voulut point le laisser aller, qu'il n'eust extorqué de luy la ville de Laon.

Cependant le roy Othon qui avoit conquis la comté de Bourgongne, soit qu'il craignist la reünion entiere du roy avec ses sujets, soit que les larmes de sa fille Gerberge & la compassion d'un roy si mal- 946.
traitté par son vassal, luy touchassent le cœur, rabroüa rudement Hugues qui recherchoit son amitié, & offrit son assistance à Louys son gendre pour s'en venger.

Louys ne manqua pas de l'accep- 946.

ter, & peu aprés sa sortie de prison alla trouver Othon dans le Cambresis. Arnoul comte de Flandres l'y avoit joint avec ses forces, & Conrard roy de Bourgongne avec les siennes : de sorte que tous ensemble ils avoient plus de trente legions ; Et ce qui est memorable, tous ces combattans, horsmis l'abbé de Corbie en Saxe, portoient des chapeaux de ✠ foin, sans doute pour parer les coups d'estramasson, & pour se guarentir du froid.

946. Il sembloit qu'une si prodigieuse armée dûst accabler Hugues & tous ses alliez : mais ses effets ne respondirent pas à sa puissance ; aprés avoir tasté Laon, chassé l'archevesque Hugues de Reims, & remis Artold dans son siege, aprés s'estre monstrée aux portes de Senlis & aux Fauxbourgs de Paris, elle s'alla eschoüer devant Roüen. Car la mort du neveu d'Othon & de grand nombre de Saxons qui y furent tuez, les pluyes de l'Automne, l'approche de l'hyver, la desertion d'Arnoul qui se retira de nuict avec ses troupes, craignanr d'estre livré aux Normands,

contraignirent Othon de lever le ſiege & de ſe retirer.

Enſuite Hugues aſſiegea Reims, & le roy Louys Monſtreuil, que tenoit Rotgar fils du comte Herluin : mais pas un des deux ne reüſſit. 947.

Quelques mois aprés, les deux rois Louys & Othon, par l'entremiſe de leurs amis communs paſſerent les feſtes de Paſques à Aix-la-Chapelle, & au mois d'Aouſt enſuivant ils s'aboucherent encore ſur le Kar ou le Cher, pour traitter enſemble de leurs affaires. Cete riviere-la qui vient du pays de Luxembourg tomber dans la Meuſe entre Sedan & Mouſon, a tousjours fait depuis la ſeparation des royaumes de France & de Lorraine, ainſy qu'elle la faiſoit auparavant de ceux de Neuſtrie & d'Auſtraſie.

L'an 947. l'Italie ſouffrit un nouveau changement: Auſcaire & Berenger, le premier frere, l'autre fils d'Adelbert marquis d'Yvrée, avoient ingratement conſpiré contre le roy Hugues; Et ce prince avoit fait mourir Auſcaire : mais Berenger s'eſtoit ſauvé vers Herman duc de Soüaube, 947.

Or ce dernier ayant appris que Hugues s'estoit rendu fort odieux aux Italiens, il fit sonder leurs affections, & repassa les Alpes. D'abord il fut receu dans Verone & dans Milan, & bien accueilly de la plusspart de la noblesse : toutefois le peuple mû de pitié pour Lotaire fils de Hugues, beau jeune prince qui n'avoit que quatorze à quinze ans, voulut que l'on luy conservast le titre de roy ; Et Berenger y consentit pour lors, d'autant plus facilement, que toute l'autorité luy demeura entre les mains. L'accord fait, Hugues s'en retourna avec son tresor en Provence, où il se fit moyne, & mourut dés la mesme année, frappé d'un coup de foudre, à ce que dit une ancienne chronique.

LOUYS *en France.*	CONRAD *dans la Transjurane & Arles.*
OTHON *en Germanie, & Lorraine.*	LOTAIRE & BERENGER *en Italie.*

LA diſpute pour l'archeveſché de Reims entre Hugues de Ver- 948.
nandois & Artold, eſtoit une tres-grande affaire. Elle fut premierement :raittée à Douzy entre quelques pre-ats, qui n'ayant pas le pouvoir de a terminer, la remirent à une aſſem-blée ſynodale des eveſques de Gau-e & de Germanie, qui ſe tint dans Verdun à la my-Novembre. Robert rcheveſque de Tréves y preſida: Hugues n'y comparut point, mais y nvoya certaines lettres du pape; les veſques n'en tindrent pas grand com-te, les trouvant ſubreptices; ainſi ls adjugerent la joüiſſance de l'ar-heveſché à Artold, & en exclurent Hugues pour ſa contumace, juſ-u'à ce qu'il euſt comparu au concile ui ſe tiendroit le mois d'Aouſt enſui-

vant, & qu'il s'y fust purgé des crimes à luy imposez.

Hugues s'en plaignit au pape, qui envoya un Legat vers Othon pour luy enjoindre d'assembler un concile general des Gaules & de la Germanie, tant pour terminer ce differend, que pour vuider les querelles d'entre le roy Louys & Hugues le Blanc. Il le convoqua donc au palais royal d'Ingelheim; luy & le roy Louys y assisterent estant assis sur un mesme banc. Le concile entendit les plaintes de Louys, & puis la requeste d'Artold. Le premier exposa tous les maux que Hugues luy avoit faits jusqu'à le detenir prisonnier un an entier, & offrit, si quelqu'un luy reprochoit que les ☞ troubles & calamitez du royaume procedoient de sa faute, de s'en justifier par telle maniere que le concile adviseroit, mesme par *preuve de son corps en champ de bataille.* Sur ses plaintes le concile escrivit des lettres à Hugues le Blanc & à ses adherants, pour les admonester de se ranger à leur devoir, sous peine d'anathême; Et faisant droit sur la requeste d'Artold, luy confirma l'archevesché, & ex-

communia Hugues ſon competiteur, juſqu'à ce qu'il fuſt venu à penitence.

Avec cela, Othon aſſiſta Louys de bonnes troupes; les eveſques Lorrains ſes vaſſaux prirent Mouſon & le raſerent, excommunierent Thibaud qui deffendoit la ville de Laon pour Hugues, & firent citer Hugues meſme en vertu de lettres du legat, de comparoiſtre au concile de Tréves, pour faire ſatisfaction des maux qu'il avoit cauſez au roy & à l'egliſe. N'y ayant pas comparu il fut excommunié.

La guerre ne s'en faiſoit pas moins cependant; Et il ſe prenoit & reprenoit pluſieurs chaſteaux, tant par les deux rivaux de l'archeveſché de Reims, que par les gens du roy, & par ceux de Hugues, toute la France eſtant dans une extreme deſolation par ces guerres civiles, & par les courſes des Hongrois.

Cete année arriva la mort de Foulques le Bon comte d'Anjou, Prince fort religieux & amateur des letres; lequel ayant un jour appris que le roy ſe mocquoit de ce qu'il alloit 949.

ſouvent chanter au chœur, luy eſcrivit ſeulement ces mots : *Sçachez*, SIRE, *qu'un* PRINCE NON LETTRE', EST UN ASNE COURONNE'.

Les Hongrois s'eſtant jettez l'an 949. en Lombardie, Berenger com-
949. poſa avec eux pour huit boiſſeaux d'argent, & ſous pretexte de lever ces deniers il fit de tres-violentes extorſions. Sur ce temps-là Lotaire roy d'Italie ſon rival, ou de douleur de ſe voir meſpriſé, ou par l'effet de quelque poiſon, tomba en phreneſie, & mourut à Milan le 22. de Novembre. Il ne laiſſa aucuns enfants ; mais bien une belle & riche veuve : c'eſtoit Adeleide fille du roy Raoul II. Berenger auſſi-toſt ſe fit proclamer roy & couronner avec ſon fils aiſné Adel-
950. bert.

Othon bien aiſe des brouïlleries de la France, donnoit de foibles ſecours à Louys ; & ce roy dans la neceſſité de ſes affaires, luy deferoit beaucoup, & l'alloit ſouvent trouver, ou y envoyoit Gerberge ſa femme. Il faiſoit auſſi des tréves de temps en temps avec ſes rebelles. Dans une entr'autres, luy & Hugues s'eſtant

transſportez ſur les bords de la Marne, la riviere entre deux, plaſtrerent je ne ſçay quelle paix; moyennant quoy Hugues luy rendit une groſſe tour qu'il tenoit encore dans la ville de Laon.

La paix faite de ce coſté-là, Louys s'achemina vers l'Aquitaine pour s'aſſeurer de la fidelité des ſeigneurs du pays. Car durant ces brouïlleries la foy des vaſſaux eſtoit ſi freſle & ſi legere, que ſouvent en moins d'un an, ils preſtoient le ſerment à 3. ou 4. ſouverains differents ; c'eſtoit afin de n'en avoir point du tout, s'ils euſſent pû. Il fut receu partout avec beaucoup de ſouſmiſſion; mais il tomba malade ſi griévement qu'on le crut mort. Durant ce voyage Federic duc dans la Lorraine Moſellanique, entreprit de baſtir un chaſteau à Bar ſur les terres de France, & pilla les contrées voiſines : Louïs s'en eſtant plaint à Othon, il defendit à Federic, & à tous ſes autres vaſſaux de plus attenter pareille choſe.

Les Hongrois ſortant d'Italie, paſſerent les Alpes, & ſe jetterent dans la France. Aprés qu'ils y eurent

fait un grand butin, ils s'en retournerent par la mesme route dans leur pays.

951 Cete année 951. Ogine * mere du roy Louys, qui estoit aagée de plus de 85. ans, outrée de ce que son fils luy avoit refusé une abbaye, sortit de Laon, où il la tenoit comme prisonniere, & alla espouser Hebert de Vermandois comte de Troyes, fils de ce traistre Hebert qui avoit fait mourir son mary en prison. Elle contentoit ainsi son aveugle vengeance aux despens de son honneur, ou peut-estre elle la faisoit servir de pretexte à son incontinence.

* Ogine.

LOUIS DIT D'OUTREMER, *en France.*	OTHON *en Germanie & Lorraine.*
CONRAD *dans la Transjurane & Arles.*	BERENGER II. & ADELBERT *son fils, en Italie.*

ADELEIDE veuve de Lotaire estoit belle & charmante, elle avoit la ville de Pavie en dot, & d'ail-

leurs quantité de riches possessions, d'amis & de credit, tant dans le pays, que deçà les Monts, estant fille de Raoul II. & sœur de Conrad rois de Bourgongne. A cause de cela Berenger la fit rechercher pour son fils : mais elle rejetta courageusement cette proposition. Sur son refus opiniastre il l'assiegea dans Pavie, la prit, & l'envoya prisonniere dans le fort chasteau de la Garde, duquel le Lac a pris son nom. Elle s'en sauva neantmoins par le moyen d'un Prestre au hazard d'estranges advantures, estant reduite au sortir delà à vivre des aumosnes qu'il luy cherchoit ; Puis elle se retira vers le marquis Athon son parent, qui entreprit de la proteger dans sa forteresse de Canosse.

Aussi-tost Berenger l'y assiegea 952.
avec toutes ses forces. La seconde année du siege & la fin des munitions de la place approchoient, quand cete reyne envoya implorer le secours du roy Othon, & luy offrir avec sa personne le royaume d'Italie. L'amour de la gloire, plus que celuy de la femme, attira ce prince delà

les Monts : il la délivra , l'eſpouſa , parce qu'il n'en pût jouyr autrement, & l'emmena en Germanie , laiſſant ſon armée à Conrad duc de Lorraine pour achever cete guerre.

952. Ce Conrad pourſuivit ſi vivement Berenger & ſon fils, que tous deux mettant les armes bas, vinrent conferer avec luy , & par ſon conſeil paſſerent en Germanie vers le roy Othon. Ce genereux prince les ayant magnifiquement traittez , & receu d'eux le ſerment & l'hommage , les remit dans tout leur royaume, il retint ſeulement le Veronnois & le Frioul qu'il donna à ſon frere Henry duc de Baviere.

953. Cete année mourut Hugues le Noir duc de Bourgongne, ſans avoir eu aucuns enfants.

La querelle de l'archeveſché de Reims & de quelques autres ſeigneurs particuliers , avoient rebrouïllé le roy Louys & Hugues le Blanc ſi fort qu'ils en eſtoient aux armes : mais enfin Hugues , quelque motif qui l'y pouſſaſt , deſira conferer avec la reine Gerberge ſœur de ſa femme. Elle le vint trouver ; et enſuite il s'aboucha

avec le roy dans Soiſſons, & fit la paix ſur la fin du mois de Mars de cet an 953.

953. Cete reünion ne plaiſoit peut-eſtre guere au roy Othon, mais il ne ſe trouvoit pas en eſtat de la troubler. Il eſtoit trop occupé dans la guerre civile que luy faiſoit Luitolf ſon propre fils, incité par Conrad duc de Lorraine, qui luy donnoit jalouſie d'un fils encore au berceau que ſon pere avoit d'Adeleide ſa ſeconde femme. Othon deſtitua Conrad de ſa Duché, & reduiſit enfin ſon fils au devoir, mais ce ne fut pas ſans beaucoup de riſque, de combats & de travaux.

954. Conrad opiniatrement rebelle, remuoit toutes choſes pour ſe venger. Il fit ligue avec Berenger roy d'Italie, auſſy ingrat que perfide envers Othon, & par deux fois attira les Hongrois; la premiere en Lorraine l'an 954. & la ſeconde en Baviere l'an 855. De la Lorraine ils ſe déborderent juſqu'en Champagne & en Bourgongne, où ils firent beaucoup de maux, mais furent rechaſſez en Italie. Il s'en jetta une multitude effroyable en Ba-

viere; toutefois Othon les combattit, & les tailla en pieces, aprés que Conrad eut esté tué dans la meslée.

Durant ces brouïlleries, l'an 954.
955. le roy Louys mourut par un estran-
954. ge accident. Comme il alloit de Laon
à Reims, il rencontra un loup sur son chemin, il picqua aprés, son cheval broncha, & le renversa par terre si rudement qu'il en fut tout froissé. Cete meurtrisseure universelle se tourna en une espece de lepre, qui luy causa la mort le quinziesme jour d'Octobre. Ce fut dans la ville de Reims, où il s'estoit fait porter. Il y est enterré dans l'eglise de S. Remy. Son regne fut de dix-huit ans, trois mois, & sa vie de trente-huit à trente-neuf ans.

De cinq fils qu'il avoit eus de Gerberge, il n'en restoit que deux, Lotaire & Charles, dont l'aisné Lotaire avoit quatorze à quinze ans, Charles seulement quinze ou seize mois.

Le bas aage de ce dernier, la pauvreté des rois qui n'avoient presque plus aucune ville en propre que Reims & Laon, & peut-estre les

interests de Hugues le Blanc, furent cause qu'il ne partagea point le royaume avec son aisné, comme il avoit presque toûjours esté pratiqué dans la premiere & seconde race. Depuis ce temps il n'a plus esté divisé également entre les freres : l'aisné seul a eu le titre de roy, & les cadets n'ont eu que quelques terres en appanage & avec une sujettion entiere à leur aisné. La puissance des rois s'accroissant, y a mesme adjousté la reversion faute d'hoirs masles ; ce qui n'a pas peu contribué à restablir la grandeur de l'Estat. 954.

encore AGAPET II. plus d'un an durant ce regne.

JEAN XII qui le premier changea son nom, intrus en 955 S. 9. ans moins quelques mois : est déposé.

BENEDICT V. intrus par les Romains en 964. S. quelques mois.

JEAN XIII. nõme par l'empereur Othon en 964. S. prés de 7. ans.

DOMNUS elu en 972. S. 3. mois.

BENEDICT VI. en 972. S. 1. an, 3. mois.

BENEDICT VII en 974. S. 9. ans, quelques mois.

JEAN XIV. eleu en Juillet 984. S. 1. an, 1. mois.

LOTAIRE,

ROY XXXIII.

On ne peut arrester le cours des destinées ;
I'estois religieux, brave, juste & prudent,
Et ne pus éviter le tragique accident
D'un boucon dont ma femme accourcit mes années.

LOTAIRE

ROY XXXIII.

LOTAIRE *en France.*	OTHON *en Germanie & Lorraine.*
CONRAD *dans la Transjurane & Arles.*	BERENGER & ADELBERT *son fils, en Italie.*

La plus grande partie de la puissance estant entre les mains de Hugues, il eust pû prendre la couronne, s'il n'eust pas craint les forces du roy Othon, oncle maternel des fils du roy deffunct, & la jalousie des autres seigneurs François. Pour ces raisons, la reine Gerberge sœur de sa femme, estant venuë le trouver pour prendre conseil de luy, il ayma mieux se conserver l'autorité en protegeant une veu- 954.

954. ve & un pupille, que de la hazarder & son hõneur avec, en les opprimant. Ayant donc mené Lotaire a Reims, il le fit couronner le 12. de Novembre par l'archevesque Artold.

En cete occasion le jeune roy donna les duchez de Bourgongne & d'Aquitaine à Hugues le Blanc & à Hugues Capet son fils aisné : lesquels estant contents, & le duc de Normandie aussy pour l'amour d'eux, il ne fut pas difficile de calmer les autres seigneurs qui estoient plus foibles.

Ces duchez, à mon advis, estoient de deux sortes en ce temps-là : les unes tenoient les villes & terres, & estoient devenuës comme hereditaires ; les autres estoient des commandements generaux dans tout un royaume, tant pour les armes que pour la Iustice, les rois pouvoient encore donner & oster ceux-là. Ainsy il y avoit un duc pour la Lorraine, qui estoit Brunon archevesque de Cologne, frere du roy Othon qu'il avoit mis en la place de Conrad lequel il avoit destitué pour ses rebellions ; un pour la France, un pour l'Aquitaine ; & un pour la Bourgongne ; Hugues l'estoit dans tous ces trois royaumes, par con-

sequent il estoit comme le lieutenant general du roy, & en cete qualité il pouvoit estre destitué, si ses grandes alliances & les villes qu'il possedoit ne l'eussent rendu indestituable.

La France fut assez calme trois ans durant, horsmis que Hugues l'an 955. ayant traité splendidement durant quelques jours le roy Lotaire, avec la reyne Gerberge dans sa ville de Paris, le mena en Poictou pour deposseder Guillaume comte de ce pays-là & duc d'Aquitaine, sous pretexte de le faire obeïr. Ils mirent le siege devant Poictiers; & la place se deffendit si long temps qu'il y eut une grande disette de vivres dans les troupes; Et comme elles languissoient de faim, il arriva un jour que s'estant levé un grand orage, un terrible coup de tonnerre fendit le pavillon du roy en deux: l'effroy qu'il conceut de ce prodige, joint à la necessité, le contraignit de lever le piquet. Et neantmoins le comte s'estant voulu enhardir de poursuivre les François sur la retraitte, ils tournerent teste bravement, & le mirent en desroute avec grande perte de sa noblesse. 955.

L'année ſuivante, Hugues, qui
955. ſans ſceptre avoit regné plus de vingt
ans, eſtant fils de roy, oncle de roy,
† & beau-frere de trois rois, mourut
dans ſa ville de Paris, d'autres diſent
dans ſon chaſteau de Dourdan le 16.
de Juin, plein d'années, de gloire, &
de biens. On le ſurnommoit le Blanc
à cauſe de ſon teint; le Grand pour ſa
puiſſance, ou peut-eſtre pour ſa taille;
& l'Abbé, parce qu'il tenoit les abbayes de ſainct Denis, de ſainct
Germain des Prez, & de ſainct Martin de Tours. En mourant il pria
Richard duc de Normandie ſon gendre, d'eſtre le deffenſeur de ſes enfants & de ſes vaſſaux.

Il eut deux femmes, la premiere fut Ethilde l'une des filles d'Edoüard roy d'Angleterre, (les rois Charles le Simple & Othon avoient eſpouſé les deux autres); la ſeconde Avide* ou Avoye ſœur du meſme Othon & de la reine Gerberge. Il ne vint point d'enfants de la premiere, mais de la ſeconde, il en eut 4. Hugues ſurnommé Capet, qui fut comte de Paris & marquis d'Orleans, puis auſſy duc de France; Othon qui fut

* Hauvide, Hadevide, Advide.

duc de Bourgongne aprés la mort de Gilbert ſon beaupere; Eudes ou Odon qui ſucceda à Othon ; & Henry qui poſſeda auſſy cete duché aprés eux. ✠

Ces quatre fils n'eſtoient pas encore aſſez accreditez pour faire du bruit, l'aiſné meſme n'avoit qu'environ ſeize ans. Ainſi la reyne Gerberge eut quelque relaſche & gouverna aſſez paiſiblement pendant deux ou trois ans, horſmis qu'il y eut quelques querelles pour des chaſteaux de l'archeveſché de Reims, & pour des differends d'entre particuliers. 956. 57. & 58.

Le plus grand mal que pluſieurs trouvoient dans le gouvernement, eſtoit que la pluſpart des affaires ſe manioient par la volonté du roy Othon, & de Brunon ſon frere archeveſque de Cologne & duc ou gouverneur de Lorraine; en ſorte qu'ils eſtoient comme les moderateurs & les arbitres de la France Neuſtrienne, & tendoient ce ſemble, à la faire dépendre de la France Orientale, afin que toutes deux ne fuſſent qu'un corps. Quand les rois de la Neuſtrie ſe trouvoient les plus forts, ils avoient la meſme pretention. C'eſt ce qui me paroiſt par la lecture des

✠ autheurs de ces temps-là, quoy-qu'ils ne parlent des choses que fort confusement.

959. L'an 959. Lotaire avec sa mere, & sa tante Avoye alla trouver son oncle Brunon dans le Cambresis. On ne sçait pas le sujet de cete entreveuë, mais que Brunon se saisit de la personne de Regnier au long Cou comte de Monts en Haynaut, & qu'il l'envoya prisonnier au delà du Rhin chez les Sclaves, parce qu'il refusoit de luy donner des ostages: La reine estoit en differend avec les enfants de Hugues & la veuve Avoye sa sœur, pour quelques chasteaux que le roy Lotaire leur avoit pris en Bourgongne; ce fut pourquoy Brunon vint aussy en France; & il les mit d'accord dans un parlement qui se tint à Compiegne. Au sortir delà, la reine & son fils Lotaire allerent à Cologne faire Pasques avec Brunon qui les regala splendidement, & les renvoya chargez de fort beaux presens.

Un peu aprés ils l'appellerent à leur secours contre Robert comte de Troyes, & comte de Chaalons de par sa femme, lequel avoit sur-

pris Dijon. Il repassa en France avec ses Lorrains, reprit cete place ; & au mesme temps il envoya des troupes Saxones à Troyes pour y restablir l'evesque que ce Robert en avoit chassé ; mais Renard comte de Sens, & Raimbaud archevesque de la mesme ville, amis de Robert, leur donnerent bataille & les desfirent. 958.

La mesme année mourut Alain dit Barbe-torte duc de Bretagne & fils du comte Matuede. Il laissa trois enfants, deux bastards, Hoel & Guerec, & un legitime nommé Drogon encore au berceau, qu'il declara son heritier. Thibaud comte de Chartres grand pere maternel de cet enfant en eut la tutelle, & sa mere la garde de sa personne. Or s'estant remariée à Foulques comte d'Anjou, ce meschant beau-pere, fit malheureusement mourir cet innocent, luy ayant fait verser de l'eau bouïllante sur la teste.

Sa succession engendra un sanglant debat en Bretagne : il dura 34. ans. 959.
Les deux bastards d'Alain disputoient cete Duché contre un Conan, qui descendoit par fille du roy Salo-

mon: Ce Conan les fit perir meschamment tous deux, Hoel par les mains d'un soldat qui l'assassina, & Guerec par la lancette empoisonnée d'un Chirurgien qui le saignoit. Mais luy mesme perit enfin dans une bataille qu'il perdit l'an 992. contre Foulques comte d'Anjou ennemy capital des Bretons. Godefroy, l'aisné de quatre fils qu'il avoit, luy succeda.

959. Il y avoit trois ans que Hugues le Blanc estoit mort, & ses enfants n'avoient point encore rendu hommage de leurs terres au roy Lotaire: l'archevesque-duc Brunon les y obligea; & Lotaire en recompense declara l'aisné, duc de France, comme l'avoit esté son pere, & luy donna le Poitou; il faut entendre s'il pouvoit le conquerir, car il estoit possedé par un autre comte, c'estoit Guillaume II. On peut tirer de là une conjecture, que les rois ne s'estoient point encore despoüillez entierement du pouvoir de donner les duchez & les comtez, & que si elles estoient hereditaires, c'estoit par usurpation, non pas encore par concession.

Toutes les nouvelles principautez & seigneuries qui s'estoient elevées

dans le royaume ne faschoient point tant le roy que celle des Normands, qui estant estrangers & issus de peres qui avoient cent ans durant desolé la France, en occupoient une si riche Province : voilà pourquoy Brunon qui gouvernoit les affaires du royaume, estant incité par les persuasions d'Arnoul comte de Flandres, de Baudoüin son fils, de Thibaud comte de Chartres, & de Geofroy comre d'Anjou, complota de perdre leur duc Richard. Dans ce dessein il luy manda qu'il eust à se trouver à un parlement royal ou assemblée des Estats à Amiens, luy faisant esperer, s'il y venoit, qu'on luy donneroit l'administration du royaume : mais c'estoit afin de l'arrester & de l'envoyer prisonnier au delà du Rhin. Richard trop facile s'estoit mis en chemin, & s'en alloit perir, s'il n'eust esté, heureusement adverty de ce complot par deux cavaliers inconnus. A cet advis il rebroussa tout court vers son pays, & se tint mieux sur ses gardes.

959. & 60.

Il evita encore un autre piege que le roy luy tendit quelque-temps aprés, pour se saisir de sa personne. Il

luy avoit fait croire qu'il avoit dessein de perdre Thibaud, & qu'il avoit besoin pour cela de son assistance. Il le prioit donc de se rẽdre auprés de luy en certain endroit prés des bords de la riviere d'Epte, & de prendre pour pretexte que c'estoit pour luy venir rendre hommage. Car les souverains le demandoient à leurs vassaux toutes les fois qu'ils avoient sujet de douter de leur fidelité ; & les vassaux ne faisoient point de difficulté de les en asseurer par la reïteration de ce devoir. Le duc avoit desja passé la riviere, quand les espions qu'il avoit envoyez pour descouvrir ce que le roy faisoit, luy rapporterent que le comte Thibaud & tous ses ennemis estoiẽt auprés de luy, & qu'on s'apprestoit à le venir charger. Ainsi ayant reconnu l'intention des François, il repassa & posta ses gens sur les bords de la riviere, pour leur en empescher le passage. Mais Lotaire animé par Thibaud, resolut de l'attaquer de vive force : la meslée fut sanglante, les Normands bien preparez, se defendirent si bravement que le roy fut obligé de faire sonner la retraitte.

Depuis que Berenger & Adelbert

avoient esté restablis dans le royaume d'Italie par Othon, ils n'avoient cessé de conspirer contre luy, & avec cela de vexer cruellement leurs sujets, de sorte qu'il y avoit envoyé son fils Luitolf pour les chastier. Ce jeune prince les avoit presque chassez de tout le royaume, quand il fut surpris de la mort l'an 958. non sans soupçon de poison, & ainsi laissa sa conqueste imparfaite. Mais les plaintes des seigneurs & des prelats, & les instantes prieres du pape pressant incessamment le roy Othon, il se resolut d'y aller luy mesme, aprés qu'il eut fait couronner son fils Othon II. à Aix la Chapelle, quoy qu'il ne fust aagé que de sept ans.

958. & suiv.

A son arrivée en Italie, Berenger, sa femme, & leurs fils Adelbert & Guy abandonnerent la campagne & les villes, & se retirerent chacun dans quelque forteresse; Berenger dans celle de Fraissenet sous la protection des Sarrasins qui s'y estoient fortifiez depuis quelques années, & delà infestoient les passages des Alpes, les costes de l'Italie, & celles de la Provence & du Languedoc. Othon

EMPP. ROMAIN PORPHYROGENETE ayant empoisonné Constantin VIII. son pere en Novembre. R. 2. ans 2. mois. & l'empire vacant en Occident.

960. & suiv.

fut receu par tout avec un applaudiſ-
962. ſement univerſel, recouvra Pavie, & fut couronné roy des Lombards à Milan par l'archeveſque. Delà il marcha vers Rome, où il receut la couronne imperiale le * jour de Noël par les mains de Jean XII. qui avoit eſté intrus dans le ſiege par le credit & l'argent de ſon pere Alberic, avant l'aage de dix-huict ans. Cet Alberic eſtoit fils de Maroſie, & avoit chaſſé le roy Hugues de Rome; enſuite dequoy il y avoit changé le gouvernement, & s'eſtoit fait conſul pour commander en chef avec un prefet & des tribuns.

L'emp. NICEPHORE doit eſtre icy.

962. * Ils affectoient tous ce jour-là pour imiter Charlemagne.

La ceremonie de ce couronnement d'Othon fut la plus ſolemnelle de toutes celles de ce ſiecle-là. On y accourut de toutes les parties de l'Europe. Hugues Capet avec ſa mere Avoye, Lotaire roy de France avec la ſienne, & grand nombre de ſeigneurs François s'y trouverent; Et meſmes pluſieurs ſeigneurs de Grece y aſſiſterent de la part de l'empereur Nicephore, qui propoſoit le mariage de Theophanie ſa belle-fille avec le fils d'Othon, qui fut empereur aprés ſon regne.

Aprés

EMPP. NICEPHORE R. 6. an. 9. mois, en Mars, Basile, & Constantin fils de Romain, estant mineurs & OTHON I.

962.

Or le jeune pape qui avoit prié instamment Othon de venir, changea bien-tost de sentiment. Comme il craignoit que cet empereur, qui estoit un prince serieux & reglé, ne voulust reformer ses desordres, il se rallia avec Adelbert, qui couroit la campagne avec quelques troupes de bandis, & rappella Berenger à Rome dés qu'Othon en fut sorty pour aller en Lombardie reduire tout le reste des places que ce tyran y tenoit encore. Othon ayant appris cete bijarre nouvelle, ne laissa pas de continuer ses conquestes : puis quand il creut qu'il estoit temps de retourner à Rome, il y ramena son armée.

Le jeune pape ne l'attendit pas ; mais s'enfuit avec Berenger & emporta le tresor de l'eglise. Othon luy fit faire son procés, non pas pour son intrusion, mais pour meurtre, sacrilege, adultere, inceste, simonie, & autres crimes énormes. Il assembla un concile pour cela ; Jean y fut cité par les formes ; n'ayant point comparu on le déposa, & en sa place on mit Leon, qui fut le VIII. du nom,

Celuy-cy pour oster les troubles que les cabales causoient dans les eslections, accorda à l'empereur Othon le pouvoir de nommer doresnavant les papes & les evesques, & de leur donner l'investiture.

Comme Othon passoit les festes de Noël à Rome avec Leon, ayant
965. logé son armée hors la ville : la faction & l'argent de Jean qui estoit déposé, sousleverent les Romains pour aller l'attaquer en trahison. En ayant esté adverty assez à temps pour n'estre pas surpris, il se mit à la teste des siens, & vint hardiment à eux. Ils eurent peur de l'evenement, & estant entrez en composition, ils luy donnerent des ostages. Les prieres de Leon l'obligerent de les leur rendre dans peu de jours ; mais il ne fut pas plustost party pour aller assieger Camerin, qu'ils se revolterent encore, chasserent Leon & receurent Jean dans leur ville. Alors il fit voir qu'il n'estoit pas un vray pasteur; mais un tigre, exerçant d'atroces vengeances sur les amis de Leon, faisant couper aux uns les doigts ou la main, aux autres la langue, aux

autres le nez & les oreilles.

Il les euſt continuées juſques au bout, s'il n'euſt eſté tué en flagrant delict auprés d'une femme. L'hiſtoire eccleſiaſtique remarque qu'il s'appelloit Octavien avant que d'eſtre fait pape, & que c'eſt le premier des papes qui changea ſon nom à ſa promotion. Aprés ſa mort, les Romains perſiſtant dans leur rebellion, elûrent l'archidiacre Benoiſt; Auſſi-toſt Othon revint ſur ſes pas, aſſiegea Rome, la reduiſit à la famine, & les contraignit de luy livrer leur pape. Il le força de demander pardon dans deux ſynodes d'Eveſques, qu'il fit convoquer pour cela; & l'ayant fait dégrader de preſtriſe par l'aſſemblée, l'envoya priſonnier à Hambourg ſous la garde d'Adelgaud archeveſque de cete ville-là. Il y mourut un an aprés.

A quelques mois delà, il prit Berenger, qui s'eſtoit retiré dans le fort chaſteau de ſaincte Leone, & le relegua, luy & ſa femme Wille à Bamberg en Germanie, où il mourut l'année d'aprés. Croyant donc toute l'Italie paiſible, il s'en retourna chez luy, & emmena ſon ar- 965.

mée, mais fort diminuée par une furieuse peste.

965. Aprés son depart quelques comtes Lombards se revolterent encore, ayant à leur teste Adelbert & Guy fils de Berenger : mais le duc Burchard qu'il y renvoya, les terrassa en une grande bataille qui se donna sur les rives du Po. Guy le plus mauvais de tous y demeura sur la place ; Adelbert se sauva avec peine. Celuy-cy ayant recueilly quelques troupes, hazarda encore une bataille l'an 968. & l'ayant perduë il en mourut de douleur. Ainsy FINIT AVEC LUY LE SECOND ROYAUME D'ITALIE, ou si vous voulez il passa aux princes Germains, qui par leur pesanteur & negligence & par leurs discordes continuelles, l'ont malheureusement laissé dissiper & aneantir.

Aprés que Leon VIII. fut mort, & que Jean evesque de Narni XIII. du nom eut esté eslevé au sainct siege avec l'agrément d'Othon, à qui Leon avoit accordé le pouvoir de confirmer l'election des papes : le prefet, les consuls, tribuns & autres

magiſtrats de la ville de Rome, faſchez de ce qu'Othon avoit fort limité leur puiſſance, qui auparavant faiſoit branler toute l'Italie, ſe ſouſleverent furieuſement contre ce pape. Le prefet, il ſe nommoit Rofroy, le mit en priſon, & puis le chaſſa de Rome, & l'envoya en exil dans la comté de la * campanie.

* Terres de Levor & contrées voiſines.

Le pape ſe retira vers Pandolfe prince de Capouë, & implora ſon ayde. Ce Pandolfe le reſtablit, & Jean ſon frere tua Rofroy. En recompenſe, le pape un an aprés, érigea un archeveſché à Capouë, & en pourveut le meurtrier de ſon ennemy. C'eſt ce pape qui s'eſtant adviſé de benir une cloche qu'il fit monter au clocher de ſainct Jean de Latran, & de luy impoſer le nom de Jean, a par cet exemple introduit la couſtume d'en faire autant à toutes celles que l'on fond de nouveau; le vulgaire parle fort improprement quand il dit qu'on les baptiſe. 966.

Othon deſirant remedier une bonne fois à tous ces ſouſlevemens, repaſſa en Italie, & y eſtablit ſon 966. & 67.
autorité par de ſeveres chaſtiments,

(ayant banny les consuls, fait pendre les tribuns, & promener le prefet tout nud sur un asne,) par des recompenses envers ses amis, par des establissements de nouveaux comtes, par de bonnes loix, & enfin par la conqueste de la Calabre & de la Poüille, qu'il arracha à l'empire des Grecs, qui les avoient gardées jusques-là. Voicy comment; Nicephore avoit bafoüé, & mesme emprisonné ses ambassadeurs, à cause que dans ses lettres il prenoit le titre d'empereur des Romains, & ne luy donnoit que celuy d'empereur des Grecs, & que d'ailleurs il avoit receu sous son obeissance les ducs de Capouë & de Benevent qui avoient renoncé à celle des Grecs. Pour ce sujet il se mût une guerre fort animée entre-eux; Dans cete guerre Nicephore, ayant sous une fausse apparence de vouloir donner sa belle-fille à Othon pour son fils de mesme nom que luy, fait surprendre & massacrer quelques troupes Allemandes qui alloient pour la querir: Othon attaqua vivement ces provinces, les enleva de vive force, passa au fil de l'espée toutes les troupes

de Nicephore, & coupa le nez à tous les Grecs de marque qu'il attrapa, puis les renvoya en cet estat à Constantinople. Les mauvaises nouvelles de la defaite entiere des Grecs en Italie, sousleva les peuples contre Nicephore: sa propre sœur aida à allumer le feu de la sedition, à la faveur de laquelle Jean Zemisse le tua, & monta dans le thrône. Aussy-tost, pour n'avoir point d'affaires avec Othon, il luy envoya la fille que Nicephore luy avoit promise; C'estoit Theophanie ou Tifaine fille de Romain empereur de Constantinople, qui estoit mort quatre ans auparavant, & belle-fille de Nicephore, qui avoit espousé la veuve de Romain. Dés qu'elle fut arrivée en Italie le sainct pere fit la ceremonie du mariage, ayant couronné le nouvel espoux roy de Lombardie à Milan.

Voilà les bons succés qu'eut Othon, à juste titre surnomé le Grand, parce qu'il ne les rapportoit pas à sa propre gloire & vanité; mais à relever l'empire d'Occident. Dont le titre depuis ce temps-là, est demeu- 968.

ré comme attaché à la Germanie, mais avec des pretentions bien plus étenduës que ses forces. Nous ne parlerons plus desormais des affaires d'Italie, & peu de celles de Germanie, qu'entant qu'elles seront necessairement jointes à celles de France.

962. Durant ces affaires d'Italie, diverses querelles troubloient la France : les deux plus grandes estoient celle de l'archevesché de Reims, & la haine que les comtes Thibaud de Chartres & Arnoul de Flandres avoient contre les Normands. On eust pû appaiser la premiere en remettant Hugues de Vermandois dans le siege de Reims, l'archevesque Ar-
962. told estant mort le dernier de Septembre de cette année 962. si la reyne l'eust pû souffrir : mais bien loin d'y donner les mains, elle fit en sorte que le concile de Soissons renvoya l'affaire au pape, qui le declara excommunié. On donna l'archevesché à Odolric ou Oulry.
963.

Les freres de Hugues furieusement animez contre Guibuin evesque de Chaalons, à cause que dans cete as-

semblée il avoit apporté le principal obstacle à son restablissement, saccagerent & brusferent sa ville.

Le comte de Chartres estoit soustenu par le roy contre le Normand, 964. & 65
parce que celuy-cy estoit attaché d'alliance & d'affection aux fils de Hugues le Grand. Bien qu'il fust puissant & fort brave : neantmoins il perdit une bataille en Normandie : mais il fut recompensé de cete perte par la conqueste d'Evreux que le roy luy mit entre les mains, l'ayant prise par intelligence. Richard victorieux, le suivit en queüe, & entrant presque aussy-tost que luy dans son pays, fit de terribles ravages dans le Dunois & dans le Chartrain. Le comte de Chartres eut sa revanche dés la mesme année, portant le feu jusqu'aux faux-bourgs de Rouën; mais il en fut rudement rechassé, & perdit son fils sur la retraite; ou selon quelques-uns, à une sortie que ce jeune seigneur fit de la ville de Chartres sur les troupes de Richard.

L'an 965. Guillaume surnommé Teste d'Estoupe comte de Poitiers & 965.
duc de Guyenne finit ses jours dans

l'abbaye de sainct Maixan, où il a-voit pris l'habit de religieux. Il laissa ses Estats à Guillaume III. son frere.
963. 965. Arnoul surnommé le Vieil, le Bel & le Grand, comte de Flandres mourut aussy la mesme année. Son fils Baudoüin estoit party de ce monde avant luy. Le fils de ce fils nommé Arnoul le Jeune succeda à son ayeul sous la tutelle de Matilde de Saxe sa mere. C'est cet Arnoul qui estant venu en aage, commença de fortifier le port de Petresse ou *Scalas*, qui alors appartenoit à l'Abbaye de sainct Berthin. On le nomme aujourd'huy Calais. Il est voisin de ce *Portus Iccius*; qui maintenant est ruyné, & se nomme Wissan, fort celebre du temps des Romains, qui passoient delà dans la Grand'Bretagne, & fort frequenté jusqu'au treiziesme siecle. Arnoul accommoda ce nouveau port pour s'en servir contre les pirates Normands; Et parce qu'il ne pouvoit pas tousjours estre sur la coste, il donna la comté de Guisnes à Adolfe fils de Siffroy, lequel avoit espousé la fille de Hernieulle comte de Boulongne.

Le roy Lotaire ayant appris la

mort d'Arnoul le Vieil, alla aussy-tost en Flandre recevoir les hommages des seigneurs, & reprit Arras & Doüay sur Arnoul; comme d'autre costé Guillaume comte de Ponthieu, osta à ce mineur Boulongne & Teroüenne; et deux de ses fils furent comtes chacun de l'une de ces villes.

Cete mesme année l'archevesque-duc Brunon estant venu en France pour terminer quelque differend de sa sœur Gerberge & du roy Lotaire, avec les enfants & la veuve de Hugues, fut saisy d'une fievre à Compiegne, dont il vint mourir dans la ville de Reims, fort regretté de tous ceux qui aimoient la paix. 966.

Quelques auteurs l'appellent archiduc de Lorraine, parce qu'il commandoit à tous les ducs & comtes de ce royaume-là. C'est la premiere fois que je trouve ce titre dans les autheurs.

Il y avoit dés ce temps-la un duc marquis dans la Lorraine Mosellanique ou haute Lorraine; c'estoit Gerard, duquel on tient que sont issus les princes Lorrains d'aujourd'huy. Quelques genealogistes le tirent d'Erchinoald maire du

palais, & de la mesme tige ils font venir la maison de Habspourg-Austriche, & celle des ducs de Zeringhen, de laquelle est issuë celle des princes de Bade.

Le roy Lotaire parvenu à l'aage de vingt-trois ans, espousa Emme ou Emine fille de ce Lotaire roy d'Italie qui avoit esté empoisonné par Berenger II. & de la reine Adeleide que l'empereur Othon avoit espousée en secondes nopces ; ce qui fortifia la bonne intelligence d'entre les deux rois de France & de Germanie.

967. & 68. Il ne se passa rien de fort memorable durant ces deux années, sinon
969. que l'an 967. le roy Lotaire maria sa sœur Matilde avec Conrad roy de la haute Bourgongne & d'Arles, & luy dõna en dot la cité & comté de Lyon.

EMPR. IEAN ZEMIS ayant tué Nicephore en Dec. R. 5. ans.

La guerre se faisoit tousjours sans relasche, entre le comte Thibaud, & le duc Richard: Thibaud assisté par

969. & encore OTHON I.

le roy, alla camper devant Roüen, & il ne pût en estre chassé que par le secours des Normands infidelles que le roy de Dannemark parent de Ri-

970. chard y envoya. Ces troupes l'ayant
973. poussé, s'épandirent jusqu'aux portes

de Paris, laissant aux environs des funestes marques de *la fureur* de leur nation.

L'ignorance de ces temps-lá estoit extrême ; c'est la raison que faute d'historiens, nous n'en avons presque rien, & qu'il faut quelquefois laisser des années vuides.

Le septiesme jour de Mars de l'an 973. l'empereur Othon mourut à Magdebourg. On peut luy donner cete loüange, qu'il fut le fondateur de l'empire Germanique, le dompteur des Hongrois & des Sclaves, & qu'il trouva le moyen de matter les Italiens, & d'enchaisner leur mutabilité.

LOTAIRE
en France.

OTHON II.	CONRAD
empereur en Italie & en Germanie, aagé de 21. à 22. ans.	*en Bourgongne.*

EMPP. encore IEAN ZEMIS & OTHON II. en

LE regne de son fils Othon II. ne fut ny si ferme ny si heureux que le sien. Regnier au long-Cou

May R. 10. ans & demy. comte de Monts en Hainaut, & de Valanciennes, ayant esté pris dans

973. cete ville par l'archevesque Brunon, avoit esté confiné au pays des Venedes; Et quelque temps aprés deux comtes nommez Garnier & Raginold ou Renold, qui à mon advis estoient ses parents, avoient esté investis de ses terres. Mais ses fils Regnier II. & Lambert aprés la mort de l'empereur Othon armerent avec l'ayde des François pour s'y restablir.

puis BASILE & CONSTANTIN ayant empoisonné Zemis R. 50. ans, en Dec.

975.

Delà nasquit une sanglante & opiniastre guerre. Les deux freres assistez des François, & particulierement de Charles frere du roy, donnerent bataille aux comtes Garnier & Renold contre le village de Peronne proche de Binsch. Ces comtes y furent desfaits : mais Othon II. leur substitua aussy-tost Renaud & Godefroy deux seigneurs Lorrains, qu'il investit des comtez de Haynaut & de Valanciennes. Aprés divers évenements, ces deux freres tousjours secourus de Charles, & mesme de Hugues Capet, desquels aprés ils espouserent les filles, se restablirent dans

leurs comtez : mais ce fut tout au plustost vers l'an 983.

L'empereur Othon avoit de l'indignation que ces deux fils d'un rebelle possedassent ces grands fiefs dans son royaume de Lorraine malgré luy ; neantmoins il dissimula, ayant pour lors d'autres affaires qui ne luy permettoient pas de rompre avec le roy Lotaire. Bien plus, soit à dessein de l'obliger, ou plustost de mettre une barriere au devant de luy, il crea Charles son frere duc de Lorraine, jeune prince aagé pour lors de vingt-trois à vingtquatre ans. Il seroit malaisé de bien démesler si ce titre de duc s'estendoit par tout ce royaume, ou seulement dans la partie basse qui est le Brabant : il est certain que Charles faisoit sa residence en ces quartiers-là, & particulierement à Bruxelles. 977.

Les François n'avoient pas perdu le souvenir de leur ancien droit sur la Lorraine ; Et le roy, comme fils de Gerberge, laquelle de son chef y avoit de grandes possessions, s'attendoit qu'Othon son cousin germain luy en rendroit quelque partie ; veu 977.

principalement qu'il en avoit cedé de bonnes pieces aux evesques de Liege & de Cologne.

978. Ne l'ayant pas voulu faire, Lotaire entreprit de l'y forcer. Il entra à l'improviste dans le pays avec une nombreuse armée, & receut le serment des Lorrains dans la ville de Mets. Delà il marcha droit à Aix-la-Chapelle ; Othon s'y divertissoit avec sa famille en toute securité : il ne s'en falut pas demy-heure qu'il ne fust surpris, il n'eut le loisir que de monter à cheval & de se sauver, laissant son disner sur la table & tous ses meubles pretieux à l'abandon ; Lotaire pilla son palais, ravagea tout le pays d'alentour, puis s'en revint chargé d'un butin inestimable.

En revanche de cet insulte, Othon dés la mesme année fit une grande irruption en France avec soixante mille hommes ; il saccagea toute la Champagne & ce qui s'appelle l'isle de France jusqu'à Paris, & envoya dire à Hugues Capet, qui estant comte de cete ville s'estoit jetté dedans, qu'il vouloit faire chanter un Alleluya sur Montmartre par tant de

clercs qu'il seroit entendu de Nostre-Dame.

Ces superbes menaces ne furent pas soustenuës par de pareils effets. Il trouva que la ville de Paris ny son comte ne prenoient pas aisement l'espouvante, & que les forces de Germanie pouvoient bien dans leur premier mouvement causer quelque trouble à la France; mais qu'elles n'estoient pas capables de luy faire aucun mal. Ses gents estoient battus dans toutes les escarmouches; son * neveu ayant esté par bravade planter sa lance dans une des portes de Paris, fut tué par Gefroy Grise-gonnelle comte d'Anjou. La dessus l'Hyver survint, & l'obligea de se retirer. Lotaire & Hugues Capet ayant rassemblé leurs troupes, le poursuivirent vivement, & le menerent tousjours battant jusqu'aux Ardennes, ayant taillé toute son arrieregarde en pieces au passage de la riviere d'Aisne, qu'il trouva desbordée.

* L'Histoire ne dit point le nom.

Les moines Allemands de ces temps-là, comme c'est le genie des hommes de feindre tousjours des miracles dans les grands perils, ont escrit que sainct

Wolfgang evesque de Ratisbonne qui accompagnoit cet empereur à la guerre, passa sur la riviere d'Aisne à pied sec, & luy monstra l'exemple & à toute son armée de le suivre, les ondes desbordées s'affermissant miraculeusement sous leurs pas, & la riviere servant de pont à elle-mesme.

En cete retraite le comte d'Anjou fit sçavoir aux Germains, que la querelle estant principalement entre les deux rois, il seroit meilleur selon l'équité naturelle & le droit des gents, qu'ils la vuidassent corps a corps, que de respandre le sang de tant d'innocents qui n'avoient que faire de leur querelle: mais les Germains respondirent qu'encore qu'ils ne doutassent point de la valeur de leur roy, neantmoins ils ne consentiroient pas qu'il exposast sa personne seul à seul; confessant par là tacitement qu'ils ne le croyoient pas si brave que le roy de France.

Othon ainsy mal mené rechercha
978. les François d'accommodement: Loraire & luy s'estant abouchez dans la ville de Reims, conclurent la paix à telle condition, que Lotaire luy

cederoit la Lorraine pour la tenir en fief de la couronne de France; nos autheurs le disent ainsy. Les seigneurs François se monstrerent fort malcontents de cete cession, mais principalement Charles frere du roy; il croyoit qu'une si belle piece devoit plustost luy estre donnée en partage, que delaissée à un estranger. Je ne sçay si ce fut alors que Thierry evesque de Mets, voulut le porter à se revolter contre son frere, & à se faire elire roy, son dessein estant comme Charles le luy reproche de brouïller si fort le royaume, que durant ces troubles, il pust elever les tyrans, je croy qu'il entend Hugues Capet & son fils, en la place des rois legitimes. Cela se voit dans une lettre qu'il escrit à cet evesque pour response à une qu'il luy avoit envoyée; dans laquelle il l'accusoit d'avoir assemblé des troupes de brigands pour enlever la ville de Laon à Lotaire, & le despoüiller, & d'avoir fort maltraité Ascelin Adalberon evesque de Laon. Qui sçauroit bien le sens de ces reproches, auroit tout le secret des affaires de ce temps-là, & de la

revolution qui se fit depuis en faveur de Hugues Capet.

Ainsi la souveraineté de ce royau-
978. me-là demeurant à Lotaire, la duché de la basse Lorraine, qui avoit esté donnée deux ans auparavant à Charles son frere par Othon I. retournoit en sa disposition. Mais comme il faloit donner partage à Charles, il la luy ceda aussi. Ce qui fut accordé dans une entreveüe de ce roy avec Othon sur la riviere du Kar; le prince germain ayant desiré cete conference avant que d'entreprendre son expedition en Italie contre les Grecs & les Sarrasins.

Charles s'imaginoit bien que son frere ne luy avoit accordé cette duché que par force; Et ce fut à mon avis, pour cela, qu'afin d'avoir un appuy pour se la conserver, il en rendit hommage au roy Othon, au lieu de la tenir en toute souveraineté comme il le pouvoit faire.

981. Deux ans aprés, Othon desirant le gagner plus fortement, luy donna encore le pays d'alentour de Mets, Toul, Verdun & Nancy & autres terres d'entre la Meuse & le Rhin.

Or cette ſouſmiſſion rendüe par Charles à un eſtranger, ſonna fort mal parmy les François, & l'augmentation de ſa puiſſance choqua aſſurement les deſſeins de Capet, qui ſe preparoit le chemin à la royauté. Car il faut conſiderer que Charles ſeul luy faiſoit obſtacle, Lotaire n'ayant qu'un fils unique qui eſtoit imbecille d'aage & d'eſprit, & de fort petite eſperance.

D'ailleurs le trop long ſejour de ce prince en ce pays-là ſans venir en France, le trop grand attachement qu'il teſmoigna avec les Germains, qui en ce temps-là eſtoient les ennemis capitaux de la France, comme auſſy quelques rencontres qu'il eut avec le roy ſon frere; une entre autres pour la ville de Cambray, qu'il deffendit contre ce roy qui en vouloit piller les egliſes comme il avoit fait celles d'Arras; donnerent ſujet à ſes ennemis de le décrier extremement parmy les François.

Quand Othon eut conferé avec Lotaire ſur le Kar, il travailla aux preparatifs de l'expedition qu'il meditoit contre les Grecs, qui avec

l'assistance des Sarrasins avoient reconquis la Calabre : il passa en ces pays-là l'année d'apres, & leur donna une grande bataille par mer, mais il la perdit, & presque tous ses vaisseaux, avec un nombre incroyable de noblesse qui l'avoit suivy en ce voyage. Luy-mesme taschant de se sauver à nage fut pris par des matelots ; toutefois n'ayant pas esté reconnu, l'imperatrice son espouse le rachepta aussy-tost pour une petite rançon. Depuis qu'il eut receu un si sanglant affront, il ne fit plus que secher sur le pied ; tant qu'enfin il mourut à Rome le septiesme de Decembre ; mais auparavant il avoit fait couronner son fils roy d'Italie à Verone, ET il le fut encore l'année suivante à Aix-la-Chapelle comme roy de Germanie.

LOTAIRE & LOUIS *son fils*, *en France.*

OTHON III. *Empereur & roy de Germanie & de Lorraine, aagé de 7. ans.*	CONRAD *en Bourgongne.*

AUx nouvelles de sa mort Lotaire creut que la Germanie alloit se mettre toute en combustion à cause des differends de la tutelle du jeune Othon III. du nom qui n'avoit alors que sept ans. Henry son oncle paternel s'efforçoit de s'emparer du royaume sous le titre d'Advoüé ou de deffenseur du pupille: Lotaire favorisoit ses desseins; & la faction de Hugues Capet se partageoit entre l'un & l'autre pour entretenir les divisions, sans lesquelles il ne pouvoit arriver à son but. Charles duc de Lorraine portoit ouvertement la cause du pupille comme estant son vassal. Pendant les mouvements que Henry excitoit en Allemagne, Lotaire entra en Lor-

EMPP. encore BASILE & CONST. & OTHON III. R. 20. ans. 982.

982. & suiv.

raine l'an 983. pour s'en resaisir, il enleva d'emblée Verdun, & prit Godefroy qui en estoit comte: mais quand il sceut qu'Othon avoit esté couronné du consentement de tous les grands, il ne s'engagea pas plus avant & revint en France. Godefroy fut tenu deux ans prisonnier & se vit souvent en danger de perir, à cause de son invincible fermeté; Bien loing de se laisser esbranler aux offres & aux menaces, il confirmoit ses fils Herman & Adalben evesque de Verdun, de demeurer dans le party d'Othon, & de bien
985. fortifier & garder leurs places. Adalberon archevesque de Reims qui estoit son frere, le confirma dans ses sentiments & luy servoit de couverture. Ce qui luy reüssit si bien que deux ans aprés; sçavoir l'an 985. Lotaire luy rendit la ville de Verdun & la liberté. La mesme année il fit couronner Louys son fils pour regner avec luy. Il l'avoit desja marié à une princesse d'Aquitaine nommée Blanche; quoy que tout au plus il n'eust que dix-huit ans.

986. *On ne sçait point bien de quelle Aquitaine*

taine elle estoit ; car en ce dixiéme siecle & dans le suivant, les François comprenoient aussy le Languedoc & la Provence, sous ce nom-là. Il est plus 958.
probable neantmoins que cete princesse estoit de Provence aussy bien que la reyne sa belle-mere, peut estre fille de Rothbaud, premier comte d'Arles.

Ce mariage estoit mal assorty, la femme courageuse & galante, le mary sans vigueur d'esprit, ny peut-estre de corps ; si bien qu'elle conçeut du mespris pour luy, & l'ayant mené en son pays sous couleur qu'elle luy en devoit procurer la conqueste par le moyen de ses parents & alliez, elle le planta là, & le roy son pere fut obligé de l'aller querir.

Ce fut un grand malheur dans la maison royale qu'une princesse legere, & un plus grand encore qu'une reyne qui en aimoit d'autres que son mary. Lotaire mourut le 12. jour de Mars l'année suivante 986. Et on ne douta point que ce ne fust l'effet de quelque mauvais boucon, qu'elle luy avoit donné. Il couroit d'estranges bruits des familiaritez qu'Ascelin ou Ancelin Adalberon evesque de Laon

avoit avec elle. On pouvoit croire qu'elle luy faiſoit ces careſſes moins par amour que par politique, afin de ſe conſerver cete place, qui pour lors eſtoit comme le donjon de la royauté : Car alors cet eveſque n'avoit guere moins de cinquante ans, aage plus propre pour le conſeil que pour la galanterie ; Mais s'il n'eſtoit pas capable de tenter, il ne l'eſtoit que trop d'eſtre tenté.

Lotaire fut un prince belliqueux, actif, ſoigneux de ſes affaires, & digne enfin d'avoir de meilleurs ſujets. Il ne paſſoit de gueres la quarante-cinquiéme année de ſon aage, & la trente-cinquieſme de ſon regne. On voit ſon tombeau & ſon effigie dans l'egliſe de ſainct Remy de Reims.

PAPES.

LOUIS

LE FAINEANT.

ROY XXXIV.

encore IEAN XV. elû sur la fin de l'an 985. S. 10. ans, 4. mois & demy, dont 16. mois sous ce regne.

*Car l'un & l'autre furent empoisonnez par leurs femmes.

*Ma mort semblable en tout * à celle de mon pere,*
Montre que le malheur des plus grands Potentats,
Et les renversements qu'on voit dans les Estats,
Bien souvent sont les faits d'une femme adultere.

LOUIS V.

DIT LE FAINEANT.

ROY XXXIV.

Aagê de quelque vingt ans.

LOUIS LE FAINEANT
en France.

OTHON III. *en Germanie.* CONRAD *à Arles &c.*

ON publia que Lotaire en mourant avoit fort recommandé ſon fils à Hugues Capet, qui en effet eſtoit ſon couſin germain. 986.
Quoyqu'il en ſoit, Emme ne s'y fioit que de bonne ſorte; il y a apparence qu'elle n'ignoroit pas ſon grand deſſein de s'emparer de la couronne; & d'autre coſté elle apprehendoit les effets violents de la haine que Charles teſmoignoit publiquement

contre elle par des discours fort scandaleux. De sorte que ne se fiant ny à l'un ny à l'autre, elle avoit resolu de mener son fils au mois de Juin vers la grand'-mere Adeleide veuve d'Othon I. & tutrice d'Othon III. heroïque princesse qu'on appelloit la mere des rois.

Mais on ne luy en donna pas le temps : car son fils ayant conceu de l'aversion pour elle, & de mauvais soupçons qu'elle eust contribué à la mort du roy son pere, Charles de Lorraine l'enleva, & Ancelin evesque de Laon avec elle, & les détint tous deux prisonniers avec beaucoup de rigueur. Emme implora en vain l'intercession des imperatrices Adeleide & Theophanie ; En vain Ancelin eut recours à celle des evesques ; en vain ils employerent leurs supplications auprés de Charles ; en vain ils lancerent les foudres de l'eglise sur la teste de ce prince : il s'opiniastra à les garder, sans doute avec intention de leur faire leur procés ; Et cete vengeance quoyque tres-juste mais hors de saison, fut une des principales causes de sa ruïne.

Cependant le jeune roy Louys
'int à perdre la vie le vingt-deu-
:iesme de Juin de la mesme maniere
que son pere l'avoit perduë, sa
emme ayant conceu un extreme
nespris pour luy, & sa mere un fu-
ieux ressentiment de ce qu'il s'estoit
iré d'entre ses mains. Un Autheur
le ce temps-là dit qu'il donna son
oyaume à Hugues Capet par testa-
nent; un autre, qu'il le legua à sa
emme pour le luy donner, à condi-
ion qu'il l'espouseroit.

Il regna en tout quelque trois ans,
lix-huit ou vingt mois avec son pere,
& seize mois tout seul. Il gist dans
'eglise de S. Corneille à Compie-
gne.

Avec son regne finit celuy de la
Race Carlienne ou Carlovingienne,
aprés avoir duré 236. ans, & veu une
suite d'onze rois, interrompuë tou-
tefois par deux autres qui n'estoient
pas de leur ligne. Je prends seule-
ment ceux de la France Occidenta-
le; car si l'on compte tous les au-
tres, on en trouvera plus de trente;
sans parler que tous les princes qui
démembrerent ce grand Estat, es-

toient issus de cet auguste Sang par femmes.

Il s'estoit provigné trois branches de cette Race, l'une en Italie par Lotaire I. empereur, l'autre en Germanie par Louys son frere, dit le Germanique, & une troisiesme dans la France Occidentale par Charles le Chauve. Toutes trois finirent leur regne par un Louys; celle d'Italie par Louys II. arriere-fils de Lotaire, celle de Germanie par Louys fils d'Arnoul, & celle de France par ce Louys le Faineant.

Les princes de cete Race en prenant la couronne recevoient l'onction sacrée. Ils estoient presque tousjours à cheval & en campagne, & menoient leurs femmes avec eux. Charles Martel & Pepin, quand ils estoient de repos, faisoient leur sejour à Paris & aux environs, Charlemagne à Aix la Chapelle, le Debonnaire au mesme endroit, ou à Thionville, Charles le Chauve à Soissons & à Compiegne, Eudes à Paris, Charles le Simple à Reims, Louys d'Outremer à Laon.

Si l'on considere les causes de la

ruyne de cete Race, on en trouvera cinq ou six principales. 1. La division du corps de l'Estat en plusieurs royaumes, qui fut suivie necessairement de la discorde & des guerres civiles d'entre les freres. 2. L'amour desreglé que le Debonnaire eut pour son trop cher fils Charles le Chauve. 3. L'imbecilité de la plusppart de ces princes, n'y en ayant eu parmy un si grand nombre que cinq ou six qui ayent esté pourveus de sens & de courage tout ensemble. 4. Les ravages des Normands qui desolerent la France durant plus de 80. ans, & favoriserent les attentats des grands seigneurs. 5. La multitude des enfants bastards qu'eut Charlemagne, qui trenchoient des souverains dans les terres qu'on leur avoit données pour leur subsistance. 6. Et si l'on en croit les ecclesiastiques, la malediction de Dieu qui tomba sur ces princes, à cause qu'ils donnoient les biens de l'eglise à leurs Officiers laïques & à leurs gents de guerre.

7. On peut adjouster que cet arbre ne portant plus de bons fruicts, Dieu le voulut arracher pour en mettre un

autre en sa place, infiniment plus beau & plus fertile, & qui, selon les esperances publiques, estendra sa durée jusqu'à la fin des siecles, & sa gloire jusqu'au bout du monde.

Fin de la seconde Race.

PAPES.

encore IEAN IV. 8. ans & demy durant ce regne.

GREGOIRE V. eleu en Iuin 996. S. 2. ans, 8. mois : dont quelques mois durant ce regne.

HUGUES CAPET

ROY XXXV.

France, tu tiens de moy ce que ton cœur desire ;
Il est né de mon sang cet Auguste Louys,
Dont le cœur sans pareil, dont les faits inoüis,
Doivent tout l'Univers ranger sous ton Empire.

TROISIESME RACE
DES ROIS
DE FRANCE,
APPELLÉE LA RACE
CAPETIENNE
OU
DES CAPETS.
PREMIERE PARTIE.

HUGUES CAPET
ROY XXXV.

Agé de XLV. *à* XLVI. *ans.*

LOUYS n'eut pas si-tost les yeux fermez, que Hugues Capet declara ouvertement sa preten- 987.
ion pour la couronne. Il ne restoit le la race Carlovingienne que Char-

les duc de Lorraine ; qui d'abord s'addressa à Adalberon archevesque de Reims, pour sçavoir de quelle maniere il se devoit gouverner pour se faire elire. La responsе que luy fit Adalberon est fort remarquable. Il
» luy dit qu'il devoit voir les grands de
» l'Estat, qu'il ne dépendoit pas de
» luy seul, de donner un roy à la Fran-
» ce, & que c'estoit l'affaire du public,
» non pas d'un particulier. On ne void point dans l'histoire les poursuites qu'il fit aprés ce bon advis : mais il est certain qu'il avoit pour ennemis jurez la reyne Emme & tous ses amis, & le clergé & les evesques, qui faisoient le premier & le plus puissant des deux ordres de l'Estat ; Qu'outre cela il estoit excommunié, & qu'à leur esgard cete censure le rendoit inhabile à porter couronne. D'ailleurs c'estoit un esprit extremement incertain & variable ; il concevoit de grandes visées, mais laissoit tousjours passer le temps de l'execution, & souvent ne prenoit ses resolutions qu'aprés coup ; il se mettoit de tous les partis, & tous les partis le rebutoient, ou s'en deffioient

par ce qu'il traitoit tousjours avec le contraire de celuy qu'il avoit embraſſé. Tellement qu'encore qu'il euſt beaucoup de vaillance & de hardieſſe, il avoit peu d'honneur & de reputation, encore moins de fidelles conſeillers & de vrays amis. Adjouſtez à cela qu'il s'eſtoit tousjours eſloigné de la cour de France, enſorte que ſes ennemis le faiſoient paſſer pour Allemand & pour ennemy des François. Hugues Capet au contraire demeuroit au milieu du royaume; il eſtoit ſage & prévoyant, conſtant & ferme dans ſes deſſeins, puiſſant, eſtimé, honoré, iſſu de race royale du coſté paternel & du coſté maternel. Il y tenoit la duché de Bourgongne par Henry ſon frere, celle de Normandie par le duc Richard ſon neveu, & celle de France avec les comtez de Paris & d'Orleans par ſes propres mains. Il avoit grande quantité de riches vaſſaux, entre autres Gefroy Griſe-gonnelle, comte d'Anjou. D'ailleurs ſa partie eſtoit faite depuis long-temps; de ſorte qu'ayant aſſemblé des eveſques & des ſeigneurs dans la ville de Noyon il ſe

fit aiſement proclamer roy vers la fin du mois de Juin. De meſme pas il alla à Reims prendre l'onction & la couronne par les mains de l'archeveſque Adalberon qui le ſacra le troiſieſme de Juillet. Pas un de tous ceux qui ſe trouverent à Noyon & à cete ceremonie ne reclama pour Charles, au contraire preſque tous donnerent leur ſerment par eſcrit auſſy bien que de bouche, à ſon ennemy.

Outre les raiſons que nous avons marquées, on pourroit dire que ce pauvre prince s'eſtoit deſtitué luymeſme en ſe rendant eſtranger, & que cet Eſtat ne pouvoit ſouffrir un chef qui ſe fuſt rendu vaſſal d'un autre roy. Hugues put bien auſſi ſe ſervir du teſtament, quel qu'il fuſt, du roy Louys, fait en ſa faveur: mais ſon meilleur droit & le plus inconteſtable, eſtoit le conſentement general du peuple François, avec le decret de la divine Providence.

987. Depuis le jour qu'il eut eſté ſacré,
& ſuiv. il ne mit plus de couronne ſur ſa teſte tout le reſte de ſa vie, quoy que les rois euſſent de couſtume de la porter

les grandes feſtes, & dans les ceremonies publiques; Et il s'abſtint de cet honneur, parce que luy ayant eſté predit par revelation divine, que ſa race tiendroit le royaume durant ſept generations, il crut luy prolonger cet avantage d'un degré, en ne portant pas luy-meſme les marques royales, afin de n'eſtre pas compté pour l'un des ſept degrez. Il ne ſçavoit pas que ce nombre dans le langage divin, ſignifie l'eſtenduë de tous les ſiecles.

Incontinent aprés ſon couronnement, il tourna ſes armes contre quelques villes & quelques ſeigneurs de Champagne, qui refuſoient de le reconnoiſtre, prit la ville de Laon, & courut juſqu'aux portes de Soiſſons.

Vous remarquerez que depuis environ Charles le Simple, on comprenoit ſous le nom de royaume de France celuy de Neuſtrie, celuy d'Aquitaine, & celuy de Bourgongne, au moins la partie qui eſt en deça de la Saone. Ainſi quand ces rois ſe faiſoient ſacrer, il faloit qu'ils y appellaſſent les ſeigneurs de tous ces trois

royaumes. Et c'eſtoit peut-eſtre pour cela que les premiers rois Capetiens les ayant tous reunis ſous un ſeul titre, prirent auſſy la qualité d'EMPEREURS; Si on ne veut dire qu'ils le firent pour ne pas ceder aux rois de Germanie. Mais depuis, ſoit par quelque traitté, ou par quelque conſideration qu'on ne ſçait pas, ils l'ont abandonné, & ſe ſont contentez de celuy de roy, qui en effet eſt plus doux & plus auguſte.

La meſme année, Gefroy dit
988. Griſe-gonnelle comte d'Anjou finit ſes jours. Les ſervices importants qu'il avoit rendus à la France, obligerent le roy Hugues à luy donner la charge de grand ſeneſchal ou *dapifer*, laquelle, outre l'intendance de la maiſon royale, avoit auſſy le commandement des armées, & faiſoit tout enſemble les fonctions que la charge de conneſtable & celle de grand maiſtre de la maiſon du roy ont fait ſeparement. Mais comme les comtes d'Anjou devindrent trop grands ſeigneurs pour vouloir reſider à la cour du roy, & qu'ils avoient la leur fort magnifique, ils deſdaignerent

l'exercice ordinaire de cete charge, & souffrirent que le roy y commist quelques gentilshommes de sa cour, à condition toutefois que quiconque l'exerceroit la tiendroit d'eux en fief, les reconnoistroit pour suserains, & leur rendroit de certains devoirs. Ils se reserverent outre cela le pouvoir de servir aux tables & couronnements des rois & des reynes, & de commander dans leurs armées quand il leur plairoit de s'y trouver. Foulques surnommé Nerra fils de Grise-gonnelle fut son successeur.

Hugues Capet six mois aprés son sacre, desirant avoir de l'appuy, impetra d'une assemblée des seigneurs François, qui se tint à Orleans, que son fils nommé Robert luy seroit associé à la royauté. Il fut sacré dans cete mesme ville le premier jour de Janvier de l'an 988. Mais peut-estre que le pere se repentit de s'estre donné si tost un collegue : car l'histoire marque en peu de mots, que ce jeune prince luy causa bien des peines & des fascheries ; elle ne dit pas en quoy. 988.

HUGUES CAPET & ROBERT *son fils, aagé d'environ* XVI. *ans.*

IL est à presumer que le prince Charles ne manqua pas de se presenter pour demander la couronne : mais estant venu trop tard il fut rejetté des François ; & alors il eut recours aux armes pour revendiquer son droit pretendu. Dans ce temps-là la reyne Emme se tira d'entre ses mains, mais se trouva si pauvre & si abandonnée, qu'à peine avoit-elle un valet pour la servir. Aucelin Adalberon evesque de Laon sortit aussi de la prison où il le detenoit ; je ne sçay pas si ce fut par addresse ou par quelque accommodement.

Il n'y avoit de tous les seigneurs du royaume qu'Arnoul comte de Flandres, & Hebert comte de Champagne pere de la femme de Charles, qui le secondassent dans son dessein.

988. Capet fut le premier qui attaqua le Flamand, & luy enleva tout le pays

d'Artois, & plusieurs places sur la riviere du Lis; desorte que ce comte ne se trouvant pas en seureté en son pays mesme, se refugia en Normandie vers le duc Richard. Ce prince n'avoit pas trop sujet de l'aymer: car son ayeul avoit fait assassiner le bon duc Guillaume son pere, il luy avoit fait cruellement la guerre à luy-mesme, & incité le roy Lotaire à le perdre; mais son juste ressentiment ceda à l'interest de sa propre conservation. Il jugea qu'il estoit dangereux d'accoustumer le nouveau roy à despoüiller les princes du royaume; et dans cete veuë il receut le comte sous sa protection, & employa puissamment son intercession envers Capet pour obtenir sa paix & la restitution de ses places, moyennant l'hommage qu'Arnoul en rendit aux deux rois. Aprés cet accord Hebert comte de Champagne n'osa plus agir pour son gendre que couvertement.

Le duc Charles avoit un frere bastard nommé Arnoul, qui estoit clerc dans l'eglise de Laon: par son moyen il se resaisit de la ville & de l'evesque Ancelin Adalberon*. Cet

* Adalberon.

Ancelin estoit un homme de belles lettres, & de grandes intrigues, vieux courtisan, & fort adroit, mais sans conscience & sans foy : de sorte qu'encore qu'il fust ennemy mortel de Charles, neantmoins pour rachepter sa liberté, il feignit de se donner entierement à luy. Il n'y eut pas esté long-temps qu'il gagna l'esprit de ce malheureux prince, & s'en rendit si bien maistre, qu'il le fit chef de son conseil, sans avoir esgard à cete maxime, qu'il ne faut jamais se fier à un ennemy reconcilié.

988. Le nouveau Roy sçachant que Charles estoit dans Laon, vint aussytost l'y assieger, resolu de l'avoir par famine. Dans la longueur du siege, comme ses gents ne se tenoient pas assez sur leurs gardes, Charles fit une grande sortie, les mit en desroute, brusla leurs logements, & les força de se retirer.

Aprés cela il se rendit le maistre de Reims & de Soissons : mais comme il laissa refroidir la chaleur du bon succés, peu de gents se declarerent pour luy.

989. Le cinquiesme de Janvier prece-

dent, Adalberon Archevesque de Reims estoit mort: Hugues Capet qui avoit grand interest de tirer à son party Arnoul frere bastard du duc Charles, luy donna cete archevesché, ayant auparavant pris son serment par escrit, qu'il luy seroit fidelle. Vers ce temps-là Brunon evesque de Langres moyenna quelque surseance entre Capet & Charles, & ce dernier donna Guy comte de Soissons & Gilbert comte de Bourgongne en ostage pour seureté de sa parole. Il la viola neantmoins bien-tost aprés: car Arnoul ayant esté six mois dans Reims, il advint qu'un prestre nommé Adalger livra la ville à Manassés & à Roger comtes de Retel & de Chasteau-Porcean amis de Charles. On creut que cete entreprise s'estoit faite de concert avec l'archevesque; neantmoins il le dénia tousjours, & demeura prisonnier à Laon entre les mains de Charles, soit tout de bon ou par feinte. Mais à quelques mois de là il leva le masque & se joignit pour lors ouvertement avec luy, qui assiegeoit Montaigu prés de Laon

& ravageoit les contrées du Soissonnois.

Les deux rois estoient pour lors en
990. Poitou. Guillaume III. comte de ce pays-là & duc d'Aquitaine refusoit de les reconnoistre, quoy qu'il fust oncle maternel de Robert, & accusoit hautement les François de perfidie, & d'avoir abandonné le sang de Charlemagne. Ils marcherent donc de ce costé-là pour le contraindre à l'obeïssance, & assiegerent Poictiers. Il les repoussa vertement, & les poursuivit jusqu'à la Loire. Il y eut là une sanglante meslée, dont l'advantage enfin demeura aux Capetiens. Neantmoins Guillaume fut encore quelques années sans vouloir reconnoistre les nouveaux rois.

L'année d'aprés ce duc fit la guerre au comte d'Anjou, pour le Mire-
991. balais & le Loudunois, & le malmena si fort qu'à la fin il le contraignit de le reconnoistre & de tenir ces terres de luy.

Au retour de Poitou Arnoul archevesque de Reims se reconcilia avec les rois, & abandonna son frere dont le party s'affoiblissoit.

Il

Il vivoit neantmoins en toute ſecurité dans Laon & avoit une entiere confiance à Ancelin : le roy Hugues trouva moyen de gagner ce traiſtre ; tellement que comme un autre Judas, la nuict du Jeudy-Sainct il luy ouvrit les portes, & luy livra ce malheureux prince & ſa femme. Hugues les fit emmener priſonniers à Senlis, & de là à Orleans, où ils furent enfermez dans une Tour, & bien gardez.

L'archeveſque Arnoul fut auſſy pris avec eux : il y eſtoit revenu, & avoit quitté le party de Hugues pour la ſeconde fois. Auſſy les eveſques de France aſſemblez en concile dans l'egliſe de ſainct Baſle de Reims à la requeſte de Capet, luy firent ſon procés & le condamnerent comme un parjure, & qui avoit fauſſé ſa foy. Ils le contraignirent de leur preſenter une requeſte pour eſtre mis en penitence, & pour abdiquer l'archeveſché comme Ebbon avoit fait autrefois. Sur cete requeſte ils le dégraderent ; puis le roy l'envoya priſonnier à Orleans tenir compagnie à Charles ſon frere.

Gerbert moine de sainct Benoist fut eleu en sa place. Il avoit esté elevé dans l'abbaye d'Orillac en Auvergne ; delà il estoit passé en Espagne où il avoit veu tout ce qu'il y avoit de plus doctes maistres parmy les Mores ; ensuite Othon I. l'avoit fait abbé de Bobie en Lombardie, puis il avoit esté precepteur d'Othon III. & du roy Robert. Il devint si sçavant pour ce temps-là, particulierement dans les Mathematiques, qu'il donna lieu aux ignorants de croire qu'il estoit Magicien, & d'en faire d'horribles contes.

993. L'an 993. Guillaume III. duc d'Aquitaine fit enfin sa paix avec les deux rois, & reconnut tenir ses terres d'eux. Mais un autre Guillaume duc des Gascons se conserva tousjours indépendant. C'est luy qui gagna une memorable bataille sur une flote de Normands qui estoit descenduë en Gascongne vers la fin de ce siecle. Il creut avoir obtenu cet advantage par l'intercession de sainct Sever, lequel on disoit avoir esté veu ce jour-là sur un cheval blanc avec des armes luisantes combattant contre les barba-

res. En reconnoiſſance il mit ſa duché ſous la protection de ce glorieux martyr, & edifia une egliſe & une abbaye ſur ſon tombeau; Autour duquel s'eſt baſty la ville qu'on nomme ſainct Sever Cap de Gaſcongne.

Il eſt certain que la couronne n'ayant preſque plus rien en propre que la ville de Laon, Capet y rejoignit les comtez de Paris & d'Orleans, & la duché de France, qui contenoit tous les pays qui ſont entre la Loire & la Seine.

Les grands du royaume croyoient que Capet dûſt ſouffrir tous leurs attentats, parce qu'ils luy avoient mis la couronne ſur la teſte: ſa patience & ſon courage, qu'il exerçoit diverſement ſelon les occaſions, les empeſcherent de s'eſchaper juſqu'à l'extremité, & le maintindrent dans le throſne.

Un Adelbert comte de la Marche & de Perigord eſtoit un des plus mauvais, & s'entremeſloit de toutes les querelles. Foulques Nerra comte d'Anjou avoit quelque pretention ſur la ville de Tours: il l'aſſiegea en ſa faveur. Le roy luy envoya commander

992. de s'en desister ; Adelbert refusa hautement d'obeïr ; et comme il luy fit demander, *Qui vous a donc fait comte ?* Il respondit insolemment, *Ceux-là mesme qui vous ont fait Roy.* Aprés cela il continua le siege & prit la ville.

L'année 993. fut memorable par la mort de Conrad roy de Bourgon-
993. gne, de Guillaume III. duc d'Aquitaine, d'Arnaud Manzer comte d'Argoulesme, & de Hebert comte de Meaux & de Troyes. Conrad laissa ses Estats à son fils Rodolphe III. dit le Faineant ; Guillaume les siens aussy à son fils de mesme nom que luy, surnommé Fierabras ; Arnauld les siens à Guillaume Taillefer. Et le quatriesme mourant sans enfans, laissa ses deux comtez à Eudes son frere, qui avoit desja celles de Chartres & de Tours. Il fut le premier qui s'intitula comte de Champagne. Guillaume IV. du nom, comte de Toulouse, & comte d'Arles, se fit moyne, & son fils Guillaume V. luy succeda.

Aprés la mort du comte de Poitou, son fils encore jeune vit tous ses Estats en combustion, par la re-

bellion de plusieurs de ses vassaux: principalement d'Adelbert qui assiegea Poitiers, & fit plusieurs autres entreprises. Mais enfin ce factieux attrapa ce que meritent ses semblables, il fut tué au siege d'un petit chasteau. Boson frere de son pere luy succeda en ses seigneuries. 993.

Le pape ne pouvoit souffrir qu'on eust deposé l'archevesque Arnoul sans son autorité; ce que les evesques de France croyoient pourtant estre de leur pouvoir. Il prit donc cete affaire à cœur, excommunia les evesques qui s'estoient trouvez à l'assemblée de sainct Basle, & depescha l'abbé Leon en France, avec ordre aux prelats d'assembler un concile pour cete affaire, & à Seguin archevesque de Sens, d'y representer sa personne. Il le choisit tant parce qu'il se disoit legat du sainct siege, qu'à cause qu'il avoit tesmoigné de la repugnance pour l'election de Capet, & resisté fortement, quoy qu'inutilement, à l'assemblée de sainct Basle. 994. & 95.

Hugues s'en plaignit, s'en deffendit, tint ferme quelque-temps contre cete entreprise; Mais aprés tout il

falut qu'une royauté naiſſante pliaſt ſous cet ordre abſolu, de peur de ſe voir renverſer. Le concile ſe tint à Reims, il dépoſa Gerbert, & remit Arnoul dans ſon ſiege aprés 3. ans de priſon. Gerbert ſe retira vers ſon diſciple le roy Othon III. qui luy donna l'archeveſché de Ravenne: d'où quelques années aprés il l'éleva au ſouverain pontificat.

L'an 994. l'infortuné Charles
994. & ſuiv. mourut en priſon à Orleans. On ne dit point ce que devint ſa femme, mais on trouve dans quelques chroniques, qu'il laiſſa deux fils, Othon & Louys: & deux filles, Gerberge & Hermengarde. Tous ces enfants ſe retirerent vers l'empereur Othon III. L'aiſné, diſent-elles, poſſeda la duché de la baſſe Lorraine quelques années, & mourut ſans lignée. On ne parle point de l'autre. On verra cy-aprés à qui les filles furent mariées.

Le roy Hugues auſſy-bien que Pepin, & tous les princes qui s'eſtabliſſent à nouveau titre ſur des peuples qui ne ſont pas tout-à-fait barbares, tint une conduite pleine de

justice, de sagesse & de moderation. Il fut parfaitement religieux, devot, & protecteur de l'eglise & des ecclesiastiques, se deschargea de toutes les abbàyes qu'il tenoit, & rendit le droit d'election au clergé & aux monasteres. 993. & suiv.

A son exemple les seigneurs qui possedoient des biens d'Eglise, comme leur patrimoine; non seulement les rendirent, mais pour restitution de leurs injustes jouissances, fonderent encòre plusieurs monasteres, & les peuplerent de moines reformez, qui certes n'estoient pas tout-á-fait si bons & si desinteressez, qu'avoient esté les premiers.

Mais je ne sçay quel nom il faut donner à cete devotion ambiguë de plusieurs seigneurs de ce temps-là qui fondoient des abbayes & des eglises, & en retenoient l'entiere disposition. Car ils prenoient les oblations & offrandes & les droits des autels & des cimetieres, les vendoient, les eschangeoient, & les donnoient à ferme, comme si c'eust esté un bien hereditaire & patrimonial.

L'année que l'on comptoit 996. Richard surnommé sans peur & l'ancien, duc de Normandie, acheva ses jours 996. en son palais de Fescamp où il avoit

basty une magnifique abbaye, & fut enterré devant le portail de l'eglise du mesme lieu : Il estoit aagé de 94. ans dont il en avoit regné 54. Son fils Richard II. luy succeda.

Ce prince eut deux grandes affaires les premieres années de sa domination : les ducs de Normandie, & à leur exemple les seigneurs du pays s'estoient saisis de tous les bois, pastis, & eaux du duché pour entretenir le plaisir de la pesche & de la chasse: les païsans despoüillez de leurs usages, & n'ayant plus aucune commodité pour leur chauffage ny pour la nourriture de leurs bestiaux, se souleverent, se firent des chefs, & s'efforcerent d'attirer les villes dans leur party. Richard courant esteindre ce feu qui alloit embraser toute la province, fit monter la noblesse à cheval, se saisit de quelques-uns des chefs, & leur fit couper les pieds & les mains, puis les renvoya en cet estat à leurs compagnons. Cete terrible punition espouventa si fort les païsans qui s'estoient assemblez en divers endroits, qu'ils se separerent aussi tost & retournerent à leur labourage.

La revolte de Guillaume comte de Giſors ſon frere baſtard, fut auſſy eſtouffée en peu de jours. Comme il couroit la province avec quelques troupes de brigands, Raoul comte d'Evreux oncle du duc, l'envelоppa & le fit priſonnier. Aprés qu'il eut demeuré 5. ans enfermé dans le chaſteau de Roüen, il trouva moyen de ſe ſauver, & s'alla cacher dans le fort des bois où le duc avoit accouſtumé de chaſſer. Il prit ſi bien ſon temps qu'un jour il alla ſe jetter à ſes pieds tout have & desfiguré, & luy demanda ſi humblement pardon, que le duc le luy accorda les larmes aux yeux.

Richard entr'autres enfants avoit trois fils, Richard II. qui luy ſucceda, Robert archeveſque de Roüen comte d'Evreux qui ſe maria nonobſtant ſon caractere, & Mauger comte de Corbeil.

Il y avoit pour lors une ſanglante guerre en Bretagne : Hoel comte de Nantes qui pretendoit eſtre duc ſouverain comme eſtant fils d'Alain Barbetorte, attaqua Conan comte de Nantes pour le reduire ſous ſa domination, mais aprés quelques com-

bats il le fit tuer par un ſien gentilhomme, & empoiſonner Guerec ſon frere par Heroye abbé de Redon. Hoel avoit un fils naturel nommé Judicael, lequel s'eſtant addreſſé à Foulques Nerra comte d'Anjou ennemy de Conan, aſſembla tant de combattants de toutes les provinces voiſines, qu'il ſe trouva aſſez fort pour le chercher, & luy donna deux fois bataille dans les Landes de Conquereux. Dans la premiere les deux enfants de Conan demeurerent morts ſur la place : dans la ſeconde toute ſon armée fut taillée en pieces, luy bleſſé au bras & fait priſonnier. Cette querelle dura juſqu'à ce que Conan ayant eſpouſé en ſecondes nopces Havoye ſœur de Richard II. duc de Normandie, tira de grandes forces de ce pays-là avec leſquelles il vint à bout de Judicael, & demeura duc de Bretagne.

En ces années-là ce feu ſacré que
966. l'on nommoit le mal des Ardents, & qui avoit desja une autre fois fait de grands ravages, ſe ralluma & tourmenta cruellement la France, particulierement durant deux ſiecles.

Il prenoit tout à coup, & brusloit les entrailles, ou quelque autre partie du corps, qui tomboit par pieces. Bien-heureux qui en estoit quitte pour un bras ou pour une jambe. Ce fleau fut cause qu'il se fit de grandes donations aux Saincts de qui on croyoit avoir ressenty le secours dans ces horribles douleurs : comme aussy de frequentes fondations d'hospitaux pour ceux qui en estoient atteints.

Cete playe, l'an 994. emporta dans l'Aquitaine, l'Angoumois, le Perigord & le Limousin, plus de 40000. personnes en peu de jours, mais elle causa au moins ce bien, que les grands qui troubloient ces provinces par leurs guerres particulieres, redoutant l'ire de Dieu, firent un serment solemnel entre-eux de garder justice à leurs sujets, & formerent pour cet effet une sainte ligue, qui donna exemple dans les autres provinces d'en faire autant. 994.

Depuis son couronnement Hugues Capet faisoit ordinairement sa residence à Paris. Cete année 996. il y fut attaqué d'une maladie qui mit fin à ses jours le 29^e^ d'Aoust, ou selon

d'autres le vingt-deuxiesme de Novembre, estant aagé d'environ cinquante-cinq ans, dont il en avoit regné neuf & quelques mois. Il fut enterré à S. Denys. S'il espousa Blanche veuve de Louys dernier roy Carlovingien, comme escrivent quelques auteurs, il n'en eut point d'enfants: mais de sa premiere femme qui fut Adeleide, fille, selon quelques-uns, de Guillaume II. duc d'Aquitaine, il eut un fils unique nommé Robert, & trois filles, Haduige ou Avoye, Adeleïde & Giselle. Haduige fut femme de Renier IV. comte de Monts & de Haynaut, Adeleïde de Renaud I. comte de Nevers, & Giselle de Hugues I. comte de Pontieu, auquel elle porta la seigneurie d'Abbeville en mariage.

CE nouveau regne des Capetiens ayant causé de grands changements dans le gouvernement de la France, il est bon de remarquer en quel estat les choses se trouvoient, & de quelle maniere on vivoit en ces temps-là.

Entre un tres-grand nombre de

ſeigneurs qui jouïſſoient des droits regaliens, les huit plus conſiderables eſtoient les ducs de Bourgongne, de Normandie, d'Aquitaine, & de Gaſcongne, les comtes de Flandres, de Champagne, & de Toulouze; ce dernier eſtoit auſſy duc de Septimanie & marquis de Gothie; le comte de Barcelonne dans la Marche d'Eſpagne, & le comte d'Anjou ſur les frontieres de Bretagne. Celuy-cy relevoit du duché de France, c'eſt pourquoy il ne fut pas mis au rang des pairs, quand on en fixa le nombre à douze; pour le duc de Bretagne il relevoit alors de celuy de Normandie.

Je ne parle point des Eſtats qui ſe formerent dans le royaume de Lorraine; Entre autres les deux duchez qui portoient ce nom, ſçavoir la haute ou Moſellanique, qui ſe retient encore aujourd'huy, & la baſſe qui eſt le Brabant & le Lothric; Ny de ceux qui ſe firent du débris du royaume d'Arles, comme la comté de Bourgongne, celles de Viennois, ou Dauphiné, & de Provence; Ny de ceux de la haute Bourgongne, entre autres les comtez de Maurien-

ne & de Savoye, depuis jointes ensemble, les duchez de Zeringhen & d'Allemagne, & plusieurs autres, parce que ces pays n'estoient pas de la France, mais relevoient des empereurs d'Allemagne, qui estoient titulaires de ces deux royaumes-là.

Tous ces Seigneurs en avoient grand'-quantité d'autres sous eux qui trenchoient aussy des souverains. Et tous se faisoient la guerre de leur autorité privée pour leurs propres injures & differends. Les vassaux & les parents estoient engagez dans la querelle : mais les derniers pouvoient declarer qu'ils n'entendoient point en estre.

Les eglises se deffendoient & attaquoient avec leurs vassaux & leurs hommes aussy-bien que les seculiers. Elles donnoient aussy des champions pour debattre leur cause, quand un jugement ou une convention le portoit ainsi.

Les vassaux & les sujets de chaque seigneur n'estoient obligez de s'armer que pour luy : il les menoit au service du souverain quand il y estoit mandé. Ces desordres qui pourtant

avoient un ordre certain, durerent jusqu'à ce que les rois devenus plus puissants attirerent la connoissance de ces differends à leur cour & jurisdiction, puis deffendirent tout-à-fait ces guerres particulieres.

Il est assez probable que Hugues Capet pour affermir sa nouvelle royauté, laissa les villes, terres, charges & provinces à ceux qui les avoient usurpées, & qu'eux firent le mesme à leurs vassaux, & ceux-là à leurs arriere-vassaux ou vavasseurs. Mais l'institution des fiefs qu'autrement ils nommoient *honneurs* est plus ancienne que luy : car quoy qu'en veuille dire un judicieux autheur qui a traitté cete matiere, ce n'est autre chose que les benefices ou terres données à condition de service, ainsy que le porte le mot de Fe-od. On y a depuis, & par succession de temps, attaché diverses conditions ; & le royaume de France a esté tenu plus de trois cents ans durant selon leurs loix, se gouvernant comme un grand fief plustost que comme une monarchie.

Quand il s'agissoit d'une querelle particuliere du roy, il ne pouvoit

faire armer que ses vassaux & sujets de ses terres : mais quand il y alloit du salut de l'Estat & de l'honneur de la nation , il mandoit tous les seigneurs du royaume. A son ordre ils faisoient marcher leurs vassaux , & ceux-là menoient ceux qui relevoient d'eux. Tout cela ensemble faisoit des armées espouventables : mais à la rigueur , ils ne devoient que quarante jours de service , du jour que l'*Ost* estoit assemblé.

Les grands fiefs estoient les duchez & comtez ; Aprés ceux-là venoient les chastellenies & les fiefs de Haubert. Le titre de duc & de comte se confondoient durant le dixiesme & l'onziesme siecle ; & tel seigneur avoit une duché qui ne s'intituloit que comte ; par exemple les comtes de Toulouze & de Poictou , quoyque le premier fust duc de Septimanie, & le second duc de Guyenne. Le titre de marquis n'estoit pas attaché à un fief, mais à l'employ de garder les marches d'un royaume. Ainsy il y avoit des ducs marquis ou marchis , & des comtes-marquis.

Les seigneurs qui avoient droit de

regale, accordoient des communes aux villes, battoient monnoye, donnoient grace, jugeoient les crimes ſans appel, & les cauſes civiles tout de meſme, ſi elles n'eſtoient de tres-grande importance. Ils ne laiſſoient elire perſonne aux eveſchez ny aux abbayes de leurs terres ſans leur recommandation, ou du moins ſans leur conſentement. Ils avoient tous des baillifs & ſeneſchaux qui ne reconnoiſſoient qu'eux, & qui levoient leurs tailles & revenus, comme faiſoient ceux du roy. Ils nommoient les habitants de leurs terres leurs ſujets, auſſy-bien que roy; Et il n'avoit point de droit d'y eſtablir des couſtumes ny des loix, que de leur agréement, ſi ce n'eſtoit que l'aſſemblée generale, qu'on nomma parlement ne l'euſt ainſy ordonné.

Quand ils avoient commis quelque faute, ou qu'ils tourmentoient injuſtement leurs voiſins qui avoient recours à la juſtice du roy, il les faiſoit adjourner en ſa cour par leurs pairs ou gents de meſme dignité: mais depuis les rois s'eſtant accrus en

puiſſance ſe diſpenſernt de cete eſtroite formalité, & firent donner arreſt par leur cour de parlement, qu'il ſuffiſoit de deux chevaliers pour adjourner un pair.

Reciproquement, quand il leur *veoit*, c'eſt à dire, leur refuſoit juſtice, ils ne craignoient point de la pourſuivre par les armes; Ils ſçavoient bien que s'ils eſtoient vaincus, la crainte qu'il avoit des autres, l'obligeroit de leur pardonner aſſez facilement. ✠ Tout au plus ils n'eſtoient punis que par la perte de leur fief: car en ce temps là le ſang de la nobleſſe eſtoit ſacré, il ne ſe pouvoit reſpandre que par les armes, horſmis en cas de trahiſon. Car alors on les pendoit à un gibet fort haut elevé, pour faire mieux voir leur infamie.

Quand ils luy remettoient les fiefs qu'ils tenoient de luy, ils ſe croyoient abſous de tous devoirs en ſon endroit, & ne s'eſtimoient plus ny ſes vaſſaux ny ſes ſujets. Ils ſe rendoient aſſez ſouvent hommagers de pluſieurs rois, non ſeulement pour diverſes terres ſituées en differents Eſtats, mais auſſy pour des emplois, & pour des pen-

ſions. La foy de ceux qui ſe trouvoient placez entre deux differents royaumes, comme entre la France & l'Empire eſtoit fort vacillante, & ſelon les temps & les intereſts, penchoit tantoſt d'un coſté, tantoſt de l'autre.

Chaque ſeigneur baſtiſſoit des chaſteaux & des fortereſſes ſur ſes terres, la pluſpart ſur la croupe des montagnes. Avec ces places, les injuſtes & brigands ſe ſaiſiſſoient des paſſages, les rivieres, des bois & des montagnes, gourmandoient les marchands, exigeoient de rudes tributs, & eſtabliſſoient des couſtumes quelque-fois extravagantes, quelquefois brutales & vilaines. Mais d'autre coſté il ſe trouvoit des chevaliers aſſez genereux qui attaquoient ces petits tyrans, & les forçoient par les armes à reparer les torts. C'eſt ſur cela que les Romanciers ont fondé leurs chevaliers errans & forgé tant de geants & de monſtres avec de merveilleuſes adventures.

On ne faiſoit les chevaliers qu'aprés de certaines experiences de valeur, & pour me ſervir des vieux termes, des *apertises d'armes*. Je

ne trouve pas en ce temps-là d'autres ceremonies que de mettre leur ceinture militaire & leur espée sur l'autel, de les faire benir par le prestre, & puis les reprendre de leurs mains. On les appelloit *Milites*.

Les rois ayant peu de bien, avoient aussy peu de grands officiers; Toutefois sous Capet nous voyons distinctement le grand seneschal & le comte du palais. Nous parlerons ailleurs du premier, mais pour le second il rendoit souverainement la justice dans le palais du roy, & mesme dans les provinces. Les comtes de Champagne & ceux de Flandres prirent ce titre dans le royaume de France, comme le comte de Bourgongne dans celuy d'Arles.

Quant aux charges de bouteiller, de grand-chambrier, de connestable & de chancelier, elles ne sont pas moins anciennes. Le chambrier gardoit le thresor du roy, & comme je croy, les titres & chartes. De sa décadence s'est fait le grand chambellan, qui a succedé en une partie des fonctions; comme le grand maistre de la maison du roy, en celles du grand seneschal. Le connestable

avoit l'intendance de l'escurie du roy, & comme elle tenoit le premier rang parmy la gendarmerie, il s'acquit l'autorité & le commandement sur les armées. Le mareschal qui estoit son lieutenant sur l'escurie, le devint aussy sur les troupes.

Nous sçavons que les rois de cete troisiesme race se faisoient sacrer & couronner comme ceux de la seconde avec de certaines ceremonies & prieres, & qu'à toutes les grandes festes les evesques leur mettoient la couronne sur la teste. La forme du sacre de Philippe I. se voit dans les annales de Belleforest.

Tous les rois Capetiens ont esté sacrez à Rheims par les mains de l'archevesque, horsmis Robert & Louys le Gros, qui le voulurent estre à Orleans pour des raisons particulieres. Tous les Grands & tous les evesques avoient droit d'y assister: mais à celuy de Louys VII. le nombre en fut reduit à celuy des 12. pairs, six eclesiastiques & six laiques. On appelloit pairs tous ceux qui relevoient immediatement d'un grand fief, & qui avoient droit de juger leurs pareils. Ainsy tous

les ſeigneurs regaliens, entre autres les comtes de Champagne & de Flandres, en avoient auſſy-bien que le roy. Il euſt eſté bien difficile d'en trouver plus de douze qui euſſent relevé nuëment de la couronne.

Il ne paroiſt point que les rois Capetiens ayent eu des gardes avant ſainct Louys ; Il en prit ſur l'advis qu'on luy donna, que deux aſſaſſins du Vieil de la montagne, s'eſtoient chargez de luy oſter la vie. Ils portoient une couronne d'or à cinq ou ſix fleurons, ſur leurs bonnets ou chapeaux ; & meſme dans les combats ſur leurs caſques. Car ils combattoient fort bravement de leur perſonne, & comme ils avoient le principal intereſt à la querelle, ils prenoient la principale part au peril & à l'honneur. Ils uſoient de longs habits dans les ceremonies, & portoient leurs manteaux en eſcharpe attachez avec un bouton ſur l'eſpaule gauche Ils avoient la barbe longue & la chevelure pendante juſques ſur le dos. Louys VIII. fut le premier, qui ſur les remonſtrances de Pierre Lombard eveſque de Paris, raſa ſa barbe,

mais il conſerva les cheveux.

Les autres ſeigneurs regaliens avoient auſſy leur maniere de ſe faire inſtaller dans leurs grands fiefs, quand ils en avoient pris l'inveſtiture du roy. Ils poſoient leur banniere & leur eſpée ſur l'autel, & les reprenoient de Dieu par la main de l'eveſque ou archeveſque ; qui quelquefois leur mettoit auſſy un cercle d'or ſur la teſte, diverſement fleuronné, ou enrichy de pierreries ſelon les provinces.

Le principal revenu des rois conſiſtoit en leur domaine, leurs ſujets leur faiſoient des preſents à certain temps, ils appelloient cela couſtumes volontaires & libres, ils les ont renduës neceſſaires & perpetuelles.

Quand les rois ou les ſeigneurs ſe mettoient en campagne pour la guerre, ils alloient faire leurs prieres devant l'autel du Sainct le plus honoré dans leurs terres, & prenoient ſon eſtendard ou banniere. Ainſy les rois de France, reconnoiſſant l'eveſque & martyr S. Denys pour leur patron, alloient prier en ſon egliſe, où l'abbé leur donnoit l'Oriflamme, qui eſtoit la banniere de cete abbaye, & diffe-

rentes de la banniere royale. Les comtes d'Anjou prenoient la chappe de sainct Martin. Ceux de Guyenne la banniere de l'eglise processionnale de sainct Martial de Limoges, & ainsy des autres.

Ce droit estant fort honorable aux evesques, le pape ne manqua pas d'en user; il envoyoit souvent des bannieres aux princes qui faisoient de grandes entreprises. Ainsy il en envoya une à Guillaume duc de Normandie, lors qu'il sçeut qu'il devoit passer en Angleterre.

Quand les hauts seigneurs, ou leurs vassaux faisoient des aumosnes, & des legats en alleuz & heritages aux eglises, ou qu'ils fondoient des abbayes, des chapelles, des hospitaux, ils estoient obligez d'en prendre des lettres de confirmation du roy. Comme en pareil cas les arriere-vassaux en prenoient de leurs seigneurs superieurs ou suserains, car il n'estoit pas permis aux vassaux d'empirer le fief de leur superieur.

Il ne suffisoit pas qu'il approuvast cete alienation, il faloit encore qu'il contentast tous les seigneurs moyens dont

dont cete terre relevoit par degrez en plusieurs arriere-fiefs ; Ce qu'on croit estre l'origine du droit d'amortissement & d'indemnité.

Ils accordoient quelque-fois ces donations gratuitement pour participer aux oraisons des religieux & estre receus en leurs confrairies & societez : mais d'autrefois, selon leur besoin ou leur humeur, ils en prenoient recompense en argent ou autres choses.

Il estoit necessaire que les enfants consentissent les donations & les ventes que faisoient leurs peres, mesme en actes de pieté : autrement ils eussent pû *calenger*, c'est à dire revendiquer, resaisir l'heritage aliené. Voila pourquoy on exprimoit dans les actes les noms mesme des enfants à la mamelle ; le pere & la mere, ou autres personnes respondoient pour eux, ou s'obligeoient de les faire ratifier, quand ils seroient venus en aage ; et pour tesmoignage qu'ils agreoient cet article, on le leur faisoit toucher de la main & poser sur l'autel.

En ce temps-là les esprits des François estoient encore eloignez de

la chicane & de la procedure. Ils faiſoient leurs actes fort courts, & n'y employoient pas, comme on fait aujourd'huy, cete ennuyeuſe verboſité & cete quantité de clauſes qui s'embarraſſent les unes les autres. Mais ils executoient leurs contrats par des ſymboles & repreſentations. Ainſy les ſeigneurs inveſtiſſoient leurs vaſſaux ſelon la qualité de leurs fiefs, en leur mettant en main une banniere, ou un cercle ſur la teſte. Le metropolitain mettoit aux eveſques qu'il ſacroit, un anneau au doigt, & un baſton paſtoral à la main. On preſentoit à un curé le texte des Evangiles ; à un officier d'egliſe ou laïque, la marque de ſon employ. Pour une terre une glebe ; pour un pré un jonc ; pour un jardin une roſe, un bouquet, pour un bois un raim ou rameau ; pour une maiſon des clefs ; & ainſy pluſieurs autres choſes qui eſtoient les marques de miſe en poſſeſſion, ſelon les differentes couſtumes des pays, & ſelon les fantaiſies des particuliers. La lecture de ces actes ſe faiſoit publiquement à l'egliſe, principalement un jour de feſte pour

plus grande solemnité. On y appelloit plusieurs tesmoins, les uns pour attester qu'ils avoient veu * ou escrire la charte, ou la porter sur l'autel; Les autres pour certifier qu'ils y avoient mis * les cordons ou lacets, les seings ou croix, & les seaux; Quelques-uns pour en respondre à l'advenir & en estre garands, en cas qu'il y eust *Chalange* ou eviction de la chose venduë & cedée.

* Visores Nodatores.
* Fidejussores.

Pour la guerre, ils ne la faisoient presque qu'avec de la cavalerie: ils n'avoient des fantassins que pour leur servir de valets, à planter leurs tentes, aller au fourrage, remuer la terre, & dresser les batteries. Aussy les nommoient-ils sergents: mais il y en avoit quelques-uns à cheval; & avec le temps ils armerent les communes qui estoient presque toutes d'infanterie.

Les cavaliers portoient un escu au bras gauche, les uns l'avoient d'une façon, les autres d'une autre; Ils vestoient aussy une cotte ou haubergeon faite de petits anneaux de fer qui les couvroit depuis la teste, jusqu'aux pieds en maniere de pantalon. Leurs armes offensives estoient

de larges & courtes eſpées plus propres à fraper de taille que de pointe, & de longues lances qu'ils dardoient comme des javelots, & que quelquefois ils brandiſſoient, ſans les laſcher de la main.

Ils s'exerçoient ſouvent aux tournois ou combats ſimulez. Du commencement ils ne s'y battoient qu'avec des eſpées *courtoiſes* ou eſmouſſées, & avec des lates ou baſtons plats & cours, en caracolant & * tournoyant. Mais depuis ils y employerent des maſſes d'armes & des brands d'acier, & enfin des lances à fer emoulu. D'ailleurs les chevaliers ſe conſumoient en deſpenſes pour ſe trouver à ces aſſemblées, ſi bien qu'il s'en retournoit tousjours quelqu'un d'eſtropié & pluſieurs de ruinez. A cauſe de cela, les papes & les rois deffendirent ſouvent ces trop funeſtes exercices : tous leurs ſoins neanmoins ne purent qu'en moderer les excés, & non pas les abolir entierement.

* Delà vient le mot de Tournoy

Mais je ne m'apperçoy pas que je paſſe les bornes de mon deſſein.

Si

EGLISE du dixiéme siecle.

SI le dixiesme siecle a esté justement appellé *le Siecle de fer, & le siecle de Plomb*, comme on l'appelle communement: Il faut dire qu'il a merité le premier de ces noms, pour les guerres continuelles & tres-sanglantes, d'entre les princes de l'Occident, & pour les horribles devastations des Normands, des Hongrois & des Sarrasins; Et le second pour l'ignorance & le desreglement des mœurs, non pas tant à l'esgard des eglises de France & de Germanie qu'à l'esgard de celle de Rome; où en effet il y eut les desordres & des crimes horribles durant tout ce temps-là.

Il est vray que les evesques & les bbez de deça les monts, nonobstant es deffenses des conciles, portoient es armes & alloient à la guerre; oustume qui passa en loy & en obliation, & dura jusque bien avant dans a troisiesme race; Que plusieurs estoient plongez dans la vanité, dans e luxe & dans la dissolution, & qu'ils ivoient plustost en princes de la terre, qu'en Apostres de JESUS-HRIST; Que les fleaux des guer-

res qui les chaſtierent, les rendirent encore plus dignes de chaſtiment, par les deſordres & par la licence où ils les jetterent; Que leurs mœurs acheverent de ſe ruiner avec leurs baſtiments; Et que comme il ne demeura preſque plus aucun monaſtere ny egliſe en ſon entier, il ne reſta auſſy plus de diſcipline, non pas meſme parmy les moines; Qu'enfin pluſieurs egliſes eſtoient ſans paſteur; par exemple, il n'y avoit qu'un eveſque dans toute la comté de Gaſcongne, qui jouiſſoit des revenus de ſix ou ſept eveſchez.

Mais aprés toutes ces ruines, on commença dans le milieu du ſiecle, à redreſſer la vie des eccleſiaſtiques auſſy bien que leurs edifices. Pluſieurs ſeigneurs reparerent ou fonderent des abbayes. Entre autres Guillaume III. duc de Guyenne & comte d'Auvergne baſtit celles de Bourgueil & de Maillezais, Guillaume dit le Pieux, comte d'Auvergne, puis duc de Guyenne, celle de Clugny. Quelques ſaincts perſonnages commencerent à remettre la diſcipline monaſtique,& firent comme des ſeminaires en

quelques abbayes, d'où ils tirerent a-
prés de bons ſujets pour porter la re-
forme dans les autres ; leſquelles ils aſ-
ujettiſſoient à celle d'où elles eſtoient
orties, comme des filles à la mere
qui les avoit enfantées. Guillaume ab-
bé de S. Benigne de Dijon ; comme
ussy Abbon de Fleury, en reglerent
insy plusieurs du coſté d'Aquitai-
ne ; & Mayeule & Odilon ſon ſuc-
eſſeur dreſſerent par ce moyen leur
Congregation de Clugny ; Subordi-
ions qui peuvent cauſer de grands
iens, & peut-eſtre de plus grands
naux. Sainct Gerard du ſang des
ucs de Lorraine, ayant embraſſé la
ie monaſtique, en reforma 18. ou
o. Adalberon eveſque de Mets,
rere de Federic premier comte de
ar, remit l'obſervance reguliere
ans celles de ſon eveſché, entre au-
res dans celle de Gorze, & dans celle
le ſainct Arnoul, d'où il chaſſa les
Chanoines qui s'eſtoient deſreglez,
our y mettre des moines.

Abbon de Fleury alla eſtablir la
eforme au monaſtere de Squirs ſur
a Garonne, qui à cauſe de cela ſe
omma *la Regle*, en langue du pays LA

REOULE, & prés duquel s'est bastie une ville de ce nom. Mais il y fut assommé l'an 1004. par une sedition que les femmes de ce lieu là, & les moines Gascons, gents fort desbauchez, susciterent contre luy.

Les princes & les grands envahissoient avec violence les biens, les fonds & les tresors des eglises, les rois mesmes, comme on le voit dans tout le cours de la seconde race, donnoient les abbayes comme des fiefs, & ceux qui les possedoient en chassoient la pluspart des moines, ou à force ouverte, ou en leur ostant tous les moyens de subsister. Les moins impies y en laissoient quatre ou cinq miserables; ausquels ils donnoient une bien maigre pitance. Les evesques se defendoient un peu mieux de ces invasions, mais ils n'estoient pourtant pas tout-à-fait à couvert des outrages des meschants. Vinomac seigneur de Lislers en Flandres assassina Foulques archevesque de Reims. Les amis de Hugues de Vermandois brusserent la ville de Chaalons pour se venger de son evesque Guibuin, & ils n'eussent pas espargné sa personne s'ils

l'eussent pû attraper. Helie comte de Perigord creva les yeux à Benoist coadjuteur ou coevesque d'Ebles evesque de Limoges, qui en mourut de regret. Mais cet attentat ne demeura pas impuny. Car Guillaume III. duc d'Aquitaine pour venger la mort d'Ebles son oncle, donna ordre à Guy vicomte de Limoges son vassal, de se saisir d'Helie, & de l'enfermer dans une obscure tour, luy fit faire son procés, & le condamna à perdre sa comté, & à mourir en prison : toutefois il eut l'adresse de s'en sauver, & mourut en faisant le voyage de Rome pour y aller querir son absolution.

Entre les evesques il y en eut plusieurs qui se signalerent par leurs intrigues & par leurs desordres. Dans les guerres d'entre les rois Henry l'Oiseleur, & Charles le Simple, Hilduin faussant la foy qu'il devoit à Charles, lequel luy avoit donné l'evesché de Liege, alla reconnoistre Henry, & emporta les tresors de son eglise, qu'il distribua à ce prince & à ses courtisans, afin de se maintenir. Mais la face des affaires ayant changé, Charles ne voulut point per-

mettre qu'il demeuraſt dans cet eveſché, & en pourveut l'abbé Richer, qui fut confirmé par le pape. Le roy Henry recompenſa Hilduin de l'eveſché de Milan. Hervé de Reims, d'ailleurs tres-ſçavant prelat, fut auſſy infidelle à Charles le Simple, dont il eſtoit chancelier, & couronna Robert frere d'Eudes : mais il mourut trois jours aprés, comme s'il euſt eſté frappé de la main vengereſſe de Dieu. Seulfe, Hugues, & Artold ſes ſucceſſeurs, cauſerent tous de grands troubles dans le royaume durant plus de 25. ans. Le traiſtre Adalberon de Laon livra le prince Charles qui l'avoit choiſi pour ſon premier miniſtre; Et Arnoul de Reims voulut bien avoir obligation de cet archeveſché à l'ennemy mortel de ſon frere, & puis il luy manqua de foy.

SAINTS On n'en remarque pas beaucoup qui ayent aſſez excellé dans les vertus chreſtiennes; pour meriter le titre de ſaincts; ſi on ne met en ce rang Erambert de Thoulouſe, Gausbert de Cahors, Turpion de Limoges, Fulcran de Lodeve & Gerard de Toul. Je ne parle point de ceux de Germanie; Elle

en produisit durant ce siecle un assez grand nombre, dont les travaux apostoliques convertirent les Danois, les Sclaves, les Hongrois & autres peuples infidelles. Mais parmy les moines on trouve en Bourgongne cinq abbez, Bennon, Odon, Mayeule, Odilon & Guillaume, les quatre premiers de Clugny, le dernier de S. Benigne, & en Lorraine Gerard, qui fut aussy evesque, lesquels sont reverez & invoquez par l'eglise.

Les livres estoient devenus fort rares, les guerres les avoient presque tous bruslez, deschirez ou dissipez: Et comme il n'y avoit que les moines qui en descrivissent des exemplaires, & que les monasteres estoient deserts, le nombre de gents de literature estoit fort petit. Toutefois Hervé de Reims sur le commencement du siecle, Rathier de Liege sur le milieu, & Arnoul d'Orleans sur la fin, firent bien connoistre qu'ils n'estoient pas ignorants dans l'intelligence de l'escriture saincte, & dans les canons & usages de l'eglise. Aymoin moine de Fleury, Frodoard abbé de S. Remy de Reims, &

Dudon doyen de S. Quentin escrivoient de l'histoire, & Gerbert passa pour un prodige de science. Il avoit esté nourry jeune au Monastere d'Orillac, & estant passé en Espagne, il avoit, à la recommandation de Borel comte de Barcelonne, esté instruit dans les Mathematiques, soit par l'evesque Hatton, ou par des docteurs Arabes. C'est peut-estre le premier qui les ait enseignées en France. Il fut ensuite escolastre en la ville de Reims, où il eut pour disciple le prince Robert fils de Hugues Capet, Leoteric archevesque de Sens, & Fulbert evesque de Chartres; Aprés quoy il eut encore l'honneur d'instruire Othon III. On sçait comme il fut eslevé au siege de l'eglise * de Reims par Hugues Capet, puis de Ravenne par Othon, & enfin de Rome sous le nom de Sylvestre II.

** Transit ab R. Gerbertus ad R, fit papa regens R,*

CONCILES.

Quant aux conciles de l'eglise des Gaules, le premier que je trouve dans ce siecle, c'est celuy de Trosly l'an 909. Trosly est au diocese de Soissons, * & assez proche de cete ville; Hervé archevesque de Reims y presidoit.
„ Il y a quinze Chapitres, qui sont au-
„ tant de fortes exhortations & de

* Entre Soissons & Chauny.

beaux ſermons, contre tous les abus " & les crimes enormes qui * *avoient* " *inondé la France*, où le plus foible " eſtoit la proye du plus fort, où les " loix avoient fait joug ſous la violen- " ce des particuliers puiſſants; à cauſe " dequoy Dieu avoit adjouſté aux " playes de la guerre, celles de la ſteri- " lité & de la famine, cauſées par une " horrible ſeichereſſe.

* Ce ſont les termes.

L'an 921. le roy Charles le Simple en convoqua un de ſeize eveſques pour l'affaire de Hilduin qu'il avoit chaſſé de l'eveſché de Liege. Je n'en trouve point le lieu ny les actes.

Il y en eut trois autres à Troſly, l'un en 921. où Erlebaud comte de Caſtrice, qui avoit eſté excommunié par l'archeveſque Hervé pour avoir envahy le bien de l'egliſe de Reims, fut abſous aprés ſa mort à la priere du roy Charles, par le meſme archeveſque. L'autre, l'an 924. dans lequel Iſaac comte de Cambray ayant fait reparation de quelque tort à Eſtienne ſon eveſque, fut abſous & reconcilié avec luy. Le troiſieſme l'an 927. de ſix eveſques convoquez par le comte Hebert de Vermandois, malgré

le roy Raoul; où Herluin comte de Monstreuil y fut receu à penitence de ce qu'il avoit espousé une 2. femme sa premiere estant encore vivante.

L'an 923. il y en eut un au diocese de Reims, on ne marque point l'endroit: lequel ordonna à ceux qui avoient porté les armes dans la guerre d'entre le roy Charles & le roy Robert, de faire penitence durant trois Caresmes consecutifs, & encore quinze jours devant la sainct Jean, & quinze jours aprés, jeusnant tous les Lundis, Mercredis & Samedis de ce temps-là, & de plus tous les Samedis de l'année au pain & à l'eau, s'ils n'aymoient mieux racheter cete abstinence. Le premier Caresme des trois, ils devoient se tenir hors de l'eglise, & estre reconciliez le Jeudy sainct.

Le concile de Duisbourg l'an 928. excommunia les factieux de Mets qui avoient crevé les yeux à leur evesque Bennon; ensuite dequoy le roy Henry l'Oiseleur vengea severement cet outrage sur leurs testes.

Celuy de l'abbaye de Cherlieu en 926. & celuy de Fimes en 935. essayerent de pourvoir aux desolations des

lieux ſaints, ruïnez par les voleurs & par les meſchants.

Le debat touchant l'archeveſché de Reims entre * Artold, & Hugues fils de Hebert comte de Vermandois, fut cauſe qu'on en aſſembla pluſieurs. Hugues ayant eſté elevé dans ce ſiege trop jeune & contre les canons, en avoit eſté dépoſé, & Artold mis en ſa place. Mais l'an 940. Artold y avoit renoncé, & juré ſolemnellement de ne ſe plus entremettre du gouvernement de cete egliſe. Sur cela un concile aſſemblé à Soiſſons en l'an 941. par Hugues & Hebert, le deſtitua, & reſtablit Hugues. Au contraire celuy de Verdun en l'an 947. le remit. Celuy de Mouſon l'an 948. le confirma; Mais celuy d'Ingelhein en la meſme année, auquel aſſiſterent les rois Loüis d'Outremer & Othon I. l'excommunia, & reſolut de traiter de meſme le comte Hugues, pere de Capet, s'il ne venoit à ſatisfaction de ce qu'il eſtoit rebelle à ſon roy, & l'avoit tenu priſonnier un an.

* Artaud.

La meſme année celuy de Tréves, où preſidoit Marin legat du pape, confirma la ſentence contre les deux

Hugues, & fulmina encore contre les evesques que Hugues de Vermandois avoit mal ordonnez.

Artold estant mort l'an 961. l'année d'aprés quelques evesques s'assemblerent en un lieu proche de Meaux, pour chercher les moyens de remettre Hugues dans son siege: mais ayant consideré qu'un petit nombre ne pouvoit pas desfaire ce qui avoit esté fait par un plus grand, & que sur ce doute le pape leur eut fait sçavoir, qu'il l'avoit excommunié dans un concile tenu à Rome l'an 949. ils se separerent sans passer plus outre.

Celuy de Reims de l'an 975. auquel presiderent Estienne diacre du pape Benoist VII. & Adalberon de Reims, excommunia un Thibaud qui s'estoit intrus dans le siege d'Amiens.

En 983. celuy du Mont de saincte Marie au diocese de Reims, où presidoit Adalberon archevesque de cete ville, confirma le decret que ce prelat avoit fait, de mettre des moines au monastere de Mouson, en la place des chanoines qui y estoient. Au siecle precedent, en plusieurs endroits on avoit mieux aimé les chanoines; mais

en celuy - cy le gouſt changea.

Gerbert pourſuivant avec chaleur qu'on fiſt le procés à Arnoul archeveſque de Reims, il fut aſſemblé un concile en cete meſme ville l'an 992. où ſon credit & la vehemente eloquence d'Arnoul d'Orleans, l'emportant ſur les remonſtrances d'Abbon abbé de Fleury, & ſur le ſentiment de Seguin archeveſque de Sens qui y preſidoit, Arnoul fut dépoſé & Gerbert inſtalé dans ſon ſiege. Le pape croyant qu'il eſtoit de ſon autorité de ne pas ſouffrir qu'on euſt entrepris cela ſans ſes ordres, s'en plaignit aigrement, & quelque temps aprés, envoya un legat en France, qui aſſembla premierement quelques eveſques à Mouſon, puis un plus grand nombre à Reims l'an 995. où Seguin repreſentant la perſonne du S. pere, il fut dit, que Gerbert ſeroit dépoſé & Arnoul reſtably. Mais comme ce dernier eſtoit priſonnier à Orleans, Gerbert diſputa encore le terrein quelque temps; Il en appella au pape, qui ſe roidit davantage en faveur d'Arnoul, tant qu'enfin il força le roy par les menaces d'une terrible excommunication, de le relaſcher & de le laiſſer rentrer dans ſon ſiege l'an 997.

encore GREGOIRE V. plus de deux ans sous ce regne.

SILVESTRE II. eleu en Mars 999. S. 4. ans & 2. mois.

JEAN XVIII. eleu en May 1003. S. 5. mois.

JEAN XIX. eleu en Nov. 1003. S. 3. ans, 10. mois.

SERGE IV. eleu en Aoust 1009. S. 2. ans, 8. mois & demy

BENEDICT VIII. eleu en 1012. S. prés de 12. ans.

JEAN XX. eleu en Mars 1024. S. 9. ans, 8. mois.

ROBERT,

ROY XXXVI.

Robert dont le renom est encore vivant,
Ayma la pieté, la paix & la justice;
Et pour avoir esté vertueux & sçavant,
Bannit de ses Estats l'ignorance & le vice.

ROBERT,

ROY XXXVI.

Aagé de trente-quatre à trente-cinq ans.

CE Roy fort bien fait de corps & d'esprit, de belle taille, d'un air doux & grave, d'une humeur sage & posée aprés que les feux de sa premiere jeunesse furent passez, ayant esté nourry à la pieté & aux bonnes lettres par Gerbert, se rendit tres-sçavant pour son siecle, encore plus religieux & plus zelé au service de Dieu, & autant juste, debonnaire & charitable envers ses peuples, que prince qui ait jamais porté couronne. Aussi Dieu le favorisa du plus beau don qu'il ait accoustumé de faire aux rois qui sont selon son cœur, je veux dire d'une longue

996. en Septembre.

& heureuſe paix, dont il joüit pres de trente ans, aprés quelques guerres aſſez legeres; Mais d'autre coſté ſes ſujets ne luy reſſemblant pas, le ciel les chaſtia par deux ou trois cruelles famines, & par l'horrible mal des ardens.

Les degrez de parenté dans leſquels le mariage eſtoit prohibé, avoient eſté eſtendus juſqu'au ſeptieſme, & on y avoit encore adjouſté les empeſchements de l'alliance ſpirituelle ou comperage. Ces defenſes cauſoient beaucoup d'embarras, principalement entre les princes & les grands, qui d'ordinaire ſe trouvent tous parents, meſme au deça de ce degré. Car dés qu'un mary ou une femme eſtoient deſgouſtez l'un de l'autre, ou qu'il prenoit envie à quelqu'un de les troubler, on n'avoit qu'à articuler & jurer qu'ils eſtoient parents au degré prohibé, & à produire ſur cela des teſmoins, au nombre de neuf, s'il m'en ſouvient bien; on ne manquoit pas d'en trouver; Et il faloit que l'eveſque dioceſain ou une aſſemblée d'eveſques, s'il y avoit plus grande difficulté, prononçaſt là-deſſus.

Robert en premieres nopces, n'estant encore aagé que de dix-huit ans, avoit espousé Luitgarde veuve d'Arnoul comte de Flandres, laquelle n'estoit plus jeune. Cete princesse estant morte, il avoit esté conseillé dés l'an 996. d'espouser par maxime de politique, Berthe sœur de Raoul le Faineant roy de Bourgongne, veuve d'Eudes I. comte de Chartres, & mere d'Eudes II. lequel estoit encore fort jeune. Mais elle se trouvoit sa cousine issuë de germain, & d'ailleurs il avoit tenu un de ses enfants sur les Fonts; il creut qu'il pourroit prevenir l'inconvenient de la nullité de ce mariage par l'autorité de l'Eglise Gallicane: il convoqua donc les evesques de son royaume; lesquels ayant entendu ses raisons, furent d'advis par la consideration du bien public, qu'il la prist à femme, nonobstant les empeschements canoniques; ce qui estoit une sorte de dispense. 996. & suiv.

Abbon pour lors abbé de Fleury, homme vehement, n'ayant sceu le dissuader de ce mariage, s'employa avec ardeur pour le faire casser. Le pape, indigné de ce que Robert n'avoit

point eu recours à ſon tribunal, tint un grand concile à Rome en preſence de l'empereur Othon, dans lequel il excommunia les eveſques qui l'avoient authoriſé, & les deux parties qui l'avoient contracté, ſi elles ne ſe ſeparoient auſſy-toſt. Dans la meſme aſſemblée il depoſa Eſtienne eveſque du Puy en Velay, parce qu'il avoit eſté ordonné du vivant de ſon oncle Guy, & excommunia les eveſques qui avoient ſervy à ce miniſtere.

997. & 98. Le Roy n'obeïſſant point à une Sentence qui luy ſembloit contraire au bien de ſon eſtat, le pape par une entrepriſe juſques-là inoüie, mit le royaume en interdit, c'eſt à dire qu'il y deffendit le ſervice divin, & oſta l'uſage des ſacrements aux vivants, & la ſepulture aux morts. Les peuples eſpouvantez par ce terrible coup, defererent ſi humblement aux
998. ordres du pape, que tous les domeſtiques du roy l'abandonnerent, à la reſerve de deux ou trois, qui jettoient aux chiens tout ce qu'on deſſervoit de devant luy, perſonne n'oſant manger des viandes qu'il avoit touchées.

Ces rigueurs, & non pas un monstrueux accouchement de sa femme, que des faiseurs de miracles disoient avoir engendré un enfant ayant le col & les pates d'un oyson, le contraignirent de se separer d'avec elle. Neantmoins elle conserva tousjours l'esperance de faire confirmer son mariage: 1003.
car je trouve dans la chronique d'Auxerre que ce roy estant allé en pelerinage à Rome, elle l'y suivit, se promettant avec l'appuy de quelques gens de cette cour-là de porter le pape à luy estre favorable : mais comme Robert avoit desja espousé Constance, l'an 998. ainsi que nous le dirons cy-aprés, & qu'il en avoit un fils, toutes ses sollicitations ne pûrent rien obtenir, & elle demeura legitimement repudiée, sans quitter pourtant le titre de reyne.

Guillaume IV. comte de Poitou 997.
& duc d'Aquitaine, avoit guerre con- & 98.
tre Boson II. comte de Perigord & de la Marche, Robert fut obligé de le secourir comme son parent & son vassal. Ils mirent tous deux le siege devant le chasteau de Belac; mais leur armée manquant de vivres, parce

qu'elle estoit trop nombreuse, n'y pût pas subsister jusqu'à la prise de la place. Les chroniques de ces temps-là, qui toutes sont fort succinctes, ne disent point la fin de cete guerre, non plus que bien d'autres choses.

Eudes comte de Brie & de Cham-
999. pagne brûloit d'envie d'avoir un passage sur la Seine comme il en avoit un sur la Marne, afin d'aller commodement de la Brie à sa comté de Chartres; pour cela il jetta les yeux sur Melun, & gagna par argent le vicomte ou Chastelain du comte Bouchard, qui luy livra la place.

999. Bouchard avoit esté favory de Hugues Capet, qui luy avoit donné cete comté, & il estoit encore pour lors comte Palatin du roy Robert. C'est pourquoy ce roy prenant sa defense en main, manda Richard II. duc de Normandie son cousin & son bon amy, & avec luy assiegea Melun. La batterie des beliers y ayant fait bresche, la garnison se rendit à composition; le Chastelain & sa femme furent pendus au haut d'une montagne proche de là. On ne

punissoit point les gentils-hommes de mort pour rebellion ou felonie, si ce n'estoit qu'ils commissent trahison: car en ces cas-là on les pendoit en lieu fort elevé, ce crime les dégradant de noblesse.

Cete année 999. la Pologne fut honorée du titre de royaume par l'empereur Othon III. qui estant allé à Gnesne visiter le Sepulchre de sainct Adalbert martyr, donna les ornements royaux au duc Boleslas. 999.

L'année suivante la Hongrie eut le mesme advantage: mais elle voulut le recevoir des mains du pape; le prince Estienne fils de Geisa, ayant embrassé le christianisme, luy envoya demander la couronne royale. 1000.

Sur la fin de Janvier de l'an 1002. l'empereur Othon III. aagé seulement de 29. ans, mourut dans la ville de Rome, ou selon d'autres dans celle de Paterne, sans laisser aucuns enfants. On creut que c'estoit de poison; dont j'ay observé que le maudit usage se rendit fort commun en ce siecle-là par tout l'Occident. Henry II. du nom, dit le boiteux, son proche parent, qui estoit duc de Baviere & com-

EMPP. encore, BASILE & CONST. HENRY R. 22. ans & demy. 1002.

te de Bamberg, luy ſucceda par election des princes de Germanie : mais il ne porta point le titre d'empereur, au moins en Italie, qu'aprés qu'il eut eſté couronné par le pape; ce qui ne ſe fit qu'à douze ans delà.

Vers ce temps-là ſçavoir l'an 1002. Henry duc de Bourgongne frere de Hugues Capet, mourut ſans enfants. Or à l'induction de Giſelle ſa femme qui eſtoit veuve d'Adelbert cy-deſſus roy d'Italie & fils de Berenger II. il legua ſa duché par teſtament à Othe Guillaume ſurnommé l'*Eſtranger*, iſſu du premier mariage de cete femme. Ce prince ſe trouvoit desja comte de la Bourgongne d'outre Saone, que l'on nomme Franche-Comté, d'ailleurs il eſtoit aſſiſté de Landry comte de Nevers ſon gendre, & de Brunon eveſque de Langres, dont il avoit eſpouſé la ſœur; ainſi il s'empara facilement de toute la Bourgongne en vertu de cete donation.

Mais le roy Robert, à qui cete duché appartenoit legitimement, comme heritier de ſon oncle, y mena une puiſſante armée, avec l'ayde de Richard II. duc de Normandie, &

pourſuivit ſi conſtamment ſon entrepriſe, qu'enfin il accabla la faction de l'uſurpateur. Ce ne fut pourtant pas ſans beaucoup de difficultez, & ſans une guerre de cinq ou ſix ans. Dans le commencement il fut repouſſé de devant Auxerre, mais il le prit deux ans aprés à compoſition. Auparavant il avoit pris Avalon par breſche, & Sens par compoſition. On diſoit que les murailles d'Avalon eſtoient tombées miraculeuſement devant luy : mais s'il euſt receu cet advantage de l'aſſiſtance divine, il n'euſt pas mal traitté, comme il fit, tous les habitans, en ayant envoyé un grand nombre au gibet, & un plus grand encore en exil.

Il ſeroit trop long de rapporter en détail tous les divers ſuccez de cete guerre, ils aboutirent là, qu'il rembarra Othe Guillaume outre la Saone, où il fut la TIGE DES COMTES * de ce pays-là ; ET qu'il luy fit quitter le titre de duc de Bourgongne, comme auſſy à ſon gendre qui l'avoit pris, parce qu'il voyoit ſon beau-pere peu conſideré par les Bourguignons.

* Franche-Comté.

Je ne puis oublier un exemple memorable de la ſouveraine puiſſance, & de l'extreme rigueur d'un pa-
1003. pe, c'eſtoit Silveſtre II. Guy Vicomte de Limoges fut cité à Rome par Grimoard eveſque d'Angouleſme, pource qu'il l'avoit detenu priſonnier dans un chaſteau, en vengeance de ce qu'il avoit refuſé de luy donner la joüiſſance de l'abbaye de Brantoſme, car les eveſques pouvoient diſpoſer de celles qui dépendoient d'eux. Les deux parties comparurent; la cauſe ayant eſté plaidée le propre jour de Paſques, le pape prononça, que Guy pour reparation de ſon crime, ſeroit attaché au col de deux chevaux indomptez, & ſon corps ainſi briſé & deſchiré, jetté à la voirie, ce qui ſeroit executé dans trois jours. Cependant Guy fut livré entre les mains de l'eveſque pour le garder, mais ce prelat ſe laiſſant aller aux mouvements de la pitié & de la charité, luy pardonna, & ſe deſrobant la nuict, l'emmena genereuſement avec luy en France.

1004. Othon fils du prince Charles duc de la baſſe Lorraine, mourut l'an 1004. ſans

ſans avoir eſté marié, l'empereur Henry donna ſa duché à Godefroy comte de Verdun, de Boüillon & d'Ardenne, n'ayant aucun eſgard aux ſœurs du deffunt qui eſtoient mariées, ſçavoir Gerberge à Lambert comte de Brabant, & Hermengarde à Lambert comte de Namur. *De là* deſcendirent les ducs de BRABANT & les comtes de NAMUR.

Le Comte Baudoüin de Flandres desja ennemy de l'empereur, entreprit la querelle de ces filles. L'empereur vint au ſecours de Godefroy qu'il avoit inveſty de ce fief; et le roy de France embraſſa le party de Baudoüin ſon vaſſal. L'empereur aſſiegea en vain Valenciennes & puis Gand: Finalement comme cete guerre ſe faiſoit aux frais & deſpens du Flamand, il s'accorda ſagement avec l'empereur & luy remit Valenciennes. 1005. & ſuiv. EMPP. BASILE & CONST. & HENRY II. couronné par le Pape. 1008.

Depuis, l'empereur deſirant ſe ſervir de ſa valeur dans les grandes affaires que luy cauſoient les rebellions des princes Allemands, luy redonna cete ville-là, & de plus l'iſle de Valkeren faiſant partie de la Ze-

lande. D'où nasquit un long & sanglant differend entre les Flamands & les Hollandois : ceux-cy pretendant que la Zelande leur appartenoit, en vertu de certaine donation qu'ils disoient leur en avoir esté faite par l'empereur Lotaire fils de Louys le Debonnaire.

1006. La sixiesme année de ce siecle commença cete horrible famine qui depeupla la France de plus d'un tiers de ses habitants, & dura quatre ou cinq ans.

Il y avoit desja quelques années que Robert avoit quitté Berthe & s'estoit remarié. Il avoit espousé en troisiesmes nopces Constance surnommée Blanche, fille de Guillaume V. comte d'Arles, & de Provence, & de Blanche, fille de Gefroy Grise-Gonnelle. Quelques-uns appellent aussy ce Guillaume duc d'Aquitaine, car plusieurs en ce temps-là nommoient ainsy la Provence à cause de la ville * d'Aix. C'estoit une fort belle princesse, mais fiere, capricieuse, ne voulant rien souffrir, & estant insupportable; d'ailleurs née & elevée en un climat où

* Aquæ Sextiæ

les esprits sont plus chauds, plus alertes & plus voluptueux : Aussy, comme le marque un auteur il vint de ce pays-là grande quantité de danseurs, de farceurs & autres gents de plaisir, qui par leurs manieres trop gaillardes & dissoluës mirent le luxe & le desordre dans la cour de France, & en chasserent la simplicité, la gravité & la modestie.

Le Calife des Sarrasins qui tenoit son siege à Babylone, poussé par l'instigation des Iuifs de France, commanda qu'on démolist le sainct sepulchre de Nostre-Seigneur, & le temple de Ierusalem. Mais la mere de ce prince, elle s'appelloit Marie, qui estoit chrestienne, fit incontinent restablir le sainct Sepulchre ; Ce qui enflamma davantage la devotion des Chrestiens Occidentaux envers les saincts lieux, & leur haine contre les Juifs, de sorte qu'ils les assommoient par tout, ou les bannissoient. 1009.

Les pelerinages de la terre saincte qui estoient desja assez communs, se rendirent alors fort frequents, mesme pour les plus grands seigneurs. Ceux qui les faisoient en rapportoient des palmes qu'ils cueilloient dans la vallée de Jericho, à cause dequoy on les appelloit palmiers.

Le bon roy Robert s'adonnoit
1009. 10. & ſuiv. entierement aux œuvres de pieté, de charité, de miſericorde & de juſtice: il réedifioit les egliſes, ou en baſtiſſoit de nouvelles, faiſoit des pelerinages avec ferveur & devotion, (il en fit deux à Rome,) & nourriſſoit grande quantité de pauvres dans toutes les villes de ſon royaume. On en voyoit chaque jour plus de deux cents dans ſa maiſon, qu'il menoit par tout, n'ayant point de dégouſt de les voir juſques ſous ſa table, de toucher leurs ulceres, & de faire deſſus le ſigne de la Croix, qui les gueriſſoit bien ſouvent.

1012. Il ſe plaiſoit à chanter au chœur, & à compoſer les paroles & les notes des motets & reſpons, à l'honneur ou des myſteres, ou des Sainćts. L'Egliſe en a conſervé quelques-uns qu'elle chante encore aujourd'huy.

On vit cete année 1012. *dans les dernieres parties du midy une eſtoile d'une grandeur extraordinaire, qui ſembloit darder de vifs eſclairs dans les yeux. Elle parut trois mois entiers, quelquefois diminuant, d'autrefois ſe*

monstrant plus grande, comme si elle se fust rallumée, & quelquefois semblant tout-à-fait esteinte. L'an 1003. *on avoit aussi remarqué une comete, qui ne s'eloignoit guere du Soleil, & ne parut que peu de jours, un peu avant son lever. Huit ans auparavant, sçavoir l'an* 995. *on en avoit veu une autre le jour de S. Laurent, & en* 981. *encore une autre dans le temps de l'Automne. Ce que je marque pour faire voir que ces phenomenes ne sont pas si rares, pour en faire tant de bruit, comme font quelques-uns.*

L'archevesché de Bourges estant venu à vacquer par la mort de Daimbert, le roy le donna à Goslin son fils naturel, abbé de Fleury. La tendresse paternelle le poussa à violer la discipline ecclesiastique, contre sa conduite ordinaire ; & il avoit des exemples des rois ses predecesseurs en pareil cas. Neantmoins le clergé de cete eglise forma de grandes oppositions à sa volonté, soustenant que les saints canons n'admettoient point les bastards à la prelature, & que la loy de Dieu dans le vieux Testament leur fermoit l'entrée du temple jusques à la 1013.

dixiesme generation. Cete resistance causa beaucoup de tumultes; Et il ne cesserent qu'au bout de cinq ans, lors qu'on eut reconnu que le merite du bastard estoit plus grand que le defaut de sa naissance.

1015. Les comtes de Sens estoient fort violents & grands persecuteurs des ecclesiastiques; Raynard I. avoit bien causé des fascheries à Seguin son archevesque; ayant basty deux chasteaux sur les terres de son eglise, sçavoir Chasteau Raynard & Joigny. Son fils Fromond suivit ses traces; aprés la mort de Seguin il usa de beaucoup de violences pour faire elire un de ses fils archevesque: mais le clergé n'en voulut point du tout, & choisit l'archidiacre qui se nommoit Leoteric. En hayne de cela Fromond, & puis Raynard II. son fils qui luy succeda, firent tous les outrages imaginables à cet archevesque. Il eut enfin recours au roy pour chastier cete insolence. Le roy y envoya Bouchard son comte du Palais: les habitants de Sens luy ouvrirent aussytost les portes. Raynard se sauva tout nud, & Fromond II. son frere

se retira dans une grosse tour que Raynard avoit bastie. Le roy y fut en personne, la prit par force & envoya Fronond prisonnier à Orleans, où il acheva ses malheureux jours. Eudes comte de Champagne embrassa la cause de Raynard qui s'estoit refugié auprés de luy. Ainsi joints ils se trouverent assez forts ; ils bastirent le chasteau de Montereau Faut-Yonne, & firent le dégast aux environs de Sens. Tellement que le Roy & l'archevesque prirent une tréve avec eux, & ensuite conclurent un accommodement: 1015.
Par lequel le roy rendoit la moitié de la ville à Raynard, à la charge qu'aprés sa mort cete moitié iroit à l'archevesque. En vertu de ce traitté, il rentra en possession ; mais le peril passé il n'executa aucune des conditions. La querelle recommença donc, & cete affaire ne se termina que sous le regne de Henry.

Peut-estre que ce fut cete guerre qui donna occasion aux Bourguignons de se rebeller une seconde fois, & à plusieurs seigneurs d'exercer des brigandages dans la province par le moyen de leurs chasteaux. Quoy qu'il en

ſoit, le roy s'advança dans le pays, & y demolit toutes ces retraites de voleurs.

Deux ans aprés voyant que ſon fils aiſné qui s'appelloit Hugues,
1017. prince fort bien fait de corps & d'eſprit, donnoit de grandes eſperances, quoy qu'il n'euſt pas dix-huict ans accomplis : il le fit couronner à ſainct Corneille de Compiegne le jour de la Pentecoſte de l'an 1017. Et depuis on mit ſon nom dans tous les actes avec celuy de ſon pere.

Cete meſme année on commença à deſcouvrir qu'il y avoit certains heretiques Manicheens dans la ville d'Orleans, qui pourtant ne furent apprehendez & punis que l'an mille vingt-deux. Nous en parlerons dans l'egliſe de l'onzieſme ſiecle. Ces monſtres ſemblerent avoir eſté deſignez par un prodige fort eſtonnant qui arriva au meſme-temps. Il tom-
1017. ba une pluye de ſang dans quelques contrées maritimes de la Guyenne. Six ans auparavant, les eaux d'une fontaine auprés de Monts en Haynaut avoient paru toutes ſanglantes. Le roy Robert croyant qu'une cho-

se si extraordinaire, quoy que procédant d'une cause naturelle, devoit estre un signe qui meritoit qu'on en recherchast l'explication, en voulut avoir le sentiment des plus doctes evesques de son Royaume; ils luy firent des responses plus remplies d'allegories, & d'instructions morales & chrestiennes, que de raisons de physique. 1017.

J'adjousteray icy pour les curieux des choses naturelles, que l'an 1011. on avoit veu pleuvoir du bled, & des petits poissons dans le pays de Hasbain. Pour les poissons ils pouvoient s'estre formez de quelque fray que le soleil avoit attiré en l'air avec ses vapeurs; C'est ainsi qu'il s'y forme de petites grenoüilles. Et quand au bled, on peut croire qu'un tourbillon en avoit enlevé quelque monceau à la campagne, & que la tempeste l'ayant envelopé dans une nuë, l'avoit poussé jusqu'à l'endroit où elle avoit crevé.

ROBERT
&
HUGUES *son fils, aagé de 16. à 17. ans.*

GUILLAUME IV. duc d'Aquitaine à son retour de son
1018. troisiesme ou quatriesme pelerinage de Rome (ceux qui en faisoient le plus estoient les plus estimez) trouva son pays enrichy d'un nouveau tresor. L'abbé de sainct Jean d'Angely ayant rencontré le crane d'un homme dans une muraille, le bruit s'espandit que c'estoit la teste de S. Jean Baptiste, & qu'elle y avoit esté enclose par le roy Pepin. Les peuples de France, de Lorraine & de Germanie, qui en ce temps-là couroient avec grand zele à toutes sortes de reliques, y affluoient de tous costez. Le roy Robert, la reyne, le duc de Normandie, & une infinité de seigneurs, y apporterent leurs offrandes : celle du roy fut d'une conque d'or qui pesoit trente livres; present admirable en un temps où l'or & l'argent estoient cinquante

fois plus rares qu'ils ne sont à cete heure. 1018.

Les Danois ou Normands de delà la mer n'avoient pas tout-à-fait oublié leurs coustumes de pirater, ils faisoient encore quelquefois des descentes en Angleterre & sur les costes de la France. Ils avoient conquis une grande partie de l'Angleterre, & à la fin mesme ils y donnerent quelques rois. Cete année ils aborderent dans le Poictou, estant peut estre advertis qu'un grand nombre de pelerins visitoit cete feste de S. Jean. Quoy qu'il en soit, ayant mis pied à terre là auprés, ils y firent quantité de bons prisonniers. Tout le pays s'arma pour les en chasser; le duc d'Aquitaine assembla toute sa noblesse & les alla attaquer. Mais vingt ou trente des plus signalez estant tombez dans des fosses recouvertes de branchages & de gazon, que les Normands avoient creusées sur les advenuës de leur camp, & ayant esté pris par ces barbares; cet accident descouragea les autres de donner. Neantmoins les Normands craignant une plus rude attaque, des-

1017. logerent la nuict mesme, & remonterent sur leurs vaisseaux. Mais il falut leur payer telle rançon qu'ils voulurent pour les prisonniers qu'ils avoient faits.

1015. & suiv. Entre les guerres particulieres qui se faisoient entre tant de differents seigneurs qui avoient usurpé les villes & les provinces, nous ne remarquons que les plus importantes. Foulques Nerra comte d'Anjou estant allé en pelerinage pour la premiere fois en Jerusalem, Eudes comte de Blois, de Chartres & de Tours, Helduin seigneur de Saumur, & Gefroy seigneur de S. Agnan se liguerent ensemble pour envahir ses terres, & y firent de grands dégasts. Lors qu'il fut de retour, son propre ressentiment, & les promesses que luy fit le roy de l'assister à chastier l'orgueil du comte Eudes, l'engagerent à une grande guerre. Il remporta une victoire signalée sur ses trois ennemis à Pont-Levoy, avec le secours de Hebert comte du Mayne. Mais l'année suivante que l'on comptoit 1017. Eudes & ses alliez remirent sur pied de plus grandes forces, et alors le roy ne

ſe remua point du tout en faveur de l'Angevin; mais fit la paix avec Eudes ſans l'y comprendre. C'eſt pour cela que les chroniques d'Anjou parlent ſi deſadvantageuſement de ce prince & de la race de Capet. Foulques neantmoins s'eſvertuant de luy-meſme, baſtit un fort à Montudel pour brider la ville de Tours, prit la ville de Saumur, & puis le chaſteau. Delà ayant paſſé la Vienne, il 1018.
aſſiegea Montbazon, & ſçachant qu'Eudes & les ſiens eſtoient aſſemblez auprés de Loches il leur alla bravement preſenter la bataille. Mais ſoit par une tréve, ſoit pour quelque autre ſujet, les deux armées ſe retirerent ſans coup ferir.

Cete querelle ſe ralluma à diverſes fois, & plus ardemment lors qu'Eudes eut herité des comtez de Brie & de Champagne par le decés d'Eſtienne ſon frere, mais il n'y gagna que des coups, & y perdit ſon fidelle allié le ſeigneur de S. Agnan, lequel ayant eſté pris en guerre fut eſtranglé en priſon par les gents de Foulques, ſans ſon ordre pourtant, à ce qu'il proteſtoit.

1818. La dix-huitiesme année de ce siecle mourut Gefroy duc ou comte de Bretagne; car en ce temps-là les ducs prenoient indifferemment le titre de comtes. Son fils aisné Alain III. du nom luy succeda en sa Duché, & Eudes son second eut la comté de Pontievre en partage. Alain espousa la princesse Avoise sœur du Duc Richard; Et par ce moyen la Normandie & la Bretagne, auparavant fort ennemies, s'unirent d'alliance & d'amitié.

1020. 21. & suiv. Il s'estoit esmeu guerre dés l'an 1017. entre Richard duc de Normandie & Eudes ou Odon comte de Tours, de Chartres, & de Blois, à cause qu'Eudes ne vouloit pas rendre la ville de Dreux qui luy avoit esté donnée en dot avec Matilde sœur de Richard, qui estoit morte depuis peu : si bien que Richard avoit basty le chasteau de Tillieres, prés de Verneuil, d'où il faisoit des courses dans la contrée de Dreux. Eudes s'estant mis en devoir d'en surprendre la garnison, secondé des comtes Valeran, de Meulan & Hugues du Mans, fut battu & mis en desroute.

Comme la guerre s'eſchauffoit de plus en plus, il ſuſcita tant d'ennemis au duc Richard, que ce prince craignant d'eſtre accablé, appella à 1022.
ſon ſecours Lagman ou Lacime roy en Suede, & Olaüs roy en Norvege, qui eſtant deſcendus en Bretagne, & ayant forcé & ſaccagé la ville de Dol, marcherent vers le pays Chartrain. Toute la France au ſouvenir des deſolations paſſées, en prit une extreme eſpouvente, et le roy s'employa avec tant de chaleur à eſteindre cet embraſement, qu'il accorda les deux princes, & contenta les Rois du Nord. Ainſi ils s'en retournerent en leur pays ; apres que celuy de Norvege ſe fut fait baptiſer à Roüen, & receu le nom de Robert ſur les ſacrez Fonts.

L'empereur Henry & le roy Robert deſirant de bonne foy oſter tout ſujet de differend entre eux, convinrent d'une entreveüe ſur les bords de 1023.
la riviere de Meuſe. Comme les courtiſans de l'un & de l'autre formoient pluſieurs difficultez ſur le lieu, la maniere, & le pas, & que les deux princes au contraire avoient dans la

pensée de vaincre chacun son compagnon par civilité, Henry passa la riviere de bon matin & vint surprendre agréablement Robert; qui le lendemain luy rendit sa visite du mesme air. Tous deux se regalerent magnifiquement, & s'offrirent chacun à son tour de fort riches presents : mais Robert n'en prit qu'un reliquaire où il y avoit une dent de sainct Vincent martyr, & le livre des Evangiles, qui estoient enrichis de pierreries; & Henry ne voulut qu'une paire de
1024. pendants d'oreilles.

Ce dernier estant mort à Bamberg, les princes de Germanie eleurent Conrad duc de Vormes, qui ne pût aller à Rome pour recevoir la couronne imperiale, que l'an 1027. D'abord les princes & prelats Italiens haïssant la nation Teutonique, qui
1025. les traitoit à baguette, refuserent de luy obeïr, & deputerent en France vers le roy Robert pour luy offrir le royaume d'Italie pour son fils Hugues.

EMPP. BASILE & CONST. & CONRAD II. R.25 ans

A son refus, ils s'addresserent à Guillaume duc d'Aquitaine, fort connu à Rome par ses frequents pe-

lerinages. Il eſcouta leurs offres, entendit leurs moyens, dépeſcha en ce pays-là pour ſonder le gué, & puis y paſſa luy-meſme. Quand il fut ſur les lieux, il ne trouva rien de ce qu'on luy avoit promis, tout le monde luy demandoit au lieu de luy donner, on ne luy propoſoit que des conditions ridicules ; Ainſi comme il vit qu'ils en vouloient à ſa bourſe, & qu'ils redoutoient ſa grandeur, il ſe mocqua d'eux & ſe retira. 1025.

L'humeur imperieuſe & ſuperbe de la reyne Conſtance cauſoit à toute heure de ſenſibles déplaiſirs au roy, quoy qu'il uſaſt de toutes ſortes de moyens pour adoucir cet eſprit malin. Un jour s'eſtant faſchée contre un favory qu'il avoit, nommé Hugues de Beauvais, par ce qu'il fortifioit l'eſprit de ſon mary contre ſes entrepriſes, elle addreſſa ſa plainte à Foulques comte d'Anjou ſon couſin pour le prier de la venger. Le comte fort vindicatif de luy-meſme, luy envoya douze gentils-hommes de ſon pays, qui ayant pris leur temps que le favory eſtoit à la chaſſe avec le roy, ſe ſaiſirent de ſa perſonne, & luy

Empp. CONSTANTIN ſeul en Decembre, & encore CONRAD. 1025.

1025. trencherent cruellement la teste en presence du prince mesme; sans avoir esgard à ses tres-humbles supplications.

Il y a quelque apparence qu'un si execrable attentat ne demeura pas sans chastiment, & que Foulques fut contraint de venir en cour demander pardon au roy, & de luy livrer les assassins. Car je trouve que les evesques menacerent de l'excommunier s'il ne le faisoit promptement, luy declarant qu'il avoit encouru les peines du crime de leze-majesté, & luy offrant neantmoins s'il se mettoit en son devoir, de luy obtenir la vie sauve & les membres. Voilà tout ce qu'en apprennent les monuments de ce temps-là.

Mais la reyne Constance n'en diminua rien de sa fierté & de ses fâcheuses humeurs. Il falut que le roy s'accoustumast à les souffrir de crainte de plus grand scandale, & qu'avec cela il endurast qu'elle traittast son fils le roy Hugues dans la derniere indignité; jusqu'à reduire ce jeune prince à une miserable indigence de toutes choses.

Quand il eut atteint à peu prés l'aage de vingt ans, & qu'il voulut faire sa maison, & tenir un train 1024. & 25.
convenable à sa grandeur; cete femme horriblement avare, & apprehendant plus la despense que l'infamie, luy fit souffrir tant d'injures & d'outrages, qu'il fut contraint de sortir de sa cour, & d'aller errant de costé & d'autre, sans que personne osast luy donner retraite ny assistance, tant on craignoit la vengeance de cete mere dénaturée. Tellement qu'estant contraint de mener plustost une vie de bandy que de prince, il advint que Guillaume comte du Perche, si meschant homme qu'il passoit pour estre de la race de Gunebon, eut la hardiesse de l'arrester prisonnier, pour quelque action indigne, à quoy l'extreme necessité l'avoit forcé. Mais le roy le retira aussy-tost; Et depuis la reyne ne luy fut plus si cruelle.

Je trouve dans la vie de ce tres-sage roy une action de bonté plus 1026.
que royale. Ayant esté descouvert ✠
une grande conspiration contre son estat & sa vie, & les auteurs arres-

tez prisonniers, comme les autres seigneurs estoient assemblez pour les condamner à mort, il fit traiter splendidement ces malheureux, & les admit le lendemain à la sacrée communion : puis il voulut qu'on les laissast en liberté, disant que l'on ne pouvoit pas faire mourir ceux que JESUS-CHRIST venoit * de recevoir à sa table.

*Un crimineest reputé avoir sa grace si le souverain l'admet à sa table.

1025.

1026. L'an 1026. Richard le Bon duc de Normandie finit ses jours, & eut pour successeur Richard III. son fils aisné.

1027. Othe-Guillaume comte de Bourgongne, passa aussy de cete vie à une autre, l'année suivante, & son fils Renaud possèda ses Estats.

L'enragée passion de dominer arma Baudoüin, alors surnommé le Frison, & depuis appellé le Débonnaire, contre Baudouïn à la barbe ou le barbu son propre pere comte de Flandres, ensorte qu'il le chassa de ses Estats. Ce fils desnaturé se tenoit fort de l'alliance de Robert, dont il avoit espousé la fille, & pourtant ce bon roy ne favorisoit pas cete impieté. Richard III. duc de Normandie (d'au-

tres disent que ce fut Robert) recueillit le vieillard exilé & le remit dans sa comté. Il ne put pourtant esteindre tout-à-fait les partialitez dans le pays, où les uns tenoient pour le fils, & les autres pour le pere.

Le dix-septiesme de Septembre le 1025.
jeune roy Hugues mourut à la fleur de son aage, regretté de toute l'Europe pour ses rares & aymables qualitez, qui luy avoient acquis tant de reputation, qu'à peine l'eust-il pû soustenir s'il eust vescu davantage. Il fut enterré à sainct Corneille de Compiegne.

Il restoit trois autres fils au roy Robert, sçavoir Henry, Eudes & Robert. Il semble à lire quelques auteurs de ce temps-là, qu'Eudes estoit l'aisné de tous les trois. Quoy qu'il en soit, le roy aprés la mort de Hugues vouloit faire couronner Henry : mais la reyne Constance par un appetit dépravé avoit entrepris de donner le Royaume à Robert, qui constamment estoit son puisné.

EMPP. ROMAIN II. cousin de

L'autorité du pere & la raison l'emportoient pour Henry sur l'esprit des seigneurs François ; ils le firent

Conſt. en Nov. R.5. ans, 6. mois, & encore CONRAD. 1027. couronner le 23. de May de l'an 1027. Et neantmoins l'opiniaſtreté de cete femme ne ſe rendit pas, & cauſa beaucoup de tumultes, ſon mary n'ayant ſçeu empeſcher que de ſon vivant meſme elle ne braſſaſt une puiſſante conſpiration pour detroner l'aiſné, & mettre le puiſné à la place.

ROBERT & HENRY *ſon fils*, *aagé de quelque dix-huict ans.*

1028. RICHARD III. duc de Normandie n'ayant regné que deux ans, mourut empoiſonné par ſon frere nommé Robert, qui aprés ſa mort jouit de la Duché acquiſe par un fratricide. L'an 1030. Guillaume IV. comte de Poitou & duc d'Aquitaine connoiſſant qu'il n'avoit plus guere de temps à demeurer en ce monde, y renonça fort pieuſement, & ſe retira dans l'abbaye de Maillezais, qu'il avoit baſtie. Il y mourut peu de temps aprés le 31. Jan-
1029. vier l'an 1029. aagé de 71. an. Il

avoit deux fils d'Adelmodis sa premiere femme, Guillaume & Eudes; & deux autres de sa seconde, qui estoit Agnés, sçavoir Pierre-Guillaume & Guy-Gefroy. Un an aprés sa mort Agnés desirant s'acquerir de l'appuy pour elle & ses enfants, espousa Gefroy Martel tres-vaillant prince, fils de Foulques Nerra comte d'Anjou. 1030.

Dans les années 1029. & 30. il se ralluma une forte guerre entre Eudes comte de Champagne, de Chartres & de Tours, & Foulques comte d'Anjou, au sujet de ce que Foulques fortifioit le chasteau de Montrichard, qu'Eudes disoit estre de la comté de Touraine. Aprés quelques rencontres ils en vinrent à une bataille rangée, tous deux estant à la teste de leurs troupes: la perte fut grande de part & d'autre, mais la victoire demeura à l'Angevin. 1029. & 30.

Quoy que le roy Robert permist la liberté des elections, neantmoins l'evesque de Langres estant mort, il luy en avoit substitué un autre d'autorité absoluë, par ce qu'il avoit besoin d'une personne qui fust entierement à luy dans ce poste, pour luy ai- 1030. 31. & suiv.

der à retenir la Bourgongne dans l'obeissance. Les chanoines ayant empoisonné celuy-là, il y en mit
1031. encore un second; ce qui excita de si grands troubles parmy le clergé de cet evesché, qu'il fut contraint d'y aller en personne pour installer ce nouveau promû, & ensuite d'y envoyer son fils, afin de le maintenir & le garentir de leurs attentats.

1031. Tandis que Henry estoit en ce pays-là, il advint une grande Eclipse de soleil, & Robert son pere, au retour de plusieurs devots pelerinages, fut attaqué d'une maladie, dont il mourut le vingtiesme de Juillet de l'an 1031. Il vescut soixante & un an, dont il en regna quarante-cinq & demy, sçavoir neuf & demy avec son pere, & trente-quatre depuis sa mort. Il fut inhumé à sainct Denys.

Entre les eloges qu'on luy donne de pere des pauvres, de sage, de pieux, de débonnaire, je n'en trouve point de plus beau, que celuy qui l'a qualifié ROY DE SES MOEURS AUSSY BIEN QUE DE SES PEUPLES. Il entretenoit deux cents pauvres à sa

ſa ſuite, & leur lavoit ſouvent les pieds, particulierement le jour du Jeudy-ſainct. Delà eſt venu le *Mandat* que la pieté de nos Rois prac- 1031.
ique encore maintenant le meſme jour, & avec la meſme ceremonie. l entretenoit auſſy un grand nombre de clercs ; ce qui peut avoir lonné lieu à cete loüable couſtume le fonder des bourſes pour la nouriture des pauvres eſcoliers.

Il baſtit le chaſteau d'Eſtampes, & rente-cinq ou quarante egliſes à Pais, à Orleans & autres lieux; leſqueles n'eſtant pas d'une ſtructure fort ſoide ny fort magnifique, comme l'on n a baſty depuis, ſont preſque toues tombées, ou ayant eſté reparées, nt changé de face. A ſon exemple a reyne Conſtance édifia un monaſcre à Poiſſy où elle mit des chanoines eguliers. Trois cents ans aprés Phiippe le Bel donna cete maiſon à des eligieuſes de ſainct François.

Il avoit quatre enfants vivants; rois fils, Henry qui vint à la couonne, Eudes qui la luy diſputa, & Robert qui fut duc de Bourgogne: & une fille nommée Adeleide,

qui l'an 1020. espousa Baudoüin l'Isle, depuis comte de Flandres.

1031. Il ne tint pas à sa conduite que la France ne fust tout-à-fait heureuse; il donna à ses sujets ce qui dependoit de luy, la justice & la paix; mais il eut le desplaisir de voir la famine, & la peste ensuite, ravager cruellement ses Estats par trois fois. Une en l'an 1006. une autre en l'an 1010. & la troisiesme depuis l'an 1030. jusqu'à l'an 1033. La premiere fut generale par toute l'Europe, & la derniere si cruelle en France, qu'il se trouva plusieurs personnes qui déterroient des corps pour les manger, qui alloient à la chasse des petits enfants; qui se tenoient au coin des bois comme des bestes carnacieres, pour devorer les passants. Il y eut mesme un homme qui possedé de la convoitise du gain, plus enragée que la famine estala de la chair humaine dans la ville de Tournus : mais on expia ce detestable prodige par les flammes. Cete extreme disette de bleds procedoit des pluyes froides & continuelles qui destrempoient la terre, & la refroidissoient de telle sorte que les

rains ne pouvoient germer, ou mou-
oient tout auſſy-toſt qu'ils eſtoient
ermez.

BENEDICT IX. jeune garçon intrus en Dec. l'an 1033. S. prés de 10. ans.

Trois Antipapes, le mesme Benedict, Sylvestre & GREGOIRE VI. eleu aprés l'abdication de Benedict, l'an 1044. S. 2. ans.

CLEM. VII. nõmé par l'empereur l'an 1046. S. 9. mois.

DAMASE II. eleu en 1048. S. 23. jours.

LEON IX. apres 5. mois de vacance eleu en Fev. 1049. S. 5. ans, 2. mois

VICTOR II. nommé par l'empereur l'an 1054. S. 3. ans.

ESTIENNE X. eleu en Aoust 1057 S. 8. mois.

NICOLAS II. eleu en 1058. S. 2 ans, 6. mois.

HENRY I.

ROY XXXVII.

Ce Prince couronné du vivant de son pere,
Pour son fils, quoy qu'enfant, obtint mesme faveur
Mais souvent il n'eut pas la Fortune prospere,
Et fut tousjours vaillant, non pas tousjours vainqueur

HENRY I.

ROY XXXVII.

Aagé de vingt-cinq ans.

L E premier & le plus capital ennemy de ce roy fut sa propre mere : qui continuant au préjudice de la declaration du pere, & des droits de la nature, de vouloir mettre la couronne sur la teste de Robert son fils bien-aymé, se saisit de plusieurs villes & chasteaux, entre autres de Sens, de Soissons, de Melun, de Dammartin, & de Coucy, & souleva une bonne partie des Grands contre luy ; particulierement Baudoüin à la Barbe comte de Flandres, & Eudes comte de Champagne, ayant donné la moitié de la ville de Sens à ce dernier pour l'engager dans son party. 1031. & suiv.

Ce comte Rainard dont nous avons parlé, possedant encore l'autre, se rangea aussy du mesme costé.

Dans cete urgente necessité Henry ne trouva point de plus fidelle amy que Robert duc de Normandie; il alla luy douziesme le trouver pour implorer son assistance. Le duc par motif de fidelité, ou par haine contre le Champenois, l'assista, & luy donna une puissante armée, commandée par Mauger comte de Corbeil son oncle; avec laquelle ayant dans peu de temps defait les troupes de la reyne en diverses rencontres, pris plusieurs places des rebelles, & ravagé sans misericorde tout leur pays, il deffila tout le party & reduisit la reyne malgré qu'elle en eust, à vivre bien avec son fils. Elle n'eut pas le temps de tramer de nouvelles pratiques; car elle mourut à Melun le 25. de Juillet de l'année 1032. On l'enterra à sainct Denys auprés de son mary, dont elle avoit tousjours troublé le repos.

La guerre finie, Henry par reconnoissance, donna à Robert duc de Normandie les villes de Chaumont &

de Pontoiſe, & le Vexin-François. Ce fut auſſy alors qu'il s'accommoda avec Robert ſon frere, & qu'il luy ceda la duché de Bourgongne. De 1032.
ce Robert eſt iſſüe la PREMIERE RACE DES DUCS DE BOURGONGNE du Sang royal.

Le comte de Champagne ne ſe 1033.
croyoit pas vaincu par la desfaite du & ſuiv.
party, & retenoit tousjours la ville de Sens: il falut pour luy faire poſer les armes que le roy les repriſt, & qu'il marchaſt vers cete ville-là, dont les habitans luy ouvrirent les portes, qu'il battiſt ſes troupes en deux rencontres, & que la troiſieſme il le miſt en deſroute, & le contraigniſt de s'enfuïr à demy nud, & de ſe tenir caché, avant qu'il le pûſt forcer à luy tendre les mains. Encore n'euſt-il jamais ployé, tant il eſtoit orgueilleux, s'il ne ſe fuſt veu, comme nous le dirons, entre le marteau & l'enclume, c'eſt à dire entre le roy & l'empereur, lesquels euſſent pû l'accabler, & partager ſes deſpouilles, s'ils ſe fuſſent joints enſemble.

Vers l'année 1033. Gefroy ſurnommé Martel, fit cruelle guerre à 1033.

Guillaume V. dit le Gros ou le Gras duc de Guyenne & comte de Poitou, dont il avoit espousé la marastre ou seconde femme de son pere; elle s'appelloit Agnes & estoit fille du comte de Bourgongne. Le sujet de cette querelle estoit la comté de Saintonge & le pays d'Aulnis qu'il disputoit à Guillaume. Les Auteurs ne marquent pas bien à quel titre. Quelques-uns croyent que c'estoit à cause de son ayeule fille d'Aimery comte de Saintes, & du pays d'Aulnis, que Maurice comte d'Anjou, & pere de Grisegonnelle avoit espousée. Quoy qu'il en soit, le duc estant mal servy par les siens qui le trahissoient en faveur d'Agnes, fut vaincu en une grande bataille prés de Monstereuil-Bellay, & fait prisonnier. Martel ne le relascha qu'au bout de trois ans, aprés qu'il luy eut relasché la Saintonge, & payé une grosse rançon.

1033. Rodolphe ou Raoul, surnommé le Faineant, roy de la haute Bourgongne & d'Arles mourant en l'an 1033. il institua son heritier l'empereur Conrad mary de Gisele sa sœur puis-

née, dont il avoit un fils nommé Henry. Il n'eut aucun esgard à Eudes comte de Champagne mary de Berthe sa sœur aisnée, parce que de son vivant il l'avoit voulu forcer de le faire reconnoistre pour roy, & luy avoit suscité des factions & des remuements dans son Estat.

Par cete institution le royaume de Bourgongne & d'Arles estant passé à des princes de Germanie, fut par eux comme uny & attaché au royaume germanique & à l'empire; qui en estant trop esloigné, l'a laissé couler insensiblement de ses mains, & aprés en avoir perdu la possession, en a aussi perdu le titre.

En ces années vivoit Humbert surnommé aux Blanches-mains, comte de Maurienne & de Savoye, vassal du royaume de la haute Bourgongne, & souche de la royale maison de Savoye, qui tient aujourd'huy un grand rang entre les Souverains de la chrestienté; les descendans de ce Humbert ayant par mariages, successions, conquestes, acquisitions & autres moyens, assemblé toutes les pieces differentes dont cet Estat est composé. La commune & an-

cienne opinion fait descendre ce prince d'un Berold de Saxe qui estoit issu de Vitikind, soit par la mesme branche que les trois Othons empereurs, soit par une autre. Quelques-uns le font venir des anciens comtes de Mascon : mais il y a des preuves indubitables qu'il estoit issu d'un Constantin comte de Vienne fils de Hugues roy d'Italie. Il seroit malaisé de trouver dans l'histoire de ces temps-là comment ce Constantin ou ses enfants, perdirent la comté de Vienne.

1033. & 34. Empp. Michel Paphlagonien en Avril & Conrad.

Le comte de Champagne ne pouvant supporter que Conrad ne luy fist aucune part d'un patrimoine, dont la meilleure luy devoit appartenir, prit le temps que ce prince estoit occupé en Hongrie, & avec ses forces & celles de ses amis, se rendit maistre d'une bonne partie du royaume de Bourgongne.

1034. 1035. Mais Conrad de retour ayant mené son armée en ce pays-là, chassa les garnisons d'Eudes de toutes les places qu'il y avoit occupées, y mit les siennes, & receut les hommages des seigneurs. Enfin il le poussa si rudement, que tout secours luy manquant, & cete crainte luy estant

entrée dans l'esprit, que le roy de France qui le haïssoit, ne s'accordast avec l'empereur pour le despoüiller, il alla se rendre à sa misericorde & s'humilier devant luy.

Il arrivoit souvent des embrasements fortuits, sans parler de ceux que le malheur des guerres causoit. La plupart des villes n'estant basties que de bois, le feu s'y prenoit fort aisément & en un instant il gagnoit tant d'espace, & se rendoit si ardent qu'on ne pouvoit l'esteindre que fort difficilement. L'an 1034. la ville de Paris fut presque toute consumée par cet accident. Le mesme malheur arriva à la ville d'Angers l'an 1036. & à celles de Roüen, de Chartres & de Corbeil l'an 1019. Et pour le dire en un mot; il y eut peu de villes en France & en Allemagne qui dans le siecle precedent & dans celuy-cy, ne souffrissent pareille desolation. 1034.

Ce fut en l'année 1034. que Robert duc de Normandie s'estant jetté en Bretagne voulut contraindre les Bretons de luy faire hommage nuds pieds, & desola toutes les contrées des environs de Dol. Dés qu'il se 1034.

fut retiré, le duc Alain resolu de s'en venger, se jetta sur l'evesché d'Avranches; mais Niel vicomte de Costentin, & un seigneur nommé Aluredc Gigault; (c'est à dire le Geant, sans doute par ce qu'il estoit de fort grande taille), qui estoient commis à la garde du pays, le receurent si bravement, qu'ils le renvoyerent battu & confus.

1035. L'année d'aprés il prit envie à Robert de faire un pelerinage à la sainte Cité. Cete devotion estoit fort en regne, & ils croyoient par ce moyen racheter leurs crimes les plus énormes. Au retour il mourut à Nicée en Bithynie. A son départ il avoit institué son heritier un fils unique qu'il avoit, mais bastard, nommé Guillaume, né de la fille d'un Pelletier de Falaise, & l'avoit laissé à Paris en la garde & protection du roy Henry, qui luy avoit de tres-estroites obligations. Il ne trouva pourtant pas à propos de luy confier l'administration de ses Estats; il creut qu'elle seroit plus seurement entre les mains d'Alain duc de Bretagne.

1036. Guillaume avoit deux oncles paternels, Mauger archevesque de Roüen

que depuis il relegua dans l'isle de Grenezay, & Guillaume comte d'Arques : la noblesse du pays leur eust bien plus volontiers obey qu'à un bastard ; Et ce fut le sujet de grands troubles, qui eussent ruiné la Normandie, si le roy de France eust eu autant de forces pour la reconquerir qu'il en avoit d'envie. Pendant cete minorité, les seigneurs du pays firent chacun leur partie pour se cantonner, & bastirent plusieurs places fortes dans leurs terres. Ils estoient tous d'accord de reduire leur duc au petit pied : mais pas un ne vouloit souffrir que les estrangers se meslassent trop avant de leurs affaires, quoy qu'ils s'en servissent quelque-fois pour leurs desseins.

1036. & suiv.

En ces années-là, le nom des Normands commença à se rendre glorieux & puissant en l'Italie, principalement dans la Poüille & dans la Calabre. Dés l'an 1003. quarante advanturiers de cete nation, au retour de la terre saincte, y ayant fait des actions presque incroyables contre les Sarrasins, en faveur de Gaimar duc de Salerne, qui estoit fort tourmen-

1036. & suiv.

té par ces infidelles, & estant revenus en Normandie chargez d'honneur & de presents, avoient excité les autres braves de leur pays à aller chercher fortune de ces costez-là. Le premier qui y passa, fut un gentilhomme nommé Drogo ou Drengot Osmond, lequel estant contraint de quitter le pays pour avoir tué en presence de son prince un Guillaume Repostel qui s'estoit vanté d'avoir abusé de sa fille, alla avec ses quatre freres & quelques-uns de ses parents & amis, offrir son service à Meles duc de Bary, & à Pandolfe prince de Capouë, qui s'estoient revoltez contre les Grecs. Ils les receurent à bras ouverts, & leur donnerent une ville & des terres pour leur entretenement. Puis comme ceux-là se furent establis, non sans beaucoup de risques, de combats & d'aventures, les six fils de Tancrede de Hauteville gentilhomme de l'evesché de Constances, qui en avoit douze tous fort braves, y arriverent & porterent leur gloire bien plus haut que les autres. Des premiers qui y passerent, nous en trouvons trois qui fu-

rent ducs de Capouë ſucceſſivement; Richard fils d'Anſquetel du Carrel, qui eut pour fils Jourdain, & un autre Richard. Ce dernier fut deſpouillé de ſa duché par Roger II. comte de Sicile ſon couſin.

Quant aux fils de Tancrede de Hauteville, deſquels l'aiſné demeura en Normandie, & y recueillit la ſucceſſion de ſon pere, chacun d'eux fit de grandes conqueſtes ſur les Grecs & ſur les Lombards, qui tenoient encore ces provinces. Unfroy, Drogo, & Robert Guiſchard furent ducs de la Poüille & de la Calabre l'un aprés l'autre, & Roger comte de l'iſle de Sicile ; Il eut un fils de meſme nom que luy. Guiſchard eſpouſa deux femmes : de la premiere qu'il quitta pour cauſe de parenté, il eut Boamond : de la ſeconde nommée Sichelgatide fille de Gaimard Duc de Salerne, vint Roger ſurnommé à la Bourſe. Boamond chaſſé du pays par la crainte de cete maraſtre, qui avoit tenté de l'empoiſonner, & qui n'en ayant pu venir à bout avoit fait perir ſon mary par le meſme moyen, s'eſtoit refu-

1036. & ſuiv.

gié chez Jourdain prince de Capouë, qui avoit espousé sa sœur. De là il fit la guerre quelque temps à Roger son frere puisné : Mais les Chrestiens passant par la Poüille pour aller en terre saincte, l'emmenerent avec eux en Syrie, où il conquit la principauté d'Antioche. Toutes les conquestes faites en Italie par les autres fils de Hauteville, revindrent enfin à Roger comte de Sicile, qui se rendit si puissant qu'il prit le titre de roy, & se le fit confirmer par le pape. Il fut pere de Guillaume le Mauvais, qui regna aprés luy.

Toute la Normandie estoit à feu &
1036. à sang, à cause des querelles particulieres des seigneurs malignement entretenuës par les oncles du jeune duc. Alain III. duc de Bretagne son tuteur, y estant venu pour les appaiser, ne se pût garantir d'un poison mortel que les factieux luy donnerent, & dont il mourut quelque temps aprés. Il y a des chroniques qui disent que les Normands se saisirent de sa personne, & le firent mourir en prison. Son fils Conan II. estant encore au berceau luy succeda.

Alain estant mort, le roy de France, qui avoit la personne du jeune duc Guillaume en sa cour, le renvoya en Normandie, croyant que sa presence appaiseroit les troubles, & luy donna pour gouverneur Gislebert comte d'Hiesmes fils du comte Gefroy, seigneur qu'il crut devoir estre agréable aux Grands du pays pour son illustre naissance, & pour sa rare sagesse & probité. Toutes ces belles qualitez ne le garantirent point de leur jalousie enragée : Deux gentils-hommes subornez, à ce qu'on disoit, par Raoul de Vassy, fils de Mauger, le tuerent en trahison comme il alloit à cheval par la campagne. 1037. & suiv.

Guillaume comte de Montgommery assassina aussy le precepteur du jeune duc, il s'appelloit Theroude, & encore un autre, nommé Aubert qui avoit eu le mesme employ. Un des parents de ce dernier vengea sa mort par de semblables moyens, il surprit le comte une nuict dans son logis, & luy coupa la gorge, à luy & à tous ceux de sa suite. Ces tragedies & cinquante autres semblables se joüerent en Norman-

die durant la minorité du duc Guillaume.

En ce temps-là Guillaume le Gros
1037. duc d'Aquitaine fut delivré de prison & mourut la mesme année. Othon ou Eudes son frere de pere & de mere luy succeda. Cet Eudes avoit herité de la duché de Gascongne, & en avoit pris possession dans l'eglise de sainct Severin de Bourdeaux selon la coustume. Il recueillit cete seigneurie à cause de Brisque sa mere, qui estoit fille du duc Sance. Ainsi la maison de Gascongne fondit en celle de Poitiers ou de Guyenne.

Cete mesme année 1037. Bau-
1037. douïn le Barbu ou à la Barbe, comte de Flandres mourut; son fils Baudouin surnommé de l'Isle luy succeda.

Les pretentions d'Eudes comte de Champagne sur le royaume de Bourgongne n'estoient pas entierement estouffées: il se jetta avec une armée dans le royaume de Lorraine qui appartenoit à l'empereur, & prit la ville de Commercy: mais comme il voulut attaquer celle de Bar, Gotelon duc de Lorraine, lieutenant des

armées de l'empereur qui l'avoit investy de la duché de Bar au préjudice des filles de Thierry, le vint choquer si rudement, qu'il desfit son armée & le renversa mort sur la place, avec Manasses comte de Dammartin, & grand nombre de noblesse. Sa teste fut portée à l'empereur, & le tronc de son corps recueilly par Roger evesque de Chaalons, à sa femme, qui l'inhuma dans l'eglise de Marmoustier. Ses deux fils Thibaud & Henry-Estienne partagerent ses terres. Thibaud eut les comtez de Chartres, de Bloys & de Tours, & Estienne celles de Troyes ou Champagne & de Meaux ou Brie. Ce dernier commença à prendre le titre de Comte Palatin de Champagne & Brie. 1037.

Gefroy Martel, suivant la passion d'Agnes sa femme, qui desiroit advancer ses fils de son premier lict qui estoient Pierre-Guillaume & Guy-Gefroy, suscita les sujets d'Eudes duc d'Aquitaine à se rebeller contre luy. Ce dessein quoy que peu juste, luy reüssit comme il souhaitoit : car Eudes qui n'avoit point d'enfants, ayant esté tué l'an 1039. au 1038. & 39.

ſiege de je ne ſçay quelle bicoque, Pierre-Guillaume luy ſucceda dans la comté de Poitou & dans les duchez de Guyenne & de Gaſcogne. Celuy-cy mourut vers l'an 1058. Guy Gefroy ſon frere herita de tous ſes Eſtats.

1309. Les factions ne pouvoient finir en Normandie : un Roger de Toeſny, deſcendu d'un * Uldrit oncle de Rollo premier duc de Normandie, qui l'avoit fait ſon grand porte-eſtendard, ſe mit dans la teſte que la duché luy appartenoit mieux qu'à un baſtard, & prit les armes pour la revendiquer. Celuy-là ayant eſté defait & tué avec ſes fils dans une bataille, par Roger de Beaumont, peu aprés le comte d'Evreux, il ſe nommoit Richard, & eſtoit fils de Robert archeveſque de Rouen, grand oncle paternel du duc, eſpouſa ſa veuve & embraſſa ſa pretention. Mais ſon eſpée pour ainſy dire, ſe trouva trop courte, & le roy ſe mettant de la partie contre luy, il fut contraint de s'accommoder avec ſon prince; qui le fit grand ſeneſchal hereditaire de Normandie, & depuis comte de Varvich,

* Ouldry Oulry.

lors qu'il eut conquis l'Angleterre, où ce seigneur luy rendit de tres bons services. Cete revolte appaisée il s'en esmeut une autre de la part de Guillaume d'Arques qui refusoit de rendre hommage au jeune duc, & de deferer à Raoul de Gassey qu'il avoit fait son connestable. Il se tenoit fort du secours du roy de France, lequel par un conseil nouveau, & peut-estre mal digeré, pensoit advancer ses affaires en Normandie en y entretenant les factions.

En Italie les advanturiers Normands se signaloient par des exploits qui surpassent la croyance. Ils avoient pour chef Guillaume surnommé Fierabras, sous la conduite duquel ils estoient employez par le lieutenant de l'empereur de Grece. Ils 1638.
travaillerent à chasser les Sarrasins de & 39.
Sicile, à condition qu'ils auroient part aux conquestes; Dans cete esperance ils gagnerent beaucoup de places sur ces infidelles : mais se voyant frustrez par les Grecs de leur recompense, ils tournerent leurs armes contre eux, & se ruant sur la Poüille, commencerent à la leur arracher.

EMPP. encore MICHEL & HENRY III. ou selon les autres II. fils de Conrad en Iuin. 1039.

Fierrabras leur chef estant venu à mourir, ils eslûrent en sa place Drogon son frere, & celuy-là ayant esté tué en trahison par les seigneurs du pays, ils luy substituerent Onfroy le troisiesme des freres.

Le lieutenant de l'empereur de Grece amena son armée de Sicile pour arrester leurs entreprises, & descendant à terre les combattit prés du fleuve d'Aufidus, non loin de Cannes, où autrefois Annibal fit un si horrible carnage des Romains. Les Grecs

1039. 40. & suiv.

n'y furent pas plus fortunez qu'eux: ils perdirent la bataille & un si grand nombre de leurs gents, que jamais depuis ils ne pûrent se relever de cete perte en ces pays-là; Et la puissance des Normands s'y accrût si fort, qu'elle estouffa la leur dans peu d'années.

Retournons en France. Foulques surnommé Nerra comte d'Anjou, mourut dans la ville de Metz en revenant du voyage de la terre saincte. On porta son corps dans l'eglise de Loches qu'il avoit bastie. Son fils Gefroy surnommé Martel luy succeda, l'un des plus heureux & des plus

1040.

vaillants princes de ce ſiecle là. Ce Foulques eſtant en Jeruſalem, touché d'un vif repentir de ſes pechez, voulut qu'on le trainaſt tout nud ſur une 1040.
claye la corde au col, ſe faiſant fouetter juſqu'au ſang & criant à haute voix *Ayez pitié Seigneur du traiſtre & parjure Foulques.* Les anciennes chroniques luy attribuent l'honneur d'avoir baſty & reparé les petites villes de Duretal, Baugé & Chaſteau-gontier en Anjou, celles de Montrichard, Chaumont, Monthreſor & ſaincte Maure en Touraine, & celles de Mirebeau, Monſtereuil, Paſſavant & Montlevrier.

Les deux fils d'Eudes comte de Champagne refuſoient de faire hommage de leurs terres au roy Henry, parce qu'il n'avoit pas voulu ſecourir leur pere contre l'empereur Con- 1040.
rad. Car le devoir d'entre le ſeigneur & 41.
& le vaſſal eſtoit mutuel; Et comme le vaſſal eſtoit obligé de ſervir ſon ſeigneur, le ſeigneur eſtoit auſſy obligé de ne pas laiſſer faire une injuſtice à ſon vaſſal, & de l'aſſiſter en droit & raiſon. Dailleurs pour couvrir leur felonnie, ils ſoûtenoient que la cou-

1041. ronne appartenoit à Eudes ſon frere. En effet, ſoit qu'il fuſt l'aiſné ou non, ils l'encouragerent à ſe porter pour Roy de France. Mais Henry ne donna pas le loiſir à cette conſpiration de faire progrés : il aſſiegea ſon frere dans un chaſteau où il s'eſtoit retiré, & l'ayant pris, il l'envoya ſous bonne & ſeure garde dans Orleans. Il y a apparence qu'il y fut detenu long-temps : mais il en eſtoit ſorty l'an 1054. puiſqu'on trouve qu'en cete année là il commandoit des troupes du roy dans la guerre contre Guillaume le baſtard. C'eſt tout ce qu'on en ſçait.

Aprés la priſe d'Eudes le roy marcha contre Eſtienne comte de Brie & de Champagne qu'il mit en deſroute; Et delà il tourna contre Galeran comte de Meulan allié de cete maiſon, qu'il deſpoüilla de ſa comté.

D'autre coſté il ſuſcita Gefroy Martel à renouveller la guerre à Thibaud. Martel aſſiegea donc la
1042. ville de Tours ; & quoy qu'il ſe fuſt fait un accord entre le roy & Thibaud, il ne voulut jamais ſe deſiſter de ſon entrepriſe. Comme il y avoit
prés

prés d'un an qu'il tenoit cete ville bloquée, Thibaud sçachant qu'elle alloit perir faute de vivres, se resolut de la secourir. Gefroy alla genereusement au 1042.
devant de luy, faisant porter à la teste de son armée la Chappe ou Manteau S. Martin en guise d'estendard : Il le rencontra sur les bords de la riviere de Cher entre les bourgs de saint Quentin & de Bleré, le combattit & le fit prisonnier. Ensuite il reduisit la ville sous son obeïssance, & depuis elle demeura tousjours aux comtes d'Anjou. Thibaud mesme ne put estre delivré, quelque instance que le roy en fist, qu'en la delaissant entierement, & la Touraine avec toutes ses dépendances & ses finages, & donnant pour cela son serment & celuy de cinquante de ses chastelains, & de pareil nombre de ses vavasseurs, ou simples gentilshommes.

En ce temps-là les princes faisoient porter pour enseignes les reliques de quelques Saincts qui estoient reverez dans leurs terres, ou qu'ils avoient euës des pays estrangers, & prenoient aussy souvent les bannieres des eglises pour leur servir d'estendards.

1039. Durant les troubles & factions que la minorité du duc Guillaume le bastard causoit en Normandie, le roy prit son temps de se faire livrer le chasteau de Tilleres, sous pretexte que les rebelles s'en pourroient saisir. En effet il le fit raser, mais peu aprés il le rebastit, & y mit garnison. Delà entrant plus avant dans la Normandie, il ravagea la comté d'Hiesmes, & y brusla la petite ville d'Argentan; qui est peut-estre le lieu que les Romains appelloient *Aræ Genuæ*.

Quoyque le duc Guillaume eust pris en main le soin du gouvernement, les seigneurs luy obeïssoient tousjours à regret à cause du defaut de sa naissance: ils avoient pour chef Guy de
1041. & 42. Bourgongne ou Franche-Comté, qui estant fils du comte Renaud, & d'Alix sœur du feu duc Robert, pretendoit dans son ame que la duché luy appartenoit. La faction fut si grande qu'elle pensa accabler Guillaume: mais s'estant rasseuré, il eut recours au roy Henry, lequel ayant pris un autre dessein que celuy qu'il avoit eu de le ruiner, l'alla joindre avec ses

EMPP. CONSTANTIN ICONOMAQUE en Iuin & encore HENRY III.
1042.

troupes. Tous deux donnerent bataille aux rebelles dans le lieu dit le Val des Dunes à quelques lieuës en deçà de la ville de Caën. Un gentilhomme de Coſtentin y abattit le roy d'un coup de lance : mais il ſe releva ſans aucune bleſſure. Les rebelles furent entierement taillez en pieces, Guy de Bourgongne aſſiegé & forcé dans Brioſne, & enſuite deſpouïllé des terres qu'il tenoit en Normandie ; Il ſe retira en Franche-Comté. 1042.

Le comte d'Anjou qui avoit eſté des plus avant dans les bonnes graces du roy, eſtant ſurvenu je ne ſçay quelle froideur entre eux, laſcha quelques paroles qui offenſerent tellement la majeſté du prince, qu'il entreprit de l'en chaſtier ; il manda donc le duc Normand pour l'accompagner en cette expedition, & entra dans les terres du comte ; mais ils ſe reconcilierent auſſy - toſt ſans coup ferir. 1043.

La querelle demeura à départir entre le Normand & l'Angevin ; la durée en fut auſſy longue que le regne de Martel, & le ſuccés favorable 1044.

tantost à l'un, tantost à l'autre.

1047. Trois ans aprés ce brave prince aagé seulement de quarante-huit ans, quitta le monde & se retira en l'abbaye de S. Nicolas d'Angers, où il vescut jusqu'en l'an 1061. Il passa pour le heros de cet aage-là, en vaillance, en generosité, en pieté & en justice, ennemy des tyrans & protecteur des foibles opprimez. Avant sa retraite il donna ses Estats à Gefroy dit le Barbu, & à Foulques surnommé le Rechin, qui estoient enfants de sa sœur Adeleïde & d'Alberic comte de Gastinois, non pas de Gastines en Poictou. Gefroy comme l'aisné porta le titre de duc d'Anjou, & se saisit de la ville d'Angers.

1047. Le duc Normand venu en aage de se marier, espousa Matilde fille de Baudoüin comte de Flandres, & d'Adeleïde ou Alix fille du roy Robert & sœur du roy Henry. Comme elle estoit sa parente, il falut avoir dispense du pape; Le S. pere ne la donna qu'à la charge qu'il bastiroit quatre hospitaux en quatre villes pour nourrir cent pauvres en chacun. L'eglise

n'estoit point encore bien accoustumée à ces dispenses ; elles passoient pour des abus & des attentats contre les Ss. canons. Mauger Archevesque de Roüen oncle du duc, non par un zele de discipline canonique, mais parce qu'il vouloit broüiller, afin que le comte d'Arques son frere pûst se faire duc, excommunia les deux espoux. Le duc s'en estant plaint à Rome, le pape envoya un legat pour luy faire droit : le legat convoqua les evesques de la province à Lisieux, & dans cete assemblée il fit déposer Mauger ; le duc aprés le relegua dans l'Isle de Grenezay.

Cependant le comte d'Arques ayant 1047.
son party formé leve les armes, le duc le pousse & l'assiege dans le chasteau d'Arques ; le roy qui changeoit de party, ou selon ses interests, ou selon son caprice, entreprend hautement sa deffense, & va en personne jetter des vivres & du secours dans Arques. Nonobstant ce rafraîchissement le duc s'opiniastre à le tenir bloqué ; tellement que le comte manquant de vivres, est obligé de capitu-

1047. ler, moyennant la vie ſauve, les membres entiers, & quelques terres pour ſa ſubſiſtance.

Les débris du party ſe ſauverent vers le roy, qui ayant jalouſie des proſpe-
1048. & ſuiv. ritez de Guillaume, & eſtant incité par les comtes d'Anjou & de Poitou ennemis de ce Duc, ſe promettoit de luy enlever bien-toſt ſa duché. Il n'en eut pourtant que le deſſein, le ſuccés luy fut contraire. Comme ſes troupes qu'il avoit levées à la ſourdine, s'eſtoient advancées vers Roüen penſant ſurprendre le duc, les Normands bien advertis taillerent ſon avantgarde en pieces entre Eſcoüy & Mortemer; ſi bien qu'il fut contraint de rebrouſſer vers Paris; & meſme apres cet eſchec de luy remettre le chaſteau de Tilleres. Voilà les com-
✠ mencements des longues & ſanglantes guerres d'entre les rois de France & les princes Normands qui bien-toſt aprés regnerent en Angleterre.

1049. & ſuiv. Le duc Guillaume n'ayant point accouſtumé de pardonner à ceux qui prenoient les armes contre luy, par-

ticulierement à ses parents du costé paternel, il falut que la pluspart de ceux qui avoient esté dans les interests du roy ou du comte d'Arques, passâssent dans la Pouïlle, où ils trouverent beaucoup meilleure fortune qu'ils ne l'eussent pû avoir en Normandie.

Le duc victorieux porta la guerre en Anjou, & en passant se saisit de la comté du Maine, que le comte Hebert luy laissa par testament en recompense de ce qu'il l'avoit deffendu contre l'Angevin.

Il y avoit eu une longue guerre entre l'empereur Henry qui soûtenoit les maisons d'Alsace & de Luxembourg, & Godefroy le Preux duc de Lorraine, assisté de Baudouin comte de Flandres, pour divers sujets qu'on peut voir dans les histoires de ces pays-là. Le pape Leon estoit venu exprés en Lorraine pour les accommoder; mais aprés ce traité, le feu qui n'estoit que caché sous les cendres, se ralluma. Il est à croire que le roy de France ne demeura pas oisif & sans se mesler de cete guerre. Quoy qu'il en fust, luy & l'empereur Henry III.

1048. 49. 50. & 51.

ſurnommé le Noir, s'entrevirent cete
1052. année dans le païs Meſſin, où ils renouvellerent les anciennes alliances d'entre les deux couronnes.

Au ſortir de la Germanie, le pape
1051. Leon emmena des troupes en Italie pour s'oppoſer aux Normands, qui eſtant devenus puiſſants, entreprenoient auſſy ſur les terres du ſainct ſiege. Ces braves advanturiers conduits par Onfroy le ſecond des douze fils de Tancrede de Hauteville, luy monſtrerent ce qu'ils ſçavoient faire. Ils taillerent ſon armée en pieces & le firent priſonnier : puis luy ayant ainſy fait eſprouver leur valeur, ils luy donnerent des preuves de leur pieté & de leur generoſité, le mettant en liberté tout auſſy-toſt, & le traittant avec beaucoup de ſouſmiſſion, & de reſpect.

En recompenſe, il leur donna toutes les terres qu'ils avoient conquiſes, (car ils avoient beſoin de quelque titre) & celles encore qu'ils pourroient conquerir ſur les Grecs & ſur les Sarraſins. Onfroy fit part de ſes conqueſtes à Robert ſurnommé Guiſchard, c'eſt à dire le Ruſé, à

Roger & à ses autres freres. 1054.

Thibaud comte de Troyes & de Chartres avoit fort sur le cœur que le roy eust souffert au comte d'Anjou de luy ravir sa comté de Tours. Il s'en plaignit souvent, & n'en ayant pû avoir raison, il alla trouver l'empereur à Mayence, qui le fit son chevalier ou vassal, & luy promit sa protection. Un mesme seigneur pouvoit bien estre vassal de plusieurs souverains, à raison de diverses terres & de diverses charges : (car ils faisoient hommage des charges comme d'un fief :) mais il ne faut pas conclure delà que Thibaud ait voulu faire dependre la comté de 1055. Champagne de l'empereur. Tous les titres de ce temps-là prouvent le contraire.

EMPP. THEODORE fille de Const. puis MICHEL IV. & HENRY IV. fils de Henry III.

Pour prevenir les semences de jalousie & de discorde que ce voyage pouvoit avoir jettées entre l'empereur & le roy, ils trouverent bon de s'esclaircir par une mutuelle entreveuë dans la ville d'Yvoy. Le roy s'y plaignit que l'empereur avoit contrevenu aux articles de l'alliance, mais il n'en rapporta aucune satisfaction ; 1057. & 58. Et ayant conceu quelque crainte d'un

mauvais dessein sur sa personne, il se retira de nuict.

1060. Le brave Robert Guischard avec ses Normands ayant achevé de conquerir la Calabre, s'en fit appeller comte pendant deux ans; mesme aprés ce temps-là il ne craignit point de prendre le titre de duc.

1058. La Normandie avoit tousjours dans son sein des estincelles de division, le roy qui en pensoit profiter, tenta de s'en rendre maistre par une seconde expedition. Elle ne luy fut pas plus heureuse que la premiere; les Normands ayant chargé son armée sur la chaussée de Varaville, entre Caen & Lisieux, le deffirent entierement, & il falut alors qu'il receust la paix du duc.

1059. *On vit l'an* 1059. *un prodige tout-*
EMPP. *à-fait inoüy. Une grande multitude*
ISAAC *de lezards, de couleuvres & autres*
COMNENE *bestes venimeuses, s'estant assemblée*
& encore *dans une plaine prés de la ville de Tour-*
HENRY IV. *nay, se separa en deux bandes qui se*
1059. *battirent opiniastrement, tant que l'une des deux estant vaincüe & chassée, abandonna la place toute couverte de ses morts, & se retira dans le creux d'un*

gros arbre ; où les vainqueurs la pour-ſuivirent pour achever la desfaite. Mais les payſans y accourant avec de gros baſtons, des brandons de feu, & des fagots, exterminerent les uns & les autres.

Non long-temps aprés le roy ſe ſentant caſſé de travaux, quoy qu'il n'euſt que cinquante-quatre ans, aſſembla les grands du royaume à Paris, & leur ayant remonſtré les ſervices qu'il avoit rendus à l'Eſtat, & comme il s'eſtoit bien acquitté du commandement des armées, il les pria tous en general, & chacun en particulier, de reconnoiſtre Philippe ſon fils aiſné pour ſon ſucceſſeur, & de luy preſter le ſerment. Ce qu'ayant tous promis, il le mena à Rheims où il fut ſacré & couronne le vingt-troiſieſme May, jour de la Pentecoſte. L'archeveſque Gervais fit cet Office en preſence de pluſieurs autres Archeveſques, de trente-quatre eveſques, & des ſeigneurs des trois royaumes, de Neuſtrie, d'Aquitaine & de Bourgongne.

1059.

1060.

Sur le milieu de l'année ſuivante Henry eſtant à Vitry prés de Paris, fut attaqué d'une petite fiévre, dans laquelle ayant pris une forte medecine, elle l'altera ſi fort, qu'il ne put ſouffrir cete bruſlante ſoif, & but un verre d'eau fraiſche en l'abſence de ſon medecin avant la purgation : ce fut comme un coup de poignard qui luy bleſſa mortellement les entrailles, & peut-eſtre y avoit-il du poiſon dans ce breuvage, de ſorte qu'il en mourut le jour meſme, qui eſtoit le 4. d'Aouſt. On porta ſon corps à ſainct Denys.

Il veſcut 54. ans, & en regna 23. & 1. mois depuis la mort de ſon pere. Ce qui nous eſt reſté de ſon hiſtoire montre aſſez que ce fut un prince belliqueux, franc, liberal, religieux, & ayant tousjours une grande conſideration pour les gents d'egliſe & pour les gents doctes. Le Prieuré de ſainct Martin des Champs, (aujourd'huy renfermé dans l'enclos de Paris) eſt de ſa fondation.

A l'aage de 18. ou 20. ans il avoit eſpouſé une niece de l'empereur

Henry III. dont il eut ſeulement une fille, mais elle ne fut pas de longue vie, non plus que ſa mere. Il ſemble qu'aprés cela il fut pluſieurs années ſans penſer à de ſecondes nopces; Au moins s'il n'eut point d'autre femme qu'Anne de Ruſſie.

Pour n'encourir pas le danger de contracter mariage dans un degré defendu, il envoya chercher femme juſques en Ruſſie ou Moſcovie; Elle eſtoit fille de George roy de ce pays-là; quelque-uns le nomment Juriſclod, c'eſt Jaroſlas. Il en eut trois fils, Philippe, Robert & Hugues. L'aiſné n'avoit alors que ſept ans, Robert mourut en enfance, & Hugues eſtant parvenu en aage eut la comté de Vermandois, & fut la tige de la ſeconde maiſon de ce nom. Car on luy fit eſpouſer Adeleïde fille de Hebert dernier comte de la premiere branche de Vermandois, & elle emporta les ſeigneuries de ſon pere au préjudice d'un frere qu'elle avoit, nommé Eudes, parce que ſes vaſſaux le jugerent incapable de les gouverner à cauſe de l'imbecillité de ſon eſprit; defaut fort ordinaire dans la race

EMPP. CONST. DVCAS choisi par Michel qui se fit moine,& encore, HENRY IV,

Carlovingienne. Il ne laissa pas de se marier, & de ce mariage vint la maison de sainct Simon.

Le roy laissa tous ses trois fils sous la tutelle de Baudoüin de l'Isle comte de Flandres, qui avoit espousé sa sœur, & luy confia aussy la regence du royaume. C'estoit afin que ce prince qui avoit beaucoup de vertu & d'assez grandes forces, défendist ces mineurs, la reyne leur mere n'en ayant pas la puissance ny peut-estre la capacité.

Peu de jours aprés qu'elle fut veuve, elle se retira à Senlis, où elle faisoit bastir une eglise à l'honneur de S. Vincent martyr. Sa solitude ne fut pas si austere, qu'elle n'escoutast les recherches de Raoul de Peronne comte de Crespy, qui estoit voisin de là. Elle ne fit point de difficulté de l'espouser; Et cette seconde flamme pensa allumer une guerre civile, non pas pour la difference des qualitez, car les grands alloient presque de pair avec les rois; mais par ce que Raoul estoit parent du premier mary, & que sa premiere femme vivoit encore. A cause dequoy les evesques excommu-

nicrent ce ſeigneur : mais rien ne pût luy faire laſcher priſe que la mort, qui le deſtacha d'avec cette princeſſe l'an 1066. Eſtant veuve & deſtituée d'appuy, elle s'en retourna mourir en ſon pays.

PAPES.

VACANCE de trois ans.

ALEX. II. eleu le 1. d'Octobre 1061. S. 11. ans, & prés de sept mois. *Schisme.*

GREGOIRE VII. fils d'un Charpentier, eleu le 21. Avril 1073. S. 12. ans, un mois. *Schisme.*

VICTOR III. eleu en May 1086. S. environ 1. an, 4. mois.

VACANCE 5. mois

URBAIN II. eleu en Mars 1088. S. 11. ans & 4. mois.

PASCAL eleu le 12. Aoust 1099. S. 18. ans, & 5. mois.

PHILIPPE I.

ROY XXXVIII.

Ce roy qu'une Circé retenoit par ses charmes,
Sans soucy de l'estat, de l'honneur, ny des Loix;
Vid ses braves Sujets subjuguer par leurs armes,
L'impieté des Turcs, & l'orgueil des Anglois.

PHILIPPE I.

ROY XXXVIII.

Aagé de 7. à 8. ans.

TOut obeïssoit paisiblement à la Regence de Baudouin, les Gascons seuls refusoient de s'y sousmettre, apprehendants, disoient-ils, qu'avec ce titre il ne fist perir son pupille pour envahir la couronne, sur le pretexte qu'il avoit espousé la sœur du roy Henry. 1060. 61. & 62.

Baudouin dissimula sagemement cete injure, & les entretint avec douceur : mais deux ans aprés il mena une armée vers les Pyrenées, feignant que c'estoit pour faire la guerre aux Sarrasins d'Espagne ; Lorsqu'il eut passé la Garonne, il s'arresta dans les terres des rebelles, & les rangea à la raison, sans coup frapper. En ce pays-là

la ſeigneurie de Foix commença pour lors à porter le titre de comté, Bernard fils de Roger comte de Carcaſſonne obtint cete dignité de Raimond II. comte de Toulouſe, dont cete terre eſtoit mouvante.

1062. Gefroy Martel eſtant mort ſans enfants, Guy-Gefroy-Guillaume duc d'Aquitaine crut que les neveux de ce comte, qui eſtoient Gefroy & Foulques, n'avoient point de droit ſur la Saintonge, parceque leur oncle n'en avoit jouy que par uſufruit. Il voulut donc s'en reſaiſir & aſſiegea Saintes. A cete premiere fois pluſieurs de ſes gents ayant laſché le pied, ſon armée fut desfaite par les deux freres prés de Chef-Boutonne; mais l'année ſuivante il en remit une autre plus grande ſur pied, & leur enleva cete ville. Un an auparavant il avoit eu guerre avec Hugnes ſeigneur de Luſignan, qui fut tué dans un combat.

1062. & 63. Les deux freres Angevins ne ſe piquerent point d'avoir leur revanche du Poitevin, mais s'acharnerent à ſe faire la guerre l'un à l'autre. Foulques le Rechin, le puiſné des deux eſtant le plus meſchant fut le plus habile : il

gagna les ſeigneurs de Touraine & d'Anjou, qui trahirent vilainement ſon frere Gefroy, & le livrerent avec la ville d'Angers. 1063.

Cependant le duc d'Aquitaine ayant reconquis la Saintonge, mena ſon armée victorieuſe en Eſpagne, où il força la ville de Barbaſtre alors fort riche & fort renommée. Dix ans auparavant Ebbes comte de Roucy & pluſieurs autres ſeigneurs François allerent exercer leur vaillance contre ces infideles Sarraſins.

Le zele de la religion mena ſouvent les princes & les ſeigneurs de l'Aquitaine & du Languedoc en ce pays-là pour ſecourir les Chreſtiens : & leur aſſiſtance ſouſtint & releva bien fort les petits rois Eſpagnols.

Edoüard roy d'Angleterre, que ſa vertu chreſtienne a mis au nombre des Sainćts, ſe voyant ſans enfants, reſolut de laiſſer ſon royaume à Guillaume le Baſtard duc de Normandie, en conſideration du bon traitement qu'il avoit receu dans la maiſon de Robert ſon pere lors qu'il fut chaſſé de ſon royaume, joint qu'il eſtoit ſon proche parent. Com- 1064.

me il se sentit proche de la mort il confirma cete resolution par un testament solemnel. Il y avoit dans le roy-
1065. aume un seigneur fort puissant nommé Haralde fils de Godoüin, & d'une fille du roy Kanut II. qui gardoit dans son cœur une secrete pretention sur la couronne. Il avoit neantmoins juré à Guillaume de luy aider à le mettre en possession, & d'espouser sa fille comme pour gage de certaines conditions que le Normand luy promettoit. Mais lors qu'Edoüard fut mort, il crut qu'un royaume valoit bien un parjure, & se fit deferer la couronne par les Anglois, qui en effet n'aimoient pas la domination estrangere. Il pensoit s'estre bien affermy dans le thrône par une grande victoire qu'il remporta sur Harwic roy de Noverge qui estoit descendu en Angleterre avec mille vaisseaux ; tellement que Guillaume luy ayant envoyé des ambassadeurs, pour le sommer d'espouser sa fille, & de luy venir rendre hommage, il ne se contenta pas de leur répondre avec une extreme arrogance, mais encore les traita outrageusement.

Le baſtard rechercha donc de toutes 1065.
parts l'aſſiſtance de ſes amis & de ſes & 66.
alliez pour avoir raiſon de cete injure, & pour ſe mettre en poſſeſſion de ſon droit; Et il travailla ſi bien qu'ayant aſſemblé à force de grandes promeſſes, une puiſſante armée de Normands, de François, de Flamands, & obtenu la benediction du S. pere il s'embarqua à S. Valery, deſcendit en Angleterre dans la comté de Sudſex, & ſe retrancha dans un camp prés de Haſtings. En cet endroit Harald eſtant venu à la rencontre, il luy donna bataille le quatorzieſme d'Octobre. Haralde combattit vaillemment, & tint long-temps la victoire en balance; mais enfin ayant eſté tué dans la meſlée avec ſes principaux chefs, il la laiſſa toute entiere à ſon ennemy. Ainſi l'Angleterre demeura à la diſcretion du vainqueur. On s'imagina que cete grande revolution avoit eſté preſagée pas une effroyable Comete, qu'on avoit veuë durant quinze jours eſtendre dans le ciel trois grands rayons, qui en occupoient preſque toutes les parties meridionales.

Avant que Guillaume passast la mer, il avoit veu mourir Conan duc de Bretagne. On disoit qu'il l'avoit fait empoisonner, par ce qu'il revendiquoit la duché de Normandie comme luy appartenant à cause de sa mere fille du duc Robert. Hoel qui avoit espousé sa sœur, luy succeda.

1067. & suiv. Les Anglois maltraitez par les Lieutenants & Officiers de Guillaume, se revolterent les années suivantes, & appellerent les Danois à leur secours : mais ils ne firent qu'aggraver leur joug, car il leur osta presque toutes leurs terres, & mesme leurs loix anciennes, y establit celles de son pays, comme aussy sa langue pour tous les actes de justice, & mit tous les seigneurs qui l'avoient suivy, en possession des biens des Anglois, dont la plus grande partie fut ou chassée ou tuée.

Ainsi finit le regne des Anglois dans cete Isle, qui en a pourtant retenu le nom; mais en effet depuis ce temps-là elle a tousjours esté dominée, & l'est encore par le sang des Normands, les rois & les plus grands du pays en estant descendus & tenant leurs droits de ce

Guillaume le baſtard, à qui l'on donna le ſurnom de CONQUERANT.

Baudouin regent du royaume de France & comte de Flandres, ſurnommé le Bon ou le Debonnaire, finit ſes jours l'an 1067. Il avoit deux fils, Baudouin dit de Monts qui fut comte de Flandres, & Robert qu'on ſurnomma le Friſon, par ce qu'il avoit vaincu les Friſons. Le premier prenoit quelquefois le titre de *Comte des Comtes* à cauſe qu'il en avoit pluſieurs dans ſa mouvance, celuy de *Marquis*, par ce qu'il eſtoit ſur les marches du royaume de Lorraine, & meſme celuy de *Prince de Flandres.* 1067.

On remarque que l'an 1069. *Arnoul ſeigneur de Selve commença à baſtir la ville d'Ardres ſur les ruines de ſon chaſteau de Selve.*

Baudouin de Monts ne veſcut que trois ans aprés ſon pere, eſtant mort l'an 1070. dans Audenarde. Il laiſſa deux fils, Arnoul & Baudoin, tous-deux en fort bas aage, & ordonna que l'aiſné auroit la comté de Flandres, & l'autre celle de Monts. 1070.

Leur tutele engendra un ſanglant

EMPP. ROMAIN DIOG ayant espousé Eudoxie veuve de Ducas, R. 3. ans. & encore HENRY III.

1068. differend entre Robert leur oncle, & leur mere Richilde, qui de son chef estoit comtesse de Monts, comme fille & heritiere de Regnier III. fils de Regnier au long Cou. Cete Princesse appuyée de Godefroy le Bossu duc de la basse Lorraine, desfit l'armée de Robert, & le despoüilla d'une partie de ses terres. Un si heureux succez la rendit si hautaine envers ses sujets, que les Flamands l'abandonnerent, & il ne luy demeura que les Wallons & les Hennuyers. Le roy se voulut porter pour arbitre & juge entre les deux parties; estant proche parent de toutes les deux, mais Richilde venant à Paris l'engagea à prendre ouvertement sa cause en main, ayant gagné son conseil à force de presents, & par le moyen de Gefroy chancelier de France, evesque de Paris, & d'Eustache comte de Boulongne son frere, qui avoit espousé Idde sœur de Gefroy le Bossu.

1070. Le roy boüillant du feu de jeunesse, & n'ayant pour lors que quelque dix-sept ans, voulut y aller en personne faire ses premieres armes. Elles

Elles furent peu heureuſes, car le 1070.
vingtdeuxieſme de Février il fut battu & pouſſé prés de ſainct Omer, & Richilde priſe & menée à Montcaſſel. Mais comme Robert preſſoit trop le roy qui ſe retiroit vers Monſtreuïl, Euſtache comte de Boulogne, qui avoit un gros de reſerve, l'enveloppa, le prit & le mena à S. Omer. C'eſtoit l'advantage du roy que les chefs des deux partis fuſſent priſonniers, afin qu'il puſt terminer ce differend d'autorité abſoluë, mais celuy qui commandoit dans Cambray rendit Robert pour delivrer Richilde; le roy en fut ſi irrité qu'il ſaccagea & bruſla la ville.

La meſme année Richilde quoy que tousjours aſſiſtée des François, perdit une autre bataille, & meſme ſon fils Arnoul prés de Caſſel; & enſuite tout ſon pays, horſmis le Haynaut où elle ſe retira.

Le roy picqué au jeu, retourna une ſeconde fois en Flandres, & y hazarda une autre bataille; dans laquelle Euſtache comte de Bologne ſon principal conſeiller, eſtant demeuré priſonnier, le chancelier ſon frere qui 1071.

avoit tout pouvoir à la cour, ne ſongea qu'à obtenir ſa délivrance, & par cete
1071. raiſon obligea le roy d'abandonner la cauſe de Richilde

Bien plus, il luy fit eſpouſer Berthe fille de Florent I. comte de Hollande, & d'une Gertrude de Saxe, laquelle s'eſtoit remariée à Robert en ſecondes nopces. Par ce moyen il l'engagea à ſouſtenir la querelle de ſon beau-pere, ſi bien qu'avec ſon ſecours il desfit pour la quatrieſme fois l'armée de Richilde: Ainſi il demeura & fut reconnu comte de Flandre, le jeune Baudoüin luy cedant les droits qu'il y avoit comme frere & heritier d'Arnoul.

EMPP. MICHEL VII. fils de Ducas R. 5. ans, & encore HENRY IV.

1071.

Les Normands advançoient tousjours leurs conqueſtes dans la Pouïlle; Roger frere de Robert Guiſchard, envoya ſon frere en Sicile qui eſtoit occupée par les Sarraſins, il y conqueſta Palerme & Meſſine, & la priſe de ces villes luy ouvrit le chemin à ſe rendre Maiſtre de toute l'Iſle.

Depuis la mort du Regent Baudoüin, le roy Philippe parvenu en âge d'adoleſcence, fit bien connoiſtre

qu'il ne vouloit ressembler ny à son pere ny à son ayeul, & qu'il ne croyoit pas comme eux, que la royauté fust un employ astreint aux regles de la justice & aux loix, mais une licence de tout faire ; tellement qu'il ne gardoit aucune retenuë, & s'émancipoit à quantité de desordres & de vexations sur ses sujets & sur ceux qui passoient dans son royaume. Un jour entre autres, il destroussa des marchands des terres du pape qui venoient aux foires, & les mal-traita. Sur quoy le pape Gregoire VII. qui ne cherchoit qu'occasion de se constituer le juge & le reformateur des princes, escrivit à Guillaume duc d'Aquitaine, que se joignant avec les autres seigneurs du royaume, il eust à luy faire remonstrances, & luy declarer que s'il ne se corrigeoit, il l'excommunieroit luy & tous les sujets qui luy obeïroient, & mettroit l'excommunication sur l'autel sainct Pierre pour la reaggraver chaque jour.

1073. & 74.

L'an 1076. advint la mort de Robert I. duc de Bourgongne. Il fut inhumé dans l'eglise de Semur qu'il avoit bastie. Son fils Henry estant 1076.

decedé avant luy, avoit laissé deux fils, Hugues & Othon, dont le premier succeda à son ayeul.

Guillaume le Conquerant, aprés avoir entierement subjugué l'Angleterre, reprimé la rebellion de son fils Robert, & dompté les Manceaux, passa en Bretagne pour la reduire sous ses loix, comme fief dependant de la Normandie, & mit le siege devant Dol. Le duc, ou comte Hoël fort alarmé, implora l'assistance du roy, qui marchant en personne à son secours, fit lever le siege.

La mesme année la paix se fit en-
1077. tre les deux rois, mais elle fut rompuë presque aussy-tost pour une autre cause que voicy. Le Conquerant avant que d'aller à la conqueste d'Angleterre, avoit en presence du roy donné la duché de Normandie à Robert son fils aisné : Robert s'en vouloit mettre en possession, le pere l'en empeschoit, & le roy soustenoit le fils dans sa demande. Ce fut-là le sujet d'une nouvelle guerre.

EMPP. NICEPHORE BOTON usurpateur R. 3. ans, & encore HENRY IV. 1076.

1077. 78. & suiv.

Le pere assiegea son fils rebelle dans le chasteau de Gerbroy prés de Beauvais. Un jour il advint que dans

une ſortie ſon fils le bleſſa & le deſarçõna d'un coup de lance: mais l'ayant reconnu à ſa voix ; il le releva la larme à l'œil. Ainſi le ſiege fut levé; Et le pere enfin eſtant vaincu par les ſentiments de la nature, & par les prieres de ſa femme & de ſes Barons, luy accorda ſa grace, luy quitta la duché, & il repaſſa en Angleterre. 1077. & 78.

Gefroy le Boſſu duc de la baſſe Lorraine, qui en faveur de Baudouïn comte de Monts fils de Richilde, avoit combattu & desfait Robert le Friſon, ayant peu aprés ſa victoire eſté aſſaſſiné dans Anvers, l'empereur retint la duché de la baſſe Lorraine, & donna ſeulement le Marquiſat d'Anvers à Godefroy duc de Buillon, fils d'Idde ſœur de Gozelon & d'Euſtache comte de Boulongne ; mais douze ans aprés, il luy rendit cete meſme Lorraine pour les grands ſervices qu'il en avoit receus.

Il y avoit desja quelques années que le roy Philippe eſtoit marié ſans avoir encore eu aucuns enfants, il fit ordonner des prieres par tout ſon royaume pour en demander à Dieu. Les vœux des François furent exau-

cez; il luy nasquit un fils qu'il nomma Louys, & qui regna aprés luy. Il en tesmoigna sa joye à ses sujets par lettres publiques, & il voulut que cete heureuse naissance fust celebrée par tout avec des resjoüissances solemnelles.

1080. Les seigneurs de la Touraine & du Maine touchez de commiseration pour le jeune prince Gefroy, avoient pris les armes contre Foulques le Rechin son frere pour le forcer à le mettre en liberté. Cet homme barbare, plustost que de le relascher ayma mieux donner la comté de Gastinois au roy Philippe, afin qu'il le soustinst dans son injustice.

EMPP. ALEXIS COMN. R. 37. ans 7. mois, & encore HENRY IV.

1080.

Quelques années aprés, son propre fils aussy nommé Gefroy II. du nom, & surnommé Martel, picqué de l'affront que le Rechin avoit fait à sa mere en la repudiant, c'estoit Ermengarde de Bourbon, & touché de la misere de son oncle, employa aussy la force des armes pour contraindre son
1089. pere à le delivrer. Mais ce fut inutilement; il ne pût se resoudre à le relascher, jusqu'à ce qu'il eut reconnu que la melancholie, ou quelque breuvage

luy avoit troublé le ſens, & le rendoit incapable de tenir aucune ſeigneurie. Alors le pape Urbain qui l'avoit excommunié pour cete injuſte détention & l'avoit declaré deſcheu de ſes terres & ſeigneuries, le fit abſoudre & rehabiliter ſolemnellement par ſon legat; et depuis luy-meſme eſtant à Tours confirma la ſentence d'abſolution l'an 1097.

Le fameux Robert Guiſchard prince des Normands dans la Pouïlle, mourut cete année 1085. ayant auparavant gagné deux batailles navales, l'une ſur les Venitiens, & l'autre ſur les Grecs. Il avoit deux fils, Boemond & Roger. L'aiſné eſtant alors banny par la crainte de ſa maraſtre, comme nous l'avons dit, ſon puiſné s'empara des duchez de la Pouïlle & de la Calabre; A cauſe dequoy les freres furent en querelle juſqu'au temps de la premiere Croiſade, que les ſeigneurs François paſſant par la pour aller à la Terre-Saincte, les mirent d'accord. Leur oncle Roger garda la Sicile avec titre de comte ſeulement. 1085.

La duché de Normandie eſtant de 1085.

meurée à Robert, il en traittoit les peuples avec une extreme rigueur; ſitoſt que les plaintes en eurent eſté portées à ſon pere, il repaſſa d'Angleterre en ce pays-là pour le chaſtier: mais la tendreſſe paternelle le reconcilia facilement avec luy.

1086. L'an 1086. fut ſignalé par de furieux desbordements d'eaux & par un prodige inouy avant ce temps-là; c'eſt que les volailles domeſtiques devenant tout d'un coup ſauvages, quittoient les maiſons & s'envoloient dans les bois, & dans les champs.

1086. Juſques-la le roy Philippe prince fort voluptueux, avoit paſſé ſes plus belles années ſans inquietude & ſans ſoucy : mais les plaiſirs deſreglez ſe troublent eux-meſmes; ils deviennent ſouvent affaires, & en attirent de fort dangereuſes. S'eſtant deſgouſté de Berthe ſa femme, il ſe ſervit du pretexte de la parenté qui ſe trouva entre eux deux, & l'ayant prouvée ſelon les formes d'alors, il fit diſſoudre ſon mariage par l'autorité de l'egliſe, quoy qu'il en euſt un fils nommé Louys, aagé de cinq ans, & une fille nommé Conſtance. Il relegua

ensuite sa repudiée à Monstreuil sur mer, où elle vescut long-temps assez pauvrement.

Ce divorce fait selon les formes & par sentence juridique, il demanda la fille de Roger comte de Sicile nommée Emme; elle fut amenée jusqu'aux costes de Provence : toutefois il ne l'espousa pas. On n'en dit point la raison: mais il y a apparence que dans le temps qu'elle venoit, il se donna à quelque nouvelle inclination qui luy fit rompre ce mariage. 1087.

Guillaume le Conquerant devenu valetudinaire, faisoit diete à Rouën pour se descharger de trop de graisse qui l'incommodoit. Le roy le railloit à tout propos, & demandoit quand il releveroit de ses couches: le duc luy envoya dire qu'il iroit faire ses relevailles à S. Geneviefue de Paris avec dix mille lances en guise de chandelles. En effet, si-tost qu'il le pût il monta à cheval, desola tout le Vexin François, & força & brusla Mantes, où il passa tout au fil de l'espée. Mais il s'eschauffa si fort à l'attaque de cete place, qu'il se mit luy même le feu dans 8018. 1807.

le corps, & tomba malade, de ſorte qu'il ne put aller plus avant, & retourna à Rouën. Aprés qu'il y eut languy aſſez long-tẽps, il mourut le 8. de Sept. en reputation de prince tres-vaillant, tres-puiſſant & tres magnifique, mais extremement ſuperbe, avare, & qui pis eſt, fort cruel à l'endroit de ſes ſujets.

Il donna par ſon teſtament le royaume d'Angleterre à Guillaume dit le Roux, qui n'eſtoit que le ſecond de ſes fils; la Normandie à Robert qui eſtoit l'aiſné, on le ſurnommoit *Courte-henſe*, & quelques terres avec de l'argent à Henry le plus jeune des trois. Ce qui fait voir clairement qu'en ce temps-là les peres diſpoſoient de leur ſucceſſion, & advan-
✠ çoient ou desheritoient leurs enfants
1088. comme il leur plaiſoit. Robert, du commencement remua toute l'Angleterre, qu'il pretendoit luy appartenir par droict d'aiſneſſe, & ce pays-là en ſouffrit de grandes deſolations: mais n'y eſtant pas paſſé aſſez toſt, la diligence de ſon frere Guillaume rallentit l'ardeur de ſes partiſans, & s'aſſura du royaume.

1089. L'an 1089. arriva la mort ſubite

de Robert dit le Friſon, comte de Flandres, comme il dreſſoit un grand armement pour paſſer en Angleterre, & demander la penſion de trois mille marcs d'argent que Guillaume le Conquerant avoit promiſe à Baudoüin comte de Flandres pour l'avoir aſſiſté à la conqueſte de ce royaume-là. Son fils de meſme nom, luy ſucceda en ſa comté. On luy donna à quelque temps delà le ſurnom de Jeruſalem, par ce qu'il aſſiſta au ſiege de cette ville.

L'an 1090. le feu ſacré, qu'ils nommoient le feu S. Antoine, ſe rallumant plus furieuſement que jamais, cauſa d'horribles deſolations dans la haute & baſſe Lorraine. On y voyoit par tout, dans les chemins, dans les foſſez & aux portes des egliſes des perſonnes ou mourantes, ou à qui la douleur inſupportable du mal faiſoit jetter les hauts cris, d'autres à qui cete peſte ardente avoit devoré les pieds ou les bras, ou une partie du viſage. 1090.

Foulques le Rechin extremement incontinent & changeant en femmes, mais qui avoit plus de deſirs que de puiſſance, aprés en avoir quitté deux 1093.

ſous couleur de parenté, avoit l'an 1089. eſpouſé Bertrade, fille de Simon de Montfort. Les appetits de cetre femme jeune, belle, coquette, ne s'accommoderent pas avec la vieilleſſe de ſon mary goutteux & chagrin,
1093. elle le quitta au bout de trois ans pour ſe jetter entre les bras du roy Philippe qui n'aimoit que trop les Dames. Ce prince s'eſtant advancé juſqu'à Tours, avoit concerté avec elle les moyens de ſatisfaire leurs deſirs. Pour cet effet il y laiſſa un gentilhomme, qui prenant ſon temps, enleva cete femme de l'egliſe de S. Martin, & la luy mena à la ville d'Orleans, où il l'attendoit. Cet horrible ſcandale fut encore ſuivy d'un autre qui ne l'eſtoit pas moins, lors qu'on vit qu'il l'avoit eſpouſée en face d'egliſe, s'eſtant trouvé des eveſques, qui furent d'advis qu'il le pouvoit faire, et un meſme, ſçavoir Eudes de Bayeux, frere uterin de Guillaume le baſtard, qui oſa les marier enſemble, moyennant le revenu de quelques egliſes que le roy luy donna.

1094. Bertrade eſtoit parente du roy du cinquieſme au ſixieſme degré, & le

Rechin ſon mary du troiſieſme au quatrieſme ; c'eſtoit donc deux empeſchements. D'ailleurs ſi Philippe eſtoit libre, comme il pretendoit l'eſtre, Bertrade ne l'eſtoit pas, pource que ſon premier mariage n'avoit point eſté bien diſſout: Ainſi il y avoit dans cete conjonction, double adultere & double inceſte.

L'egliſe ne put pas diſſimuler un 1095.
attentat qui violoit toutes ſortes de loix, qui offenſoit tous les gents de bien, & qui donnoit un pernicieux exemple aux foibles & aux meſchants de ſe jetter hardiment dans de ſemblables deſordres. Auſſy quelques bons eveſques s'eſtant trouvez à ſes nopces, où il les avoit conviez, ſelon l'ordre du royaume, luy en parlerent avec une liberté evangelique, & luy en firent de tres-ſerieuſes remonſtrances. Particulierement Yves de Chartres, 1094.
qui croyant que ſa reconnoiſſance envers ſon roy, devoit aller à le retirer du precipice, non pas à l'y enfoncer par des flateries & des complaiſances, pourſuivit ſi chaudement cete affaire, nonobſtant toutes les traverſes que le roy & les courtiſans luy ſuſciterent,

que Hugues legat du S. ſiege ayant aſſemblé un concile à Autun, decerna excommunication contre Philippe. Toute-fois le pape en ſuſpendit l'effet, juſqu'à l'année ſuivante qu'il la fulmina luy meſme dans le concile de Clermont.

La fameuſe querelle d'entre le pape
1095. *& les empereurs, qui a cauſé tant de*
maux à la chreſtienté, eſtoit alors fort
eſchauffée. Elle avoit commencé entre
Gregoire VII. & Henry IV. le pre-
mier extremement imperieux & entre-
prenant, le dernier meſchant, cruel &
déreglé au dernier poinct. Les papes a-
voient pour pretexte, d'oſter à l'empe-
reur l'inveſtiture des benefices, comme
une choſe injuſte & ſacrilege : mais
leur motif pouvoit eſtre le deſir de
l'empire d'Italie, & d'aſſervir tous les
1595. *princes ſous la puiſſance pontificale. Ce*
qui paroiſſoit fort aiſé, dautant que toute
l'Europe eſtant partagée en cent & cent
dominations, il n'y avoit que des princes
fort foibles, ſi bien que la pluſpart d'en-
tre eux ou par devotion, ou pour evi-
ter la ſouveraineté des plus grands, ſe
ſoûmettoient & meſme ſe dévoüoient
au ſainct ſiege, & luy payoient tribut.

Desorte que s'il se fust trouvé quatre ou cinq papes de suite qui eussent esté aussy saincts & aussy habiles qu'ils le pouvoient estre, qui eussent agy sans aucun interest que celuy de Dieu & de son eglise, & qui eussent sceu prendre bien à propos la cause des peuples contre les oppresseurs, ils se fussent rendus monarques au temporel aussi bien qu'au spirituel.

Les Turcs aprés diverses irruptions ayant esté appellez à la solde de Machmet roy de Perse qui estoit Sarrasin, & avoit guerre contre le Calife de Babylone Mahometan, avoient tourné leurs armes contre luy-mesme, & s'estoient rendus maistres d'une partie de ses pays dés l'an 1048. *puis de la Mesopotamie, de l'Assyrie, de la Iudée, & presque de toute l'Asie; & avoient formé cinq ou six Dynasties, une en Perse, une en Bithynie, une en Cilicie, une en Damas dont Ierusalem dependoit, & une à Antioche. Or subjuguant les Persans ils avoient pris leur religion qui estoit la Mahometane. Cete raison jointe à leur barbarie naturelle, les portoit à traitter les Chrestiens qui habitoient en Judée, avec toute sorte de cruauté; Et d'ailleurs ils me-*

1095. *naçoient d'envahir le reste de l'Asie, & de destruire tout l'empire d'Orient.*

En cette année Urbain II. venu en France, refuge des papes affligez, afin d'y estre reconnu pour vray chef de l'eglise (car l'empereur l'avoit déthrosné & en avoit fait elire un autre) assembla un grand concile à Clermont en Auvergne, dans l'Octave de la sainct Martin. Il y fit quantité de canons pour la reformation du Clergé; particulierement pour desraciner la simonie & pour oster le mariage des prestres; Et aprés ayant entendu & examiné les plaintes de Foulques le Rechin, il excommunia le roy Philippe & Bertrade son espouse pretendüe, comme aussy tous ceux qui l'appelleroient roy, & qui le reconnoistroient pour souverain tandis qu'il croupiroit dans ce peché.

Dans le mesme concile, sur les instances que faisoit l'empereur Alexis, d'avoir du secours contre les Turcs, & sur les remonstrances de Pierre l'Hermite, le pape anima par une forte harangue tous les prelats là presents, à luy en donner & à porter les fideles à s'armer pour la defense de la chres-

tienté, & à passer en Orient. Ce Pierre
l'Hermite estoit un gentilhomme Pi-
card d'auprés d'Amiens, qui ayant fait
quelques voyages dans la Terre-sainte, 1095.
comme faisoient depuis cent ans pres-
que tous les princes & les prelats de
l'Occident, avoit veu les cruautez que
les infidelles y exerçoient sur les chrê-
tiens, & en avoit porté les lamenta-
tions par toutes les cours de l'Europe.

Les exhortations pathetiques du S. Pere firent une telle impression sur tous les esprits de l'assistance, qu'ils s'escrierent tout d'une voix, *Diex el volt*, & offrirent à l'heure mesme, leurs biens & leurs vies pour cete saincte expedition. La marque en estoit une Croix rouge que l'on cousoit sur l'espaule gauche, & le cry de guerre, *Diex el volt*. Aymar evesque du Puy fut le premier qui receut la Croix de la main du sainct Pere, & Guillaume Evesque d'Orange le second, ensuite grand nombre de princes & de seigneurs; ET cete ardeur se portant en tres-peu de temps par toute l'Europe, un nombre infiny de personnes de toutes qualitez, de tout aage & de tout sexe, s'enrôl-

lerent dans cete ſacrée milice.

Ces Croiſades & voyages d'outre-mer, dont l'ardeur a duré plus de deux cents ans, furent extremement funeſtes aux Iuifs, les Croiſez par un zele furieux les maſſacrant dans tous les pays où ils paſſoient. Et d'ailleurs elles produiſirent la ruine de la pluſpart des grands ſeigneurs & la foule des pauvres peuples qui ſouffrent tousjours beaucoup de ces grands mouvements, & payent toutes les folles deſpenſes de ceux qui ſont au deſſus d'eux. Mais les papes & les rois en tirerent de tres-notables advantages pour ſe rendre abſolus. Ceux-là, parce qu'ils ſe mirent en poſſeſſion de commander aux empereurs & aux rois d'aller à ces expeditions; Qu'ils en eſtoient tousjours les chefs; Qu'ils recevoient ſous leur protection les perſonnes & les biens de ceux qui ſe croiſoient; Que pour exciter & encourager ceux qui prenoient les armes pour ces guerres, ils rendirent l'uſage des indulgences & des diſpenſes plus commun qu'auparavant; Que leurs legats recueilloient & manioient les aumoſnes & les legs qui ſe faiſoient pour accroiſtre & garder les conqueſtes d'outre-mer: Et que meſme ce

leur fut un ſpecieux pretexte de commencer a lever des decimes ſur le clergé.

Les rois s'en accommoderent auſſy, parce que tous les plus braves & les plus mutins allant en ces provinces loingtaines, leur laiſſoient le terrein plus libre & une belle occaſion d'entreprendre ſur leurs places, & ſur leurs droits & privileges; Que les grands leur vendoient ou engageoient leurs terres pour avoir dequoy ſubvenir aux grands frais de ces voyages; Ou que par leur mort elles demeuroient à des mineurs, ou à des femmes, des mains de qui il leur eſtoit facile de les tirer; Et qu'enfin la France, qui fourmilloit d'une prodigieuſe multitude d'hommes, eſtant évacuée par ces grandes & frequentes ſaignées devint beaucoup plus ſouple & plus ſouſmiſe à leurs volontez.

L'hiſtoire des comtes de Poictou marque en l'an 1096. la mort de Guy-Gefroy-Guillaume, qu'elle dit le VIII. du nom, luy fait ſucceder Guillaume VIII. fils de ce prince & de ſa femme Adelerade fille de Robert II. duc de Bourgongne; & dit qu'il ſe mit en poſſeſſion de ſes eſtats âgé ſeulement de quinze ans.

Il n'y avoit si petit seigneur qui ne bravast le roy Philippe, endormy entre les bras de sa Bertrade. Miles
1096. & suiv. seigneur de Montlehery, & Guy Troussel son fils, le tenoient fort en presse par le moyen de leur chasteau de Montlehery, & de quatre ou cinq autres qu'ils avoient en ces quartiers-là, avec quoy ils gourmandoient tout le pays, & rompoient tout le commerce de Paris & d'Orleans; quoy que Guy seigneur de Rochefort, frere de Miles, fust fort dans les bonnes graces de Philippe, & exerçast la charge de son grand seneschal. Ce Guy passa l'an 1097. en Terre-saincte, peut-estre pour ne se point mesler, comme il y eust esté obligé par la coustume d'alors, dans les guerres de ses parents contre le roy son bien-facteur.

Dés la premiere expedition en Terre saincte il se croisa plus de trois cents
1096. mille hommes, qui se diviserent en plusieurs bandes. Les unes prirent leur chemin par l'Allemagne & la Hongrie, les autres par l'Esclavonie; les autres par l'Italie pour s'embarquer sur les costes de la Pouïlle; celles-

cy remenerent le pape & le restablirent dans son siege malgré ses ennemis. Toutes se trouverent dans la Grece, & delà passant le destroit de l'Hellespont ou bras sainct George, se rendirent en Bithynie. Celle que menoient Pierre l'Hermite & Gautier de S. Sauveur estant mal conduite, y fut presque toute taillée en pieces par Solyman Sultan des Turcs: mais l'Hermite se sauva de la tuërie, & trouva à propos de se conserver pour une autre occasion.

1506. & suiv.

Parmy les chefs de ces troupes estoient, Hugues surnommé le Grand à cause de sa taille, frere du roy Philippe & comte de Vermandois; Robert duc de Normandie; Godefroy de la basse Lorraine qui vendit son chasteau de Buillon à Otbert evesque de Liege; Baudoüin & Eustache ses freres; les comtes Raimond de sainct Gilles & de Thoulouze, prince fort opulent, & si zelé qu'il mena avec luy sa femme & un fils legitime qu'il avoit d'elle, laissant sa comté de Thoulouze à Bertrand son fils naturel: Estienne de Chartres; Baudoüin de Hainault; Hu-

gues de sainct Pol ; Rotrou du Perche ; Guillaume de Forez ; Rambol d'Orenge ; Baudoüin de Mets ;
1096. & suiv. Foulques de Guisnes; Estienne d'Aumale , un autre Estienne de Franche-Comté ; Guillaume d'Angoulesme ; Guillaume de Montpellier ; Gaston de Foix, & plus de deux cents autres seigneurs de marque ; lesquels passant par la Calabre emmenerent Boëmond duc de la Poüille, Tancrede son neveu fils de Robert Guischard , & quelques autres seigneurs de ces pays-là. Eudes surnommé Herpin vicomte de Bourges ne fut pas de ce premier voyage , comme disent quelques-uns , il ne se croisa qu'au second qui se fit l'an 1101. Et ce fut pour lors qu'il vendit la ville de Bourges au roy Philippe , marché plus honorable au vendeur qu'à l'achepteur.

Tous les Croisez estant arrivez par divers chemins en Bithynie eleurent pour leur chef general Godefroy duc de Buillon & de la basse Lorraine , fils d'Eustache comte de Boulogne. Et on peut dire que cete election fut si glorieuse pour luy, que tous les Sceptres de l'univers ensem-

ble ne luy ſont point comparables.

On vit durant pluſieurs nuicts pleuvoir des eſtoilles par intervalles, mais ſi dru & menu, qu'on euſt dit que c'eſtoient des bluettes du débris des orbes celeſtes. Et dans la comté de Namur, du pain qu'on avoit cuit ſous les cendres, parut tout ſanglant lors qu'on le rompit; ce qui pouvoit provenir de ce qu'il eſtoit fait d'une ſorte de faux bled, qui rend le pain de cete couleur. 1096.

La ville de Nicée en Bithynie, fut le premier exploit des Croiſez; La deſfaite de l'armée de Solyman, ſuivie de la reddition des places de Lycaonie, Lycie, Cilicie & Pamphilie, le ſecond; et la priſe d'Antioche, qui les arreſta ſept mois, & leur couſta bien du ſang & de la peine, le troiſieſme. 1097. & 98.

Aprés qu'ils furent entrez dans cete place, ils allerent au devant de Corban, ou Corbagat general de l'armée du Sultan de Perſe ou de Babylone, la combattirent, & en tuerent prés de cent mille hommes. Ce qui affoiblit tellement la puiſſance des Turcs, que le Sultan d'Egypte qui eſtoit Sarraſin, s'empara facile-

ment ſur eux de la Judée & de la
1099. ſainƐte Cité de Jeruſalem.

Il ne la garda pas long-temps, l'armée chreſtienne l'aſſiegea le 8. de Juin, & l'emporta de vive force le 15. de Juillet de l'an 1099. Tous les chefs demeurerent d'accord de la donner avec ſes dependances en titre de royaume à Godefroy de Buillon leur chef general. Il accepta cet honneur ; mais il fut ſi humble qu'il ne ſouffrit jamais qu'on luy miſt la couronne ſur la teſte , ny qu'on luy donnaſt le titre de roy en une ville où le roy des rois avoit eſté traité en eſclave.

Le Sultan d'Egypte apprehenda avec raiſon , que les chreſtiens apres tant d'advantages, ne luy enlevaſſent auſſy ſon pays , ſans lequel il eſt fort malaiſé de conſerver la Terre-SainƐte. Les voyant donc fort affoiblis , en ſorte qu'il leur reſtoit à peine cinq mille chevaux & quinze mille hommes de pied, il aſſembla cent mille chevaux & quatre fois autant d'infanterie , dont il donna la conduite à un lieutenant pour les accabler. Godefroy le plus grand homme de guerre de ſon ſiecle ; les chargea ſi reſo-

lolument

lument & si à propos, qu'il les mit en desordre, & en tua plus de cent mille. Une si grande victoire luy acquit toute la Palestine, à la reserve de deux ou trois places.

Cette année commença donc le ROYAUME DE JERUSALEM, 1099.
sous lequel estoient la comté d'Edesse ville capitale de la Medie, la principauté d'Antioche en Celesyrie, & la comté de Tripoly qui ne fut conquise que plusieurs années aprés, sur la coste maritime de la Syrie Phenicienne. Pour lors estoit Calife en Babylone, Albuguebase Achamet fils de Muquetadi, le 28. de la maison de Guebase.

La gloire de cete conqueste publiée en Occident par les princes qui 1100.
en estoient revenus, picqua les autres qui n'y avoient point esté, du desir d'y aller signaler leur nom. Il se fit donc une seconde croisade composée de plus de trois cent mille hommes François, Allemands & Italiens. Guillaume VIII. duc d'Aquitaine en menoit cent mille, dont les deux tiers estoient de ses sujets : Hugues

le Grand frere du roy & Estienne Comte de Bourgongne qui avoient esté de la premiere expedition, furent encore de celle-cy: & plusieurs Prelats, & quantité de Dames illustres voulurent faire ce voyage. Godefroy estoit mort l'année precedente, n'ayant pas regné un an entier, & Baudoüin son frere luy avoit succedé au royaume de Jerusalem.

1011. Cete armée prit sa route par la Hongrie & par la Thrace, & passa par le destroit de l'Hellespont dans l'Asie. En passant le duc Guillaume vit l'empereur Grec, & luy refusa en paroles un peu trop hautaines de luy faire hommage des terres qu'il conquesteroit sur les infidelles. Le perfide empereur en estant offensé dans son cœur, donna des guides aux croisez, qui les ayant affoiblis par la difficulté des chemins & par la disette, les firent passer à une riviere, où les ennemis les attendant avec advantage, en tuerent en un jour plus de cinquante mille; le reste se sauva comme il pût en Cilicie. Hugues frere du roy s'en alla à Tarse

mourir de ses blessures ; cete ville avoit esté prise au premier voyage par Tancrede. 1101. & suiv.

Ces voyages en Levant renouvellerent & accrurent extrémement la haine des Grecs contre les chrestiens Latins ou Occidentaux. Ils estoient furieusement jaloux de voir qu'ils s'establissoient dans l'Orient, et ils avoient certain pressentiment qu'ils voudroient quelque jour s'emparer de cet empire, à cause dequoy le conseil de l'empereur avoit resolu de forcer tous ceux qui passeroient par ses terres, de luy promettre hommage & fidelité pour toutes celles qu'ils pourroient conquerir dans le Levant, comme faisant partie & estant membres de sa domination. Ainsi le gouverneur de Duras arresta Hugues frere du roy de France, & l'envoya pour cela à l'empereur. Il refusa de luy faire aucun serment, & aima mieux souffrir la prison, où il demeura jusqu'à ce que les autres chefs estant venus camper aux portes de Constantinople, contraignirent le Grec de le mettre en liberté. Ils luy offrirent

en mesme temps de le faire chef de cete saincte expedition, mais il refusa cet honeur. Desormais nous ne rapporterons plus rien de ces guerres que ce qui touchera nostre histoire.

Mais nous n'oublierons pas de dire qu'elles donnerent commencement à l'usage des armoiries. De tout temps chaque nation portoit quelques figures ou symboles dans ses enseignes. Les legions Romaines se distinguoient entre elles par le different esmail de leurs boucliers, & par les diverses lignes qui estoient tracées dessus. Les particuliers ornoient aussi leurs escus de quelques devises qui donnoient à connoistre leur naissance, ou leurs belles actions, ou leur humeur & leur esprit. Or dans ces expeditions de la Terre-Saincte, ceux qui avoient desja de ces symboles les rendirent plus propres à leur maison. Et ceux qui n'en avoient point encore, en choisirent, tant pour se faire remarquer dans les combats (leurs habillemens de teste empeschant qu'on ne connust leur visage) que pour estre distinguez des autres; Et aussi afin que ces figures leur servissent comme de surnoms; car alors

il n'y en avoit point encore, ou fort peu.

Les-uns donc; pour marquer comme ils s'estoient croisez, mirent des croix dans leurs armoiries, voila pourquoy il y en a vne infinité de sortes; les autres pour montrer qu'ils avoient fait le voyage du Levant & passé la mer, prirent des Besants, des Lions, des Leopards, des coquilles. Les autres formerent leurs armoiries de la doubleure de leurs manteaux, selon qu'elle estoit eschiquetée, vairée, papelonnée, mouchetée, diaprée, ondée, fascée, palée, gyronnée, fuselée, lozangée. Il y en eut qui trouverent plus beau de charger leur escu de quelque piece d'armure, comme sont les esperons, les fers de lance, les masses, les maillets, les espées, les casques. Plusieurs aymerent mieux des choses qui avoient rapport ou aux surnoms qu'on leur donnoit, ou bien à leurs terres, à ce qu'elles produisoient, à la situation, ou autre particularité de leurs chasteaux, aux emplois qu'ils avoient, aux charges qu'ils exerçoient. Il y en eut qui choisirent des marques, qui conservoient la memoire de quelque beau fait d'armes, ou de

1101. & suiv.

*Ceux qui aimoient la chasse, prirent des faucons, des jets, des cors.

*quelque advanture singuliere arrivée à eux ou aux leurs : Et d'autres enfin en voulurent qui marquassent leur inclination, & leurs * exercices ordinaires ; sans parler de ceux qui en ont pris par pur caprice & sans aucun dessein.*

Ces glorieuses marques n'appartenoient autrefois qu'aux vrays gentilshommes, c'est à dire à ceux qui estoient tels par des services militaires, & elles faisoient l'une des plus illustres parties de la succession dans leurs maisons. Aujourd'huy tout le monde en porte, les plus roturiers en sont les plus curieux, ceux qui sont de profession contraire à celle des armes ne parlent que de leurs armoiries. Non seulement ils ont fait passer des rebus de la vile populace, des allusions grossieres sur leurs noms, des chiffres de marchands, des enseignes de boutiques, & des outils d'artisans, dans les escus à l'ombre des couronnes, des timbres, des cimiers & des supports; Non seulement ils ont par une hardiesse insupportable choisy les pieces les plus illustres, & donné sujet de dire

qu'il n'eſt point de plus belles armes que les armes de Vilain: *mais encore avec l'ayde des genealogiſtes intereſſez, ils ſe ſont entez impudemment dans les maiſons les plus anciennes; & elles les reconnoiſſent volontiers, pourveu qu'elles en tirent quelque advantage. Ce qui ſeroit peut-eſtre tolerable, ſi aprés cela ils s'efforçoient d'avoir l'ame auſſy noble que les armes & les noms qu'ils uſurpent.*

Dés la premiere Croiſade Guillaume le Roux roy d'Angleterre, 1096.
prenant occaſion de l'abſence de 97.98.
ſon frere Robert, s'eſtoit ſaiſy de & 99.
la duché de Normandie. Enflé par cet accroiſſement de puiſſance, il ſe promettoit d'envahir la France meſme, parce qu'il voyoit le roy excommunié, languiſſant entre les bras de ſa concubine, & d'ailleurs n'ayant qu'un fils legitime qui n'avoit que dix-ſept à dix-huict ans, & eſtoit deſtitué d'argent & d'amis. Toutefois ce jeune prince ſurpaſſant ſon aage par ſa vertu, ſe deffendit ſi bien trois ans durant, que le Roux fut contraint de le laiſſer en paix, & ſe retira en Angleterre.

1100. En ce pays-là s'adonnant à toutes ſortes d'infames plaiſirs, de tyrannies, & de meſchancetez execrables devant Dieu & devant les hommes, il perit d'une façon fort tragique: car il fut tué à la chaſſe d'un coup de fléche, tiré par hazard ou à deſſein, qui luy perça le cœur. Henry ſon jeune frere s'empara du royaume pendant l'eloignement du duc Robert qui eſtoit encore à la Terre-Sainɛte.

On remarque qu'il perit plus de Souverains à la chaſſe qu'à la guerre

La terreur des foudres de l'egliſe,
1098. tousjours formidables aux gents de
99. & bien, & en ce temps-là de grande
1100. ſuite pour les choſes temporelles, avoient forcé le Roy Philippé de ſe ſeparer pour quelque temps de Bertrade : mais les complaiſances de ceux qui avoient plus de veneration pour ſa puiſſance que pour celle de Dieu, flatant inceſſamment ſa paſſion, il la rappella auprés de luy. Et ce fut du conſentement meſme de Foulques ſon mary, qui eſtoit ſi fort enchanté de cete femme, qu'on le voyoit ſouvent à ſes pieds recevoir tous ſes commandements comme un eſclave. Quelques eveſques de la Belgique honoroient cet

adultere du nom de mariage, & dans les grandes festes luy mettoient la couronne sur la teste, suivant l'ancienne coustume, pour monstrer qu'ils ne le tenoient pas pour excommunié; Mais les legats du pape éviterent tousjours de communiquer avec luy, & convoquerent un concile à Poictiers au dix-huictiesme de Novembre dans l'octave de S. Martin de l'an. Et là il fut derechef excommunié. Guillaume duc d'Aquitaine qui craignoit pareil traittement estant en pareille faute, parce qu'il entretenoit une concubine, & avoit delaissé sa legitime, outragea fort les prelats; Et ce fut peut-estre le repentir qu'il eut de cete violence, qui le porta à passer en Terre-Saincte, comme nous avons dit cy-dessus.

Le roy constant dans ses affections, sollicita si fort auprés du pape, & y employa tant de moyens qu'il envoya des Legats pour revoir la cause. Ils assemblerent un concile à Baugency: le roy & Bertrade y comparurent & promirent de se sepa- 1102. & suiv.

rer de corps jusqu'à la dispense du
1104. pape, & ainsi le concile se separa
& suivãs. sans rien prononcer.

Le roy ayant eludé une sentence definitive, continua avec la recommandation de quelques evesques, de demander la dispense en cour de Rome. L'eglise n'avoit pas encore accoustumé d'en donner, quoy qu'elle usast quelquefois d'œconomie: mais il y a apparence qu'enfin il l'obtint, tant la fermeté est efficace mesme dans le mal. Car nous voyons que l'an 1106. il mena Bertrade à Angers, où le miserable Foulques leur fit la plus honorable reception qu'il luy fut possible; Et d'ailleurs les enfants qui nasquirent de cete conjonction ne furent point reputez bastards. La resistance des evesques ne servit qu'à ✠ authoriser l'usage des dispenses de Rome, qui depuis ont esté fort communes en toutes matieres.

Tandis que Philippe passoit le temps dans l'oisiveté & dans les plaisirs; le jeune Louys qu'on nommoit *le Prince du Royaume*, & qui avoit esté designé roy par son pere, (on

ne marque pas en quelle année) prit le gouvernement des affaires, & commença à travailler pour luy-mesme. 1103. & suiv.

PHILIPPE, & LOUIS DIT LE GROS,

Roy designé, aagé de dixneuf à vingt ans.

EN ce temps-là le droit des François estoit tel, qu'on ne pouvoit point legitimement arrester les seigneurs, ny les punir de mort, si ce n'estoit pour trahison ; mais seulement les despouiller de leurs terres, j'entends de celles qu'ils tenoient du roy ; ils les nommoient honneurs : *C'est ce qui leur donnoit licence de s'armer, de courir sus aux plus foibles, d'exercer des brigandages, & sur tout d'usurper les biens des eglises, qui estoient presque indefenduës, quoy qu'elles eussent des vassaux, des Vidames & des Advouez.*

Louys eut affaire premierement à Bouchard seigneur de Montmorency, contre lequel il embrassa la cau- 1102.

1102. se des moines de sainct Denys, dont ce seigneur pilloit les terres. Il le fit adjourner en sa cour ou justice, & il y fut condamné à reparer les torts qu'il avoit faits à cete abbaye. Il n'obeït point à l'arrest: ainsy Louys fut obligé de prendre la voye des armes; Et il le força, par la ruine & l'incendie de tous ses villages & de son chasteau mesme, de se sousmettre à la raison.

Il chastia de mesme Droco ou Dreux de Mouchy, & Lyonnet de Meun, qui tyrannisoient les eglises, le dernier celles d'Orleans, & l'autre celles de Beauvais. Lyonnet assiegé dans son chasteau, & pressé
1103. par le feu que les gents de Louys y avoient mis, se jetta du haut en bas des murailles & fut receu sur les poinctes des javelots & des dards.

Il humilia aussy Matthieu comte de Beaumont sur Oise, gendre de Hugues comte de Clermont en Beauvoisis, duquel ayant eu en dot la moitié de la seigneurie de Luzarches, il s'estoit emparé de toute cete terre & en avoit despoüillé son

beau-pere. Quoy que d'abord il euſt mis en deſroute les troupes de Louys qui aſſiegeoient Chambly proche de Beaumont, il redouta neantmoins ſi fort la colere de ce jeune prince, qu'il ploya devant luy.

Mais Louys n'oſa ou ne voulut pas ſe meſler de la querelle des deux fre- 1103.
res Normands, Robert & Henry. & ſuiv.
Le premier au retour de la Terre-Sainćte redemanda le royaume d'Angleterre à ſon puiſné qui l'avoit uſurpé aprés la mort de Guillaume le Roux. L'affaire aprés trois ans de negociations & de combats, fut terminée en cete ſorte; Robert l'an 1105. ayant perdu une bataille à
Tinchebray en Normandie, fut fait 1105.
priſonnier par ſon frere: lequel auſſy cruel qu'injuſte, luy eſteignit la veuë en luy mettant devant les yeux un baſſin de cuivre tout ardent, dont il mourut en priſon. Il avoit un fils nommé Guillaume comme ſon ayeul & qu'on ſurnomma Criton. Ainſi toute la ſucceſſion du Conquerant demeura à Henry le dernier de ſes trois fils.

1103. En l'année 1103. Louys passa en Angleterre vers le roy Henry, je ne sçay pas à quel dessein. Mais il y pensa perir par les artifices de Bertrade. Cete marastre qui avoit dessein de l'oster du monde, de quelque maniere que ce fust, sollicita secretement Henry de s'en desfaire, taschant de luy persuader qu'il seroit son plus mortel ennemy; Et comme elle vit que cete tentative n'avoit pas reüssy, elle luy fit donner le boucon quand il fut de retour en France, dont il languit quelque temps, & courut risque de la vie.

De toutes les fascheries que les troubles du royaume faisoient souffrir à Philippe, la plus grande estoit celle que luy causoit la maison de Montl'Hery. Il faut rapporter icy son origine & sa genealogie pour l'intelligence des affaires de ce regne. C'estoit une branche puissante de la maison de Montmorency. Bouchard I. seigneur de cete Baronie avoit eu Bouchard II. & Thibaud surnommé File-estoupe, qui estoit seigneur de Bray

& de Montl'Hery, & foreſtier du 1103. & ſuiv.
roy Robert. De ce Thibaud fut fils Guy I. ſeigneur de Montl Hery & de Bray; Ce Guy eut deux fils, Miles ſeigneur de Montl'Hery & de Bray, & Guy le Rouge ſeigneur de Rochefort & grand ſeneſchal de France dont nous avons parlé cy-deſſus, & une fille nommée Alix qui fut femme de Hugues ſire du Puiſet & mere d'un fils de meſme nom. Miles eſpouſa Lithiuſe heritiere vicomteſſe de Troyes, dont il eut Guy Trouſſel, pere d'Eliſabeth heritiere de Montl'Hery qui eſpouſa Philippe fils du roy Philippe & comte de Mantes. Quant à Guy le Rouge, il eut d'Eliſabeth dame de Crecy en Brie veuve de Bouchard comte de Corbeil, deux fils & deux filles; les deux fils furent Guy comte de Rochefort qui mourut ſans enfants & Hugues ſeigneur de Crecy. Des deux filles, Luciane eſpouſa Louys le Gros, & l'autre long temps aprés fut femme d'Anceau de Garlande grand ſeneſchal ſous le regne du meſme Louys.

Or le roy pour ſe délivrer des 1104.

fascheries que luy causoit cete maison, accueillit avec de grandes demonstrations d'amitié Guy le Rouge à son retour de la Terre-Saincte, & luy remit la charge de grand seneschal. Aussy par son moyen il fit le mariage de la fille unique de Guy Troussel avec Philippe son fils, auquel il donna la comté de Mantes, à condition que Guy luy délivrast le chasteau de Montl'Hery comme il fit. En eschange il luy donna le chasteau de Meun.

1104. En mesme temps, ou peu aprés, Guy possedant entierement les bonnes graces du roy, maria aussy Luciane sa fille, aagée seulement de dix ans, avec le prince Louys. Il sembloit que ces deux mariages eussent esteint la faction des seigneurs de Mont-l'Hery, quand Miles vicomte de Troyes puisné de Guy Troussel, se plaignant avec quelque justice de ce qu'on ne luy avoit point reservé sa legitime sur cette comté, assemble ses amis, & particulierement Anseau & Estienne de Garlande gentilshommes de Brie, qui avoient grand credit parmy la noblesse, as-

siege le chasteau de Montl'Hery, où estoient pour lors la comtesse de Rochefort & Luciane sa fille, & d'abord se rend maistre des dehors. Ro- 1104. & 5.
chefort furieusement irrité de cet attentat, y court avec des troupes, trouve moyen de gagner les Garlandes, & ainsy met en fuite le vicomte de Troyes son neveu. Cela fait il ramene la jeune reyne sa fille en cour, & remet les Garlandes dans les bonnes graces du roy.

Ebles baron de Roucy, fameux 1104. & 5.
capitaine, avec son fils Guischard assembloit souvent des gents de guerre avec lesquels il passoit en Espagne, non pas tant peut-estre pour combattre les Sarrasins que pour avoir sujet de piller les biens des eglises. Cete année il vexoit extremement toutes celles de Champagne : Sur les plaintes des ecclesiastiques Louys accourut à Reims ; sa celerité estonna si fort le Tyran, qu'encore qu'il se fust fortifié de troupes Allemandes; neantmoins il mit les armes bas, & promit de cesser ses brigandages.

La protection qu'il donna à Tho- 1106.

mas ſeigneur de Marle, contre Enguerrand de Boves ſon pere, ne fut pas ſi juſte. Thomas par le moyen de ſon chaſteau de Montaigu en Laonnois, commettoit mille voleries & cruautez, deſorte que ſon pere meſme fut obligé de l'y aſſieger. Louys à la priere de Thomas ravitailla le chaſteau : Enguerrand & les autres ſeigneurs en furent ſi outrez, qu'ils luy declarerent qu'ils ne le reconnoiſſoient plus pour ſouverain, puiſqu'il protegeoit les meſchants. Ils en furent juſqu'au point de luy vouloir donner bataille ; mais la mediation de quelques bons François les ayant amenez à une conference, ils luy baiſerent la main & luy jurerent ſervice, à condition que le chaſteau de Montaigu ſeroit raſé.

Le malheureux empereur Henry IV. s'aheurtant contre les papes, ils luy ſouſleverent premierement ſon fils aiſné Conrad, puis celuy-là eſtant mort, Henry-Charles ſon ſecond fils. Cet enfant deſnaturé l'ayant fait priſonnier, il eſcrivit des lettres fort pathetiques au roy Philippe & au prin-

ce Louys ; elles luy attirerent beaucoup de compaſſion, mais aucune aſſiſtance. Enfin eſtant ſorty de priſon il mourut dans la ville de Liege le 2. jour d'Aouſt de l'an 1106. & Henry V. ſon fils luy ſucceda, dans la querelle contre les papes, auſſi-bien que dans ſes Eſtats.

EMPP. encore ALEXIS & HENRY IV.

1107.

Le pape Paſchal II. ne voulant pas aller trouver Henry, par ce que les Germains, diſoit-il, n'eſtoient pas encore aſſez domptez, vint en France, paſſa à Clugny, à la Charité, à Tours, & à Paris, Delà il fut à ſainct Denys, où le Roy & ſon fils luy rendirent leurs reſpects en s'inclinant juſqu'à terre. A Chaalons il traitta avec les Ambaſſadeurs de Henry cinquieſme, & aprés il tint un Concile à Troyes.

En ce Concile, ſoit par le zele des prelats ou par la ſuggeſtion du prince Louys, le pape prononça la diſſolution de ſon mariage, non encore conſommé avec Luciane, fille de Guy de Rochefort, ſur cauſe de parenté dans le degré defendu. Tandis que Rochefort avoit gouverné les

affaires auprés de Philippe, & qu'il
1107. se remplissoit abondamment des fruits de cete supreme faveur, il avoit paru extremement zelé & fidelle. Mais dés que les Garlandes l'eurent supplanté, & qu'Anseau qui estoit son gendre, se fut emparé de l'esprit du prince Louys, il changea d'affection comme de fortune. Le divorce de sa fille, & son esloignement de la cour, le mirent aux champs, & ceux qui avoient causé sa disgrace ne manquerent pas de luy faire des outrages secrets, & de noircir toutes ses actions pour le jetter dans le crime, d'où il les avoit tirez, & où ils retomberent eux-mesmes quelque temps aprés. Son capitaine du chasteau de Gournay sur Marne ayant pris quelques chevaux du roy, les Garlandes irriterent si fort l'esprit du prince Louys, qu'il alla en diligence assieger la place; & ne l'ayant pû emporter d'insulte, il fit venir son artillerie de Paris pour l'emporter par la brêche. Les assiegez n'oublierent ny machines ny travaux pour se defendre; cependant il se forma une li-

gue entre Rochefort & Thibaud comte de Blois & de Chartres, qui ſe mit en campagne pour ſecourir la place : mais Louys marcha au devant d'eux, les desfit, & puis retournant au ſiege, receut le chaſteau à compoſition, & le donna aux Garlandes.

A meſure que ce prince s'accroiſſoit en honneur & en puiſſance, le roy Philippe ſon pere tout uſé de l'excez des voluptez, ſentoit diminuer ſa vigueur & ſa ſanté ; ſi bien qu'aprés avoir languy quelque temps, il mourut à Melun le 29. de Juillet, aagé de cinquante ſix ans. dont il en avoit regné 49. & deux mois. On porta ſon corps en l'abbaye de ſainct Benoiſt ſur Loire, où il avoit choiſy ſa ſepulture, le jeune roy accompagnant la pompe funebre &, preſtant quelque-fois l'eſpaule à ceux qui portoient le cercueil. 1108.

Philippe fut un prince fort bien-fait & de belle taille, qui avoit beaucoup d'eſprit, mais peu de pieté & peu de generoſité. Les voluptez dont la queuë eſt toûjours venimeuſe & mortelle luy

1108. rendirent le corps massif, & pesant, & luy engourdirent la conscience & le courage. Mais, si à l'esgard de sa personne, son regne fut sans esclat & plus digne de mespris que de loüanges, il fut neantmoins un des plus illustres & des plus glorieux pour la nation Françoise qu'il y en ait eu dans toutes les trois Races de ses Rois. Car d'un costé, le zele universel de cete nation, & les genereuses despenses de tant de princes & de seigneurs pour le recouvrement des saints lieux de nostre redemption, les memorables victoires qu'ils gagnerent sur les infidelles d'Asie, Jerusalem delivrée & la Terre saincte conquise : d'autre costé leurs grandes & heureuses expeditions en Espagne contre les Mores, puis la conqueste du royaume d'Angleterre par le duc Guillaume, & en Italie celle de la Poüille, de la Calabre & de la Sicile par les advanturiers Normands, sont les plus beaux faicts d'armes que l'on puisse jamais lire dans les histoires.

Il avoit eu deux femmes, Berthe

fille de Florent comte de Hollande, & Bertrade fille de Simon de Montfort. 1108.
De la premiere vinrent deux enfants, Louys qui regna, & Constance qui espousa Boëmond Prince d'Antioche l'an 1106. De Bertrade il luy nasquit deux fils, Philippe & Florus * ou Fleury, & une fille nommée Cecile. Les deux fils furent mariez, mais ils n'eurent point de posterité masculine. Le premier fut comte de Mantes, de Meun sur Yeure & de Montl'-Hery : la fille espousa en premieres nopces Tancrede prince d'Antioche & neveu de Boëmond ; en secondes de Ponce de Toulouze comte de Tripoly.

*Ne s'appelloit-il point aussy Charles?

✠

EGLISE de l'onziesme siecle.

LEs dixmes, les offrandes, les presentations & les eglises mesme, comme nous l'avons dit, avoient esté infeodées aux laïques par un estrange abus, dont on voit encore des vestiges en Gascongne. Les seigneurs en prenoient l'investiture du prince, & les tenoient de luy en fief; de sorte qu'ils ne les pouvoient aliener sans son consentement, &

quand ils les vendoient, c'eſtoit à condition de preference pour le curé ou pour l'eveſque, s'il les vouloient ravoir.

Or pour les ramener peu à peu aux Ordinaires, il avoit eſté ordonné par les conciles, particulierement par celuy de Mets ſous le roy Arnulfe, que les laïques ne pourroient les mettre hors de leurs mains, ny les donner aux Monaſteres ſans la permiſſion des eveſques diocesains ou du pape. Ce qui fut depuis confirmé par le concile de Rome de l'an 1078. & par celuy de Melfe de l'an 1090.

Quand il arriva donc que les ſeculiers voulurent deſcharger leurs conſciences, & redonner à l'egliſe ces poſſeſſions que leurs peres avoient uſurpées durant les guerres, les Ordinaires crûrent qu'il ne faloit pas ſouffrir que les moines les attiraſſent à eux, & ſe lierent enſemble pour les faire tourner au profit de l'ordre Hierarchique.

Ce fut le ſujet d'une opiniaſtre & ſanglante querelle entre les eveſques

&

& les moines. Les premiers tindrent plusieurs assemblées pour conserver leurs droits. Il s'en fit une entre autres, dans l'abbaye de sainct Denys sur la fin du dixiesme siecle, où presidoit Seguin de Sens, venerable pour son aage & pour sa vertu. Les moines voyant que le concile alloit prononcer contre eux, exciterent une furieuse sedition pour le dissiper. Abbon de Fleury fut accusé d'en avoir esté le boute-feu; quoy qu'il en soit, Seguin y fut blessé d'un coup de hache entre les deux espaules; & Arnoul d'Orleans, ennemy particulier d'Abbon, y eust laissé la vie, s'il n'eust pris la fuite de bonne heure.

Comme la conduite du prince est la regle de tous les estats de son royaume, la pieté de Robert ne servit pas peu à contenir les ecclesiastiques dans leur devoir, & à les porter aux exercices de la religion, & à l'estude des bonnes lettres. On doit certes le compter le premier entre les gents doctes de ce siecle, non tant par la noblesse de son sang que par sa capacité, qui n'estoit pas petite

pour ce temps-là. On peut luy adjoindre Gauslin son frere bastard archevesque de Bourges, qui entre autres ouvrages composa un escrit touchant les causes de la pluye de sang, qui l'an 1017. estoit tombée en Aquitaine trois jours durant, & avoit cela de merveilleux qu'elle ne pouvoit s'effacer de dessus la chair, les estoffes & les pierres, mais s'ostoit facilement de dessus le bois. Parmy les autres personnes d'erudition, excellerent encore Foulques & Yves evesques de Chartres, Leoteric de Sens, Gervais de Reims chancelier de France, charge qu'il pretendoit estre inseparablement attachée à son archevesché, Berenger archidiacre d'Angers, Hildebert du Mans son disciple & admirateur, & Geofroy de Vendosme; ces deux passerent bien avant dans l'autre siecle. Outre ceux-là, Lanfranc abbé de S. Estienne de Caen, Durand evesque de Liege, & les moines Sigebert de Gemblours, Glaber de Clugny, & Helgaud de Fleury, qui tous trois travaillerent à l'Histoire.

SAINTS On remarque entre les plus grands

ſerviteurs de Dieu, Odillon dont nous avons desja parlé, & Hugues, tous deux abbez de Clugny, qui eurent grand credit auprés des princes de la terre ; parce qu'on les croyoit fort cheris du ciel; J'y adjouſteray Gerard du meſme ordre, qui edifia le Prieuré de la Charité ſur Loire, au tour duquel, & à cauſe du pont qui eſt en cet endroit là ſur la meſme riviere, il s'eſt formé une ville de meſme nom; Thierry eveſque d'Orleans, Burchard de Vienne, Brunon de Toul. Tous ces trois vivoient dans la premiere partie de ce ſiecle : mais dans la derniere, floriſſoient un autre Arnoul de Gap, Geraud de Siſteron, Auſtinde d'Auſch, Hugues de Grenoble, Arnoul de Soiſſons, & Maurille de Roüen. On peut joindre à ces prelats Brunon qui fut inſtituteur de l'Ordre tres-auſtere des Chartreux, Robert abbé de Molleſme qui le fut de celuy de Ciſteaux, & Iſarn natif de Thoulouze abbé de ſainct Victor de Marſeille. Pour Robert d'Arbreſel il n'eſt pas encore au catalogue des

Saincts, quoy qu'il ait fondé l'Ordre de Fontevraud.

HERESIE. La France ne fut pas exempte d'heresies ; Il se trouva l'an 1000. au bourg de Vertus dans l'evesché de Chaalons, un paysan fanatique nommé Leutard, qui brisoit les images, preschoit qu'il ne faloit pas payer les dixmes, & soustenoit que les Prophetes n'avoient pas tousjours dit de bonnes choses. Il se faisoit suivre par une multitude innombrable de populace, qui le croyoit inspiré de Dieu. Son evesque (c'estoit Gibuin), l'ayant facilement convaincu, & ensuite desabusé ces pauvres gents, le malheureux par desespoir de se voir abandonné, se precipita dans un puits, la teste la premiere.

A quelques années de là, il vint d'Italie je ne sçay quelle femme, imbuë des resveries des Manicheens, qu'elle inspira à deux des plus sçavants & des plus nobles du clergé d'Orleans. On les nommoit Lisois & Estienne; le dernier estoit directeur de la reyne Constance. Ceux-là en

infatuerent plusieurs autres de diverses conditions. Un certain gentilhomme Normand se mesla parmy eux, & feignit d'estre de leur secte pour en descouvrir tous les secrets. Aprés avoir penetré jusqu'au fond de leur doctrine, il en informa le roy Robert. Il faisoit souvent sa residence en cete ville-là; mais pour lors il n'y estoit pas. S'y estant donc rendu aussy-tost, il fit prendre les chefs, & avec eux celuy qui les avoit descouverts, & qui certes meritoit punition, d'avoir feint d'adherer à une chose si punissable. Il assembla un concile en 1022. pour les convaincre: mais n'ayant pû les desabuser, on fit allumer un buscher dans un champ proche de la ville pour les jetter dedans, s'ils persistoient en leur folie. Ces obstinez bien loin de craindre les flammes, y coururent de toute leur force; il en fut bruslé treize, dont il y avoit dix Chanoines de Saincte-Croix. L'histoire dit que la reyne irritée de l'opiniastreté d'Estienne, l'attendit à la porte de l'eglise comme on l'en tiroit pour le mener au supplice, & qu'elle luy creva un œil avec le

bout d'un baston qu'elle tenoit ; En ce temps-là toutes les dames de qualité en portoient, & d'ordinaire il y avoit la figure d'un oyseau au dessus de la poignée.

On usa de la mesme rigueur envers tous ceux de cete secte qu'on pût descouvrir en divers endroits, & principalement à Thoulouze en l'an 1022. Mais les restes de ces cendres, ou (comme disent quelques-uns) le frequent commerce que les François allant aux voyages du Levant, eurent avec les Bulgares qui estoient Manicheens, rallumerent peu aprés cete phrenesie dans le Languedoc & dans la Gascongne.

L'erreur des Sacramentaires estoit plus subtile, & pourtant elle ne fit pas un si grand progrés ; car il faut quelque chose d'incomprehensible, & pour ainsi dire d'esmerveillable, pour enchanter l'esprit humain ; les choses intelligibles trouvent peu de sectateurs. Jean Scot Erigene, & quelques demy sçavants trop subtilement curieux, pour avoir voulu disputer du mystere de la saincte Eucharistie, selon les notions & les

termes de la Philoſophie humaine, avoient jetté dans les eſprits des difficultez & des doutes touchant la preſence reelle du corps de JESUS-CHRIST dans ce ſacrement. Il faut bien croire que dés le dixieſme ſiecle il s'eſtoit elevé quelques murmures de gents qui la conteſtoient, puiſqu'il ſe fit des miracles pour la prouver. Mais je m'eſtonne que quelques modernes ayent advancé que Leoteric archeveſque de Sens doutoit de la realité, parce qu'il demandoit des eſpreuves ſur le ſacré corps de JESUS-CHRIST, & diſoit à ceux qu'il mettoit à cet eſſay, ſi tu en es digne reçoy-le. Le mot de *probatio* mal entendu les a trompez; & ils ne ſe ſont pas ſouvenus que la perception de ce Sacrement eſtoit quelquefois employée à ſervir de preuve dans un fait pour juſtifier ou convaincre un accuſé, comme le fer chaud, l'eau boüillante, ou froide, la croix & les reliques. Et c'eſt ce que le roy Robert ne trouvoit pas bon; de ſorte qu'il menaça Leoteric de le faire dépoſer s'il continuoit à demander de ſemblables

preuves: Sans doute parce que cela blessoit la dignité de ce divin mystere, & que ce qui donne la vie ne devoit pas estre employé pour donner la mort.

Le premier qui osa dire ouvertement, contre la croyance de tous les siecles precedents, que le sainct Sacrement n'estoit que la figure du corps de Nostre-Seigneur, ce fut Berenger tresorier & escolastre de sainct Martin de Tours, & archidiacre d'Angers. Comme il estoit un des plus sçavants hommes de son temps, & qu'il avoit tant de charmes dans son discours & dans son entretien, qu'il se faisoit suivre par une quantité innombrable de disciples, à cause dequoy ses adversaires l'accuserent d'estre Magicien: il attira à son party Brunon evesque d'Angers, & grand nombre de personnes, qui espandirent ses dogmes en France, en Italie & en Allemagne. Tous ses sectateurs, non plus que tous ses adversaires, n'estoient pas du mesme advis: car des premiers, les uns soustenoient que dans le sacrement il n'y avoit que du pain &

du vin qui estoient la figure du corps & du sang de CHRIST ; les autres que le corps y estoit, mais enveloppé dans le pain & dans le vin; quelques-uns, que le pain & le vin demeuroient en partie, & en partie aussy estoient changez ; plusieurs, qu'ils se changeoient effectivement au corps & au sang de JESUS-CHRIST, mais que si celuy qui s'en approchoit pour communier en estoit indigne, ils retournoient en leur nature de pain & de vin. Quant aux seconds il y en avoit qui pensoient que le corps estoit broyé par les dents des Communiants, & que le sang arrosoit leur gorge. D'autres pensoient que Nostre-Seigneur s'unissoit d'une tres-intime union avec celuy qui recevoit ce sacrement.

Durand evesque de Liege & Adelman son escolastre depuis evesque de Bresse, arresterent le cours de cete doctrine de Berenger par leurs escrits, & le roy Henry par son autorité ; si bien qu'il se tint clos & couvert durant quelques années. Au bout desquelles ayant remué de nouveau cette question, le pape Leon

IX. le condamna dans le concile de Rome & dans celuy de Verceil, tous deux en l'an 1050. Dans ce dernier on fit brûler le livre de Scot, qui estoit la source où il sembloit avoir puisé son erreur. Cinq ans aprés, Hildebrand legat du pape Victor II. estant envoyé en France pour reformer le Clergé, convoqua un concile à Tours, où il le contraignit d'abjurer son erreur & de signer sa retractation.

Il ne desista pas pour cela de ses brisées ; il falut le citer au concile qui se tint à Rome l'an 1059. où il fut oblige de brusler de sa main le livre de Jean Scot, & de signer une confession de Foy composée par le cardinal Humbert. Mais dés qu'il fut en liberté il renouvella la dispute, qui dura jusqu'en l'an 1079. & broüilla fort les esprits. Gregoire VII. ayant reconnu que plus on remuoit cete question ; plus on augmentoit le doute, usa de prudence pour la terminer. Il fit venir Berenger à un autre concile de Rome, & il mesnagea si bien cet esprit, qu'il reconnut & confessa la conversion substan-

cielle du pain & du vin au corps & au ſang de JESUS-CHRIST.

Eſtant de retour en France, il prit l'habit de ſainct Benoiſt pour faire penitence, & ſe retira dans le Prieuré de ſainct Coſme, qui eſt dans une iſle de la Loire à deux lieux au deſſous de Tours, où il attira pluſieurs chanoines de ſainct Martin, qui eſtoient enchantez de la douceur de ſa converſation. Il y paſſa le reſte de ſes jours en grande auſterité, & mourut tres-ſainctement l'an 1091. aagé de plus de 80. ans.

Vers l'an 1090. & ſuivants un certain Roſcelin chanoine de l'egliſe de Compiegne eſſayoit de ſe ſignaler par des opinions nouvelles & hardies : car en philoſophie il ſe rendit l'auteur & le chef de la ſecte des Nominaux ; et en s'eſcrimant à tort & à travers des ſubtilitez de ſa dialectique, il advança quantité de propoſitions condamnables. Entr'autres que les trois perſonnes de la Trinité ſe pouvoient appeller trois choſes, comme ſont trois hommes ou trois anges, avec cete difference neantmoins qu'elles n'avoient qu'une meſme volonté & une meſme

puiſſance. Il diſoit pour appuyer ſon opinion, que Lanfranc & Anſelme avoient eſté de meſme ſentiment que luy. Pour Lanfranc, il eſtoit mort, & ainſy il ne pouvoit le deſdire: mais Anſelme s'en juſtifia hautement, pourſuivant ſa condamnation à cor & à cry. Rainaud archeveſque de Reims le cita au concile de Soiſſons; il y comparut & ſe retracta: mais comme on creut qu'il ne le faiſoit que pour eviter d'eſtre lapidé par le peuple, on le contraignit de vuider le royaume. Il paſſa en Angleterre, où il eut encore de grandes conteſtations avec Anſelme.

La maniere de traitter les queſtions de Theologie par les ſubtilitez de la Dialectique, n'eſt pas ſi nouvelle que l'on croit. Le pape Agapet en dreſſa, ou du moins eut penſée d'en dreſſer des eſcoles; Jean Damaſcene vers l'an 700. en forma quelques preceptes. Jean Scot Erigene s'en eſtoit fort eſcrimé, & par ce moyen il s'acquit l'admiration du vulgaire, mais le meſpris de ceux qui eſtoient mieux verſez que luy dans la Theologie des Peres & des Con-

ciles. L'abbé Lanfranc s'en ſervit pour combattre Berenger, & l'advantage qu'il remporta ſur cet adverſaire, mit cet art en plus grande vogue ; De ſorte qu'il demeura le maiſtre des eſcoles, ainſy que nous le dirons aux ſiecles ſuivants.

Quelques ſoins qu'on apportaſt à reformer les deſordres & oſter les zizanies de l'egliſe, on n'en pouvoit arracher la ſimonie, qui en eſt la plus feconde racine. En voicy un petit eſchantillon entre mille. Dans un concile que le legat Hildebrand, depuis pape ſous le nom de Gregoire VII. tint à Lyon l'an 1055. il ſe trouva quarante-cinq eveſques & vingt-trois autres prelats, qui ſans autre accuſation que de leur propre conſcience, avouërent publiquement ce crime, & renoncerent à leurs benefices. Exemple fort commun pour la faute, mais bien rare pour la penitence.

Quoy que l'egliſe d'Occident euſt tousjours tenu que le celibat eſtoit d'obligation pour les preſtres, neantmoins dés la fin de la race Merovingienne, pluſieurs d'entre-eux s'eſ-

toient licentiez à entretenir des femmes. Ensuite comme les peuples barbares qui embrasserent le christianisme, connoissoient peu cete vertu de continence, il advint que ceux des leurs qui prenoient les Ordres sacrez ne crûrent pas y estre astreints : tellement que ne voulant pas s'abstenir de ce plaisir, ils trouverenr qu'il estoit plus honneste d'avoir de legitimes espouses que des * *Chambrieres*. Cet usage s'estendit bien au large dans l'Illyrique, dans la Germanie, & dans les Gaules, principalement dans les provinces voisines de la Germanie, & dans la Bretagne & la Normandie. Il faudroit une histoire entiere pour raconter tous les efforts & deduire les divers moyens que les papes employerent pour tirer les prestres d'entre les bras de ces femmes. Ils les priverent de leurs benefices, ils les excommunierent, ils defendirent aux seculiers d'entendre leurs messes, ils declarerent leurs enfants bastards, & pour dernier coup de massuë, ils exposerent ces innocents en proye aux seigneurs, & leur permirent de les reduire en

*Focariæ

ſervitude, & de les vendre.

Je ne ſçay point de temps où l'on ait plus baſty d'egliſes & d'abbayes qu'en celuy-cy. Le roy Robert en fonda luy ſeul plus d'une trentaine; il n'y avoit pas un ſeigneur qui ne ſe picquaſt de cete gloire ; les plus meſchants affectoient le titre de *Fondateurs* ; Tandis qu'ils ruinoient des egliſes d'un coſté, ils en rebaſtiſſoient de l'autre, & faiſoient de ſacrileges offrandes à Dieu des biens qu'ils avoient ravis au peuple & au clergé. Il ſe trouvoit meſme des eccleſiaſtiques intereſſez qui fomentoient cet abus, & qui faiſoient paſſer pour des heros, & pour des Saincts tous ceux qui apportoient à leur menſe, de quelque endroit qu'ils l'euſſent pris.

C'eſt une choſe remarquable que la fantaiſie qui ſe mit dans les eſprits des hommes au commencement de ce ſiecle, de renverſer toutes les vieilles egliſes, meſme les plus belles, pour en baſtir d'autres à leur nouvelle mode. Ce changement des murailles materielles ſembloit eſtre le ſigne de celuy qui ſe fit en ces temps-là dans toute la face, & pour ainſi dire

dans l'edifice de l'eglise Gallicane.

Dés le huictiesme siecle les papes avoient trouvé moyen d'affoiblir l'autorité des Metropolitains, en les obligeant par un decret d'un concile tenu à Mayence par sainct Boniface, de recevoir necessairement le Pallium de Rome, & de s'assujettir & obeïr canoniquement en tous poincts à l'eglise Romaine. Depuis cete profession fut changée en serment de fidelité sous Gregoire VII. Ils s'estoient aussy attribué, privativement à tout autre, le droit de separer le mariage spirituel qu'un evesque contracte avec son eglise, & de luy donner la liberté d'en espouser une autre. Ils avoient estendu leur jurisdiction patriarchale dans tout l'Occident, en admettant les appellations des prestres, en prenant connoissance des choses qui n'appartiennent qu'aux evesques, & en les necessitant de prendre confirmation d'eux; pour laquelle ils leur payoient certain droit qui avec le temps s'est converty en ce qu'on appelle Annates.

Bien plus, ils avoient comme anean-

ty les conciles provinciaux en leur oſtant la ſouveraineté par la caſſation de leurs jugements; de ſorte que ces aſſemblées furent à la fin delaiſſées comme inutiles, & qui ne donnoient à ceux qui s'y eſtoient trouvez, que le deſplaiſir de voir ſouvent caſſer leurs ſentences à Rome ſans avoir oüy leurs raiſons. Gregoire VII. fit paſſer en regle de droit commun, *Que nul ne fuſt ſi hardy que de condamner celuy qui appelleroit au ſainct Siege; Et il recevoit toutes ſortes d'appels, meſme des cauſes d'entre les Laïques.*

Mais ils ne firent point de plus grande breſche aux libertez de l'egliſe Gallicane, que lors qu'ils introduiſirent cete croyance, qu'on ne pouvoit aſſembler de conciles ſans leur authorité; Et lors qu'aprés avoir fait diverſes tentatives pour s'eſtablir des vicaires perpetuels dans les Gaules, ils trouverent les moyens d'y faire recevoir leurs legats. Pour cet effet ils ſe ſervirent premierement d'un canon du concile de Sardique, qui leur donnoit pouvoir d'en envoyer dans les provinces pour y

revoir le procés de la dépoſition des eveſques quand il y en avoit plainte. Aprés qu'ils eurent accouſtumé les prelats François à en ſouffrir en ce cas-là, ils gagnerent peu à peu un autre poinct durant la foibleſſe des princes, qui fut d'y en envoyer ſans qu'il y euſt plainte ny appellation; ET finalement quand on en eut receu le joug, Alexandre II. poſa pour maxime, *que le pape doit avoir le gouvernement de toutes les egliſes.*

De ces legats, les uns avoient tout le royaume ſous leur juriſdiction, les autres une partie ſeulement. Ils y venoient avec puiſſance de dépoſer les eveſques & le Metropolitain meſme, quand il leur plaiſoit; d'aſſembler des conciles de tout leur deſtroit, d'y preſider avec le Metropolitain, & de le preceder, d'y faire des canons, de renvoyer au pape la deciſion des choſes à quoy les eveſques ne vouloient pas conſentir; comme auſſy tous les actes du concile, dont il diſpoſoit à ſa volonté. Et il eſt à remarquer que leurs ſuffrages contrepeſoient ceux de tous les eveſques enſemble; ET que ſouvent, de

leur ſeule authorité, ils jugeoient les cauſes des elections des eveſques, celles des benefices, des excommunications des laïques, & autres ſemblables. Tellement que ces aſſemblées, jadis ſi ſainctes & ſi ſouveraines pour la diſcipline, n'ayant plus aucun pouvoir, eſtoient à proprement parler, pluſtoſt des conſeils pour authoriſer les volontez de la cour de Rome, & pour enrichir ſes ſuppoſts, que non pas de legitimes & libres conciles.

Or aprés qu'Alexandre II. eut ordonné que les eveſques des provinces où s'eſtendoit leur Legation, fourniroient leur ſubſiſtance, & que Gregoire VII. eut adjouſté au ſerment que les metropolitains faiſoient en recevant le Pallium, qu'ils les traitteroient honorablement à leur paſſage & à leur retour, & les ayderoient des choſes neceſſaires: le profit de ces emplois ne fut pas moins grand que l'honneur & la dignité. Ainſi le deſir du gain les faiſoit rechercher avec empreſſement, & les papes les donnoient pour recompenſe à leurs creatures. Ce n'eſtoit donc

qu'allées & venuës de legats ; Et dés qu'un avoit remply sa bourse , il en venoit aussy-tost un autre en sa place. En sorte que les evesques & le clergé extremement ennuyez & appauvris par ces continuels espuisements , ne consideroient plus les legations comme un remede , mais comme un mal. En effect il devint si importun & si fascheux , qu'il falut enfin y apporter quelque adoucissement, qui fut de ne recevoit plus de legats que pour des causes tres-importantes.

Ce ne seroit jamais fait de cotter tous les conciles qui s'assemblerent durant ce siecle. On en trouve grand nombre dans les epistres d'Yves de Chartres , de Gregoire VII. & de Gefroy de Vendosme. J'en marqueray aussy quelques-uns. L'an 1003. les evesques de France s'estant assemblez approuverent le mariage du roy Robert avec Berthe ; Et l'année d'aprés, y estant contraints par les anathêmes de Rome , ils revoquerent leur sentence & excommunierent le roy.

Glaber rapporte qu'il en fut cele-

bré plusieurs en Italie & en Gaule, touchant quelques usages d'assez peu d'importance ; comme pour sçavoir s'il faloit jeûner les jours d'entre l'Ascension & la Pentecoste ; Permettre aux Benedictins de chanter le *Te Deum* les Dimanches de Caresme ; Et celebrer la feste de l'Annonciation le 25. Mars ou bien le 18. de Decembre, comme faisoient les Espagnols suivant le decret de leur dixiesme concile de Tolede. Pour décision, ces jeusnes furent abolis, horsmis celuy de la veille de la Pentecoste ; les Benedictins maintenus dans la possession de chanter le *Te Deum* en Caresme, & la feste de l'Annonciation conservée en Mars.

Le roy Robert convoqua plusieurs conciles, particulierement un l'an 1022. à Orleans pour extirper l'heresie des Manicheens qui pulluloit en cete ville - là ; un autre au mesme endroit l'an 1029. pour la Dedicace de l'eglise de sainct Aignan qu'il avoit bastie. La mesme année il s'en assembla un à Limoges, Gauzlin de Bourges y presidant, sur la contestation qui s'esmût s'il faloit

donner à sainct Martial evesque de cete Ville-là, le titre d'*Apostre*, comme vouloient les Limosins, ou seulement celuy de *Confesseur*, comme soustenoient quelques autres. Ces questions frivoles procedoient de l'ambition de quelques prelats, peu versez dans la connoissance de l'antiquité, qui pour avoir la preseance sur les autres, attribuoient tous la fondation de leurs eglises aux Apostres, ou aux Disciples de JESUS-CHRIST, & pour cela forgeoient des fables & pervertissoient toute l'histoire.

Ce concile n'eut pas assez de force pour terminer cete question : on l'agita encore avec de grandes brigues, & altercations, l'an 1033. dans celuy de Bourges, puis dans le second de Limoges, & dans celuy de Beauvais qui se tinrent l'an 1034. Et avec cela on consulta sur ce sujet le sainct siege, qui decida enfin que S. Martial devoit estre reveré comme Apostre.

Dans le second concile de Limoges s'estant formé une plainte touchant les absolutions que les papes accordoient à ceux qui estant ex-

communiez avoient recours au sainct siege, il fut dit *que personne ne pouvoit recevoir penitence ou absolution du pape, s'il n'y estoit renvoyé par son evesque.* Ce qui fut encore un effort de la liberté de l'eglise Gallicane.

En voicy un autre à mon avis plus considerable. Dans le premier concile d'Anse, petite ville du Lyonnois, où il se trouva trois archevesques & neuf evesques, Gosselin evesque de Mascon s'estant levé de son siege, se plaignit que Burchard archevesque de Vienne avoit sans sa permission, fait les ordres dans l'abbaye de Clugny qui estoit de son diocese. L'archevesque produisit pour garand l'abbé Odillon qui estoit là present: Odillon fit apparoistre d'une bulle du pape, qui accordoit le privilege aux abbayes de sa congregation de n'estre sujettes à aucun evesque dans le territoire duquel elles se trouveroient, & le pouvoir d'appeller chez eux celuy qu'il leur plairoit pour faire leurs ordinations & leurs consecrations. Là dessus les evesques ayant lû les canons du concile de Chalcedoine, & de plusieurs autres, ordonnerent que les

moynes ſeroient ſujets à leurs eveſques, & defendirent à tous leurs confreres de faire aucunes ordinations dans le territoire d'autruy ; car ils jugerent qu'Odillon n'eſtoit point bon garand, ny le privilege du pape valable, pour autoriſer ce paſſe-droit. Burchard ſe laiſſant vaincre à la raiſon, demanda pardon à Gauſſelin, & pour ſatisfaction s'obligea de luy fournir tous les ans, tant qu'il vivroit de l'huile d'olive pour faire le ſainct chreſme, dequoy il luy bailla acte & caution.

Le meſme Glaber eſcrit que cete année-là il y eut pluſieurs autres conciles dans les provinces de France, particulierement en Guyenne pour la reformation des mœurs: car tous ces peuples la deſiroient ardemment, afin d'appaiſer l'ire de Dieu, qui alors affligeoit la France d'une cruelle famine. Entre pluſieurs decrets il y en eut un qui ordonna ſur peine d'excommunication l'abſtinence de vin les Vendredis & de viande les Samedis, s'il n'y arrivoit une feſte ſolemnelle ou une griéve maladie. Gerard eveſque de Cambray

bray rejetta ce decret comme une nouveauté qui eſtoit contraire aux regles de l'egliſe , & qui n'avoit pour tout fondement, que je ne ſçay quelle revelation.

Ces aſſemblées travaillerent auſſy à aſſeurer les biens de l'egliſe contre les pillages de pluſieurs ſeigneurs, & à reſtablir la diſcipline , dont il ſe fit quelques canons dans le ſecond de Limoges. Celuy de Beauvais fut tenu quinze jours aprés celuy de Bourges. Le pape Leon IX. eſtant venu en France en convoqua un à Reims vers l'Automne de l'an 1049. Victor II. un à Thoulouze l'an 1056. pour extirper les abus , & particulierement la ſimonie , qu'il eſt plus difficile d'oſter de l'egliſe que de luy ravir les biens meſme qui en ſont la cauſe.

Le roy Henry deſirant faire couronner Philippe ſon fils , aſſembla les prelats & ſeigneurs de ſes Eſtats à Paris l'an 1059. ou 60. Amat eveſque d'Oleron legat du ſainct ſiege dans la troiſieſme Aquitaine & dans la Narbonnoiſe , en tint pluſieurs ; Deux en Gaſcongne, l'un où il ex-

communia les detenteurs des biens d'eglise ; l'autre où il fit dissoudre le mariage de Centulle Vicomte de Bearn ; & un encore au bourg de Deols en Berry avec Hugues legat & archevesque de Lyon, pour l'affaire de cete abbaye. Le mesme, ayant la legation du Pape dans la petite Bretagne, en convoqua un l'an 1079. dans cete province pour donner ordre à l'abus des fausses penitences, c'est à dire, de ce qu'on en imposoit de fort legeres pour de grands crimes.

A la fin de l'an 1080. il y en eut trois, un à Lyon où Hugues evesque de Die & depuis archevesque de Lyon, legat du pape, fit confirmer la sentence qui avoit déposé Manasses archevesque de Reims : un à Avignon où le mesme sacra un autre Hugues evesque de Grenoble, & le troisiesme à Meaux, dans lequel Ursion de Soissons fut déposé, & en sa place installé Arnoul moine de sainct Medard.

L'année suivante le mesme Hugues & Richard abbé de Marseille cardinaux, en assemblerent un à Poic-

tiers ; Amat d'Oloron legat en Aquitaine s'y trouva aussy. On y ordonna par provision le divorce de Guillaume comte de Poictiers & de sa femme, à cause de la parenté qui estoit entre eux.

Celuy de Thoulouze en l'an 1090. fut convoqué par les legats d'Urbain II. Il y fut fait quelques reglements touchant les causes ecclesiastiques, & l'evesque de cete ville s'y purgea de certains cas qu'on luy imposoit.

Le plus celebre de tous fut le concile de Clermont l'an 1095. Le mesme Urbain y excommunia le roy Philippe, & prescha avec grande ardeur la premiere croisade ; ET pour obtenir aux chrestiens l'assistance de la saincte Vierge, il ordonna que les ecclesiastiques recitassent l'office ou HEURES DE NOSTRE-DAME, que les Chartreux & les Hermites instituez par Pierre Damian avoient desja receu parmy eux. Il y en eut encore un à Tours l'année suivante pour se preparer à cete expedition de la Terre-saincte.

La derniere année de ce siecle en

vit aussy un à Poitiers, auquel Jean & Benedict cardinaux legats presiderent ; le roy Philippe y fut frappé d'anathême, & son royaume mis en interdit, par ce qu'il avoit repris Bertrade avec luy. L'année precedente il s'en estoit tenu un à Autun, & la suivante il y en eut un aussy à Baugency, tous deux pour le mesme sujet.

Les defenses des mariages jusqu'au septiesme degré embarrasserent extremement l'onziesme & douziesme siecle. Comme cete rigueur estoit excessive, les princes la franchissoient sans beaucoup de scrupule, & apres ils s'opiniastroient contre les excommunications, avec d'autant plus de pretexte qu'il se trouvoit des Jurisconsultes qui comptoient ces degrez d'une autre façon que les ecclesiastiques ; Tellement que cete defense ne servoit presque qu'à ceux qui estant ennuyez de leurs femmes, estoient bien aises d'avoir un sujet si specieux de les repudier.

Quant à l'administration des sacrements dans l'eglise de Jerusalem, à cause de la trop grande affluence

de peuple, on ne communioit les laïques que ſous l'eſpece du pain; cete couſtume s'introduiſit peu à peu dans l'egliſe Occidentale; Et il y a apparence que le canon du concile de Clermont y fut favorable, qui ordonnoit que *ceux qui communioient priſſent les deux eſpeces ſeparément*, (c'eſtoit pour eviter l'abus des Grecs, qui trempoient celle du pain dans celle du vin) *ſinon en cas de neceſſité, ou* PAR PRECAUTION, c'eſt à dire s'il y avoit danger de reſpandre le calice, comme lors que la multitude & la preſſe des communiants eſtoit trop grande.

Il y eut auſſy du changement pour le gouvernement de quelques egliſes. Les ſieges epiſcopaux de Gaſcogne qui avoient eſté vuides durant plus de deux ſiecles, furent remplis; ceux d'Arras & de Cambray qui avoient eſté gouvernez par un meſme paſteur depuis S. Vaaſt, commencerent auſſy d'avoir chacun le ſien aprés la mort de Gerard II. qui les tenoit touts deux; Et Manaſſes fut fait le premier eveſque de Cambray l'an 1095.

On tenta la mesme chose à l'esgard de celles de Noyon & de Tournay, qui avoient esté jointes depuis sainct Medard : mais le roy Philippe s'y estant opposé, elles demeurerent en cet estat jusqu'à l'an 1146. que l'on les desunit, Simon fils de Hugues le Grand en estant evesque. Anselme moine de Soissons & abbé de sainct Vincent de Laon, fut le premier qui remplit le siege de Tournay.

L'an 1179. Gregoire VII. par ses bulles, donna, ou comme disent d'autres, confirma à l'archevesque DE LYON LA PRIMATIE sur les quatre Lyonnoises seulement, estant peut-estre persuadé, comme quelques autres, que Lyon estoit d'ancienneté la ville capitale & la premiere eglise des Gaules. L'archevesque de Tours y obeït le premier: mais ceux de Sens & de Roüen s'y opposerent de toutes leurs forces; Et quoy que cet establissement eust esté maintenu au concile de Clermont, & depuis encore confirmé par un jugement contradictoire qui fut donné en cour de Rome l'an 1099.

l'archevesque de Rouen ne s'y voulut jamais sousmettre : et ce fut, comme je croy, dans cete dispute qu'il commença, par emulation à prendre le titre de PRIMAT DE NORMANDIE. Mais celuy de Sens estant mal soustenu de ses suffragants, ploya & est demeuré sujet à la primatie de Lyon.

L'abbé Odillon estant excité par plusieurs revelations à soulager les ames qui estoient en purgatoire aprés la mort, ordonna aux religieux de sa congregation de Clugny d'en faire commemoration tous les ans le lendemain de la Toussaincts, dans leurs prieres & dans le service divin : ce que l'Eglise universelle receut incontinent aprés. Mais il ne faut pas croire que la coustume de prier pour les Trespassez ayt seulement commencé en ce temps-là : nous en avons de bonnes preuves dans les premiers siecles du christianisme.

Sur la fin du siecle, trois Ordres celebres de religieux prirent naissance ; celuy des Chartreux ; celuy de sainct Antoine ; & celuy de Cisteaux. Pour le premier, il fut institué

par Brunon chanoine de Reims, & sainct Hugues evesque de Grenoble, qui les premiers se retirerent dans l'affreuse solitude de la Chartreuse de Dauphiné, laquelle a donné le nom à cet ordre. Celuy de sainct Antoine à Vienne, au mesme pays, doit sa naissance à un Gentilhomme nommé Gaston, qui voüa sa personne & ses biens au soulagement de ceux qui estoient atteints du feu sacré, & venoient implorer l'intercession de ce sainct à Vienne: car son corps y avoit esté apporté de Constantinople par Jocelin comte d'Albon, du temps du roy Lotaire fils de Louys d'Outremer. Ce Gaston assembla quelques compagnons, qui du commencement estoient laïques, mais peu aprés ils devinrent religieux sous la regle de sainct Augustin, & provignerent cete congregation en diverses provinces.

L'an 1098. Robert abbé de Molesme donna commencement à l'ordre de Cisteaux, par les liberalitez d'Eudes duc de Bourgongne. C'est comme un rejetton de celuy de S. Benoist; ET il devint dans peu de temps

ſi puiſſant que durant plus de ſix-vingts ans il gouverna preſque toute l'Europe au ſpirituel & au temporel.

Il ne faut pas obmettre que Robert natif du village d'Arbreſel, dioceſe de Rennes, inſtitua l'ordre de Fontevrault, dont les monaſteres ſont doubles, d'hommes & de femmes, vivants ſous la regle & l'habit de ſainct Benoiſt. Ce Robert premierement fut archidiacre de Rennes, puis il eut miſſion particuliere du pape Urbain II. pour preſcher aux peuples. Comme il ſe vit ſuivy par tout d'une multitude infinie de gents de l'un & de l'autre ſexe, il leur baſtit des cellules dans les bois de Fontevrault à trois lieuës de Saumur ſur les confins du Poitou ; et puis ayant renfermé les femmes à part, (ce fut peut-eſtre aprés les bons avis de Gefroy de Vendoſme) il fit un grand monaſtere, duquel il s'en eſt provigné pluſieurs, dans tous leſquels l'abbeſſe commande aux religieux, & celle de Fontevrault eſt le general de tout l'ordre.

Vers l'an 1048. il s'eſmût une fa-

meuſe diſpute entre les moines Benedictins de ſainct Denys en France, & ceux de ſainct Himmeran de Ratisbonne : ceux-cy ayant fait courir le bruit qu'ils avoient le corps de ſainct Denys l'Areopagite, & qu'il leur avoit eſté donné par le roy Arnoul. On fit une celebre aſſemblée à ſainct Denys pour cela, où les Contendants de l'un & de l'autre party s'eſtant mis en jeuſnes & en prieres, on ouvrit la chaſſe de ce Sainct, & on y trouva ſon corps tout entier, à la reſerve du bras que le pape Eſtienne III. avoit emporté à Rome. Ceux de Ratisbonne ne ſe rendirent pas pour cela & ſouſtinrent tousjours leur ſuppoſition.

Il y eut une controverſe pareille, & encore plus longue, entre les moines de Fleury & ceux du Mont-Caſſin, pour le corps de leur patriarche ſainct Benoiſt.

La grande ardeur que l'on avoit alors pour les Reliques, donna lieu à ceux qui n'ont rien de plus ſacré que l'argent, d'en aller querir en Italie, & juſqu'en Orient, d'en deſrober

par tout où ils pouvoient, & bien ſouvent meſme d'en ſuppoſer pour en faire trafic ; ET les ſeigneurs les achetoient bien cher, non ſeulement par devotion , mais auſſy pour enrichir & aggrandir leurs villes & leurs chaſteaux, par l'affluence des peuples qui venoient viſiter ces ſacrez gages de pieté.

Fin du ſecond Tome.

Extraict du Privilege du Roy.

PAR grace & privilege du Roy, en date du dernier jour de Decembre 1664. Il est permis au Sieur DE MEZERAY Conseiller & Historiographe ordinaire du Roy, de faire imprimer, vendre & debiter un Livre, intitulé *l'Histoire de France depuis Pharamond jusques à maintenant, tant en general qu'en abbregé*: Et defenses sont faites à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'imprimer, faire imprimer, vendre ny debiter ledit Livre d'autre impression que de celle dudit Sieur, ou de ceux qui auront droit de luy; & ce durant l'espace de trente années. A peine de quinze mille livres d'amende, & autres peines mentionnées par ledit Privilege. Signé, Par le Roy en son Conseil, MABOUL: Et scellé.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 12. Ianvier 1668. suivant & conformement à l'Arrest du Parlement, du 8. Avril 1653. & celuy du Conseil Privé du Roy, du 27. Février 1665. Signé, D. THIERRY. *Adjoint du Syndic.*

LEdit sieur de MEZERAY a cedé le droict de son Privilege à THOMAS JOLLY & à LOUIS BILLAINE, suivant l'accord fait entre eux.

Et le droict de la moitié dudit Privilege qui appartenoit audit Jolly, a esté retrocedé à DENYS THIERRY, CLAUDE BARBIN, & JEAN GUIGNARD, suivant l'acquisition qu'ils en ont faite.

Achevé d'imprimer en abbregé pour la premiere fois le 10. Février 1668.

TABLE

TABLE
DES
MATIERES.

A

ABBAYES. Fondations d'Abbayes. 386. Abbayes données comme des fiefs, 388
Abbé portant les armes, 385
Abbon de Fleury, & son espece de martyre, 386 387. 397. 401
Abodrites. 14 sujets & tributaires des François, 17. 20
Adalberon archevesque de Rheims, 359. 396
Adelbert marquis d'Yvrée, 203
Adelbert marquis de Toscane, 203. 204
Adelbert fils de Berenger proclamé roy d'Italie avec son pere, 262. 264. 301. 311. *& suiv.* sa mort, 325
Adeleïde seconde femme de Louys le Begue, mere de Charles le Simple, 144
Adeleïde imperatrice, 270. 294. *& suiv.* appellée la mere des rois, 324. 342 343
Adeleïde fille du roy Robert, & femme de

Baudoüin comte de Flandre, 433. 434
Adolfe comte de Guisnes, 233. 234
Adon. Martyrologe d'Adon, 263. 264
Adoptions honoraires sans succession, 177
Adriatique. La mer Adriatique glacée, 100
Aganon favóry du roy Charles le Simple, 217. 218
Aigrold roy Normand, habitué en Costentin, 285
Alain comte de Dol, 212
Alain comte de Broerec en Bretagne, s'erige en souverain, 123. 124 125. Il defait les Normands, 182. sa mort, 211. Voyez *Urfand*.
Alain dit *Barbe-torte* duc de Bretagne, 307. sa mort, *la mesme*.
Alain aussi duc de Bretagne, tuteur du jeune duc de Normandie, 444. sa mort, 448
Alberic. Voyez *Marosie*.
Albert marquis de Toscane, & ses violences contre le clergé de Rome, 141
Amiens forcée par les Normands, 155
Ancelin, ou *Ascelin*, evesque de Laon, 337 341. *& suiv.*
Angers saisy par les Normands, 126. Ils y sont assiegez, & ce qui s'en est ensuivy, *la mesme. & suiv.*
Angleterre dominée par le sang des Normands, & depuis quand, 478
l'*Anjou* divisé en deux comtez, 109
origine des comtes d An ou, 144. 145
Annates, & leur origine, 544
Anne de Russie seconde femme de Henry I. roy de France, 469. son second mariage avec le comte de Crespy, 470
Annonciation. Differend pour le jour de

cette Feste, 549
Ansgarde, premiere femme de Louys le Begue, 144
S. *Antoine*. Institution de l'Ordre de saint Antoine, 559. 560. Voyez *Gaston*.
Appanages, 299
Appels au saint siege, 545. *& suiv.*
libre-Arbitre. Voyez *Grace*. *Predestination*.
Arche. Chasteau & pont de l'Arche, 162
Ardens. Horrible mal des Ardens, 400
Arles royaume, 238. 239
Armoirie. Origine des Armoiries, 508. 509. 510
Arnaud comte d'Astarac, surnommé Nonnat, & pourquoy, 119
Arnoul fils naturel de Carloman de Baviere & duc de Carinthie, 149, 158. 172. *& suiv.* sa mort & ses enfants, 197 198
Arnoul fils du roy Eudes & roy d'Aquitaine, 195
Arnoul comte de Flandre, 199. *& suiv.* 271. 272 *& suiv.* sa mort, 321
Arnoul duc de Baviere, 212. 213
Arnoul le Gras fils & successeur de Baudoüin le Chauve, comte de Flandre, 214
Arnoul duc de Baviere, Empereur, 239
Arnoul II. comte de Flandre, 322. On le despoüille, *la mesme &* 323. 356. *& suiv.*
Arnoul, frere bastard de Charles duc de Lorraine, 357. est pourveu de l'archevesché de Rheims, 359. 360. *& suiv.* 397
Arnoul fils de Robert de Monts, & son successeur en la comté de Flandre, 479. *& suiv.* sa mort, 481
Arnoul evesque d'Orleans, 391

Arragon. Naissance de ce royaume, 208.
Arras ravagé par les Normands demeure trente ans desert, 152. 153
Arsenius legat en France, 106. 107
Artold installé sur le siege de Reims, 236 269. 271. 275. 286. 289. *& suiv.* sa mort 320
Artold ou *Artaud*, 388. 395. *& suiv.*
Aymar comte de Poictiers, 184
Azenar comte de Gascongne, 69

B.

BADE. Souche des Princes de Bade, 324
Bannieres des Eglises qui servoient d'estendarts, 457
Barcelonne. La comté de Barcelonne ravagée, 26. 27
Baudoüin comte de Flandre, enleve la fille de Charles le Chauve, 102
Baudoüin comte de Flandre. Voyez *Haribert*, *Arnoul.* sa mort, 214
Baudoüin fils d'Arnoul comte de Flandre, 309. sa mort, 322
Baudoüin de Flandres, chassé de ses Estats par son propre fils, 448. 437. & son demeslé avec l'empereur, 409
Baudoüin le Barbu comte de Flandres, 450
Baudouin de l'Isle fils & successeur de Baudoüin le Barbu comte de Flandre, 450 470. *& suiv.* 479
Baudouin de Monts, son fils & son successeur, 479. sa mort, *là mesme.*
Baudouin fils puisné de Baudoüin de Monts & son successeur en cete comté, 479

Baudouin fils de Robert le Friſon comte de Flandre, & ſon ſucceſſeur, 491
Baudouin roy de Jeruſalem, 506
Baudry ſubſtitué à Cadolac duc de Frioul, 18. ſa laſcheté & ſa punition, 29
Belac chaſteau, 403
Benefice. Terres données pour ſervice, appellées autrefois Benefices, 27
S. *Benoiſt.* Diſpute ſur la poſſeſſion du corps de ce Sainct, 562
Bera comte de Barcelonne, 18
Berenger comte de Rennes, 212
Berenger II. roy d Italie, 203. *& ſuiv* 207. 208. *& ſuiv.* 216. 220. 225 rebuté de ſes ſujets, 228. ſa mort, 229
Berenger III. fils de Berenger II. auſſy roy d'Italie, 229 230
Berenger, fils d'Adelbert marquis d'Yvrée. Il s'empare de l'Italie, 287 283. *& ſuiv.* proclamé roy avec ſon fils aiſné, 292. 295. 296. 301. 311. *& ſuiv.* ſa priſon & ſa mort, 315
Berenger, premier autheur de la ſecte des Sacramentaires, 536. *& ſuiv.* ſa penitence, 539
Bernard roy d'Italie, 3. 5. 7. ſa conſpiration contre Louys le Debonnaire, 14. ſa mort, 15. ſa poſterité, 16
Bernard comte de Barcellonne, cauſe des troubles dans la maiſon royale, 26. 27. 30 *& ſuiv.* 34 condamné à mort, 71
Bernard marquis de Gotthie. Sa rebellion contre Louys le Begue, 143
Bernard comte d'Auvergne, 143
Bernard fils naturel de l'empereur Charles le Gras, 173

Bernard comte de Senlis, 281. son adresse pour conserver la Normandie à son neveu 282. *& suiv.*

Berthe seconde femme du roy Robert, 401 elle est repudiée, 403

Berthe femme de Philippe I. 482 repudiée, 488 526. 527

Bertrade fille de Simon de Montfort & femme de Foulques le Rechin enlevée par le roy Philippe I 492. 493. 500. 513. 514. 518.

Blanche femme de Louys le Faineant, 336. ses mœurs, 337

Bled. Pluye de Bled, 417

Boleslas premier roy de Pologne, 405

Boson frere de la reyne Richilde, l'un de ceux qui démembrerent la monarchie, 117. Il est estably gouverneur de la Lombardie, 127. adopté pour fils par le pape Jean VIII. 142. 148. devenu roy de Bourgongne, 151. 153. 154. 160

Boson frere du roy Raoul, 241. sa mort, 242

Boson II. comte de Perigord & de la Marche, 403

Boulonnois ravagé par les Normands, 152 153

Bourdeaux surpris par les Normands, 85

Bourgongne. Royaume de Bourgongne, nommé aussy royaume d'Arles, 151 la Bourgongne pillée par les Normands tout à leur aise pendant six mois, 169 origine de la premiere race des ducs de Bourgongne du sang royal, 439 le royaume de Bourgongne & d'Arles uny & attaché au Royaume Germanique, 440. 441.

Bourgueil. Fondation de l'abbaye de Bourgueil, 386
Brabant. Origine des ducs de Brabant, 409
Bretagne. Elle est reduite par le roy Louys le Debonnaire, 16
la revolte de la Bretagne donne lieu aux Normands de descendre dans cette province, & d'y faire le dégast, 73. 74. 82 83
est privée du nom de royaume & devenuë tantost comté, tantost duché, 124
est abandonnée aux Normands, 211
les *Bretons* essayent de se soustraire à l'obeïssance des François, 228
leurs courses sur le Mayne, l'Anjou & le Poictou, 76
Brisac, place depuis long-temps considerée, 274
Brunon archevesque de Cologne, duc de Lorraine & frere d'Othon I. roy de Germanie, 302. 305. *& suiv.* 308. 309.
sa mort, 323
Brunon evesque de Langres, 359
Büillon. Voyez *Godefroy* de Büillon.
Bulgares signalez par leurs incursions sur les terres de l'empire d'Orient, 25. 26
courses cruelles des Bulgares, 241
Burchard evesque de Lausanne, 270

C

CADOLAC duc de Frioul, 18
la *Calabre* conquise par les Normands, 466
Capetien Troisiesme race des rois de France, appellée Capetienne, 349 *& suiv.*

ſa nobleſſe & antiquité, 101
Carlien. Fin de la race Carlienne ou Carlovingienne, 543. ſes trois branches, 244. les cauſes de ſa ruine, 345. 346
les qualitez de ſes princes, 120
ſa ſucceſſion diviſée en cinq dominations, 79. 180
Carloman fils aiſné de Charles le Chauve, 114. ſes autres adventures, 117. ſa mort, 118
Carloman fils de Louys le Germanique, 125. 130. *& ſuiv.* 149
Carloman fils de Louys le Begue, ſa mort 162
Ceadrague roy des Abodrites, 17
Celibat negligé par les preſtres, 541. 542
Chair humaine eſtallée en vente, 434
Charlemagne. Voyez le premier Tome.
Charles. Naiſſance de Charles fils de Louys le Debonnaire & de Judith ſa ſeconde femme, 21 24
ſa mort, ſa ſepulture, ſes bonnes & mauvaiſes qualitez, ſes femmes & ſes enfans, 135. 136. ſon teſtament, 140
Charles petit fils de Louys le Debonnaire, 86
Charles fils de l'empereur Lothaire I. roy de Provence & de Bourgongne, 88. 93 94
Charles roy de Provence & de Lorraine, & ſa mort, 111
Charles ſurnommé le Gras, fils de Louys le Germanique, & ſes violens accez de manie, 120. 121. 125. 130. roy de l'Allemagne proprement dite, 131. *& ſuiv.* 139. 147. 150. 153. ſa mort. 173

Charles le Simple. Sa naissance, 144. 174. 175. sa mort. 234
Charles-Constantin fils de Louys l'Aveugle roy de Provence, 240 277
Charles fils de Louys d'Outremer, 298. 326. 327. 331. 332. *& suiv.* ses mœurs, 350, 351. *& suiv.*
Chartreux, 559. 560
Cheval encore vigoureux à cent ans, 237
Cisteaux. Institution de cet Ordre, 559. 560. *& suiv.*
Cloche. Origine de la coustume de baptiser les Cloches, 317
Clugny. Sa fondation, 186. sa congregation, 383
Cometes en 837 & 838. & ce qu'elles presageoient, 46 47. & ésannées suivantes, 71
Communion sous les deux especes, 556. 557
Concile. Grand nombre de conciles tenus durant le neufiesme siecle, 243. 244 245 *& suiv.*
Conciles des Gaules pendant le dixiéme siecle, 302. 303. *& suiv.*
Conciles provinciaux presque aneantis par les papes, 544. 545.
Conciles de l'onziesme siecle, 548. 549. *& suiv.*
Conciles que convoqua le roy Robert, 549. 550. *& suiv.*
Conrad ou Conrard comte de Paris, 150. sa mort, 170
Conrad pere de Raoul duc de Bourgongne, 171
Conrad duc de Franconie, eleu roy de Germanie, 209. 212. 213. sa mort & son courage, 214. 215

Conrad fils & successeur de Hugues roy de la Bourgogne Transjurane, & d'Arles, 270. 289. 301
Conrad duc de Lorraine. 296. destitué de sa duché, & opiniâtrement rebelle, 297 sa mort, 298 302
Conrad roy de la haute Bourgongne & d'Arles Son mariage, 324, 325 335. 341
Conrad empereur succede à Raoul roy de la haute Bourgongne & d'Arles, 440. 442
Constance troisiéme femme du Roy Robert, 403. 437. sa mort, 439 son portrait, 410. 411. 425. 426. 429
Corbie. Abbaye forcée par les Normans, 155
Crete. Les Sarrazins s'en emparent & bâtissent une ville au lieu dit Candie, 145
Croisade contre les Turcs funeste aux Juifs, 496. 497. *& suiv.* 300000. hommes croisez, 500. *& suiv.*
seconde Croisade, 505. *& suiv.*

D.

le DANNEMARC travaillé de guerres civiles, 76
les *Danois* ou Normands pillent la ville de Roüen, & viennent jusqu'aux environs de Paris où ils font le dégast, 76. *& suivans.*
S. *Denys* Abbaye ceinte de murailles & de tours en forme de Château, 77
differend pour les reliques de saint Denys, 562
Dispenses de Rome, 514
Docte. Gens doctes pendant le onziéme siecle, 529. 530.

Doctrine. Gens de doctrine pendant le dixiéme siecle, 391 392
Drogo, ou Drengot Osmond gentil-homme Normand, & sa bravoure en Italie, 446
Duchez anciennement de deux sortes, 302. 303

E.

EAux sanglantes, 416
Ebbes seigneur de Deols. Sa victoire sur les Normans, & sa mort. 239
Ebbon intrus dans l'Archevesché de Reims, 250. 251. 261
Ebles duc d'Aquitaine, 228. sa mort. 242. Voyez *Aymar Navarre*.
Ebles baron de Roucy, fameux capitaine. 521
Ebon Archevesque de Reims, auteur de la degradation de Louys le debonnaire, 39. arresté, 43. degradé, 44. il monte en chaire & parle en faveur de Louys, *là-mesme*. & 89. 90
Ecclesiastique. Voyez *Eglise*.
desordres des Ecclesiastiques pendant le dixiéme siecle, 385. 386
Eglise. Estat de l'Eglise pendant le neufiéme siecle, 243. 244. *& suiv.*
que les biens de l'Eglise sont le patrimoine des pauvres, 264. 265
Eglises & leurs droits & biens infeodez aux laïques par un étrange abus, 527. 528
Eglises abattuës & rebasties. 543 544
Embrasemens fortuits & frequens, 443
Emme, femme de Louys le Germanique,

loüée pour sa sagesse & sa pieté, 130
Emme femme de Raoul duc de Bourgongne & ensuite roy de France, 222. 232
Emme ou *Emine*, femme du Roy Lotaire, 324. 337. 342. 356.
Empereurs, dont les noms sont rapportez aux marges de ce volume & le temps de leur regne, 3. 20. 30. 55. 64. 108. *&c.* traité de paix entre les deux Empereurs d'Orient & d'Occident, 51
la qualité d'Empereur prise par les premiers rois Capetiens, 354
fameuse querelle entre le Pape & les Empereurs, 494. *& suiv.*
Engelberge femme de Louys Empereur d'Italie, 125
Engheltrude, femme de Pepin roy d'Aquitaine & fils de Louys le debonnaire, 20. 47
Entreveuë de trois rois, dont deux estoient freres, & l'autre leur neveu, 99. paix entre eux, 100
Espagne. D'où vient qu'il y a peu de peuple en Espagne. 184 Voyez *Marche*.
Estampes Chasteau d'Estampes. 433
Estienne fils de Geisa premier roy de Hongrie. 405
Eudes fils de Conrad comte de Paris, 170. couronné roy de France. 175. 179. 181
Eudes fils de Hugues le blanc. 305
Eudes comte de Brie & de Champagne, 414 415. 420. 421.
Eudes comte de Tours, de Chartres, & de Blois, 422 431
Eudes fils du roy Robert. 429. 433. 456
Eudes comte de Champagne. Il se soûleve

contre le roy Henry I. 437. il est domté, 438. 441. 442. *& suiv.* 450. sa mort, 451
Eudes duc d'Aquitaine, & sa mort, 451
l'*Europe* partagée en cent & cent dominations, 494
Evesques, maistres du gouvernement par la foiblesse des Princes. 100
premier exemple dans l'Eglise & de tres-pernicieuse consequence, qu'un Evesque ait esté transferé d'une Eglise à une autre, 194
grande autorité des Evesques pendant le neufiéme siecle, & les noms de ceux qui y ont le plus éclaté en diverses manieres, 260. 261. *& suiv.*
Evesques portant les armes, 385
Evesques qui se sont signalez par leurs intrigues & par leurs desordres, 389
sujet d'une opiniâtre & sanglante guerre entre les Evesques & les moines, 528 529

F.

F*Amine* qui contraignoit de tuer & manger les hommes, 182
la France affligée par trois cruelles famines, 400
autre Famine qui depeupla la France de plus d'un tiers de ses habitans, & quelle fut sa durée. 410
trois autres famines prodigieuses, 434
Federic duc dans la Lorraine Mosellanique, 293
Feu sacré. Ses ravages dans la haute & basse Lorraine. 491
Fondateur. Le titre de Fondateur desiré &

recherché, . 543

Fontenay prés d'Auxerre. Combat de Fontenay le plus opiniâtré & le plus sanglant que l'on se puisse imaginer, 61 62. 69. 74

Foulques Archevesque de Reims, couronne le roy Charles le simple, 185 riche en noblesse & en merite, 280. sa mort, *là-mesme & suiv.*

Foulques le Roux. V. *Anjou.* sa mort, 217

Foulques le bon, son fils. *là-mesme.* sa mort. 291.

Foulques comte d'Anjou méchant beau-pere, 307. ennemi capital des Bretons, 308

Foulques fils & successeur de Grise-gonnelle, 355

Foulques archevesque de Reims assassiné. 388.

Foulques Nerra comte d'Anjou, & les insultes qu'il souffrit en son absence par d'autres Seigneurs ses voisins, 420

Foulques le Rechin, fils de Gefroy Martel comte d'Anjou, 474 486. son incontinence, 491. 492

France Occidentale. Ce que c'est aujourd'hui, 67

dessein d'unir la France Neustrienne avec l'Orientale, 305

la France en interdit, 402

commencemens des longues & sanglantes guerres entre les rois de France & les princes Normans, 462

François battus par les Bretons, 73. 81 82.

Frere. Bataille remarquable & sanglante entre trois freres rois, 61. 62. Voyez *Entreveuë.*

la *Frise* ravagée par les Danois, 77

G.

Galice. Le royaume de Galice obligé à un infame tribut, 80. 81
Ganelon renommé dans les vieux Romans, 99
Garlande. Anseau & Estienne de Garlande, favoris du roy Philippe I. 520. 521. 524
Gascogne divisée en comté & en duché, 8
troubles en Gascogne, 69
la maison de Gascogne fonduë en celle de Poitiers ou de Guyenne, 450
Gascons punis de leur insolence, 8
Gascons revoltez contre Charles le Chauve, 118. 119
Gaston de Foix, 502
Gaston fondateur de l'Ordre de saint Antoine, 560
Gauslin archevesque de Bourges, fils bâtard du roy Robert, 530
Gauzelin, abbé de saint Germain des Prez, 148
Gefroy comte d'Anjou. 309
Gefroy Grise-Gonnelle, comte d'Anjou, 329. 330 331. sa mort, 354
Gefroy, surnommé Martel. Voyez *Guillaume* V. son dessein sur l'Aquitaine. 451 452 474
Gefroy fils de Gefroy-Martel. Voyez *Foulques* le Rechin.
Gemiege. L'abbaye de Gemiege bruslée par les Normands, 73
Gentils-hommes comment punis pour rebellion ou felonie & pour trahison. 404 405
Gerard, duc - marquis dans la Lorraine

Mosellanique, souche des princes Lorrains d'aujourd'huy, 323
Gerberge femme de Louys d'outremer, 274. 284. 292. 296. 299. 301 305 306.
Gerbert instalé dans le siege de Reims. 397. 399
S. *Germain*. L'Abbaye de saint Germain des Prez pillée par les Danois, 76. 77
Gilbert comte de Bourgogne. 359
Gironne. La comté de Girône ravagée, 26. 27
Gisalbert comte des Mansuariens, enleve la fille de l'empereur Lotaire, 79. 83
Giselbert fils du duc Regnier, 216. 218. 220 duc de Lorraine, 268 271. *& suiv.* sa mort, 374
Gisele, fille naturelle de Carloman roy de Baviere & femme de Zuendipold roy de Moravie. 149. 150
Gisele, fille de Charles le simple, & femme de Rol duc de Normandie, 210. sa mort, *là-mesme.*
Gisele, femme de Henry duc de Bourgogne, 406
Godefroy, seigneur de Lorraine. Voyez *Regnier II.*
Godefroy, chef de Normans. Son baptesme & son mariage, 159. sa mort, 166. 183
Godefroy comte de Verdun. Sa prison & sa constance inébranlable, 336
Godefroy comte de Verdun, de Boüillon, & d'Ardennes, investi de la duché de Bourgogne, 409
Godefroy le Preux, duc de Lorraine. Son different avec l'Empereur Henry III. & ce qui s'en ensuivit, 463. 464
Godefroy ou Gefroy le bossu, duc de la bas-

ſe Lorraine, 480. ſa mort, 485
Godefroy de Buillon, le plus grand homme de guerre de ſon ſiecle, 485. 504. victoire ſignalée qu'il remporta ſur les Turcs, 505. ſa mort, 506
Godeſchalch moine banni & renvoyé à ſon Metropolitain, & ſes erreurs, 249. 255. 256. ſa mort, 257. 259
Gondoulville. Aſſemblée de trois rois à Gondoulville prés de Mets, 153
Gontier archeveſque de Cologne. Voyez *Valdrade*.
Gorze. Paix affermie en l'Abbaye de Gorze prés de Mets, 197
Gosbert comte de Bretagne, & ſa mort qui en cauſe la revolte, 90
Goſlin fils naturel du roy Robert, pourveu de l'archeveſché de Bourges, & ce qui s'en enſuivit, 413
Goſſeaume eveſque de Chartres, & ce qu'il fit contre les Normans, 207
Grace. Deciſions d'un Concile ſur les matieres de la Grace, 249. 250. 254
Grec. Les Normans employez par les empereurs Grecs en Italie, & ce qui s'en enſuivit, 453. 454. Haine des Grecs contre les Chreſtiens Latins ou Occidentaux, 507
Grimoald duc de Benevent remét ſa duché entre les mains de Louys le Debonnaire, 5
Guibuin eveſque de Chaalons, 320. *& ſui.*
Guillaume duc de Gaſcongne, 72. 73
Guillaume longue eſpée, fils & ſucceſſeur de Rol duc de Normandie, 214. 217. 237. 269.
Guillaume duc d'Aquitaine, 228. 231

Guillaume surnommé le Debonnaire, 297. 303
Guillaume II. & *Guillaume* dit Teste d'estoupe, ducs d'Aquitaine, 228. 242
Guillaume IV. comte de Poictou, 308. sa mort dans un monastere, 321. 322.
Guillaume V. frere & successeur de Guillaume IV. comte de Poictiers & duc de Guyenne, 322. 360
Guillaume VI. dit le Gros ou le Gras duc de Guyenne & comte de Poictou, vaincu & fait prisonnier par Gefroy surnommé Martel, 439. 440. sa mort, 450
Guillaume comte du Perche, meschant homme, 427
Guillaume VII. comte de Poictou, 499. 505. 513
Guillaume Fierabras chef des aventuriers Normands en Italie, 453. sa mort, 454
Guillaume comte de Montgommery, 449
Guillaume le bastard ou le conquerant duc de Normandie, 444. *& suiv.* Guerres civiles pour son sujet, 448. *& suiv.* son mariage, 460. sa mort, 489. 490
Guillaume dit le Roux, fils puisné & successeur au royaume d'Angleterre, 490. 511. sa mort, 512
Guillaume surnommé Criton, fils du comte Gense, duc de Normandie, 517
Guillebert archevêque de Cologne, 182. 166
Guy duc de Spolete, 127 174. *& suiv.* courōné empereur 188. 189 191. sa mort, 197
Guy marquis de Toscane, 237
Guy vicomte de Limoges condamné à une mort cruelle par le pape Silvestre II. & ce qui s'en ensuivit, 408

Guy-Gefroy-Guillaume duc de Guienne & de Gascongne, & comte de Poictou, 451 452. 454. sa mort, 499
Guy de Bourgongne & ses pretentions sur la Normandie, 458. 459
Guy le Rouge seigneur de Rochefort favory du roy Philippe I. 519. *& suiv.* 523
Guyenne. Les Grands de Guyenne levent des troupes pour leurs querelles particulieres, 79

H.

HABSBOURG Souche de la maison de Habsbourg en Austriche, 324
Hambourg. La ville de Hambourg prise par les Danois, 77
Hasteng Voyez *Ragenaire*.
Hauteville. Tancrede de Hauteville gentilhomme Normand, & la valeur de ses fils en Italie, 446. 447. *& suiv.* 464
Hebert comte de Vermandois, 218. 221. 225. 231. *& suiv.*
Hebert comte de Senlis, 278
Hebert fils de Hebert comte de Vermandois, 281
Heribert, issu de Bernard roy de Paris, 185
Hebert comte de Champagne, 356
Heduige ou Haduide femme de Hugues le Blanc, 274
Helie comte de Perigord, 389
Henry I. Son avenement à la couronne, 437 sa mort & son eloge, 468. ses femmes & ses enfans, *là mesme &* 469.
Henry fils de Guillaume le Conquerant, roy d'Angleterre, 490. 512. 517
Henry IV. empereur. Son malheur, 522.

ſa mort, 523
Henry V. ſon fils & ſon ſucceſſeur. *la meſ.*
Henry fils de Hugues le Blanc, 305. 351
Henry fils du roy Robert, 429 couronné, 420. 432
Henry duc de Saxe, ſa perfidie, 167. ſa mort. 168
Henry frere puiſné d'Othon roy de Germanie, & ſa pretention ſur cette couronne, 272. *& ſuiv.* 335
Henry l'Oyſeleur duc de Saxe, 208. 213. eleu roy de Germanie, 215. 216. 220. *& ſuiv.* ſa mort, 243
Heriſpoux fils de Neomene roy de Bretagne 87. ſa mort, 108
Herluin comte de Montreüil ſur la mer, 236. 278. Il eſt maſſacré, 284
Heriold prince de Danemarc ſecouru par Louys le Debonnaire, 6. 10. 25.
Herman duc de Souaube, 287
Herman Voyez *Adelben.*
Hermengarde femme de Lotaire empereur avec Louys le Debonnaire ſon pere, & roy d'Italie, 20
Hermengarde femme de Louys le Debonnaire couronnée par le pape, 9. ſa mort, 17
Hermengarde fille unique de Louys empereur d'Italie, enlevée par Boſon frere de la reyne Richilde, 125. 151
Hermentrude premiere femme de Charles le Chauve, 67 ſa mort, 137
Hincmar eveſque de Laon. Son zele pour l'intereſt des papes 114 depoſé, mis en priſon & aveuglé, 115 reſtably & à luy permis de dire la meſſe quoy qu'aveugle, 142

Hincmar archevesque de Rheims. 106. 112. 114. *& suiv.* Sa mort, 161. Voyez *Hincmar* de Laon.
Hochery ou *Oger* l un des plus redoutables chefs Normands, 73
Hoel prince Breton. Voyez *Drogon.*
Hollande. Souche des comtes de Hollande, & leur peu d'authorité, 100
Hongres ou *Hongrois*; placez dans la Pannonie, & leurs mœurs portées à la cruauté 201. Ils passent en Italie, 203. *& suiv.*
Hongrie honorée du titre de royaume, 401
Hugues le Blanc 141. *& suiv.* sa mort. 304
Hugues Capet, roy de France. 302. 304. *& suiv.* jusqu'à 388
Hugues surnommé *le Noir*, 242. 269. 271. *& suiv.*
Hugues Capet, duc de Bourgongne, 243
Hugues fils aisné du roy Robert, couronné 416. 418 426 *& suiv.* sa mort, 429
Hugues fils de Henry I. & tige de la seconde maison du nom de Vermandois, 469. 501. 505. sa mort, 506. 507.
Hugues fils bastard de Lotaire II. & de Valdrade, excommunié par le pape Jean VIII 141. 143. 153. 157 162. confiné dans l'abbaye de sainct Gale, 166. 167
Hugues comte d'Arles, 229. eleu roy d'Italie, 229. 230. 233. 235. *& suivant.* sa mort. 288
Hugues de Beauvais favory du roy Robert, 425
Hugues fils de Hebert comte de Vermandois eleu archevesque de Rheims à l'aage de cinq ans, 219 275. 281. *& suiv.*
H*umbert* aux blanches mains, souche de

la royale maison de Savoye, 441. d'où il estoit issu, 442
Huns, 297. 291. *& suiv.* Voyez *Hongres*.

I.

Saint Jacques. Devotion des Espagnols envers ce saint Apostre. 81
S. Jean-Baptiste. Supposition de son chef. 418
Jean VIII. pape, arresté prisonnier, & ensuite refugié en France. 141
Jean XII pape avant l'âge de 18. ans 312. on luy fait son procés. 313. ses cruautez. 314. sa mort. 315. premier pape qui ait changé son nom à sa promotion. *là mesme*
Jean XIII. chassé de Rome & envoyé en exil 317
Jean Archevesque de Ravenne, revolté contre le saint Siege. 105
Jerusalem. Commencement du royaume de Jerusalem. 505
Ignorance du dixiéme siecle. 385 391. 392
Inceste en fait de mariage quoi qu'en degré éloigné, combien rigoureusement autresfois puni par l'Eglise. 38
Ingelger. Voyez *Anjou*.
Innigo comte de Bigorre, & ses faits contre les Sarrazins. 28 29
Judith seconde femme de Louys le debonnaire. 18. 19 30. 31. *& suiv.*
Judith fille de Charles le Chauve, enlevée par Baudoüin comte de Flandre. 102 ses deux mariages. 137
Juifs. Voyez *Sepulchre*.
trahison des Juifs de Bourdeaux. 85

L.

Ambert fils de Giſelbert. Voyez *Regnier*.
Lambert fils de Guy, couronné Empereur en la place de ſon pere. 191. 196. 198. *& ſuiv.* 204 ſa mort. 207.
Lambert duc de Spolete, & ſes violences contre le Clergé de Rome. 141
Lambert comte de Nantes. 74. 75. 76 86
Lambert marquis de Toſcane. 237. ſa mort. 238
Lanfranc. L'avantage qu'il remporta ſur Berenger. 540 541
Langres. Grands troubles dans le Clergé de Langres. 431. 432
Laon. Surpriſe de la ville de Laon, & des treſors qui y eſtoient 218. 232 *& ſuiv.*
Leoteric archeveſque de Sens, & les épreuves qu'il demandoit ſur le ſacré corps de Jesus-Christ. 535
Legats des Papes en France, & comment ils y furent introduits. 545. *& ſuiv.*
Lendit. Origine de la foire du Lendit. 136. 137
Leon pape en guerre avec les Normands en Italie. 494
Leutard, païſan fanatique, ſon hereſie & ſon deſeſpoir. 532
Loire Les ravages des Normans aux environs de la riviere de Loire & des rivieres qui y entrent. 121. *& ſuiv.*
Lorraine. Quelle eſtoit l'étenduë de l'ancien royaume de Lorraine 68
la Lorraine cedée à Othon II pour la tenir en fief de la couronne de France. 331

origine des Princes Lorrains d'aujourdh'uy. 323. 325. *& suiv.*
guerre en Lorraine pendant le regne de trois rois. 227. *& suiv.*
la Lorraine reünie 149. conquise par Charles le simple. 226
Lotaire fils aisné de Louys le debonnaire. 5. roy d Italie & associé à l'Empire. 12. 14. son mariage & son couronnement. 20. 30 *& suiv.*
Lotaire fils de l'Empereur de mesme nom & petit fils de Louys le debonnaire roy de Lorraine. 88. 98. le grand esclandre que causa sa passion. 102. 103. *& suiv.* 106. 107. sa mort. 110. 111. 113.
Lotaire fils de Hugues roy d'Italie. 240 267. 270. 288. 2[illegible]9. sa mort. 292
Lotaire fils & successeur de Louys d'outremer. 298. 301 *& suiv.* 306. 312 323. son mariage 324. ses pretentions sur la Lorraine. 327. *& suiv.* 335. 336. sa mort 337. son éloge 338
Lotaire roy de France. 328. 329. 331. 332. 333. sa prise à rançon & sa mort 334
Louys I. dit le debonnaire, empereur & roy de France. 3. 4. 5. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. foiblesse de son gouvernement. 17. 18. 19. 20. il fait penitence publique. *là-mesme.* il est enfermé par Lotaire son fils aisné dans l'abbaye de saint Mard de Soissons. 32 sa clemence & sa bonté 34. 36. 38 39 41. 42. *& suiv.* la principale cause des troubles & des rebellions de ses enfans. 46 47. sa mort. 51. son portrait, ses femmes & ses enfans 52. 53. ses soins particuliers pour la conduite & l'avantage de

de l'Eglise. 243. *& suiv.*

Louys II. dit le Begue, fils de Charles le chauve, empereur, roy de Neustrie, Aquitaine, Bourgogne, & Provence. 139. 141. 142. sa mort. 143 sa sepulture. *là-mesme.* ses femmes & ses enfans. 144

Louys III. fils de Louys le Begue. 147. *& suiv.*

Louys d'outre-mer, fils de Charles le simple & de la reine Ogine. 226. 227. 274. son avenement à la couronne. 267. *& suiv.*

Louys le faineant. Son couronnement du vivant de son pere, & son avenement à la couronne. 336. 341. il est enlevé par son oncle Charles de Lorraine. 342. sa mort & sa sepulture. 343

Louys fils de Louys le debonnaire. 5. roy de Baviere. 12. ce qui luy écheut dans le nouveau partage qui fut fait entre luy & ses freres 67 68. le royaume d'Aquitaine luy est offert. 90. 91 il entre en France, & y prend possession de la couronne qui luy estoit offerte par des mécontens. 94 95. il est obligé de s'en retourner en Germanie. 96 97. 105 125 sa mort. 129. son éloge, sa femme & ses enfans, 130

Louys le gros, designé Roy par Philippe I. son pere 514. ses faits de justice. 515. 516. son voyage en Angleterre. 518

Louys, fils de l'empereur Lotaire 78. son voyage à Rome de la part de son pere, où il est couronné roy des Lombards. 79 80. son pere l'associe à l'empire 88. 93 94. 112. méprisé par ses sujets. 120 sa mort. 125

Louys fils de l'Empereur Arnoul, couronné aprés la mort de son pere. 198. 203. sa mort. 208. ses enfans. *là-mesme.*

Louys fils de Louys Germanique, 130. roy de la France Orientale. 131. *& suiv.* sa mort & sa sepulture. 156. 157

Louys fils de Boson, couronné roy de Provence. 176. 177. *& suiv.* 209

Louys fils de Henry I. & de Berthe, fille de Florent I. comte de Hollande. 482. 488

Luciane femme de Louys le gros. 520. repudiée. 523

Luitgarde, femme de Louys le jeune roy de Germanie ou France Orientale. 150

Luitgarde premiere femme du roy Robert. 401

Luitolf, fils de l'empereur Othon le Grand & rebelle à son pere. 297. sa mort. 311

M.

MACHMET roy de Perse subjugué par les Turcs. 495. 496 *& suiv.*

Maillezais. Fondation de l'Abbaye de Maillezais. 386

Mandat pratiqué par les rois de France le jour du Jeudy-Saint, & son origine. 432

Manger. Fille dans la Lorraine qui fut dix mois sans manger. 21. 22

Manicheens en France. 416. 532 533

Marche d'Espagne. Voyez *Navarre.*

Mariages deffendus jusqu'au cinquiéme degré. 556

Marosie femme impudique qui gouvernoit la ville de Rome & le siege Pontifical. 237. 312

Martel. Voyez *Gefroy Martel.*
S. *Martial* reveré comme Apoſtre. 550.
S. *Martin.* Fondation du Prieuré de S. Martin des Champs. 468
Matilde ſeur du roy Lotaire, & femme de Conrad roy de la haute Bourgogne & d'Arles 324
Meaux priſe & brûlée par les Normans. 181
Melun détruite par les Danois 77
Meuſe. Villes voiſines de la Meuſe brûlées par les Normans. 156. 183
Miles, ſeigneur de Mont-l'Hery. 519. Voyez *Mont-l'Hery.*
Miracle feint par les moines Allemans en faveur d'Othon II. 329. 330
Moines. Voyez *Egliſe*, *Eveſque.*
Montfaucon. Dix-neuf mille Normans tuez prés du bois de Montfaucon. 181
Mont-l'Hery. Chaſteau de Mont-l Hery. 506 origine de cette maiſon. 518 *& ſuiv.*
Montmorency. Branche puiſſante de la maiſon de Montmorency. 518
Mouſon, Moines établis au Monaſtere de Mouſon. 396

N.

NANTES miſe au ſac par les Normans, 74. 75. priſe par Neomene, 86
Navarre. Commencement du royaume de Navarre, 28
la Navarre attaquée par les Sarraſins d Eſpagne, 24. 25. 27 69
Neige continuelle depuis le premier de Novembre juſqu'à l'equinoxe du Printemps ſuivant, 120

Neige de couleur de sang, 100
Neomene s'empare de la souveraineté de la Bretagne, 73. 74. *& suiv.* sa mort, 87
Neustrie. Les barbaries des Normands dans le pays de Neustrie durant quinze ou seize ans, 73
Nicée en Bithinie, premier exploit des Croisez, 503
Nicephore empereur des Grecs. Sa lasche cruauté, 318. sa mort, 319
Nicolas pape I. Son grand zele pour la verité & pour la justice, 103. 104. *& suiv.*
Nimegue. Les Normands fortifiez dans Nimegue, 78
Nom. En quel temps les papes ont commencé de changer leur nom, 80
Nord. Les vastes terres du Nord dépeuplées, 184
rois du Nord en France, 423
Normands incommodes aux costes de la France, 19. 26. 69. 70. *& suiv.*
les Normands en Frise, 45. 47. 89. Voyez *Aquitaine*, *Neustrie*, *Jemiege*, *Rouen.*
ravages faits par les Normands, 77. 88. 89. 109. *& suiv.* 170. *& suiv.* 181. *& sui.*
prés de quatrevingt mille Normands défaits sur les bords de la Meuse, 183. 184. 193 206. 231. 233. défaits à plate coûture, 235
nouveaux ravages des Normands où ils sont battus, 239
Normands encore idolâtres, 279. 310 leur fureur, 324. 325
le nom des Normands glorieux & puissant en Italie, 445. *& suiv.* 453. guerres en-

tre les rois de France & les princes Normands, 462. leurs conqueſtes dans la Poüille, 482. 487.
La *Normandie* démembrée de la proprieté des rois de France, non pas pourtant de leur ſouveraineté, 210. 211
la Normandie à feu & à ſang par des querelles particulieres, 448. 449. *& ſuiv.*

O.

ODON. Voyez *Vodon*.
Oger. Voyez *Hochery*.
Omortag roy des Bulgares & ſes Ambaſſadeurs auprés de Louys le debonnaire. 25
Oncle. Trop extiême rigueur d'un oncle envers ſon neveu. 15
Oſſonne. Surpriſe de la ville d'Oſſonne en Catalogne. 26
Othon I. ſurnommé *le Grand*. 243 267. 270. 273. *& ſuiv.* 276. 281. 284. *& ſuiv.* 289. *& ſuiv* 292. 294. *& ſuiv.* 297. 301. 311. couronné Empereur. 312. ſes conqueſtes en Italie 315. la confirmation des Papes luy eſt accordée. 316 Il retourne en Italie & y fait de nouvelles conqueſtes. 317. *& ſuiv*, ſa mort & ſon éloge. 325
Othon II. couronné roy de Germanie 311. 312 il ſe marie & eſt encore couronné roy de Lombardie. 310. 325. *& ſuiv.*
Othon III. fils & ſucceſſeur d'Othon II. roy de Germanie, 325 341. ſa mort. 405
Othon fils du Duc Regnier. Voyez *Giſalbert*.
Othe-Guillaume ſurnommé l'Etranger, s'empare du Duché de Bourgongne. 406. tige

de la souche des comtes de la Franche-Comté. 407. sa mort. 428
Othon, fils de Hugues le blanc. 304 305
Othon duc de la basse Lorraine & sa mort. 408. 409.

P.

PAIN cuit qui paroît tout sanglant. 503
Palmes de Jericho. 411
Pampelonne reprise sur les Sarrazins. 28
Pandolfe prince de Capoüe. 317
les *Papes* dont les noms sont rapportez en ce volume & le temps de leur seance. 2. 55. 138. 146. 164. 178. 188. 224. 264.
fameuse querelle entre les Papes & les Empereurs 424. *& suiv.*
étenduë de la jurisdiction des Papes dans tout l'Occident. 544
Paris assiegé pendant trois ans. 167
Parisiens. Leur courage autresfois plus grand que leur ville. 168
Paschal Pape I. refugié en France. 523
Pasquetan, usurpateur de la Bretagne. Voyez Salomon. Sa mort. 124
Pavie reduite en cendres par les Hongrois. 229
Penitence. Devoirs de la penitence publique. 20. 21. 260
Pepin comte de Senlis. Voyez *Heribert*.
Pepin second fils de Louys le debonnaire, 5. roy d'Aquitaine 12. 14. ses avantages sur ses freres. 13
Pepin aux champs contre son pere. 31. *& suiv.* on luy oste l'Aquitaine. *là mesme*. sa mort. 47. ses enfans. *là-mesme*.
Pepin fils de Pepin, roy d'Aquitaine. 47.

49. 50. 55. 56. 68. 84. 85. ses mauvaises qualitez. 86. il est arresté, tondu & resserré. 88
Philippe I. fils de Henry I. sacré & couronné du vivant de son pere. 467. son avenement à la couronne. 473. sa mort. 525. son éloge. *là-mesme* 526. ses femmes & ses enfans. 527
Photius patriarche de Constantinople, revolté contre le saint Siege. 105. 106
Picardie. Voyez *Amiens.*
la Picardie ravagée par les Danois. 77
Pierre-Guillaume, duc de Guyenne & de Gascogne, & comte de Poitou. 451
Pierre l'Hermite. 496. 497. 501
Pillages dont on ne lit point les pareils dans toutes les histoires du monde. 70. 71. *& suivant.*
Poësie latine. 264
Poictiers assiegée. 360
Poison. L'usage du poison fort commun en Occident. 405
Poisson. Pluye de Poissons. 417
Poissy. Fondation du Monastere de Poissy. 433
Pologne honorée du titre de royaume. 405
Pontion. Concile de Pontion & ce qui s'y passa. 128 129
Poppe femme delaissée & reprise de Rol duc de Normandie. 210
Predestination. 254 255. 256. Voyez *Grace.*
Primaties en France. 558. 559
Prince Les grands autresfois appellez Princes. 140
la conduite du Prince est la regle de tous les estats de son royaume. 529

Prince non lettré. 292
Prodiges inouys. 466. 488
Prodiges arrivez en l'an 823. & ce qu'ils presageoient. 21. 22
Provence autresfois nommée Aquitaine 410

RADELCHISE duc de Benevent donne entrée aux Sarrasins dans l'Italie. 78
Ragenaire chef de Danois. 76
Raginold, ou *Renold*. Voyez *Regnier* II.
Ramire, roy de Galice, & la grande & miraculeuse victoire qu'il remporta sur les Sarrazins 80. 81
Ranulfe. Voyez *Aymar*.
Ranulfe duc d'Aquitaine, & sa mort. 109
Raoul, premier roy de la Bourgongne, 108
Raoul II. successeur de Raoul I. son pere au royaume de la Bourgongne Transjurane. 208 209 216. 220. 225. éleu roy d'Italie, 228. sa mort & ses enfans. 230. 235. 238. *& suiv.*
Raoul fils du jeune Conrad, couronné roy de la Bourgongne Transjurane. 176. sa mort. 208
Raoul fils de Richard le justicier duc de Bourgongne 222. rival de Charles le simple, 225. 230. & couronné roy de France. 232. *& suiv.* sa mort, ses mœurs, sa femme & son fils. 242
Raoul fils de Ebbes seigneur de Deole. 239
Raoul surnommé le faineant roy de la haute Bourgongne, & sa mort. 440
Raymond prince de Gothie. 237

Regnier comte d'Ardenne. 213
Regnier surnommé au *long col.* 274. 275. 306
Regnier II. fils de Regnier au long col. 326. 327
Reims assiegée. 275. 287. 320. Voyez *Hugues* archevesque du lieu.
Religieuses. Voyez *Eglise*.
Renard comte de Sens. 307
Renaud seigneur Lorrain. Voyez *Regnier* II.
Ribargorce, royaume qui n'a que six lieuës d'étenduë. 28
Richard fils & successeur de Guillaume longue épée duc de Normandie. 278. 279. retiré d'un grand danger & enlevé dans un fagot d'herbes. 280. rétabli en sa Duché. 285. 304 309. 310 320. 324. 351. 357
Richard II. duc de Normandie. 404. 406. 422. surnommé le bon & sa mort. 428
Richard III. duc de Normandie. 428. sa mort. 430
Richard duc de Bourgogne, & sa victoire sur les Normans. 207. nommé le justicier. 227
Richarde ou Richilde, femme de l'empereur Charles le gras. 171. 172
Richilde, femme de Charles le chauve. Voyez *Charles le chauve*, *Louys le begue*. Couronnée imperatrice. 134.
Richilde veuve de Baudoüin le debonnaire comte de Flandre, & tutrice de leurs enfans mineurs. 480. *& suiv.*
S. *Riquier* ravagé par les Normans. 152
Robert fils de Hugues Capet associé à la royauté par son pere. 355. 356. devenu roy. 399. sa mort & son éloge. 432. *& suiv.* le roy Robert le premier entre les gens do-

ctes de son siecle. 529
Robert surnommé Guischard. 464
Robert fils de Hebert comte de Vermandois. 281
Robert comte de Paris. 209
Robert fils de Guillaume le conquerant, rebelle à son pere. 484. 487. 488 duc de Normandie. 488. 489. surnommé *Courte-hense*. 490. 501. 511. sa mort. 517
Robert fils du roy Robert, & duc de Bourgongne. 433. 439
Robert duc de Normandie par Fratricide. 430. sa mort. 444
Robert le Frison fils de Baudoüin le debonnaire, comte de Flandre. 470. *& suiv.* sa mort. 490
Robert surnommé le Fort, gouverneur d'entre Seine & Loire 100. souche de la race des Capetiens 101. ses faits d'armes, 109. sa mort, sa femme & ses enfans. 110
Robert comte de Troyes & de Chalon. 30
Robert frere du roy Eudes 216 217. il monte sur le trône. 218. 220. sa mort. 221. sa femme & ses enfans. 222
Robert le Fort, second mari d'Adeleis, fille de Louys le debonnaire. 171
Robert fils de Robert le Fort. *là-mesme*. & 184. comte de Paris. 209. 210. 214. Il est crée duc de Normandie, se convertit, est baptisé & devient un des meilleurs princes de son siecle. 210 211. sa mort & sa justice severe. 213.
Rodolphe. Voyez *Raoul*.
Rofroy. Voyez *Capoüe*.
Rol ou *Rollon*, l'un des plus puissans chefs des Normands descend à l'emboucheure

de la Seine. 102 & *suiv.* 210
Rome injurieuse aux François. 22
Devotion extraordinaire envers le saint Siege de Rome. 182.183
Desordre & crimes horribles dans l'Eglise de Rome pendant le dixiéme siecle. 385
Roüen. Les Normans établis dans la ville de Roüen prise à composition. 206
La ville de Roüen brûlée par les Normans. 73
Roy. Le peu de respect que les Seigneurs avoient autresfois pour les rois. 79
Russie. Voyez *Anne* de Russie.

S

SACRAMENTAIRES. L'origine & le progrés de leur erreur. 534. & *suiv.*
Sacre. Ancienne coûtume dans le sacre des rois. 353. 354
Salomon, roy de Bretagne, & son sanglant avenement à cette couronne. 108. il assiege les Normands dans la ville d'Angers. 121. sa mort. 122 123
Sance. comte de Gascongne. 69. 72. 73
Sance duc de Gascogne, & la tige des ducs hereditaires de ce pays. 119. surnommé Mitarra & pourquoy 119
Sarrasins. Tréve rompuë entre les François & les Sarrasins d Espagne, 19. 24. 25. Voyez *Abular*.
les fureurs des Sarrasins dans l'Italie durant vingt ans. 78. 133. 144
Savonnieres. Concile de Savonnieres. 98. 99

Sclaomir roy des Abodrites. Sa revolte & son supplice. 17
Scot. Jean Scot. 259
Scot-Origene. Ses disputes trop subtiles sur le mystere de la sainte Eucharistie. 534. son livre brûlé. 538. 540
Seguin duc de Gascongne. 727
Seigneurs se faisant la guerre les uns aux autres. 235
si un mesme Seigneur peut estre vassal de plusieurs souverains. 465
Seigneurie. Origine des Seigneuries grandes & petites. 180
Serge II. éleu pape par le clergé & les bourgeois de Rome, sans la permission de l'empereur. 79
Sepulchre. Le saint Sepulchre démoly & rétabli, 411
Sicile. Conquestes des Normands en Sicile. 453
Siecle. Pourquoy le dixiéme siecle est nommé siecle de fer & de plomb. 385
Sigefroy, roy des Normands. Voyez *Godefroy*. il fait des ravages aux environs de la Seine, & assiege Paris. 167. 183 sa mort. 233
Sigenulfe, duc de Capouë donne entrée aux Sarrasins dans l'Italie. 78
Silvestre II. Exemple memorable de la souveraine puissance & de l'extrême rigueur de ce Pape. 408
Simonie. Quarante-cinq Evesques & 23 autres Prelats avoüent leurs Simonies dans un Concile, & renoncent à leurs benefices. 541. 553

T

TANCREDE fils de Robert Guiſchard. 503
Teſaine femme de l'empereur Othon II. 319. 342
Teroüenne Voyez *Haynault.*
Terre-ſainte. Voyez *Sepulchre.*
Theoderade, femme du roy Eudes. 195
Theologie. Que la maniere de traitter les queſtions de la Theologie par les ſubtilitez de la Dialectique, n'eſt pas nouvelle. 540. 541
Theoſanie. Voyez *Teſaine.*
Thibaud comte de Chartres 307. 309. 310. 320 321. 324
Thibaud dépoüillé de la Touraine. 456
Thietberge, femme de Lotaire, repudiée, & ce qui s'en enſuivit. 103 *& ſuiv.*
Thietgaud. archeveſque de Tréves. Voyez *Valdrade.*
Thierry grand chambellan de Louys le Begue 143 147 148
Totilus duc de Gaſcogne. 69 72
Tournay ravagée par les Normans, & rebâtie par quatre de ſes bourgeois. 152. 153
prodige inoüi arrivé dans une plaine prés de la ville de Tournay. 466
Tours. La ville de Tours aſſiegée par Geofroy Martel. 456. 457
Trahiſon, crime dégradant de nobleſſe. 404
Troyes. Concile tenu à Troyes, & ce qui s'y paſſa. 141. 142
Turc. Les conqueſtes des Turcs ſur le roy de Perſe, & de quelle maniere ils trom-

poient les Chrestiens. 495 Secours contre les Turcs. 496. Leur puissance affoiblie. 503

V.

VALDRADE, seconde femme de Lotaire roy de Lorraine; & les suites de son mariage. 103. & *suiv.*
Valenciennes. Voyez *Baudoüin.*
S. *Valery* ravagée par les Normans. 152
Valtere comte de Laon Son insolence envers le roy Eudes, & sa punition 190
Venise. Denrées portées à Venise par charroy. 212
Vermandois. Origine de la premiere branche de Vermandois. 16. Voyez *Hugues.*
Vicaires perpetuels que les Papes ont voulu introduire dans les Gaules. 545. & *suiv.*
Vienne. Siege de la ville de Vienne en Dauphiné. 134. Sa reddition. 160
Villes en France & en Allemagne presque consumées par embrasement. 443
Vldrit oncle de Rollo premier Duc de Normandie. 452
Violence exercée contre les gens d'Eglise. 388. 389
Vvalla prince du sang de Charlemagne apprehendé par Louys le debonnaire. 3. 4. 34
Vvenilon Archevesque de Sens, ingrat & traistre au roy Charles le chauve. 95. requeste presentée contre luy, & sa mort. 98
Vulfade, archevesque de Bourges. 252

X.

XAINTONGE. Voyez *Saintonge*.

Y.

YVES de Chartres. Son courage incorruptible. 493. 494. ses epistres 548

Z.

ZELANDE. Differend entre les Flamans & les Hollandois pour la Zelande. 410
Zemisse. Jean Zemisse tuë l'Empereur Nicephore & monte sur le trône 319
Zeringhen. Souche des Ducs de Zeringhen. 324
Zuendipold, fils naturel d'Arnoul roy de Germanie, receu roy de Lorraine 193. 196. sa mort. 198. 199
Zuendipold I. prince Sclavon. 203

FIN.

A PARIS,
De l'Imprimerie de DENYS THIERRY,

PRIVILEGE

DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE de Dieu Roy de France & de Navarre. A nos amez & feaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlements de Paris, Thoulouſe, Grenoble, Bourdeaux, Roüen, Dijon, Rennes & autres, Maiſtres des Requeſtes ordinaires de noſtre Hoſtel, Baillifs, Seneſchaux, Prevoſts, leurs Lieutenants, & à tous autres, nos Juſticiers, & Officiers qu'il appartiendra; SALUT. Noſtre cher & bien amé FRANÇOIS DE MEZERAY noſtre Conſeiller & Hiſtoriographe ordinaire, Nous a fait remonſtrer qu'il avoit cy-devant donné au public trois Volumes de l'Hiſtoire de France, commençants à Pharamond, Fondateur de noſtre Monarchie, & finiſſants à la Paix de Vervins, leſquels il avoit avec beaucoup de ſoin & de travail, reveus, corrigez & augmentez; enſorte que ce ſera pluſtoſt un Ouvrage nouveau qu'une reimpreſſion de ſon Hiſtoire, à laquelle il auroit

en

en outre adjousté beaucoup de choses necessaires ; entre autres un grand Discours de l'origine des François, l'Histoire Ecclesiastique de France, & notamment une augmentation considerable d'un quatriesme Volume, qui doit contenir l'Histoire depuis ladite Paix de Vervins jusques à maintenant. Et dautant qu'il ne se recouvre plus d'Exemplaires de la precedente édition, & qu'il luy importe & au public qu'il n'en paroisse pas une nouvelle édition qu'elle ne soit la plus parfaite qu'il se pourra, pour l'honneur de la France & la reputation de l'Autheur ; Il Nous a tres humblement requis sur ce luy vouloir accorder nos Lettres de permission & privilege special : Avec deffenses à toutes personnes de quelques qualitez & conditions qu'elles soient, de reimprimer, contrefaire, extraire, changer, alterer, vendre & debiter d'autres impressions que de celles qu'il donnera au public, soit en corps ou en abbregé, sans son consentement, tant avec les Figures & Medailles, que sans icelles, ny mesme d'en exposer & vendre de celles qui pourroient estre contrefaites sur la premiere édition, A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant pour diverses raisons à ce Nous mouvans, & pour les bons & agréables services qu'il Nous a rendus & nous rend journellement ; & pour faire connoistre l'estime que Nous avons de ses Ouvrages ; Nous luy avons permis &

permettons par ces presentes de faire imprimer par tels Libraires & Imprimeurs qu'il advisera bon estre, ledit Livre, intitulé L'HISTOIRE DE FRANCE DEPUIS PHARAMOND IUSQUES A MAINTENANT, avec les corrections, additions, changemens & augmentations cy-dessus énoncez, en telles formes, grandeurs de volumes qu'il jugera, soit avec les Figures ou autrement, en corps general d'Histoire, ou en Volumes separez, mesme en abbregé; durant l'espace de trente ans, à compter du jour que le dernier & quatriesme volume sera achevé d'estre imprimé pour la premiere fois en vertu du present Privilege; Faisant tres-expresses defenses à toutes personnes de quelques qualitez & conditions qu'elles soient, d'imprimer ladite histoire separement, en corps, ou en abbregé, tant sur l'impression cy-devant faite que sur la presente, ny d'en contrefaire, extraire, changer, alterer aucune chose, d'en vendre ny debiter d'autre, ny mesme d'en emprunter le titre, tant de celles qui auroient esté contrefaites en France, que de celles qui seroient apportées des pays estrangers, soit qu'elles eussent esté imprimées sur la premiere édition ou autrement, sans le consentement de l'Exposant ou de ceux qui auront son droict, tant pour l'abbregé que pour le total de ladite Histoire, A peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, des

balots où ils se rencontreront, de tous despens, dommages & interests, & de quinze mille livres d'amende, applicable un tiers à Nous, un tiers à l'Hospital General, & l'autre tiers à l'Exposant ou à ceux qui auront droict de luy. A condition qu'il sera mis deux Exemplaires dudit Livre dans nostre Bibliotheque publique, & un en celle de nostre tres-cher & feal Chevalier Comte de Gien, Chancelier de France le sieur Seguier, avant que de l'exposer en vente, à peine de nullité des presentes. Du contenu desquelles Nous voulons & vous mandons que vous fassiez joüir dans tous les lieux de nostre obeïssance l Exposant, ou ceux qui auront droit de luy, sans souffrir qu'il leur soit donné aucun empeschement; & qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit Livre un Extrait des presentes, elles soient tenuës pour bien & deuëment signifiées; Mandons au premier nostre Huissier ou Sergent sur ce requis, faire tous Exploits & Saisies necessaires, sans demander autre permission : Car tel est nostre plaisir. Nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, Edicts, Declarations, Arrests, Reglements, Statuts, & confirmation d'iceux, Privileges obtenus & à obtenir, soit que le temps de ceux qui ont esté obtenus, soit expiré (ou non), oppositions & appellations quelconques, & sans prejudice d'icelles, pour lesquelles nous n'entendons qu'il soit differé,

& dont nous retenons la connoissance à Nous & à nostre Conseil, & qui ne pourra nuire audit Exposant ou à ceux qui auront droict de luy : en faveur duquel & du merite de son Ouvrage, Nous desrogeons à tout ce que dessus [illegible] regard seulement. Donné à Paris [illegible] nier jour de Decembre, l'an de grace mil six cens soixante-quatre ; & de nostre regne le vingt-deuxiesme. Signé, Par le Roy en son Conseil, MABOUL: Et scellé.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 12. Janvier 1668. suivant & conformément à l'Arrest du Parlement du 8. Avril 1653. & celuy du Conseil Privé du Roy, du 27. Février 1665.

Signé, D THIERRY,
Adjoint du Syndic.

LEdit sieur de MEZERAY a cedé le droict de son Privilege à THOMAS JOLLY & à LOUIS BILLAINE, suivant l'accord fait entre eux.

Et le droict de la moitié dudit Privilege qui appartenoit audit Jolly, a esté retrocedé à DENYS THIERRY, CLAUDE BARBIN, & JEAN GUIGNARD, suivant l'acquisition qu'ils en ont faite.

Achevé d'imprimer en abbregé pour la premiere fois le 10. Février 1668.

7/22/36

163-2